

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DESPY-MEYER Andrée, DIERKENS Alain, SCHEELINGS Frank, eds., *25 novembre 1941, l'Université Libre de Bruxelles ferme ses portes*, Bruxelles : Archives de l'Université libre de Bruxelles, 1991.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2536960_000_f.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

25 NOVEMBRE 1941

25 novembre 1941

**L'Université Libre
de Bruxelles
ferme ses portes**

4NIV
378.493
DESP

Archives de l'U.L.B.



Del: 2536960

Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition
«25 novembre 1941: l'Université libre de Bruxelles ferme ses portes»,
organisée à l'Université libre de Bruxelles du 23 novembre au
11 décembre 1991.

Comité organisateur

Andrée DESPY-MEYER,
directeur des Archives de l'U.L.B.

Alain DIERKENS,
chargé de cours à l'U.L.B.

Christine DENUIT-SOMERHAUSEN,
chargé de recherches historiques à la R.T.B.F.

José GOTOVITCH,
directeur f.f. du Centre de recherches et d'études historiques de la
seconde guerre mondiale, chargé de cours à l'U.L.B.

Frank SCHEELINGS,
archiviste de la V.U.B.

André UYTTEBROUCK,
professeur à l'U.L.B.

© Copyright 1991 Archives de l'U.L.B.-Bruxelles
Dépôt légal: 1991-2032/1

Graphiste: Guido Peeters
Couverture: Danny Somers

L'exposition

L'organisation de l'exposition s'est effectuée sous les auspices des Archives et de la Faculté de philosophie et lettres (cours de gestion culturelle) de l'Université libre de Bruxelles, avec la collaboration du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale et de la V.U.B.

Les organisateurs de l'exposition tiennent à exprimer leurs remerciements à :

- l'Assemblée de la Commission communautaire française, la Commission communautaire française, l'Exécutif de la Communauté française, le Crédit communal de Belgique, l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B. et I.B.M. pour leur soutien financier;
- Olivetti pour son soutien matériel;
- tous les anciens étudiants de l'Université qui ont accepté de prêter documents, photos, peintures, plumes et autres objets ainsi que ceux qui ont bien voulu répondre au questionnaire qui leur a été soumis sans oublier les nombreux autres qui, à la suite de l'appel lancé dans la presse, ont mis sur papier leurs souvenirs ou ont accepté d'être interviewés;
- ceux qui ont aidé à sa réalisation: Mmes Massia Gruman, professeur à l'athénée d'Uccle I et Pascale Delbarre, attachée au Service des Archives, MM. Etienne Josse, licencié en histoire, Jean Jottard, photographe à l'U.L.B., Georges Sylin, professeur à l'U.L.B. et Jean-Claude Vantroyen, maître de conférences à l'U.L.B. qui a choisi de traiter ce sujet dans le cadre de son cours de pratique professionnelle en journalisme écrit.

Exposition: Graphisme: Isabelle Grosjean

Avant-propos

Le Bureau de l'Assemblée de la Commission communautaire française, ce jeune parlement francophone des Bruxellois, a décidé de prendre en charge la publication du catalogue de l'exposition organisée pour commémorer la fermeture de l'Université.

Ce patronage financier et moral n'est pas le fruit du hasard.

Il procède de la volonté de notre Assemblée de soutenir et d'illustrer tout ce qui fait la mémoire de notre Cité dans ce qu'elle a d'essentiel et de significatif.

L'U.L.B. est certainement une des fiertés de notre région, sans doute son plus grand symbole intellectuel et scientifique.

Mais symbole d'une pensée libre, universaliste et humaniste qui entra en collision frontale avec la terrible nuit fasciste, ce dévoreur de la pensée.

1941, c'est la démonstration de l'incompatibilité foncière entre totalitarisme et libre examen.

Il fallait s'en souvenir au nom des Bruxellois.

Serge MOUREAUX,
président de l'Assemblée
de la Commission communautaire
française.

Editorial

De commun accord, l'Université Libre de Bruxelles et la Vrije Universiteit Brussel avaient décidé de commémorer d'une double manière un anniversaire particulièrement douloureux dans l'histoire d'une Maison qui, à l'époque, était encore unitaire: le cinquantenaire de la suspension des cours à l'U.L.B. le 25 novembre 1941.

D'une part, d'éminentes personnalités d'Europe orientale qui avaient œuvré à la démocratisation de leur pays reçurent le 19 mars 1991 les insignes de docteur honoris causa de l'une ou l'autre institution: Doïna Cornea, Willy Brandt, Bronislaw Geremek, Vaclav Havel, Alexei Yablokov et Arpad Goncz. D'autre part, les autorités envisagèrent la publication d'un volume et l'organisation d'une exposition destinées toutes deux à resituer du mieux qu'on pût le faire, les événements qui débouchèrent sur une conclusion dramatique.

Sur ce sujet l'on avait certes déjà beaucoup écrit: dans des ouvrages relatifs à l'histoire de l'Université de 1939 à 1945 et, en dernier lieu, dans une plaquette publiée il y a tout juste dix ans pour marquer le quarantième anniversaire de cette suspension des cours. Mais il convenait de pousser davantage encore l'enquête historique. D'une première manière, en utilisant, fût-ce de façon encore sommaire, des fonds d'archives qui étaient restés largement inexploités. Ce qui était le cas de fonds propres de l'Université tels que ceux du rectorat et du secrétariat. Egalement, d'archives encore accessibles de la *Kulturverwaltung* de l'administration militaire allemande dont les hasards de l'histoire ont amené la conservation aux Archives nationales à Paris. D'autre part, dans une volonté de suppléer à la sécheresse administrative des archives, un recours aux témoignages des acteurs de l'époque, ce que l'on appelle «la mémoire collective», a été opéré de façon systématique.

Ce volume n'a nullement la prétention d'être exhaustif et définitif. Certains fonds encore non accessibles actuellement tel que le Fonds Frans Petri (attaché au département *Kultur* à Bruxelles) le seront dans un avenir plus ou moins proche. Mais surtout, dans le temps extrême-

ment bref imparti aux collaborateurs du présent volume, il ne pouvait être question que d'un survol. Ils espèrent d'ailleurs pouvoir reprendre la tâche ultérieurement et approfondir chacun leur exposé ou inciter d'autres à prolonger ces premières investigations.

Un premier groupe de travail a été mis sur pied en novembre 1990 à l'initiative des autorités de l'Université et de la Faculté de philosophie et lettres dans le cadre d'un «module» de cours intitulé «Gestion culturelle». Les Archives de l'Université ont accepté de prendre en charge la centralisation et la responsabilité effective d'une exposition et d'un ouvrage dont le thème central serait la suspension des cours le 25 novembre 1941 mais qui s'étendrait à toute l'occupation allemande, à tout ce qu'elle a représenté pour l'ensemble de la communauté universitaire.

Des contacts ont été pris avec la V.U.B. et avec son archiviste. Le comité organisateur regroupe, en plus des éditeurs du présent ouvrage, André Uyttebrouck, professeur à l'U.L.B., José Gotovitch, chargé de cours à l'U.L.B. et directeur f.f. du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale et Christine Denuit-Somerhausen, chargé de recherches historiques à la R.T.B.F. Nous tenons à remercier la direction de la R.T.B.F. Charleroi d'avoir accepté cette collaboration dans le cadre des émissions «Jours de guerre».

Des étudiants en «Gestion culturelle» ont participé à des niveaux divers à certaines recherches préliminaires et à la réalisation de l'exposition. Mais sans l'aide particulièrement efficace de Didier Devriese, licencié en histoire, cette manifestation n'aurait pu être menée à bien. Chantal Kesteloot s'est chargée de la traduction française des textes néerlandais. Une des tâches les plus ardues qui a incombé aux Archives de l'Université a été de retrouver la trace des milliers de membres de la communauté universitaire pour la période 1940-1945. En cette matière, nous tenons à dire toute notre reconnaissance aux différentes communes qui ont collaboré souvent à titre gracieux à rechercher les adresses actuelles. Un questionnaire dont le modèle a été établi sur base d'un document conçu par Christine Denuit-Somerhausen et Frank Scheelings et soumis à l'avis autorisé de Claude Javeau, professeur à l'U.L.B., a été remis aux anciens étudiants de l'époque - en particulier à celles et à ceux qui étaient inscrits à l'Université en 1940-1941 car c'est pour cette année académique - là que les listes d'étudiants étaient les plus complètes -. A cette occasion, nous tenons à remercier Jean-Claude Vantroyen qui, dans le cadre de ses exercices pratiques en journalisme écrit, a confié à ses étudiants de seconde candidature et de première licence la tâche de rencontrer ces anciens et de les interroger sur base du dit questionnaire.

De nombreuses personnes furent encore contactées par la suite, les étudiants en journalisme n'étant pas toujours parvenus à retrouver leurs traces. Par ailleurs, des étudiants en «Gestion culturelle» ont pu rencontrer un certain nombre de membres du corps scientifique de l'époque. Nous avons fait également plusieurs appels dans la presse et à la radio afin de recueillir des souvenirs auprès de celles et de ceux qui avaient vécu cette période hors du commun.

Nous tenons à dire l'émotion que nous avons ressentie en recevant les témoignages écrits ou oraux, accompagnés parfois de documents, d'anciens qui ont connu ces heures difficiles et qui ont réussi à nous en transmettre le souvenir avec, malgré le recul qu'imposent les années, une chaleur et un attachement impressionnant à ce que furent toujours les principes de notre Maison, principes auxquels on s'attachait d'autant plus qu'ils étaient mis en péril.

Exposition et volume n'auront atteint leur but qu'à une double condition: celle de commémorer le plus objectivement possible ce que furent ces événements de mai 1940 à janvier 1945, celle aussi d'éveiller l'intérêt pour des recherches plus approfondies, le sujet n'ayant pu qu'être esquissé dans les pages qui suivent.

Le catalogue paraîtra également en version néerlandaise édité par VUBPRESS et nous tenons à remercier Kris Van Scharen pour ses conseils et son aide. L'exposition montée d'abord dans le Grand Hall de l'U.L.B. (23 novembre - 11 décembre 1991) sera ensuite présentée à la Bibliothèque de la V.U.B. (11 janvier - 31 janvier 1992)

Andrée DESPY-MEYER
Alain DIERKENS

Sommaire

Préface / 12

H. HASQUIN, président du Conseil d'Administration de l'U.L.B.

Fr. THYS-CLEMENT, recteur de l'U.L.B.

Introduction

Une Université face au fascisme, M.-R. THIELEMANS / 15

Chapitre 1

Une année académique sous l'occupation (1940-1941): la politique du moindre mal

- L'exode et les premiers temps de l'occupation, M.-R. THIELEMANS / 21
- Un commissaire allemand pour l'Université, M.-R. THIELEMANS / 25
- Le corps enseignant dans la tourmente, A. DESPY-MEYER et G. DESPY / 43
- Pour les étudiants: dix-huit mois sous l'occupation allemande, A. DESPY-MEYER / 47

Chapitre 2

25 novembre 1941: l'Université ferme ses portes

- La suspension des cours à la surprise des étudiants, D. DEVRIESE / 65
- Pour le public: l'événement du jour, D. DEVRIESE et D. MARTIN / 71

Chapitre 3

L'Université après la suspension des cours

- Pour les étudiants: des choix impérieux:

- Vers d'autres Universités, Chr. DENUIT-SOMERHAUSEN / 95
- Très vite, des cours clandestins, E. GUBIN / 103
- Etre étudiant au quotidien, Ch. KESTELOOT / 118
- Initiatives allemandes pour une réouverture de l'Université, M.-R. THIELEMANS / 125
- Des professeurs sans chaire, A. DESPY-MEYER / 131
- Pour les employés et techniciens, la vie continue, A. UYTTEBROUCK / 135
- Un patrimoine à préserver, A. UYTTEBROUCK / 143

Chapitre 4

L'Engagement

- Les multiples résistances universitaires, J. GOTOVITCH / 153
- Collaboration et accommodation? D. MARTIN / 167

Chapitre 5

La «question juive»

- La «question juive» à l'Université, M. STEINBERG / 179

Chapitre 6

L'Université à nouveau libre

- L'heure des bilans et projets, A. DIERKENS / 191
- L'épuration, D. MARTIN / 197
- La question du dédoublement linguistique, F. SCHEELINGS / 205

Bibliographie / 215

Liste des collaborateurs / 221

Préface

L'Université Libre de Bruxelles a pour habitude de célébrer les événements majeurs de son existence, le plus souvent par des publications qui en marquent le souvenir.

Il en est qui sont heureux: 1884, 1909, 1934, 1959, 1984, autant d'étapes dans «l'histoire ordinaire» de notre Maison.

Il en est d'autres qui furent plus mouvementés: la crise de 1894 ou les événements de 1968.

Mais il en est un qui fut beaucoup plus dramatique et qui provoqua la fermeture de l'U.L.B. pendant trois années académiques. Le 25 novembre 1941, devant l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait de continuer ses activités sous l'occupation allemande, l'Université a décidé de fermer ses portes jusqu'à la libération de notre pays. Cet événement, qui est peut-être l'un des plus marquants dans l'histoire de notre Maison, fut déjà l'objet d'une première commémoration en 1981. A l'initiative du recteur de l'époque, Jean Michot, des allocutions furent prononcées dont les textes furent publiés sous forme d'une brochure éditée par notre Service d'Archives.

Pour marquer le cinquantième anniversaire de cette journée tragique, le module de cours «Gestion culturelle» de notre Faculté de Philosophie et Lettres en association avec le Service des Archives de l'Université a conçu un projet plus ambitieux: une exposition de documents et un volume commémoratif.

Il est particulièrement heureux que cette initiative ait vu le jour et qu'elle se concrétise aujourd'hui.

En effet, il est capital de rappeler et d'expliquer, cinquante ans après, pourquoi l'Université de Bruxelles, qui depuis sa fondation fut toujours un haut lieu de la pensée libre, ne pouvait plus survivre sous un régime qui en menaçait l'existence même. En des temps où certains totalitarismes s'effondrent mais où d'autres plus nocifs et plus insidieux menacent les valeurs fondamentales de notre civilisation et de notre culture, il était impérieux de rappeler jusqu'où, parfois, il faut aller pour défendre nos

idéaux de liberté de l'enseignement, de la pensée, de la recherche. Par ailleurs, outre son caractère circonstanciel - un cinquantième anniversaire - cette commémoration s'imposait d'autant plus que, si bien des hommes et femmes qui ont connu ces événements ont disparu, il était temps de pouvoir recueillir les témoignages personnels de celles et ceux qui ont souffert de ces moments tragiques. Pendant la guerre des Dix-huit jours et à la fin de l'année académique 1939-1940. Au cours de l'année qui va de l'automne 1940 à celui de 1941 pendant laquelle l'Université tenta de survivre sous la tutelle d'une *Militärverwaltung* qui avait conçu pour son avenir de sinistres projets dont on ne réalisa le danger croissant qu'à partir du printemps de 1941.

Dans ces heures tragiques, l'Université, qui avait voulu maintenir son existence surtout dans l'intérêt de ses étudiants, dut bien constater le 25 novembre 1941 qu'il lui était devenu impossible, sous peine de perdre son âme et sa dignité, de continuer à supporter des exigences devenues intolérables.

H. HASQUIN
Président du Conseil d'Administration

Fr. THYS-CLÉMENT
Recteur de l'Université

Marie-Rose Thielemans

Introduction Une Université face au fascisme

Dès sa fondation en 1834, l'Université Libre de Bruxelles se posa en défenseur des idéaux du libre examen et de la laïcité et en farouche adversaire de toute forme de dogmatisme. Son existence fut intimement associée à ceux qui, au sein du monde politique, luttèrent pour les mêmes principes, essentiellement les libéraux et, à partir de la fin du siècle, également les socialistes.

Il était fatal que l'Université définisse ses positions propres devant la montée des différents régimes totalitaires entre les Deux Guerres. Mais, soulignons-le d'emblée, les inquiétudes de l'U.L.B. furent sélectives. Elle concentra ses engagements contre le corporatisme de Mussolini et contre le national-socialisme allemand. Jamais on ne la verra prendre position contre la dictature stalinienne en U.R.S.S. ni contre des dictatures comme celle de Salazar au Portugal ou de l'amiral Horthy en Hongrie ou le «régime des colonels» en Pologne. Comment l'expliquer? L'Allemagne ou l'Italie sont infiniment plus proches de la Belgique que les autres pays où la dérive totalitaire l'emportait. Le corps professoral, en majorité libéral avec de très remarquables exceptions socialistes, voit encore dans le régime soviétique, le «tombeur» de l'autocratie, dans la Pologne et la Hongrie, les pays qui ont conquis leur indépendance grâce à la victoire alliée et qui font en quelque sorte leur maladie de jeunesse, quant au Portugal, il est loin et pèse peu dans les destinées du monde. Les étudiants, relativement peu politisés, ne s'éveilleront qu'avec l'explosion de la guerre d'Espagne.

Le premier incident contre le fascisme auquel fut mêlée l'Université survint en 1931. Léo Moulin, professeur à l'Athénée d'Uccle, mais encore inscrit à l'Université, fut arrêté à Rome le 10 avril 1931 pour avoir introduit de la correspondance destinée à un opposant au régime. Une manifestation pour exiger la remise en liberté de Léo Moulin, président du Cercle du Libre Examen, et surtout pour qu'il ne soit pas jugé par un tribunal spécial, fut organisée le 21 avril, devant l'ambassade d'Italie, puis devant le consulat où le socialiste Louis de Brouckère prit la

parole. Le 23 avril, lors d'une réunion tenue à la salle de la Madeleine par l'Association Générale des étudiants, Emile Vandervelde lui-même défendit Léo Moulin. Lors du procès intenté à Rome contre celui-ci, le recteur Georges Smets vint en personne témoigner en sa faveur.¹ Lorsqu'en 1933, commencèrent en Allemagne les poursuites contre les Juifs, 154 professeurs des universités belges signèrent un manifeste de protestation, parmi eux, plus de quatre-vingt-dix faisaient partie de l'Université de Bruxelles.²

En 1934, un Congrès mondial des Etudiants antifascistes fut organisé à Bruxelles du 29 au 31 décembre. C'est qu'au sein même des étudiants s'était développée une cellule de la Légion Nationale et qu'en octobre 1934 son périodique intitulé *Lutte* s'en était pris aux dirigeants du mouvement estudiantin antifasciste. Ainsi fut mis sur pied un Comité de vigilance antifasciste: créé à l'instigation de l'Association générale des Etudiants, des cercles politiques libéral, socialiste et marxiste, il était patronné par le recteur. En 1935, fut constitué, à l'initiative des professeurs Dedonder, Brien, Verlaine et Pelseneer, un Comité de Vigilance



Petit Memento de Rexistologie.

[à l'usage des con...vertis(1)].

Préface

C'est couché sur la paille humide d'un cachot obscur que j'écris ceci. La frousse et la haine du Gouvernement devant l'invincible feu de Rex m'y ont conduit.

J'en sortirai pour me rendre rue de la Loi Directement, sans tergiverser.

Rex aura vaincu!

Voici un memento. Vous y trouverez les défi-

nitions essentielles de notre doctrine.

Vous devez connaître cela, car c'est la pureté. La propreté, la probité et l'honneur.

Qu'on les apprenne par cœur, qu'on les bête ensemble et par leur force :

Rex vaincra.

Léon LEGRELE.

«Le Pet irréal» ou la petite rubrique anti-rexiste publiée par le mensuel estudiantin *Bruxelles Universitaire* dès 1936.

des intellectuels antifascistes, émanation du Comité français du même nom. Son secrétaire était Armand Abel.

Lorsque la guerre civile éclata en Espagne le journal étudiant *Bruxelles Universitaire* prit, dès le 15 octobre 1936, fait et cause pour l'Espagne républicaine par la plume de Louis Fonsny qui devait par la suite tristement s'illustrer dans la rédaction du *Soir* volé. Le B.U. s'engageait aussi dans la lutte contre le rexisme en publiant dans chacun de ses numéros une chronique humoristique intitulée *Le Pet Irréel* signée P. de Race qui ironisait sur le journal *Le Pays Réel* de Léon Degrelle.

La mort au combat, en novembre 1936, de Pierre Brachet engagé volontaire dans les rangs des républicains espagnols offrit à l'U.L.B. un martyr prestigieux. P.Brachet, journaliste occasionnel au *Peuple*, fils du célèbre embryologiste Albert Brachet, était un jeune juriste particulièrement brillant. L'Université pleura sa mort mais il fallut attendre le retour d'un voyage en Espagne d'une délégation d'étudiants en janvier 1938 pour que le cercle des étudiants libéraux prenne à son tour position en faveur des républicains par la voix de son président Georges Marcq.³ Pendant tout ce temps, les Cahiers du Libre Examen ne cessaient de publier des articles attaquant les doctrines fascistes: le racisme et l'antisémitisme, le totalitarisme, la dictature.

En janvier 1939, le mensuel *Solidarité* publia un manifeste signé par soixante-deux professeurs des universités de Bruxelles et de Liège contre les pogroms en Allemagne. L'Université de Bruxelles accueillit d'ailleurs des intellectuels juifs bannis d'Allemagne notamment parmi les assistants de la Faculté de Médecine.

Lorsque l'Allemagne envahit la Pologne, la communauté universitaire bruxelloise réagit contre l'acception trop formaliste de la notion de neutralité qui était alors la doctrine officielle du gouvernement belge. Le spécialiste du droit des gens, le socialiste Henri Rolin publia dans les *Cahiers du Libre Examen* un article intitulé *Fondement juridique de la neutralité belge* où il déclarait que la neutralité officielle n'entraînait pas une neutralité morale. Le 18 octobre, la revue *Le Flambeau* publia un manifeste de soutien à la France et à la Grande-Bretagne dans leur lutte contre l'Allemagne nazie. Il était signé par des professeurs d'Université et des membres des Académies. Il était dû à l'initiative de deux professeurs libéraux de l'U.L.B.: Henri Grégoire et Marcel Barzin. L'Université Libre de Bruxelles avait clairement pris position en faveur des démocraties contre le fascisme, contre l'antisémitisme, contre le rexisme, en bref, contre tout ce que l'on allait bientôt appeler «l'ordre nouveau». En cas d'occupation allemande, elle devait s'attendre à des représailles.

Notes

Mme Andrée Despy-Meyer nous a considérablement aidée dans la rédaction de cet article; Mme Dorsinfang-Smets nous a permis de consulter les notes journalières prises par son père, l'ancien recteur Georges Smets, aux cours des mois de mai à août 1940; M. Robert Wellens, chef de département aux Archives Générales du Royaume, nous a facilité la consultation des Papiers Nyns. Qu'ils en soient tous remerciés.

1. *Bruxelles Universitaire*, édité par le Comité de défense de Léo Moulin, 1^{er} avril 1931. Léo Moulin rallia Henri De Man au début de l'occupation.
2. Le III^e Reich et les Juifs. *Essai d'une documentation*, Anvers, 1933, pp. 226-227.
3. Voir G. SMOLSKI, «L'U.L.B. devant la guerre d'Espagne», *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. XVIII, 1987, pp. 419-446 et P. CAMBIER, *Pierre Brachet parmi nous*, Bruxelles, 1986.

Chapitre 1
Une année académique
sous l'occupation (1940-1941):
la politique du moindre mal

Marie-Rose Thielemans

L'Exode et les premiers temps de l'occupation

Dès les premiers jours de l'invasion, l'Université prit des mesures pour l'évacuation de ses biens les plus précieux, tandis que les professeurs gagnaient la France par leurs propres moyens.

Les *Carnets* inédits de Georges Smets, ancien recteur, permettent de retracer ce que fut pour les autorités et les professeurs de l'U.L.B. cette période d'exode. Que fallait-il faire? Créer des centres universitaires en France, en Grande-Bretagne, émigrer aux Etats-Unis, rentrer à Bruxelles mais dans quelles conditions?

Des professeurs de l'U.L.B. se trouvèrent fortuitement réunis dans deux centres du Midi de la France: Toulouse et Montpellier. A Toulouse, Smets réunissait ses collègues à la Faculté de Droit dès le 26 mai.

Lorsque fut connue la capitulation, les professeurs des différentes universités réunis à Toulouse envoyèrent un télégramme de soutien au premier ministre Hubert Pierlot. Le texte d'un manifeste anti-léopoldiste beaucoup plus virulent circulait, il était l'œuvre du byzantiniste Henri Grégoire.

Une commission interuniversitaire groupant des professeurs de Bruxelles, Louvain et Liège fut créée le 29 mai à Toulouse. Smets proposa de rédiger un plan de travail à soumettre au gouvernement. Il fut question d'organiser le recensement des étudiants se trouvant en France et un questionnaire fut établi.

Les professeurs Smets, Goubau, Dory et Nicaise furent reçus, le 5 juin, à Poitiers par un fonctionnaire du Ministère de l'Instruction publique. Le plan de celui-ci était de créer quatre centres universitaires dans le Midi de la France. Smets rencontra aussi à Poitiers le président de l'Université Paul Hymans qui déconseilla de signer le manifeste de Grégoire et chargea Smets de faire des propositions pour la composition des jurys d'examens. Il lui confia aussi qu'une séance du bureau de l'U.L.B. avait eu lieu à Poitiers sous sa présidence.

Le 10 juin, à Toulouse, des professeurs de l'U.L.B. écoutèrent Smets leur faire rapport sur sa visite à Poitiers, l'organisation des jurys

CENTRE UNIVERSITAIRE BELGE
BELGISCH UNIVERSITAIR CENTRUM

Siège : FACULTÉ DE DROIT

2, rue de l'Université
TOULOUSE

le 27 juin 1940

Monsieur le Président,

M. Heger, parti pour Montpellier,
m'a autorisé à vous signaler les membres
des personnes de l'université qu'il y avait
besoin d'ajouter aux listes qu'il vous
a adressées en vue du paiement que
vous avez bien voulu vous charger
de faire.

A la liste des membres des personnes
autorisés à recevoir 2000 frs par mois,
il conviendrait d'ajouter :

M. Rosenthal, chef de travaux, faculté de
Sciences des Sciences appliquées

Croyez, je vous prie, à mes sentiments
très distingués

George Mets
George METS, professeur
ancien recteur de l'U.L.B.

d'examens et le relevé des étudiants qui désiraient s'y présenter. Smets insista sur la nécessité pour l'U.L.B. de conserver son autonomie qui serait entamée par la mise en œuvre du plan du gouvernement.

Le 17 juin, l'annonce de l'armistice et de l'arrivée de Pétain à la tête du gouvernement français jeta le trouble dans la communauté universitaire. Le désarroi était total: selon certains, Dedonder aurait envisagé, l'espace d'un instant, la reprise des activités de l'U.L.B. sous un régime nazi! On ne peut rêver meilleure preuve de la confusion générale des esprits après la chute de la Troisième République et l'avènement de «l'Etat National» de Pétain.

Les 17, 19 et 21 juin, Smets rencontra l'administrateur de l'Université Fernand Héger qui lui exposa les problèmes financiers de l'U.L.B. Ils abordèrent ensemble la question de l'avenir: l'Université devait-elle tourner au ralenti, se bornant à une stricte activité scientifique et à faire passer les examens, ne fallait-il rétablir à Bruxelles qu'un simple noyau et transférer certaines Facultés en pays anglo-saxon ou à la colonie? On consulta Maurice Bourquin, spécialiste du droit international, pour savoir si les Universités libres pourraient rouvrir en se bornant à assumer leurs activités scientifiques et techniques. Les professeurs de l'U.L.B. qui séjournèrent à Montpellier étaient tous partisans de rentrer, avec l'approbation de Hymans. Les incertitudes étaient telles que quelques médecins craignaient pour l'avenir de l'Université parce qu'«elle aurait été trop dirigée par les Juifs et les francs-maçons». L'administrateur de l'U.L.B. envisageait de négocier une réforme universitaire avec les Allemands. Les professeurs ne pourraient plus user de leur titre pour des fins non scientifiques; les associations estudiantines seraient surveillées. Ne parlait-il pas d'une réforme de la démocratie sur le plan de l'intérêt général: les partis et les opinions religieuses n'étant que des faits «subordonnés»?

Des quatre Universités, le sort de l'U.L.B. était de loin le plus délicat. Sa participation aux mouvements antifascistes, ses accointances avec la franc-maçonnerie, sa coloration politique de démocratie libérale et socialiste en faisait une cible toute désignée pour les autorités allemandes.

Deux attitudes se marquèrent dès le mois de juillet au sein de la communauté des professeurs de l'U.L.B. exilés en France: tous étaient

A gauche:

Lettre du professeur Georges Smets à Paul Hymans, président du Conseil d'administration de l'U.L.B., tous deux en exil, 27 juin 1940.

d'accord pour rentrer à Bruxelles et tenter de sauver l'Université en se bornant à des activités scientifiques et en muselant les associations étudiantes. Pour les uns c'était suffisant: il fallait se contenter de subir. D'autres, en revanche, étaient prêts à aller beaucoup plus loin, ils s'alignaient sur les doctrines d'ordre nouveau: ils envisageaient même un fascisme universitaire ou extrauniversitaire.

A Bruxelles, le secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique investi, par une loi du 10 mai, de la gestion du département, convoqua les recteurs des quatre Universités.

Aussi un Conseil d'Administration se réunit-il, le 17 juin, sous la présidence de Jean Servais. Le 20 juin, sous la présidence du recteur, on décida de l'organisation d'une session d'examens en septembre, une seconde session devant avoir lieu en octobre.

Le Conseil d'administration désigna pour remplacer les absents, Lucien Graux en qualité de président, Léon Cornil comme vice-président tandis que Frans Van den Dungen exercerait les fonctions d'administrateur en même temps que celles de recteur.

Les Allemands prirent, dès le 18 juillet, une ordonnance obligeant les titulaires de fonctions publiques - les professeurs des Universités libres y étaient assimilés - qui avaient quitté le territoire après le 10 mai à se soumettre à une Commission chargée d'examiner leurs activités politiques pendant leur absence. Celle-ci conclut à la reprise d'activités de tous les professeurs visés. Il n'en fut pas de même pour l'autorité militaire qui sur 104 noms, interdit la reprise de leurs fonctions à 14 professeurs et laissa 14 cas en suspens. Les ordonnances contre les Juifs du 18 octobre touchèrent quatre professeurs tandis que 39 étaient encore à l'étranger.

A la même époque, la presse collaborationniste leur reprochait d'avoir abandonné, en plus de leur fonction enseignante, d'autres postes qui requéraient leur présence en Belgique, d'avoir signé des manifestes antiroyalistes ou d'avoir publiquement désavoué le Roi.

Marie-Rose Thielemans

Un commissaire allemand pour l'Université

L'entrée en scène du commissaire Walz

Dès le 4 juin 1940, deux membres de la *Militärverwaltung*, médiévistes tous deux, Reese et Petri visitèrent les locaux de l'U.L.B. et firent rapport à leur chef: l'Université avait un caractère libéral-socialiste, possédait depuis sa fondation des liens étroits avec la franc-maçonnerie, était un repaire de professeurs juifs et, de plus, s'était livrée jusqu'à ces derniers mois, à des manifestations anti-allemandes. De surcroît, on avait annoncé qu'elle reprenait son activité à Montpellier. Sa réouverture n'offrait aucun intérêt pour l'Allemagne.

Lorsque l'U.L.B. demanda sa réouverture, Petri modifia son point de vue. Après avoir rappelé que l'U.L.B. était une Université de combat de la gauche, une citadelle de la franc-maçonnerie et, depuis 1914, un adversaire juré des aspirations populaires en général et en particulier de tout ce qui était germanique, il ajoutait que l'Université n'avait plus eu de contacts avec la science allemande et cela surtout depuis 1933, qu'elle avait même fait de la propagande anti-allemande à l'étranger. Il s'en prenait à Grégoire et au cercle du *Flambeau*, qui, par le manifeste d'octobre 1939, s'étaient opposés aux revendications vitales de l'Allemagne, le même Grégoire ayant en France rédigé un virulent manifeste anti-léopoldiste. La *Militärverwaltung* devrait mettre comme conditions à la réouverture de l'U.L.B. que celle-ci se borne à des activités strictement scientifiques, qu'elle contrôle le radicalisme de ses professeurs et de ses étudiants. C'étaient là, en fait, les conditions que les autorités académiques elles-mêmes avaient offertes mais Petri ajoutait que l'Université devrait être dotée d'un commissaire allemand qui mettrait sur pied une réforme interne de l'Université. Dans cette optique, Petri concluait que l'on pourrait tenter l'expérience d'autant qu'en supprimant l'U.L.B., on risquerait de donner trop de poids à l'Université catholique de Louvain.

En fait, les ambitions allemandes de contrôle de l'Université de Bruxel-

les allaient beaucoup plus loin: l'opinion flamande (celle des activistes pro-allemands bien entendu) exigeait de la régénérer et d'en faire un boulevard intellectuel contre l'Europe occidentale, elle serait alors le pendant pour la Flandre des Universités allemandes de Prague et de Poznan. L'influence culturelle française à Bruxelles et en Wallonie était absolue. Il fallait retourner cette hégémonie culturelle en faveur de l'Allemagne.

Petri et Reese informèrent la *Militärverwaltung* des problèmes auxquels ils avaient été confrontés pour la réouverture des universités belges. Les difficultés matérielles pouvaient être facilement surmontées car peu de locaux avaient été occupés par la Wehrmacht. Les difficultés provenaient du corps professoral. D'abord, certains de ses membres étaient prisonniers et on ne pouvait déceimment les libérer que s'ils étaient prêts à collaborer loyalement. Ensuite essentiellement à l'U.L.B., les professeurs avaient fui en France, beaucoup avaient signé le manifeste du 18 octobre 1939, ils avaient en outre appuyé le gouvernement Pierlot contre le Roi et, dernier grief, ils avaient tenté de recréer une université anti-allemande dans le Midi de la France. Il faudrait donc examiner, cas par cas, la situation des professeurs qui s'étaient absentés. On ne pouvait en supprimant l'U.L.B. que fréquentaient autant d'étudiants que les Universités de Gand et de Liège réunies, créer un prolétariat de professeurs au chômage. Il fallait donc sous la houlette d'un commissaire et d'un curateur allemands procéder progressivement à la réforme de cette institution pour l'amener grâce à l'épuration de ses éléments anti-allemands - 75 professeurs - et à leur remplacement par des Flamands «bien pensants» à se détacher de ses traditions franco-occidentales. D'ailleurs, chacune des universités belges devrait dorénavant afficher un caractère personnel: Gand serait un centre de recherches pour la Flandre, Liège une université romane dans l'ancienne tradition impériale, Louvain se spécialiserait en théologie et Bruxelles deviendrait le «*germanisch-deutsches Bollwerk gegen West-Europa*».

La presse de collaboration annonçait aussi des changements: *Cassandra* publiait, sous le plume de Paul Colin et sous le pseudonyme d'Oncle Tom, le 6 octobre: «Il ne passera plus beaucoup d'eau sous les ponts avant qu'un air nouveau circule dans la jeune maison devant laquelle le goût pervers pour la symbolique a placé la statue verdie du vieux Verhaegen».

Il ne fallut, en effet, attendre que jusqu'au 4 novembre 1940. Reeder, chef de l'administration militaire allemande, avait envoyé une lettre datée du 31 octobre. Cette missive jeta un tel trouble que le Bureau de l'Université décida aussitôt d'envoyer le professeur Glansdorff à Lou-

Der Militärbefehlshaber in
Belgien und Nordfrankreich
Militärverwaltungschef
kult

O.U., den 31 . Okt. 1940.

4 NOV. 1940

RECTORAT U. L. E.

N^o 2727

An die

Universität Brüssel

z.Hd.Herrn Rektor Professor van den Dungen

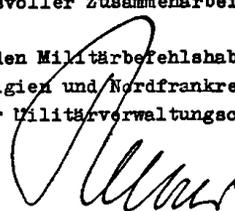
B r ü s s e l

Natielaan 50

Aus weiten Kreisen der Bevölkerung ist der Militärverwaltung der Wunsch nahe gebracht worden, die Universität Brüssel zu schliessen, da sie wegen ihres linksradikalen und freimaurerischen Charakters eine stete Gefahr für den inneren Frieden bi Der Herr Militärbefehlshaber hat sich der Schwere der ihm vorge-tragenen Gründe nicht verschliessen können. Er glaubt es jedoch nicht verantworten zu können, die Hauptstadt der Stätte ihrer ihrer wissenschaftlichen Ausbildung und Forschung zu berauben. Er wird daher den Versuch machen, die Brüsseler Hochschule dem Lande zu erhalten.

Angesichts der zahlreichen Bekundungen deutschfeindlicher Gesinnung von Lehrkörper und Studentenschaft, wie sie noch bis in das Frühjahr 1940 hinein bei zahlreichen Gelegenheiten zum Ausdruck kamen, ist es jedoch unerlässlich, besondere Sicherunge zu ergreifen und eine Entpolitisierung der Hochschule in die Wege zu leiten. Der Herr Militärbefehlshaber hat daher beschlossen, dem Rektor und Administrator als bevollmächtigten deutschen Kommissar den Professor für Völkerrecht und Rechtsphilosophie an der Universität München, Hauptmann G.A. Walz vorzuordnen. Dem Kommissar ist der Oberregierungsrat im Bayrischen Staatsministerium für Unterricht und Kultus, Oberleutnant Dr. Graser für die Angelegenheiten der Verwaltung als Kurator beigegeben. Ich bin überzeugt, dass diese Massnahmen die wesentlichen Voraussetzungen zukünftiger vertrauensvoller Zusammenarbeits schaffen werden.

Für den Militärbefehlshaber in
Belgien und Nordfrankreich
Der Militärverwaltungschef



E. Reeder, directeur de la section civile de la *Militärverwaltung*, annonce officiellement au recteur van den Dungen la nomination d'un commissaire allemand près l'Université: G.A.Walz, 31 octobre 1940.

vain pour en informer Mgr Van Waeyenbergh. En effet, après avoir fait état du souhait de la population de voir supprimer l'U.L.B., «danger permanent pour une paix durable en raison de ses tendances radicales de gauche et de son caractère maçonnique», Reeder consentait au maintien d'un centre de formation et de recherches à Bruxelles mais pour veiller à ce que l'U.L.B. se limite strictement à son rôle scientifique, l'autorité allemande y désignait un commissaire qui aurait le pas sur le recteur et l'administrateur ainsi qu'un curateur. Le commissaire était le capitaine Walz, professeur du droit des gens et de la philosophie du droit à l'Université de Munich et le curateur le lieutenant Dr. Gräser, conseiller d'administration en Bavière.

Le 5 novembre, le Conseil d'administration se réunit sous la présidence de Graux. La discussion fut longue. Fallait-il ou non accepter le diktat allemand? On décida de s'y soumettre mais de s'élever contre les reproches faits à l'Université qui «n'obéit à aucune influence extérieure et n'est inféodée à aucun parti politique», on ajouta que le vœu de voir fermer l'Université ne pouvait émaner que d'une infime partie de la population.

Le 6 novembre, le recteur, l'administrateur et le professeur Dekkers faisant fonction d'interprète, reçurent Walz, Gräser et Petri dans la salle du Conseil. Walz déclara qu'il était chargé d'empêcher toute activité politique de la part de l'Université et que l'autorité occupante se fondait sur la Convention de La Haye qui lui donnait le droit de prendre toute mesure destinée à sauvegarder l'ordre. Le recteur ff. Bogaert protesta en soulignant que cette mesure était contraire aux lois belges; après quoi les relations entre l'Université et le commissaire furent ainsi définies: le commissaire avait pour tâche de veiller à ce que l'Université se consacre uniquement à la science et à l'enseignement, l'Université communiquerait les décisions qu'elle prendrait au commissaire avant leur exécution, l'initiative de celles-ci était laissée à l'Université mais l'autorité occupante se réservait le droit de s'y opposer.

Dès le lendemain, la *Brüsseler Zeitung* laissait percevoir le but de la désignation d'un commissaire. Tout d'abord, les étudiants croyaient en la victoire anglaise, ensuite c'étaient les opinions maçonniques, marxistes et judéo-libérales qui décidaient de la capacité des professeurs à enseigner à l'U.L.B. Ceux-ci avaient massivement signé le manifeste anti-allemand d'octobre 1939, l'U.L.B. était un centre de la propagande intellectuelle occidentale: tout ce système devait être liquidé.

Walz avait, dès le début de sa mission, constaté que les fondements mêmes du Libre examen étaient totalement inconciliables avec une conception national-socialiste. A la lecture des *Cahiers du Libre*

Examen, il avait parfaitement perçu que l'U.L.B. était d'essence démocratique, anticléricale, antidogmatique et antifasciste mais aussi que des éléments communistes avaient pénétré l'Université. Les affiches que le recteur avait fait apposer pour annoncer la désignation d'un commissaire allemand avaient été arrachées de nuit. Il fallait retourner le mauvais esprit des étudiants. Il faudrait tôt ou tard dissoudre les associations étudiantes et introduire des étudiants allemands. Le Dr. Striefler serait chargé d'être le lien entre l'U.L.B. et la *Reichstudentenführung*. Celui-ci ne tarda pas à constater que sa tâche était impossible car les étudiants flamands qu'il était chargé de noyauter n'étaient pas plus favorables à l'Allemagne que les francophones.

Il ne fallut pas longtemps avant que Walz enfrenne le *modus vivendi* conclu avec les autorités de l'U.L.B. En effet, dès le 31 octobre, Reeder avait fait savoir au secrétaire général du Ministère de l'Instruction Publique Nyns que deux professeurs d'échange allemands: les professeurs Krüger d'Heidelberg, spécialiste du droit public (il ne vint jamais), et le professeur Reu de Breslau, spécialiste du droit international, donneraient des cours libres à l'U.L.B..

Walz annonça donc cette décision en précisant que l'absence d'étudiants à ces cours complémentaires aurait des conséquences fâcheuses pour les relations ultérieures entre l'autorité occupante et l'Université. Il proposa en même temps de remplacer le professeur de bactériologie Renaux toujours en France par le professeur Wohlfeil de l'Université de Berlin.

Autre point qui fut difficile à accepter: dès le 9 novembre, Walz fit savoir que les contrats de l'Université avec des firmes juives devaient être résiliés, que les traitements du personnel juif de l'Université ne pouvaient plus être liquidés que pour moitié. Les ordonnances de paiement devaient être soumises au curateur.

Les cours reprirent le 12 novembre sans aucune solennité. Le lendemain, le recteur était convoqué au matin chez Nyns, qui lui annonça qu' à la suite de la manifestation patriotique du 11 novembre devant le soldat inconnu, l'autorité occupante fermerait tout établissement d'instruction dont les étudiants prendraient encore part à des manifestations publiques. Le 14, une première algarade se déroula entre le commissaire et le recteur Van den Dungen. Walz reprocha la présence de nombreux étudiants de l'U.L.B. parmi les manifestants et menaça l'Université de fermeture si pareille situation se représentait à l'occasion de la fête du Roi le 15 novembre. Le recteur répondit que l'Université n'avait jamais célébré la fête du Roi et qu'il fallait lui prouver que les perturbateurs étaient bien des étudiants de l'U.L.B. (Walz soumit par

la suite les noms de quatre étudiants que Van den Dungen déclara n'avoir jamais été inscrits à l'U.L.B.). A cette date, 14 professeurs (non juifs) de l'U.L.B. étaient éliminés par l'autorité allemande et le cas de 14 autres était en suspens; le 17 décembre, il y en avait encore 11 et Walz auquel ce problème échappait pensait que la raison de leur suspension était la signature du Manifeste du Flambeau.

C'est le 14 novembre que le Conseil d'administration fut saisi des problèmes de l'envoi de professeurs allemands à la Faculté de Droit et de la proposition de remplacement du Dr. Renaux par le professeur Wohlfeil. Comment pouvait-il être question de donner un cours de droit des gens en allemand alors que la Faculté de Droit avait décidé, pour éviter les incidents, de ne pas donner cette année le cours de droit des gens dont le titulaire était Henri Rolin suspendu d'ailleurs par l'autorité allemande? D'autre part, la Faculté de Médecine possédait suffisamment d'éléments capables de remplacer le professeur Renaux.

C'est le 11 novembre, que Henri De Man se présenta en retard à une réunion des professeurs de la Faculté de Droit et de l'Ecole des Sciences politiques, présidée par Lucien Graux. Il s'agissait de savoir si oui ou non on reprendrait les cours dans les nouvelles conditions. Rolin junior qui était sénateur socialiste coopté, à l'entrée de De Man, exigea que la séance fût immédiatement levée, Henri De Man entretenant notoirement des relations avec les autorités occupantes, le secret des délibérations n'était donc plus garanti. De Man demanda alors s'il s'agissait d'une opinion personnelle de Rolin ou de celle de l'assemblée toute entière. Le président répondit que Rolin n'avait parlé qu'en son nom propre mais que l'ordre du jour étant épuisé, la séance était levée. C'était là non seulement le reflet des querelles qui déchiraient le parti socialiste, mais celui aussi de la réprobation qui entourait l'attitude du conseiller du Roi et enfin de la prudence extrême des autorités universitaires.

Le 2 décembre, Van den Dungen s'étant absenté pour raisons de santé, ce fut Bogaert qui rassura Walz: l'Université n'avait pas refusé les professeurs allemands, elle avait seulement fait des objections. Notamment si le professeur Reu donnait cours, il y aurait dans la même Université trois cours de droit international privé donnés en français, en néerlandais et en allemand. Walz rétorqua qu'il y avait pensé et que l'on pourrait fusionner le cours flamand avec le cours allemand. Bogaert opposa immédiatement deux arguments à Walz: en premier lieu, Walz lui-même avait toujours affirmé que les professeurs allemands ne donneraient que des cours libres et en outre, les diplômes mentionnant la langue dans laquelle les cours avaient été suivis, il y avait donc une

objection légale à la suggestion de Walz. A quoi Walz répondit que les étudiants passeraient l'examen en flamand et qu'il en parlerait avec Nyns. Sans doute eut-il conscience d'être allé un peu vite en besogne. En fait, le cours de droit international privé était donné, dans les deux langues, par le même titulaire le président de la Cour d'Appel Léopold Devos. Les cours de ce haut magistrat continuaient à être attribués à un suppléant (il avait été surchargé de travail par la présidence de la commission d'examen des cas des professeurs qui s'étaient absentes), cette indisponibilité momentanée aurait permis à Reu de le remplacer. Walz fit cependant marche arrière et proposa que Devos donne son cours pendant un trimestre en français et pendant l'autre en flamand. La première grande offensive eut lieu le 28 janvier 1941. Walz proposa pour remplacer les défunts professeurs Beckenhaupt et Laurent les noms du germaniste Mackensen, ancien professeur à l'Université de Riga et professeur d'échange à Gand, et de l'historien Fritz Quicke, professeur à l'Université de Gand. Il ajouta qu'il serait bienvenu de nommer à l'Institut oriental le sinologue de l'Université de Gand Hentze. Van den Dungen fit remarquer que l'Institut vivait des largesses de M. Robert Werner d'Anvers et que celui-ci étant parti, l'Institut était voué à disparaître. En fait Hentze était un «homme de confiance» flamand, activiste pendant la Grande Guerre. Walz réussit aussi à introduire en section germanique Hans Teske de l'Université de Hambourg comme *Gastprofessor*. Quant aux candidatures de Mackensen et de Quicke, elles furent retirées par Walz à la suite d'objections développées par le recteur dans une lettre du 30 janvier. Mais Walz revint à la charge et proposa Denucé pour remplacer Laurent (1er mars 1941). L'Institut hispanique était spécialement dans le collimateur de la *Kulturstelle*. Elle voulait y introduire le journaliste phalangiste Emile Sadia pour saper l'esprit républicain espagnol qui y régnait.

Une grosse question était le remplacement des professeurs écartés de la Faculté de Médecine, qui étaient pour la plupart juifs. Walz consulta à ce propos les professeurs Heymans, Elaut et Vanhouteghem de Gand. Leurs suggestions visaient à introduire des activistes flamands dans le corps professoral. De même Walz s'était entretenu avec le professeur Meeuwissen de Gand pour pourvoir aux vacances dans la Faculté des Sciences appliquées.

La pression des nationalistes flamands germanophiles s'accroissait pour obtenir le dédoublement linguistique de l'Université. La manière selon laquelle on avait procédé au dédoublement de la Faculté de Droit en 1935 était considérée par ceux-ci comme un contournement de la loi sur l'emploi des langues en matière judiciaire. Cette flamandisation n'était

en rien liée à la véritable vie culturelle flamande, elle ne visait qu'à faire perdurer en Flandre l'esprit libéral fransquillon ainsi que les activités maçonniques et l'on dressait de véritables listes de proscription des professeurs.

Le but poursuivi était de procéder au dédoublement linguistique complet de l'U.L.B.: pour y arriver, il suffisait de remplacer tous les professeurs suspendus par de véritables Flamands, d'élargir le système des professeurs-visiteurs en leur accordant des mandats plus longs et d'organiser la vie estudiantine pour l'englober dans le mouvement étudiant flamand.

Pour obtenir une collaboration effective de l'U.L.B. avec la science allemande, Walz demanda, le 22 avril, l'organisation par l'Université d'une sorte de conférence centrée sur les questions coloniales. Manifestement l'Allemagne espérait récupérer les colonies qui lui avaient été enlevées par le Traité de Versailles et souhaitait pouvoir s'appuyer sur l'expérience des Belges. Van den Dungen fit remarquer qu'il s'agissait plutôt là d'un domaine où l'Université coloniale d'Anvers était plus compétente que l'U.L.B. mais Walz insista: c'était bien à l'U.L.B. que devait revenir cette organisation.

Le même jour, il aborda la question de la nomination de Denucé et aussi celle d'Anton Jacob qu'il avait déjà évoquée auparavant sans que nous puissions en déterminer la date. Or Anton Jacob était un des dirigeants activistes du journal flamand le *Vlaamse Stem* publié aux Pays-Bas pendant la Grande Guerre et le signataire d'une adresse au Roi revendiquant l'autonomie de la Flandre, il avait aussi été membre du Conseil de Flandre et professeur à l'Université von Bissing de Gand. Condamné à mort pour trahison, il s'était réfugié en Allemagne où il avait été professeur à l'Université de Hambourg.

Van den Dungen rétorqua qu'on ne pouvait nommer définitivement aux chaires vacantes car certains éléments très remarquables ne pourraient poser leur candidature étant prisonniers de guerre et qu'il convenait de ne pas les léser et que d'ailleurs on agissait de même à Louvain qu'à Bruxelles. Walz lui répondit que pour Louvain, il y avait des «considérations particulières» - le poids de l'Eglise était certainement trop important en Belgique pour que l'Université catholique soit traitée par l'autorité occupante sur le même pied que l'Université libre-exaministe de Bruxelles - mais qu'à Gand, on avait procédé dans le mois à de nouvelles nominations. D'ailleurs, les Allemands attachaient la plus grande importance à cette question car ils voulaient faire de l'Université de Bruxelles la première du pays mais ne pouvaient tolérer qu'elle reste indéfiniment orientée vers l'Ouest.

RECTORAT U. L. B.
N° 3422

29 SEPT 1941

R

Prof. Dr. Anton Jacob

Karlsbad 18 September 1941.

*Tulsi obitig dat de
opdrachten van de
voornaamste letterkunden*

K

Aan den Heer Rector der Vrije Universiteit

Prof. Dr. Frans van den Dungen

Brussel

Nationlaan 50

Ondergeteekende, Prof. Dr. Anton Jacob, hoogleeraar in de Moderne Letterkuden aan 's Rijks Hoogeschool te Gent, lid van den Nederlandschen Cultuurraad, heeft hierbij de eer, voor den in de Faculteit der Wijsbegeerte en Letteren opgevallen leergang in de Nederlandsche taal te houden: "Inleiding tot de geschiedenis van de voornaamste letterkuden" zijn candidatuur te stellen.

In de bijlage levensloop en lijst der wetenechappelijke arbeiden.

Met de meeste hoogachting,

Jacob

Met 2 bijlagen

Lettre de candidature d'Anton Jacob à une chaire de la Faculté de philosophie et lettres, 18 septembre 1941.

Walz aborda également la question de la modification de la composition du Conseil d'Administration. En effet, en prévision de la nomination de séides de l'ordre nouveau au Conseil communal de Bruxelles, le Conseil avait mis à son ordre du jour la suppression dans les statuts de la désignation d'office de représentants de la Ville de Bruxelles. Van den

Dungen avait expliqué cette modification à Walz en mettant en avant que l'Université s'affranchissait ainsi de toute ingérence politique. Ceci ne faisait évidemment pas l'affaire des Allemands qui comptaient bien par la présence d'«hommes de confiance» dans le Conseil y exercer une influence déterminante, aussi Walz s'insurgea-t-il contre la mesure qui fut votée le 19 avril mais il n'alla pas plus loin. Les représentants de la Ville de Bruxelles au Conseil y siègèrent dorénavant à titre personnel. Walz provoqua une réunion des présidents des Facultés et des Ecoles le 30 avril, il tenta de justifier les mesures prises par l'autorité occupante à l'égard de l'Université (il fit allusion à la signature du Manifeste), plaida pour une orientation égale de celle-ci vers l'Est comme vers l'Ouest et pour le développement des échanges de professeurs avec les Universités allemandes. Il parla aussi de son projet de journées coloniales. Le recteur saisit l'occasion pour estimer possible une collaboration, d'ailleurs, certains professeurs avaient déjà des contacts personnels avec leurs homologues allemands mais - et c'était le véritable objet de sa souplesse - cela serait grandement facilité si les professeurs, assistants, personnels technique et administratif et les étudiants encore prisonniers de guerre étaient libérés et il joignait à sa missive une liste de tous les «suppôts» de l'U.L.B. encore détenus dans les Oflags ou les Stalags.

A l'Université même, les discussions allaient bon train sur la proposition de Walz d'organiser des journées coloniales belgo-allemandes. A part Ledoux qui était un «homme de confiance» des Allemands au sein de l'Université, l'opinion était unanime, il ne fallait pas se prêter à cette manœuvre. En polytechnique, on ajouta qu'aucun cours n'avait rapport avec cette matière sauf celui de Ledoux et qu'il fallait d'abord que les collègues prisonniers de guerre soient libérés. A l'Ecole des Sciences politiques, Henri Rolin, cependant suspendu par l'autorité allemande, combattit avec vigueur toute proposition quelconque de collaboration. La réunion du 30 avril fut le chant du cygne du commissaire Walz: l'Université avait plié mais non cédé alors qu'un autre commissaire allemand auprès de l'Université d'Anvers, Ipsen, avait admirablement réussi dans sa mission. Walz étant inefficace, la *Militärverwaltung* le remplaça par Ipsen.

Le commissaire Ipsen et l'Université: la rupture

L'administration militaire attendait du commissaire Ipsen une attitude autrement énergique que celle de Walz. D'autre part, un nouvel objectif

à la politique allemande apparaissait: renforcer le pouvoir de l'Etat à l'U.L.B., pour lui faire perdre sa qualité d'Université libre.

Le 4 juin, le groupe *Kultur* de la *Militärverwaltung* rédigeait son rapport annuel. Les buts culturels de l'occupant étaient de supprimer les fondements de l'Etat libéral belge et la liberté constitutionnelle de l'enseignement, de réorienter les courants politiques et culturels, d'accentuer l'opposition culturelle entre Flamands et Wallons et de modifier l'influence occidentale principalement française dominante dans le pays. Le centre des menées anti-allemandes au sein des Universités se trouvant à l'U.L.B., le commissaire y était chargé de modifier le corps professoral dans une optique flamande pour le détacher de ses liens avec l'Occident. L'inscription, l'année académique prochaine, de 400 étudiants flamands l'y aiderait. Ils orienteraient l'esprit étudiantin en faveur du mouvement flamand et de l'Allemagne. Il lui faudrait renforcer les liens de l'Université avec l'Etat, première brèche dans le développement culturel libre de la Belgique. Les cours des *Gastprofessoren* devaient être intégrés dans les Universités, d'abord en qualité de cours facultatifs afin que leurs titulaires puissent intervenir dans la gestion des Universités.

Après le décès de Paul Hymans, la mort de Lucien Graux, qui lui avait succédé comme président, atteignit l'Université qui le remplaça, le 3 juin, par Charles Frérichs, un industriel comprenant parfaitement l'allemand.

Le lendemain, Ipsen rencontrait le recteur, il aborda d'emblée plusieurs des questions-clés de leurs relations: quels étaient les membres du corps professoral susceptibles d'enseigner dans les deux langues? le Conseil d'administration ne pourrait-il déléguer ses pouvoirs au Bureau et ne convenait-il pas de resserrer les liens entre l'Université et l'Etat?

Le 7 juin, Ipsen souleva la question des chaires vacantes devant Héger qui lui fit remarquer que c'était aux Facultés de décider si les chaires étaient vacantes. Malgré cette objection, Ipsen exigea la remise d'une liste de celles-ci. Trois jours plus tard, Ipsen comparait sa liste à celle de l'administrateur. Le 12 juin, lors d'une réunion entre le commissaire, le recteur et l'administrateur, Ipsen sortit une liste de 44 noms de professeurs écartés. Il y avait inclu les décédés et les retraités. Après avoir décidé que 19 chaires pouvaient être supprimées et regroupées avec d'autres cours, il restaient 22 chaires à pourvoir, deux cas restant en suspens.

Ipsen comprit immédiatement qu'il ne fallait compter sur aucune collaboration. Il en avait conclu qu'il fallait ôter ses pouvoirs au Conseil opposé systématiquement à toute mesure proposée par le commissaire.

et les transférer au Bureau. Il en avait parlé dès le 13 mai au Conseil, ainsi que de l'introduction du bilinguisme intégral et de la nomination aux chaires vacantes. Il envisageait, dans son rapport du 19 juillet, les mesures nécessaires pour mettre l'Université au pas: il fallait changer les statuts de l'U.L.B. et en faire une Université d'Etat, pourvoir aux chaires vacantes dans le sens voulu et pour cela transmettre toutes les compétences du Conseil au commissaire, cependant, il faudrait éviter le plus longtemps possible, en cas de résistance irréductible, la fermeture de l'Université afin de ne pas créer ce prolétariat professoral au chômage qui effrayait tant les Allemands.

La liste des professeurs bilingues remise par le recteur était impressionnante: elle était divisée en trois catégories: les bilingues, les «presque bilingues» et les unilingues français. A la vérité, beaucoup de professeurs avaient sciemment quelque peu surestimé leurs capacités linguistiques. Il est évident que cette exagération n'était en rien présomptueuse mais bien politique: il s'agissait d'éviter le plus possible la nomination d'éléments indésirables aux chaires vacantes. Ainsi, dans toutes les Facultés, les unilingues français n'atteignaient même pas 45% pour se situer à 30% dans la Faculté de philosophie et lettres.

Le 11 juin, Ipsen avait envoyé au président honoraire Marcq une note dans laquelle il exigeait la délégation des pouvoirs du Conseil au Bureau. Il était évident qu'on pouvait plus facilement avoir raison de la résistance de quelques personnes que d'une assemblée de 30 membres. L'Université avait fait savoir dès le 4 juillet que seules les chaires libérées par le décès ou la démission de leurs titulaires étaient vacantes à ses yeux mais que les circonstances ne permettant pas d'atteindre tous les candidats susceptibles de les occuper, il n'était pas question de procéder à des nominations. Quant aux chaires abandonnées par ordre des autorités allemandes, il fallait considérer leurs titulaires comme absents et non pas comme démissionnaires et il suffisait donc d'assurer leurs cours par des suppléants. Le 10 juillet, Ipsen ne tergiversait plus: il était possible de susciter la candidature de prisonniers de guerre, les professeurs démis devaient être considérés comme définitivement révoqués et il exigeait la publication de la vacance des chaires endéans les huit jours.

Le 14 juillet, Ipsen convoqua Marcq, Cornil, Van den Dungen et Héger, soit un Bureau réduit de l'U.L.B. puisque Frérichs n'avait pas encore été agréé par les Allemands. Il exigea une délégation de pouvoirs du Conseil au Bureau et également les nominations aux chaires vacantes de candidats si possible bilingues en s'appuyant sur le fait que des vacances avaient été pourvues à l'Université de Gand et que celle de Liège suivrait bientôt. Cornil avança alors un argument juridique: le

secrétaire général Nyns avait procédé aux nominations en vertu des pouvoirs qui lui avaient été délégués par la Loi du 10 mai 1940 dans laquelle il était explicitement écrit que les décisions prises pendant l'occupation étaient annulables dans les trois mois suivant la libération du territoire. Il n'en était pas de même à l'U.L.B. où les décisions qui seraient prises seraient définitives. Une pression qui était un vrai chantage se développa alors: le président Frérichs ne serait agréé par l'autorité occupante que pour autant que la délégation de pouvoirs soit acquise. Ipsen ajouta qu'au cas où ses exigences ne seraient pas ratifiées, on irait tout droit à l'étatisation de l'Université ou même à la fermeture. Le recteur fut convoqué, le 29 juillet, devant le vice-chef de l'administration militaire, le général von Craushaar assisté de Petri et d'Ipsen. L'ordre était donné de pourvoir à toutes les chaires vacantes, sous menace de fermeture de l'Université: fonds bloqués et interdiction aux étudiants de poursuivre leurs études. Si le Conseil ne se prêtait pas à une délégation de pouvoirs au Bureau, il serait purement et simplement suspendu et remplacé par le commissaire. Cet ultimatum expirait le 20 août.

Le Conseil d'administration sous la présidence de Frérichs se réunit les 5, 12 et 19 août. Il maintint unanimement ses décisions quant à l'organisation des enseignements en flamand et refusa de donner délégation de ses pouvoirs au Bureau. Il se divisa sur la question des nominations aux chaires vacantes. Deux courants se firent jour: l'un préconisait des nominations à 22 chaires vacantes jusqu'à la fin de l'occupation craignant pour le sort des étudiants si par un refus absolu, la menace de fermeture était mise à exécution. L'autre envisageait la nomination, par le jeu du veto du commissaire, de candidats inacceptables et estimait qu'il valait mieux tomber sur une question de principe que sur des cas personnels. Le premier courant l'emporta par 18 voix contre 3.

La réponse ne vint pas d'Ipsen mais de Reeder lui-même: aucune des résolutions du Conseil n'était acceptée.

Malgré l'ultimatum du 20 août, les contacts reprirent cette fois avec Petri. Le recteur, Cornil, Lucien Thomas et René Dekkers se rendirent chez celui-ci. La conversation aboutit à la demande de Petri de recevoir confirmation du principe de l'extension de l'enseignement flamand, de connaître les mesures de publicité que prendrait l'Université pour pourvoir aux chaires vacantes, d'être assuré que les nominations seraient faites dans les mêmes termes que pour les Universités d'Etat et enfin que le Conseil était prêt à revoir sa position dès que la personne du président serait connue. En clair, c'était donnant-donnant: re-

connaissance du président Frérichs contre la délégation de pouvoirs au Bureau.

Le Conseil se réunit le 1er septembre et décida de s'abstenir de publier au *Moniteur* l'avis de remplacement des professeurs écartés par l'occupant, le recteur se bornerait à communiquer aux Institutions scientifiques que l'Université, par ordre de l'occupant, devait pourvoir aux chaires ainsi vacantes mais il expliquerait aux candidats qu'il s'agissait de nominations pour la durée de l'occupation; quant à la question de la délégation de pouvoirs, on en reparlerait lorsque la personne du président serait connue. Le recteur envoya aussitôt une lettre à Petri signifiant les décisions du Conseil et lui demandant audience. Il le rencontra en compagnie de Dekkers, le 2 septembre. Petri se montra assez accommodant, disant même: «J'aimerais que l'on puisse dire: Petri a eu raison de ne pas vouloir une rupture». Nous savons pourquoi il était opposé à la fermeture de l'Université.

L'entrevue entre le recteur et le commissaire, le 4 septembre, fut positive: aucune communication de la vacance des cours ne serait faite au *Moniteur* mais Ipsen désirait qu'il soit fait mention dans l'appel aux candidats, via les institutions scientifiques, que l'on souhaitait des bilingues si possible, il justifiait ce critère par le fait qu'il ne fallait pas surcharger le budget de l'Université.

Le 5 septembre, Frérichs fut reçu par Ipsen. La conversation roula sur la délégation de pouvoirs. Dès le vote de celle-ci, la nomination de Frérichs comme président serait agréée.

Le commissaire insista auprès du recteur, le 8 septembre, pour connaître le nom des candidats aux chaires vacantes dès que le dossier serait transmis aux Facultés afin de lui permettre de prendre ses renseignements et il s'interrogea sur la possibilité d'étendre le recrutement à l'extérieur de l'Université et même aux Pays-Bas. Il revint aussi sur la question de la publication dans la presse de l'annonce du dédoublement des cours. Le recteur qui n'était manifestement pas dupe, lui déclara qu'après tout il pourrait lui-même l'annoncer dans la *Brüsseler Zeitung*. D'ailleurs, bientôt sans l'intervention directe de l'Université, toute la presse pro-allemande en Belgique et même en Norvège annonçait la flamandisation de l'Université, celle d'Outre Rhin faisait écho tandis que la *Libre Belgique* clandestine s'inquiétait des mesures de rétorsion qui pesaient sur l'Université. Mais la presse activiste flamande n'était pas satisfaite: l'U.L.B. n'en avait pas perdu pour autant sa connotation maçonnique et anti-flamande. C'était d'ailleurs l'opinion de Ipsen et de ses services: 48% des professeurs avaient l'audace de se déclarer bilingues et, aux yeux des Flamands, il ne s'agissait que d'une comédie.

La presse flamande germanophile faisait le forcing pour que de nombreux étudiants flamands s'inscrivent à l'U.L.B. La *Propaganda Abteilung* avait cependant fait savoir à la presse flamande qu'elle ne pouvait pas chanter victoire.

Le 13 septembre, le Conseil décidait de confier pour un an une délégation de pouvoirs au Bureau pour pourvoir aux chaires vacantes; en conséquence, le 18 septembre, Frérichs était agréé par l'autorité occupante.

La tentative d'un lent envahissement de l'Université par la science allemande commença par l'exigence de la transformation du cours libre donné par Teske en une charge de quatre cours obligatoires (deux en candidature et deux en licence) dont avait été titulaire le défunt professeur Beckenhaupt en section de langue germanique. Le Bureau, le 20 novembre, malgré l'insistance du commissaire, se bornera à lui accorder le titre de professeur agréé en maintenant le caractère libre de son cours. Devant le développement d'une campagne injurieuse de la part de la presse flamande collaboratrice, Ipsen promit d'intervenir pour la faire cesser. Il était en effet illogique que les autorités allemandes la tolèrent alors qu'elles désiraient tellement que des étudiants flamands «bien pensants» s'inscrivent à l'U.L.B. D'ailleurs, Ipsen déclara qu'il se réservait personnellement le problème de l'organisation des étudiants flamands, ce qui entraîna en réaction la décision du Bureau de ne reconnaître que l'Association Générale des Etudiants.

Les Facultés et les Ecoles avaient systématiquement proposé pour remplir la fonction de chargés de cours les suppléants qui assuraient déjà la poursuite des cours en question. Quant aux nouveaux cours en langue néerlandaise, ils étaient en général attribués à des professeurs ou assistants de l'U.L.B. Pour ceux-ci quelques candidatures de Gand étaient parvenues mais une seule de Louvain. Petri en fit le reproche à Mgr Van Waeyenbergh en soulignant que le nouvel esprit que l'on voulait implanter à l'U.L.B. supprimait la clause de conscience. Le recteur Magnifique répondit qu'il était de tradition à Louvain que les professeurs ne postulent aucune chaire dans un autre établissement. Le commissaire ayant systématiquement refusé tous les candidats à quatre chaires néerlandaises, jeta enfin le masque. Il déclara qu'il fallait que les nominations soient conformes aux directives de l'administration militaire, en conséquence, il exigeait que fussent nommés: Antoon Jacob pour l'Histoire des principales littératures, Van Roosbroeck pour la Critique historique, De Maeyer pour les Institutions de l'Antiquité, et Herman Jacob pour le Droit commercial. Le Bureau réagit immédiatement: il était totalement impossible de nommer des personnes appar-

RESOLUTION PRISE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 25
NOVEMBRE 1941.

Après avoir entendu le Recteur en son rapport sur les entretiens de ce jour, avec les représentants de l'Autorité militaire, le Conseil estime à l'unanimité :

qu'il ne pourrait revenir sur sa décision du 24 novembre 1941, de suspendre l'enseignement, que si le choix des membres de son corps professoral était à nouveau pleinement reconnu à l'Université sous la seule réserve du droit de veto du Commissaire, et si, en application de cette règle les nominations de Messieurs Antoine JACOB, et consorts ne sortaient pas leurs effets.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Ch. FRERICHS

LE SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE,

A. MORISSENS

La rupture est consommée: annonce par le Conseil d'administration de la suspension des cours à partir du 25 novembre 1941.

tenant à un milieu flamand minoritaire, l'U.L.B. désirant rester un instrument d'unité pour le pays. En outre, il était définitivement exclu que Anton Jacob devînt membre de l'Université compte tenu de sa condamnation à mort en 1919 pour trahison.

Le samedi 22 novembre, Héger et Van den Dungen furent convoqués chez Craushaar en présence de Petri et de Ipsen. La *Militärverwaltung* avait pris le temps de réfléchir, elle reconnaissait qu'elle ne pouvait obliger les membres du Bureau à prendre des mesures contraires à leur conscience et avait donc conclu au coup de force: des copies des lettres de nomination par Ipsen de Anton Jacob comme professeur ordinaire et de Van Roosbroeck et De Maeyer comme chargés de cours, furent remises aux représentants de l'U.L.B.

Le 24 novembre, le président réunit le Conseil d'administration et le mit au courant des événements. Il en résultait que les conditions auxquelles avait souscrit l'U.L.B. lors de sa réouverture n'avaient pas été respectées par l'occupant: alors que le commissaire n'avait qu'un droit de veto et qu' Ipsen avait lui-même reconnu que le Bureau aurait seul l'initiative des nominations, il avait été procédé à des nominations de personnes que jamais l'U.L.B. n'auraient choisies. En conclusion: *Considérant que dans la situation créée par l'autorité militaire, l'Université libre de Bruxelles ne pourrait poursuivre son enseignement sans manquer à ses devoirs à la Patrie, que le Conseil de son côté, ne pourrait le faire sans méconnaître les intérêts moraux dont il avait la garde et sans participer lui-même et sans exposer les membres du Corps enseignant à participer à la transformation d'une institution nationale, le Conseil d'Administration décidait, à l'unanimité, de suspendre l'enseignement et de porter immédiatement cette résolution à la connaissance de l'autorité militaire.* Il fut cependant décidé que la mesure resterait secrète jusqu'au lendemain à 10 heures du matin: au même moment les présidents de Facultés annonceraient la suspension des cours aux étudiants tandis que le recteur remettrait le texte de la décision du Conseil aux autorités allemandes. C'est à Petri, puis à Löffler que le recteur fit sa communication. La réaction fut immédiate, cette décision était nulle puisque l'administration militaire n'en avait pas été préalablement informée, les membres du Conseil étaient personnellement responsables des contre-mesures à prendre à l'instant: arrêt de la propagation de l'ordre de suspension des cours et reprise immédiate des enseignements.

Andrée Despy-Meyer et Georges Despy

Le corps enseignant dans la tourmente

A l'aube de l'année académique 1939-1940, le corps enseignant de l'U.L.B. comptait quelque 300 membres dont les deux tiers faisaient partie du corps professoral. Il dut faire face à plusieurs reprises aux événements militaires qui allaient ensanglanter l'Europe occidentale pendant de longues années.

Du 1^{er} septembre 1939 au 10 mai 1940

Une première fois, lorsque les hostilités éclatèrent entre la France et l'Angleterre, d'une part, et l'Allemagne hitlérienne, de l'autre, c'est-à-dire le 1^{er} septembre 1939, l'armée belge fut mise sur «pied de paix renforcé». Une partie du corps enseignant, âgé de moins de 35 ans, à savoir davantage les assistants et chercheurs que les professeurs, étaient mobilisables. Par contre, les professeurs plus âgés, mais ayant le statut d'officiers ou de sous-officiers de réserve, furent progressivement mobilisés. Une première liste de mobilisables fut ainsi établie le 12 octobre 1939: elle comprenait une cinquantaine de professeurs de médecine, de pharmacie et de dentisterie, réquisitionnés pour des services de santé; une quarantaine en sciences, qui devaient pouvoir servir dans l'artillerie; une vingtaine de juristes ainsi qu'une vingtaine en philosophie et lettres, sciences sociales et politiques qui devaient être utilisés surtout à des postes administratifs. Sur 120 membres du corps professoral à avoir des obligations militaires à la date du 26 septembre 1939, 43 professeurs et assistants étaient sous les drapeaux et des sursis étaient demandés pour 14 d'entre eux afin de pouvoir entamer l'année académique 1939-1940. C'est ainsi que le 27 novembre 1939, on dénombrait 26 enseignants mobilisés, 16 qui avaient obtenu des congés partiels par semaine pour donner leurs cours, 3 qui étaient démobilisés.

Mais il y a lieu également de tenir compte des quelques professeurs de nationalité étrangère, en l'occurrence des Français, qui furent rappelés

ou mobilisés dans leur pays. Ils étaient quatre: Germain Bazin et Léon Herrmann en Philosophie et Lettres; Pierre Gourou et Emile Henriot en Sciences. A la date du 20 avril 1940, la liste des professeurs mobilisés en comprenait 11 en Philosophie et Lettres - dont 2 Français - 5 en Droit, 16 en Sciences - dont P. Gourou - 17 en Médecine, 22 en Polytechnique et 2 à l'Ecole des Sciences politiques et sociales.

Au 30 avril, l'Université demandait qu'une trentaine de professeurs mobilisés puissent reprendre leurs fonctions afin d'organiser la session d'examens de juillet et, pour ceux de médecine et de polytechnique, d'achever les enseignements des dernières années d'études.

Du 10 mai 1940 au 12 novembre 1940

L'invasion allemande du 10 mai 1940 allait non seulement mettre un terme prématuré à l'année académique en cours mais atteindre profondément le corps enseignant en ce sens que certains de ses membres, mobilisés dans l'armée belge, furent fait prisonniers et emmenés dans des camps en Allemagne. Il s'agit des professeurs Robert Godeau (Polytechnique), Claude Decroly (Sciences), Alexandre Gardedieu (Ecole de Commerce), Marcel Hombert (Philosophie et Lettres) et Jacques De Busscher (Droit); des assistants Raoul Ghislain (Sciences), Jean Dumoulin et Jacques Walton (Sciences appliquées) et des aspirants du Fonds National de la Recherche scientifique Pierre Defrise et Richard Gaspart (Sciences) ainsi qu'Albert Henry (Philosophie et Lettres).

Pendant le temps que durèrent les hostilités du 10 au 28 mai 1940, si quelques professeurs tentèrent de gagner l'Angleterre - comme trois professeurs de la Faculté de Philosophie et Lettres, Charles Beckenhaupt, Werner Kamps et Henri Laurent qui périrent d'ailleurs en mer le 28 mai précisément - il n'y eut cependant pas d'évacuation organisée. Certains professeurs ne quittèrent jamais la Belgique, d'autres furent éparpillés au gré des circonstances chaotiques d'abord le long de la côte belge, puis progressivement en Artois, en Normandie et en Bretagne, puis dans le Val de Loire et enfin, pour la plupart d'entre eux, dans les régions de Toulouse et de Montpellier.

Dès le 25 mai 1940, le président du Conseil d'administration, Paul Hymans, s'était, après de longues pérégrinations, installé à Poitiers où il put rencontrer un certain nombre de professeurs réfugiés en France dans le but de leur venir en aide sur le plan financier. A ce moment naquit l'idée de regrouper les professeurs de l'U.L.B. dans quatre des grandes Universités du Midi: Toulouse, Bordeaux, Aix et Montpellier

pour y créer des Centres universitaires belges. Mais le projet se ramena au début de juin 1940 à deux de ces Centres: Toulouse et Montpellier. Le 10 juin, un appel était lancé dans la presse pour que les professeurs de l'U.L.B. réfugiés en France se mettent en rapport avec Paul Hymans afin d'organiser dans ces deux villes une session d'examens pour les étudiants de l'U.L.B. qui étaient réfugiés dans le Midi. On sait que pour la centaine de professeurs de l'U.L.B. qui, croyait-on, avaient élu domicile dans les régions de Toulouse et Montpellier, des indemnités provisoires sous forme d'avances sur traitements leurs furent octroyées pour les mois de mai et juin. Il convient de noter qu'en mai 1940 l'Université avait acquis une propriété dans la Sarthe: peut-être était ce dans l'illusion d'une installation éventuelle de l'U.L.B. à Poitiers à l'époque où l'on croyait encore à une contre-offensive victorieuse de l'armée française sur la Somme ou sur la Marne. Elle fut revendue en 1941. L'effondrement de l'armée française devait faire s'écrouler les grands projets des Centres universitaires de Toulouse et Montpellier. Dès la fin du mois de juin, l'idée se répandit de la nécessité du retour en Belgique afin que l'U.L.B. reprenne ses activités. Certains professeurs estimèrent toutefois dangereux leur retour au pays, l'un parce qu'il était juif, Serge Chlepner; d'autres en raison de positions politiques qu'ils avaient prises et qui risquaient d'entraîner des représailles à leur égard. Partirent ainsi pour les Etats-Unis, dans le cadre de cours à donner dans des Universités américaines, les professeurs Marcel Barzin et Henri Grégoire ainsi que Serge Chlepner.

Dès le 2 juillet, le Conseil d'administration se réunissait pour veiller au remplacement des professeurs qui avaient quitté la Belgique. Début août, le recteur Van den Dungen signalait que l'Université reprenait ses activités et qu'il conviendrait que les enseignants rentrent pour assurer la reprise des cours. Les journaux français publièrent un avis du recteur annonçant une première session d'examens dès le 2 septembre, avec l'espoir de pouvoir en organiser une seconde en octobre avec reprise des cours à une date normale.

Dans ce chaos presque inimaginable que fut l'évacuation des Belges vers la France en mai 1940, une moitié du corps professoral de l'U.L.B. se trouvait ainsi éparpillée au Sud de la Loire, attendant un avenir devenu bien incertain. Toutefois quelques-uns d'entre eux furent, plus tôt que d'autres, affectés à des tâches bien déterminées. Certains professeurs de médecine furent réquisitionnés par la Croix-Rouge de Belgique à Cahors. D'autres professeurs, dans des cantonnements prévus pour héberger les Belges mobilisables et âgés de 16 à 35 ans. La situation était telle, qu'à la fin du mois de juin 1940, l'on considérait que 35% à peine

du corps enseignant était resté sur place à Bruxelles.

Mais un grand tournant allait être marqué par la publication d'une ordonnance du gouvernement militaire allemand du 18 juillet 1940 interdisant aux fonctionnaires de l'Etat belge - les professeurs de l'U.L.B. étant assimilés à ceux-ci pour la circonstance - de reprendre leur enseignements avant d'avoir rempli un questionnaire portant sur les raisons qui les avaient amenés à «abandonner leur poste» le 10 mai 1940 et sur leurs activités entre cette date et leur retour en Belgique. A la date du 16 août, le recteur faisait savoir que ces mesures étaient d'application aux enseignants de l'U.L.B. Sous le prétexte de vérifier ainsi ce qu'avaient été leurs activités dans quelque domaine que ce soit pendant cette période, l'objectif de cette mesure du gouvernement militaire allemand était, en réalité, de n'autoriser à reprendre leurs enseignements que ceux des professeurs qui lui conviendraient et de tenter de déclarer vacantes les chaires occupées par tous ceux que l'autorité occupante ne souhaitait pas voir reprendre leurs fonctions. En effet, dès le 20 juin 1940, la *Kulturabteilung* de l'administration militaire allemande dénonçait l'engagement politique «libéralo-socialiste» ainsi que l'appartenance à la franc-maçonnerie d'une bonne partie du corps professoral de l'U.L.B. Tout enseignant, qui s'était donc absenté de Belgique, verrait son cas examiné par une Commission dont les membres furent désignés par le secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique.

Ces enquêtes devaient donc conduire dans le principe à, d'une part, la proclamation de la vacance de tous les cours donnés par des enseignants qui n'avaient pas regagné le pays à l'automne 1940 et, d'autre part, au remplacement des enseignants qui, rentrés au pays, se verraient interdire de reprendre leurs activités par la dite Commission.

C'était là la première grande difficulté que les autorités de l'U.L.B. rencontraient. Le seul moyen qu'elles avaient d'échapper à la nomination de nouveaux professeurs étrangers au corps professoral d'avant le 10 mai 1940 était de pourvoir à leur suppléance par des désignations provisoires auxquelles les autorités procéderaient elles-mêmes. Pour éviter, d'une part, qu'on impose de l'extérieur la présence dans le corps professoral de personnes qui ne correspondaient pas aux principes de l'Université et, d'autre part, qu'on laisse porter atteinte aux droits des enseignants momentanément suspendus de leurs fonctions.

Le problème se posa dès l'organisation de la première session d'examens de septembre 1940. A la date du 26 août, la situation par Faculté était provisoirement la suivante: en Philosophie et Lettres, 9 absents purent être remplacés pour les examens, 4 étaient irremplaçables (les profes-

Le 16 août 1940

La Recteur

Remis aux Professeurs seulement

(Réservé chez le Trésorier les
enveloppes des absents à la date
du 16 août)

Mon cher Collègue,

951

Je crois utile d'attirer votre attention sur l'ordonnance du 18 juillet 1940 aux termes de laquelle toute personne exerçant une activité directrice dans le pays ne peut reprendre son activité, si elle a quitté le territoire depuis le 10 mai, que sur autorisation du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France.

Je vous rappelle que ne sont pas soumises à cette autorisation les personnes qui ont quitté le territoire comme membre de l'armée ou pour l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les membres du personnel enseignant des Universités sont touchés par cette ordonnance et ils seront prochainement invités à produire à ce sujet une déclaration dont je vous ferai connaître l'objet incessamment.

J'apprends que le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique vient de faire part aux Universités de Liège et de Gand que les membres du personnel enseignant qui ont quitté le pays après le 9 mai ont été invités à ne pas fréquenter les locaux de leur Université avant qu'une Commission n'ait statué sur la déclaration précitée.

Je viens vous prier dans votre propre intérêt comme dans celui de notre Université d'observer scrupuleusement la même attitude.

En vous demandant de m'accuser réception de la présente, je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE RECTEUR,

Fr. van den Dungen

P.S.- Dès à présent, des dérogations provisoires à ces mesures peuvent être accordées à titre exceptionnel; toute demande à ce sujet me sera adressée par écrit.

D'autre part, la question de la participation aux examens, des professeurs tombant sous le coup de l'ordonnance, sera résolue prochainement.

Lettre du Recteur aux professeurs les informant du contenu de l'Ordonnance du 18 juillet 1940.

seurs Georges Smets, Lucien-Paul Thomas, Félicien Favresse et Julia Bastin); en Droit, 4 purent être remplacés, 5 non (les professeurs Henri De Page, Georges Van Bladel, René Marcq, Gustave Winkelmolen et Pierre Graux); en Sciences, 8 purent être remplacés, 6 non (les professeurs Théophile De Donder, Alexandre Pinkus, Paul Brien, Marcel Denaeyer, Maurice Leriche et Constant Lurquin); en Médecine, 14 purent être remplacés, un non (le professeur Jean La Barre); en Sciences appliquées, les 14 purent être remplacés; à l'Ecole des sciences politiques et sociales, 6 purent être remplacés, 4 non (les professeurs Raymond Olbrechts, Maurice Robert, Frans van Kalken et Eugène Dupréel); à l'Ecole de commerce, 3 purent être remplacés, 2 non (les professeurs Georges De Leener et Félix Leblanc). Au total donc, 58 professeurs purent être suppléés et 22 n'ont pu l'être. Le 9 septembre 1940, le Ministère de l'Instruction publique signalait au rectorat la constitution d'une Commission d'enquête sur les 80 professeurs et l'obligation pour ceux-ci de remplir une déclaration portant sur leurs activités à l'étranger entre le 10 mai 1940 et la date de leur retour en Belgique. Le 17 septembre, l'administration militaire déclarait se réserver un droit d'agrégation pour toute nouvelle nomination dans le corps professoral. Un seul professeur refusa de répondre au questionnaire imposé par l'autorité militaire allemande. Il s'agit de Gustave Winkelmolen, titulaire du droit commercial à la section néerlandaise de la Faculté de Droit et qui se verra donc mis à la retraite d'office, son enseignement étant attribué à un suppléant, Gustave Van Geyt.

Pour ce qui est des professeurs interdits de chaire par l'autorité allemande, il faut prendre garde et éviter, comme on a coutume de le faire, toute simplification qui consisterait à établir une équivalence entre les 47 signataires du Manifeste, daté du 13 octobre 1939 et publié dans la revue libérale *Le Flambeau*, lequel accusait l'Allemagne d'être responsable de la guerre qui venait d'éclater, et ceux qui étaient visés par l'ordonnance du 18 juillet 1940.

En réalité, le 5 novembre 1940, l'administration allemande établissait la liste nominative de 76 professeurs autorisés à reprendre leurs enseignements, 14 qui se le voyaient refuser et curieusement parmi eux, 8 seulement avaient signé le Manifeste - Emile Allard, Jules Berchmans, Maurice De Laet, Eugène Dupréel, Paul Erculisse, Fernand Neuman, Pierre Orts et Frans van Kalken -. A ces 8 professeurs, l'administration allemande en avait ajouté 6: Maurice Leriche, Alexandre Pinkus, René Sand, Georges Smets, Oscar Weill et Paul Brien qui sera autorisé à reprendre ses cours le 30 janvier 1941. 17 autres étaient l'objet d'une enquête à la suite de laquelle 12 seraient autorisés à reprendre leurs

enseignements, à diverses dates, en décembre 1940 ou en janvier 1941 et parmi eux figuraient 10 signataires du Manifeste (Frédéric Bremer, Robert Danis, Paul de Reul, Richard Desprets, Marcel Denaeyer, Théophile Lepage, Raymond Olbrechts, Ernest Renaux, Fernand Vandendenden et Edmond Warnant), 5 autres étant donc frappés d'interdiction (Louis D'Haenens, Alfred Errera, Jean Lameere, Louis Maricq qui sera autorisé à reprendre ses cours le 8 avril 1941 et Maurice Robert) dont 3 avaient signé le Manifeste (Alfred Errera, Louis Maricq et Maurice Robert). Quant aux sept professeurs suspendus (Oscar Weill, Alexandre Pinkus, Maurice Leriche, René Sand, Georges Smets, Jean Lameere et Louis D'Haenens), non signataires du Manifeste, faute d'avoir accès aux archives de l'administration militaire allemande¹ pour connaître les motifs précis de leur éviction, tout ce que l'on peut supposer c'est qu'ils furent frappés d'interdiction pour des motifs vrais ou présumés aux yeux de l'autorité allemande et qui ne pouvaient être normalement que politiques. Curieusement, l'autorité allemande ne semble pas avoir disposé de la liste des professeurs de l'U.L.B., qui en 1933 avaient signé un Manifeste anti-nazi pour protester contre l'expulsion de leurs chaires, de leurs collègues allemands, pour des motifs d'ordre racial. Pas plus que celui de janvier 1939 publié dans la revue *Solidarité* contre les pogroms en Allemagne. De manière tout aussi étonnante, les Allemands pour lesquels, ainsi qu'ils l'affirmaient dès le 20 juin 1940, l'U.L.B. était un nid de francs-maçons n'étaient guère informés sur le nom des professeurs qui étaient effectivement en franc-maçonnerie.

C'est ainsi qu'il faut attendre le 22 février 1941 pour découvrir une note qui ne concerne que la Faculté de droit et qui parle de manière globale d'activités maçonniques de certains enseignants de cette Faculté, mentionnant nommément un certain nombre de professeurs «qui seraient peut-être francs-maçons», les «francs-maçons étant sûrement nombreux parmi les professeurs âgés». De même ce n'est que le 14 mars 1941, lorsqu'il est question de la réintégration éventuelle de neuf enseignants suspendus, qu'un seul d'entre eux sera expressément considéré comme franc-maçon. Or, ils possédaient dans leurs dossiers: la copie d'une lettre du 7 juin 1938 relative à l'opinion du Grand Orient sur le projet d'installer à Anvers la candidature préparatoire au droit en flamand; une note du 25 septembre 1940 émanant d'un médecin de Saint-Pierre qui, de sa propre initiative, dénonçait la présence dans cet hôpital de nombreux professeurs et médecins juifs qui seraient tous des francs-maçons; sans compter que dès 1939 avait paru un ouvrage anti-maçonnique dû à P. Ouwervx et qui rendait publics les noms de

Bruxelles, le 10 janvier 1941

9544

Monsieur le Professeur,

Nous venons d'être avisés par l'Autorité occupante, que l'ordonnance du 28 octobre 1940 est applicable à tous les Israélites attachés, à quelque titre que ce soit, à l'Université.

L'ordonnance du 19 décembre 1940 nous fait une obligation de mettre ces personnes à la retraite à partir du 31 décembre 1940.

Si, dans votre service, un membre du personnel tombait sous le coup de ces ordonnances, nous vous prions de bien vouloir lui dire de se présenter d'urgence au Secrétariat de l'Université.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

L'ADMINISTRATEUR DE L'UNIVERSITE,

F. Heger.
F. HEGER.

LE SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE,

A. De Hertogh.
A. DE HERTOGH.

Lettre circulaire de l'administration en application de l'Ordonnance du 28 octobre 1940 interdisant aux juifs l'accès à certaines fonctions, 10 janvier 1941.

nombreux francs-maçons belges.²

Aux enseignants frappés d'un interdit formel dès le 5 novembre 1940, allaient s'en ajouter d'autres: ce sont les professeurs considérés comme juifs par une ordonnance allemande du 28 octobre 1940 et qui se verraient être mis en non-activité à la date du 31 décembre 1940.

En cette circonstance tragique, les autorités de l'Université surent agir avec souplesse et modération en ce sens que plutôt que de remettre elles-mêmes à l'occupant une liste des membres du corps professoral touchés par cette ordonnance, le rectorat envoya une circulaire à chaque membre du corps professoral qui pouvait ainsi se déclarer lui-même frappé par l'ordonnance anti-juive et c'est à la suite de cette procédure que, le 11 janvier 1941, l'Université adressa aux autorités allemandes une liste comprenant trois noms: Marcel Alexander, Jacques Schwetz et Chaïm Perelman. S'y ajoutèrent en février 1941 Alfred Errera³ et Dolly Ledent-Eliasberg, assistante. Le 25 juillet suivant: Michel Huisman,⁴ Alexandre Pinkus et Oscar Weill. Un dernier enfin, se croyant injustement visé par l'ordonnance, fit établir que malgré le nom qu'il portait, ses parents étaient d'origine aryenne et de confession protestante: Frédéric Sohr. Des difficultés particulières naquirent à propos de certains professeurs de la Faculté de médecine qui étaient en même temps chefs de service dans les hôpitaux de Bruxelles. La Commission d'assistance publique voulut les frapper de suspension pour avoir quitté le pays en mai 1940, mais lorsque l'Université proposa, pour les remplacer comme enseignants, les noms de certains suppléants, la C.A.P. continua à être réticente quant à leurs fonctions hospitalières pendant toute l'année 1941, étant donné que l'un des deux hôpitaux universitaires, à savoir Brugmann, était réquisitionné par l'armée allemande. Par ailleurs, un autre problème était posé par l'Institut de philologie orientale et slave: comme la plupart de ses enseignants avait quitté la Belgique pour n'y plus revenir, il fut décidé, le 19 octobre 1940, de le fermer provisoirement.

Du 12 novembre 1940 au 25 novembre 1941

Lorsque les cours reprirent le 12 novembre 1940, c'est donc un corps professoral assez largement amoindri et remanié qui assumait les enseignements pour ce qui allait être l'unique et dernière année académique de guerre pour l'U.L.B. Il se retrouvait amoindri de quatre manières:

par l'absence de professeurs prisonniers de guerre en Allemagne, qui ont été cités plus haut;

- par la suspension qui en frappait d'autres: Eugène Dupréel, Jean Lameere, Georges Smets, Frans van Kalken (Philosophie et Lettres), René Sand (Droit), Alfred Errera, Maurice Leriche, Alexandre Pinks, Maurice Robert (Sciences), Maurice De Laet, Oscar Weill (Médecine), Emile Allard, Louis D'Haenens, Paul Erculisse (Sciences appliquées);
- par l'absence de professeurs restés dans leur pays: en France, Isidore Lévy, Edouard Michel, Germain Bazin, Georges Contenau, Pierre Gourou, Léon Herrmann et Emile Henriot; en Suisse, Auguste Piccard et Ernest Stahel ou encore aux Pays-Bas, Johan von Schmid; auxquels il faut ajouter le cas de deux professeurs de la Faculté de droit qui étaient grands-ducaux et qui étaient devenus citoyens du Reich à la suite de l'annexion de la principauté par l'Allemagne: Charles Hammes et Paul Weber;
- par l'absence de ceux qui avaient quitté la Belgique: Marcel Barzin, Jules Berchmans, Henri Grégoire, Jacques Pirenne, Serge Chlepner, Marcel de Baer, Maximilien Philonenko, Marcel Roost, Eugène Soudan, Edouard-Jean Bigwood, Lucia de Brouckère, Jean Timmermans, Raymond Braillard, Jacques Errera, Fernand Vanlangenhove, Arthur Wauters, Jean de Sturler, David van Buuren, Charles Cohen et Eugène de Barsy; sans compter ceux qui avaient été atteints par la limite d'âge avant le 12 novembre 1940 ainsi que, comme on a vu plus haut, les professeurs de l'I.P.H.O.S.

On peut donc dire que sur les quelque 250 professeurs en fonction avant les hostilités, approximativement 50% restaient néanmoins en activités. Ce même corps professoral avait été remanié par la mise en place d'un système de suppléances organisé par l'Université elle-même mais avec l'agrégation de l'autorité militaire allemande qui avait nommé, dès le 31 octobre 1940, un Commissaire dont l'une des tâches était précisément de surveiller la restructuration du corps enseignant. Aussi longtemps que cette fonction fut exercée par G. Walz, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Munich, du 31 octobre 1940 à la mi-mai 1941, le contrôle de la désignation des suppléants ne souleva pas trop de difficultés. Même dans des cas comme celui de Maurice Leroy qui fut nommé suppléant alors qu'il était prisonnier de guerre et qui, par conséquent, ne pourra jamais entrer en fonction avant la Libération. Les seuls incidents qui datent de l'entrée de G. Walz sont: d'une part, une tentative de remplacer à la Faculté de médecine Ernest Renaux, toujours suspendu, par un professeur de l'Université de Berlin, le Dr. Wohlfeil pour le cours de bactériologie; d'autre part, la création à la Faculté de droit de deux cours libres qui seraient confiés à des

professeurs visiteurs allemands.

Ces deux manœuvres furent rejetées par le Conseil d'administration le 14 novembre 1940. Il n'empêche que le Commissaire allemand finira par imposer: des cours donnés à la Faculté de droit par Fritz Reu, professeur à l'Université de Breslau; un cours libre par Hans Teske à la Faculté de philosophie et lettres dans le cadre de la chaire de Charles Beckenhaupt que le Commissaire voulait faire proclamer vacante mais dont les enseignements avaient déjà été attribués par des suppléants à la Faculté. Le Commissaire Walz avait essayé d'y imposer Mackensen, ancien professeur à l'Université de Riga et professeur d'échange à Gand. Mais en vain. Il en alla de même quand il proposa l'historien gantois, Fritz Quicke puis Jan Denucé pour remplacer Henri Laurent. Mais les prétentions du Commissaire s'arrêtèrent là.

Les difficultés véritables allaient commencer à la mi-mai 1941 avec l'arrivée d'un nouveau Commissaire allemand, H.-P. Ipsen, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Hambourg. D'emblée il demanda un tableau nominatif des membres du corps professoral capables d'enseigner à la fois en français et en flamand: le but était clair, préparer le dédoublement linguistique général de l'Université. Ce qui correspondait à la place que l'U.L.B. devait avoir dans la conception générale des Universités belges qu'avait la *Kulturverwaltung*: dès le 20 juin 1940, celle-ci voulait en faire un «boulevard intellectuel contre l'Europe occidentale» avec le concours de professeurs flamands. Cette nouvelle Université de Bruxelles devait être le pendant pour la Flandre des universités allemandes de Prague et de Poznan - et plus tard de celle d'Agram (Zagreb) pour la Croatie - définition qui était reprise dans un deuxième rapport du 15 novembre. Le résultat de cette enquête fut remis le 11 juin. Mais dès le 13, le nouveau Commissaire allemand exposa son projet de remplacer définitivement les 22 professeurs atteints par la limite d'âge, démissionnaires ou écartés de leur enseignements par les ordonnances allemandes et d'introduire le bilinguisme dans toute l'université: il s'agissait des professeurs Rolin, Barzin, Cohen, Chlepner, Chavanne, Grégoire, Henriot, Michel, Philonenko, Pirenne, Soudan, Timmermans, Weill, Pinkus, Leriche, Neuman, van Kalken, Dupréel, Smets, Robert, Rolin junior et Winkelmolen auxquels Ipsen en ajouta trois: Huisman, Bigwood et Walter Ganshof van der Meersch.⁵ Le 4 juillet, le Conseil d'administration décida une extension partielle du bilinguisme: le dédoublement complet de la candidature en philosophie et lettres préparatoire au doctorat en droit et la création de cours facultatifs de terminologie flamande à la Faculté de médecine et à l'Ecole polytechnique.

Mais en même temps, les autorités de l'Université tentaient des manœuvres dilatoires. D'après elles, il faudrait faire une distinction. Pour les chaires vacantes de professeurs atteints par la limite d'âge ou démissionnaires, les vacances ne seraient pas à proclamer parce que tous les candidats possibles ne pourraient être touchés et notamment ceux qui étaient prisonniers de guerre. Pour les chaires des professeurs suspendus par les ordonnances allemandes: là il n'y aurait point de vacance à proclamer mais une absence à constater et à résoudre par la désignation de suppléants. Les arguties de l'Université furent rejetées par le Commissaire le 10 juillet qui exigea, dans la huitaine, la proclamation effective des chaires en cause. Finalement le 18 juillet, furent proclamées vacantes 5 chaires en flamand ainsi que 4 autres: 2 de professeurs décédés (Marc-Antoine Kugener et Werner Kamps) et de 2 autres atteints par la limite d'âge (Fernand Neuman et Herbert Speyer). Le 29 juillet, l'Administration militaire allemande réaffirmait ses exigences: proclamation de la vacance des 22 chaires avec menace de la fermeture, avec suspension du traitement de ses professeurs et interdiction pour les étudiants de poursuivre leurs études dans d'autres universités. Les 5, 12 et 19 août, deux courants se dessinèrent au sein du Conseil d'administration: certains estimaient que tout devait être mis en œuvre pour éviter la fermeture, d'autres étaient convaincus que l'administration allemande profiterait des circonstances pour imposer ses candidats. Les partisans de cette dernière position préféraient que l'U.L.B. tombe sur une question de principe plutôt que sur des cas de personnes. Finalement, pour éviter, qu'en cas de fermeture, les étudiants se retrouvent chômeurs, par une majorité de 18 voix contre 3, le Conseil d'administration décida de «pourvoir jusqu'à la fin de l'occupation» aux enseignements des 22 professeurs et de faire paraître un avis au *Moniteur* expressément dans ces termes. La formule «jusqu'à la fin de l'occupation» ne pouvait évidemment qu'irriter vivement l'administration militaire allemande. Pour aplanir la tension, le 1^{er} septembre 1941, le Conseil d'administration accepta de procéder au remplacement des 22 professeurs mais non par publication au *Moniteur*, mais par contacts personnels du recteur avec les candidats éventuels, lesquels ne seraient en tout état de cause nommés que comme chargés de cours et ce pour la durée de l'occupation. Le 4 septembre, Ipsen accepta cette proposition. Le 6 septembre, proclamation fut faite pour 11 chaires, 5 en philosophie et lettres, 3 en sciences appliquées portant sur 65 enseignements en français et 20 en flamand. Le 9 septembre, des circulaires furent envoyées dans ce sens et les candidatures devaient être rentrées pour le 28 septembre. C'est lors de

l'examen de ces candidatures que la situation deviendrait explosive. En Philosophie et Lettres, les cours de Charles Beckenhaupt, déjà attribués par l'Université à trois suppléants, devaient être conférés, selon le Commissaire Ipsen, à Hans Teske, déjà chargé d'un cours libre au titre de professeur visiteur. Le Bureau de l'Université se borna le 20 novembre à accorder à Teske le titre de professeur agrégé, son enseignement restant un cours libre. L'impasse sur ce point était définitive. Quant aux autres cours, l'Université désigna en général, les 21 et 24 octobre, comme chargés de cours à titre temporaire, les suppléants déjà en fonction. De manière globale, le Commissaire entérina les différentes propositions. Mais les difficultés les plus graves allaient éclater à propos de certains cours nouvellement créés en langue flamande à la Faculté de philosophie et lettres.

Le 28 octobre, le Commissaire rejeta plusieurs candidats retenus par l'Université: Paul De Smaele (Littératures modernes) auquel il préférerait Anton Jacob; Aloïs Gerlo (littérature latine) et John Gilissen (critique historique) au lieu desquels il préférerait F. Blockmans ou Robert Van Roosbroeck. Il rejeta aussi le nom de Claire Préaux (histoire de l'Antiquité) parce qu'elle n'était pas flamande d'origine et qu'en outre le Commissaire se déclarait adversaire de l'accession des femmes aux chaires universitaires. A la Faculté de droit, il rejetait Jean Limpens (droit commercial) et en Sciences appliquées Van Bergen (mécanique analytique). Ipsen semblait soutenir la candidature de M. Van Dingenen, assistant à l'Université de Louvain mais qui s'était vu déchu de ses fonctions par celle-ci du fait qu'il avait posé sa candidature à l'U.L.B. Le 31 octobre, le blocage subsistait: le Commissaire, insista pour la nomination d'Antoon Jacob qui avait été professeur à l'Université flamande de Gand pendant la Première Guerre mondiale puis à l'Université de Hambourg entre les deux guerres. Il maintint ses préférences pour Van Roosbroeck, un historien flamand pro-nazi - alors que la Faculté avait avancé le nom de Charles Verlinden professeur à Gand, à la place de John Gilissen - et rejeta à nouveau la candidature de Claire Préaux. A la place de Limpens, repoussé une première fois, la Faculté ayant avancé le nom de Gustave Van Geyt, Ipsen le rejeta tout autant et exigea la désignation d'un avocat flamand anversois, Herman Jacob. En Sciences, il élimina le nom de Romaan Ruyssen pourtant professeur à Gand et voulut imposer Hector Van de Walle. En sciences appliquées, il repoussa le nom de Uytterhoeven, préférant toujours M. Van Dingenen.

Le 4 novembre, le Bureau de l'Université tenta une nouvelle manœuvre: en droit, le droit commercial serait attribué à Georges Van Bladel; en

sciences, la chimie générale à Hector Van de Walle qui avait les préférences d'Ipsen comme on vient de la voir. Mais il restait intransigeant en ce qui concernait Antoon Jacob, tout en étant prêt à chercher des nouvelles solutions pour les trois cours litigieux restants, à savoir Robert Van Nuffel (littératures modernes), Pierre Lambrechts (histoire de l'Antiquité) et F. Blockmans (critique historique). Le 12 novembre, Ipsen rejeta Georges Van Bladel et exigea une fois de plus Antoon Jacob, Robert Van Roosbroeck, l'archéologue gantois Robert De Maeyer (histoire de l'Antiquité) et Herman Jacob (droit commercial). Le 24 novembre, c'était le coup de théâtre.

Le président et le recteur de l'U.L.B. furent convoqués chez le général von Craushaar qui leur signifia que c'était l'administration militaire allemande elle-même qui avait procédé ce jour-même à la nomination de Jacob, Van Roosbroeck et De Maeyer. Devant le fait accompli, il ne restait au Conseil d'administration qu'à décider la suspension générale des cours dans l'Université.

Notes

1. Il ne subsiste malheureusement de ces archives que celles très fragmentaires conservées aux Archives Nationales de Paris. Voir A. Despy-Meyer, «Inventaire des archives de l'Administration militaire allemande pour la Belgique et le Nord de la France concernant l'histoire de l'U.L.B. de 1940 à 1945 conservées à Paris», *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941)*, Bruxelles, 1982, pp. 53-111.
2. P. OUWERX, *Les précurseurs du communisme. La Franc-maçonnerie peinte par elle-même*, Bruxelles, 1910, pp. 117-220.
3. Alfred Errera signala le 10 janvier 1941 qu'il n'avait que deux grands-parents de religion juive. Comme son cas paraissait douteux, les Allemands le frappèrent d'interdit le 10 février non point comme juif mais comme absent du pays.
4. Le 14 janvier 1941, Michel Huisman déclarait son cas douteux, le 13 février, son dossier fut mis en attente mais le 25 juillet il finira par être suspendu comme israélite.
5. Celui-ci sera autorisé à reprendre son enseignement le 24 novembre 1941 (Arch. U.L.B., 1P827).

Andrée Despy-Meyer

Pour les étudiants: dix-huit mois sous l'occupation allemande

Du 10 mai 1940 au 25 novembre 1941

Une mobilisation anarchique

Le 10 mai 1940, les cours étaient suspendus à l'Université et les sursis supprimés pour quelque 2.000 étudiants mâles qui en faisaient partie. Ils reçurent aussitôt l'ordre de se rendre par leurs propres moyens dans les centres d'hébergement improvisés ouverts à Ypres, Courtrai, Poperingue et Roulers.

Devant la rapidité de l'avance allemande, il fallut décider leur départ vers la France. On assista alors à la dispersion, dans la confusion la plus grande, de cohortes de jeunes, les uns en train, le plus souvent dans des wagons de marchandises, les autres à bicyclette, en direction du sud de la France. Si quelques-uns furent bloqués au nord de la Somme par les troupes allemandes, la plupart parvinrent à gagner le Midi où ils furent enrôlés dans les Centres de recrutement de l'armée belge (les C.R.A.B.). Les uns se retrouvèrent cantonnés dans le Gers, l'Ariège, la Haute-Garonne, Toulouse, d'autres dans le camp d'Agde.

Après la capitulation de la Belgique, la vie devint difficile pour ces jeunes gens accueillis dans de petites bourgades, la population locale les considérant comme des traîtres. Mais bientôt ce fut également l'armistice pour les forces françaises avec pour conséquence le retour vers la Belgique des C.R.A.B., devenus maintenant des réfugiés civils. Ici encore, c'est dans le désordre le plus total que s'opéra ce rapatriement: pour la plupart, dans des wagons à bestiaux ou de marchandises; pour d'autres sur leurs bicyclettes comme à l'aller. A la fin du mois d'août, le gros du contingent était de retour au pays. Pour les étudiants en médecine, la situation se présenta différemment: le 10 mai 1940, ils furent mobilisés à Gand pour former, avec leurs condisciples des trois autres Universités, le Centre d'instruction du Service de Santé (le C.I.S.S.). Ils quittèrent Gand le 16 mai par chemin de fer pour Abbeville

Tous les jeunes gens qui habitent au Nord du Canal Albert doivent se rendre à EECLOO, munis d'une couverture et de vivres pour 48 heures.

Les jeunes gens qui habitent à l'Est de la Meuse doivent se rendre à BINCHE, munis d'une couverture et de vivres pour 48 heures.

x

x x

Toutefois, ceux d'entre eux qui résident à Bruxelles peuvent y rester.

x

x x

LES COURS SONT SUSPENDUS A L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

Suspension des cours le 10 mai 1940: les étudiants sont mobilisés et tenus de rejoindre les Centres de Recrutement de l'Armée Belge.

d'où ils reçurent l'ordre de se rendre à Nantes ou à Bordeaux. Ils se retrouvèrent finalement, les uns aux Sables d'Olonne, les autres près de Montpellier et seraient rapatriés au cours du mois d'août. Certains toutefois, après la capitulation belge, furent évacués dans l'Hérault et devinrent infirmiers, pour le compte des antennes belges de la Croix-Rouge à Cahors, ou encore dans le camp d'Agde. Dès le 12 juin 1940, les autorités de l'Université réfugiées à Poitiers avaient voulu faire un recensement des étudiants dispersés en France afin d'organiser une session d'examens pour l'année académique 1939-1940: un appel fut lancé dans ce sens par la presse. Celle-ci aurait lieu dans les Centres universitaires belges de Toulouse et de Montpellier. Certains étudiants purent ainsi bénéficier de cours donnés «en plein air» par l'un ou l'autre professeur. La capitulation française devait mettre fin à ce projet.

Parmi les étudiants de l'U.L.B. des C.R.A.B., quelques-uns furent enrôlés dans des «Compagnies de travailleurs» afin notamment de creuser des tranchées en Lorraine. Au moment de la débâcle des armées françaises, ils furent entraînés jusqu'en Suisse où ils furent faits prisonniers. Ils ne seraient libérés qu'en février 1941 comme non-belligérants. D'autres, agissant individuellement, tentèrent de gagner les frontières espagnoles, du côté de Bayonne, mais ne rassemblèrent pas assez d'argent pour les passeurs. Il en est également qui étaient restés en Belgique et voulurent se rendre en Angleterre, gagner le Congo ou l'Afrique du Nord, mais qui ne trouvèrent pas de bateau à destination de ces pays.

Si un pourcentage important d'étudiants réussit à gagner le Sud de la France, nombreux également furent ceux qui en avaient l'intention et qui n'y parvinrent jamais, l'avance militaire allemande étant bien plus rapide qu'ils ne l'avaient imaginé. Ils ne purent que rebrousser chemin et rentrer dans leurs foyers. D'autres ne quittèrent jamais Bruxelles tels des étudiants de médecine qui furent réquisitionnés à l'Hôpital Saint-Pierre où ils purent comme internes assurer une part des permanences à la place des médecins en fuite ou mobilisés, ou encore des étudiants qui furent attachés à certaines administrations comme mobilisés civils. Il reste un problème spécifique à évoquer, celui des étudiants de l'Ecole Royale Militaire. Certains d'entre eux furent faits prisonniers et ne furent libérés que grâce à un accord conclu entre l'Ecole polytechnique de l'U.L.B. et l'Ecole militaire en octobre 1940, avec l'aval des autorités allemandes, afin qu'ils puissent poursuivre leurs études en qualité d'étudiants régulièrement inscrits.

Les archives conservées font également allusion à un groupe particulier d'étudiants. Une liste du 5 septembre 1940 en mentionne 12 qui avaient été faits prisonniers de guerre, leur nombre étant passé à 24 à la date du 16 décembre 1940. Sans doute s'agissait-il d'étudiants qui avaient cassé leur sursis avant l'invasion de mai 1940 pour servir dans l'armée belge pendant la campagne des Dix-huit Jours.

La réouverture de l'Université

Septembre 1940: une première session d'examens pour l'année académique 1939-1940 put être organisée à l'intention des étudiants. Une seconde devait se dérouler en octobre afin de permettre la rentrée académique pour le 12 novembre suivant. La vie normale reprit son cours pour la plupart des étudiants même si le corps professoral se trouvait quelque peu amputé et remanié et même si l'Université connais-

sait depuis le début du mois de novembre la tutelle d'un Commissaire allemand. Pour les étudiants, cette présence allemande ne concernait que l'administration de l'Université et n'entravait en rien le déroulement de leurs activités sur le campus. Se retrouver côte à côte avec un soldat allemand dans un auditoire en perturbait quelques-uns. Mais leur attitude était davantage dictée par celle que leurs professeurs adoptaient: certains d'entre eux refusaient de commencer leurs cours quand un soldat en uniforme se trouvait assis dans la salle; d'autres, en concertation avec les étudiants, donnaient un cours «privé» au militaire qui se présentait et reprenait à l'intention de leurs étudiants la même leçon l'heure ou la semaine suivante. Les étudiants en médecine travaillant à la porte de Hal côtoyaient davantage d'Allemands puisque l'Institut Bordet avait été réquisitionné. Lorsque la Faculté de droit dut accepter des professeurs visiteurs allemands, leurs cours furent très peu fréquentés par les étudiants de l'Université. Toutefois, ces derniers n'étaient guère au courant des tensions qui existaient entre les autorités de l'U.L.B. et l'Administration allemande et ne se posaient que peu de questions sur l'absence de certains de leurs professeurs.

Ce qui les dérangeait dans leurs habitudes, c'est qu'ils ne pouvaient plus ni loger, ni prendre leurs repas à la Cité universitaire occupée par des auxiliaires féminines allemandes appelées les «Souris grises», d'où la nécessité de trouver un logement auprès de particuliers, et, ce qui semble les avoir marqués, la disparition des thés dansants hebdomadaires. C'est la Laiterie du Bois de la Cambre qui fit office de restaurant universitaire durant de longs mois.

En outre, les installations sportives se trouvaient réquisitionnées par les Allemands; ce qui les obligeait à pratiquer du sport à l'extérieur de l'Université. Mais pour le reste, les étudiants avaient vingt ans et vivaient, pour la plupart, une jeunesse paisible sans se soucier des événements qui secouaient l'Europe et leur propre pays.

Certains, il est vrai, étaient davantage engagés et diffusaient des tracts appelant soit à la résistance, soit à la collaboration. L'Association générale des étudiants (A.G.) et le Cercle du libre examen menèrent une action concertée contre l'occupant, de même que le cercle politique des Etudiants Socialistes Unifiés. C'est à l'instar de l'A.G. que fut organisée la cérémonie de dépôt de fleurs à la place Poelaert et au Soldat Inconnu le 11 novembre 1940. Elle provoqua un rassemblement important d'étudiants de l'Université pour qui cette manifestation était le symbole d'une liberté lointaine.

Suite au dédoublement linguistique de certains cours, l'A.G. procéda à la constitution de sections culturelles flamandes. Ce qui n'empêcha

20.11.194

N.L.B.
-i-

classe

APPEL AFFICHE PAR LES ETUDIANTS LE 19 NOVEMBRE 1940

-i-i-i-i-i-i-i-i-

Camrades,

C'est ce mercredi qu'a lieu la St. Verhaegen.

Vous nous avez naguère investi de votre confiance. Nous vous faisons appel aujourd'hui et vous adjurons, à l'occasion de cet anniversaire, de ne vous livrer à aucune manifestation de quelque nature qu'elle soit. Songez que le moindre geste peut avoir de conséquences incalculables.

Étudiantes et étudiants, faites que la St. Verhaegen se déroule dans le calme et la dignité.

Que ce jour soit pour vous un jour de rassemblement. N'arbores et pensez, ni feluches et ne vous livrez à aucune activité dont vous sgrémentiez autrefois ce jour de liasse, nous vous en supplions.

Les Présidents de tous les Cercles Etudiantins.

Après la manifestation du 11 novembre 1940, les présidents de cercles appellent les étudiants au calme pour la Saint-Verhaegen.

pas le Cercle néerlandophone *Geen taal, geen vrijheid* de rester très actif. On doit également à l'A.G. et à la Croix-Rouge universitaire, la création, dès janvier 1940, d'un Comité d'aide universitaire de Bruxelles destiné à venir en aide aux étudiants dont les moyens pécuniaires étaient insuffisants. La presse étudiante avait dans l'ensemble cessé de paraître en 1940 et ne reprendrait qu'à la fin de l'année 1944.

Une des rares revues à avoir reparu en avril 1941, avec l'accord du Commissaire Walz, fut celle de l'École polytechnique qui fêtait ses vingt ans d'existence.

A l'annonce de la mort de l'ancien président du Conseil d'administration, Paul Hymans, beaucoup d'étudiants s'abstinrent spontanément, le 12 mars 1941, d'assister aux cours donnés ce jour-là et organisèrent une manifestation à sa mémoire. Néanmoins, le folklore estudiantin tenait à rester vivace: les baptêmes se déroulèrent selon la tradition mais les bruyantes déambulations d'un café à l'autre devaient tenir compte du dernier tram et surtout du couvre-feu. Le baptême du cercle Solvay se fit encore tout normalement le 14 novembre 1941, une dizaine de jours avant la suspension des cours.

Si les manifestations privées se poursuivirent, celles qui avaient un caractère public furent interrompues. Conformément à la tradition, l'Université suspendit ses activités les 20 novembre 1940 et 1941; aucune cérémonie ne fut autorisée, les présidents des cercles facultaires ayant lancé un appel aux étudiants pour faire de ces journées, des moments de recueillement sans pennes ni faluches. Il n'empêche que des Saint-Verhaegen clandestines, à guichets fermés, furent organisées notamment en 1941, où en lieu et place du cortège habituel, se tint un festival de chansons estudiantines à coloration anti-fasciste. Ce même jour, l'Association sportive universitaire de Bruxelles (A.S.U.B.) organisa une grande fête sportive en présence du Commissaire allemand, qui se termina par l'exécution du «Semeur».

Le cercle d'histoire, pour sa part, organisa en 1940 deux manifestations d'hommage à des enseignants de sa section: Pierre Gourou, rappelé comme officier de réserve en France, Frans van Kalken, interdit d'enseignement par les Allemands. Le Jeune Théâtre, appelé durant cette période «Groupe théâtral libre de l'Université» poursuivit ses activités en 1940 et 1941. Il avait même décidé de monter en juin 1941 *Intermezzo* de Jean Giraudoux. La pièce ayant été interdite par la censure allemande, il la monta néanmoins au Théâtre du Parc, mais écourtée de deux actes.

Si la vie estudiantine avait été amenée à se figer quelque peu en raison des événements, si certains enseignements se trouvaient perturbés de temps à autre par la présence de soldats en uniforme, jamais les étudiants et étudiantes de l'Université ne s'étaient attendus au matin du 25 novembre 1941 à apprendre de la bouche de leurs professeurs que les cours étaient dorénavant suspendus et qu'ils pouvaient rentrer chez eux.

Cette mesure allait les obliger très vite à une prise de conscience à laquelle ils n'étaient pas préparés, à des choix qui les marqueraient pour longtemps.

Chapitre 2
25 novembre 1941:
l'Université ferme ses portes

Didier Devriese

La suspension des cours à la surprise des étudiants

«Messieurs, en raison de difficultés qui se sont élevées entre l'Université et le pouvoir occupant, le Conseil d'administration a décidé de suspendre les cours le 25 novembre à 10 h. Il est 10 heures. Les cours sont suspendus». Telle est l'annonce faite aux étudiants le 25 novembre 1941.

L'on se rappelle les motifs qui ont poussé le Conseil d'administration à mettre en pratique très rapidement la résolution votée la veille: afin qu'aucune information ne parvienne aux autorités allemandes la communauté estudiantine n'a pas été avertie et découvre donc que les cours sont suspendus de manière brutale. Pour la plupart des étudiants, la surprise est totale!

Une rumeur de fermeture

Quelques étudiants ont bien été informés d'une possible suspension de l'enseignement: ceux-ci sont souvent, tel Jean-Paul Haesaert ou Lucien Paul Janson, les enfants de membres du corps académique.

Cependant, s'ils peuvent craindre cet événement, rien ne permet encore d'affirmer qu'une telle résolution sera votée. Par ailleurs, c'est précisément au cours de l'été, tandis que pour la première fois la suspension est envisagée par le Conseil, que court une rumeur plus générale qui annonce la fermeture de l'Université. C'est ainsi qu'un étudiant décide de déposer *in extremis* son mémoire de licence en octobre, car il craint de ne pouvoir achever ses études de philologie germanique.¹

Mais point de fermeture à l'automne: la rentrée académique a bien lieu. Celle-ci se déroule dans une atmosphère que certains étudiants disent lourde, et ce malgré une présence allemande peu perceptible sur le campus. Aucune information ne viendra confirmer ou infirmer les rumeurs et c'est sans transition que les étudiants apprendront la suspension des enseignements.

Des messages très variés

L'annonce de la suspension des cours prend des formes très variées. Les Recteur et Présidents de Facultés et Ecoles avertissent les étudiants présents dans les grands auditoriums dans les termes que nous évoquions. Ailleurs, ce sont les professeurs et assistants qui répandent la nouvelle, interrompant parfois les cours. L'on se souvient aussi d'une longue sonnerie qui précéda l'annonce et lui donna un caractère plus dramatique encore. Plus tard, ce sont les délégués de l'Association générale des étudiants qui prennent la parole pour avertir leurs condisciples. Puis le bouche-à-oreille remplit son rôle... Les absents apprendront la nouvelle par voie de presse ou par le biais d'une émission radiophonique. Tout ceci rend le message de plus en plus confus. Afin d'informer exactement les étudiants absents - et pour éviter tout éparpillement - les délégués de l'A.G. font circuler l'information dans les jours qui suivent tandis qu'ils diffusent des tracts de soutien aux autorités académiques.

Surprise, perplexité et approbation

Comment la population estudiantine va-t-elle réagir à un événement qui - mais en est-elle déjà consciente? - va durablement influencer son avenir?

Ici les témoignages varient et aucun réel consensus ne s'en dégage. Retenons d'abord que l'annonce de la suspension n'a pas toujours été claire: les motifs réels en sont méconnus des étudiants dans une large majorité. Certains d'entre eux croient à une fermeture temporaire, croyance que confirme parfois l'attitude de quelques membres du corps professoral ou scientifique qui adhèrent à cette thèse; rappelons que la cessation des activités n'a pas recueilli la totale unanimité des enseignants, et que nombre d'assistants n'ont pas été mieux éclairés que leurs étudiants.

Tandis que quelques étudiants manifestent immédiatement leur soutien au Conseil d'administration, c'est pour d'autres le moment d'une prise de conscience: «C'est peut-être à ce moment que j'ai ressenti profondément, dans ce fait qui me touchait, ce que nous réservait l'Ordre Nouveau» comme l'écrit E. Delatte, alors étudiant en médecine. Souvent, c'est après un temps de réflexion que l'on se prononce en faveur de la suspension. Un peu plus des deux tiers des étudiants se rallieront d'ailleurs à cette décision. Mais cette réflexion est rendue d'autant plus nécessaire que les motifs réels du Conseil sont mal perçus, et que l'avenir

est confus.

Plus avant, les positions estudiantines se précisent: les étudiants qui se sont impliqués dans la vie universitaire, par le biais de cercles politiques ou culturels, réagissent nettement, par une approbation de principe. Cette attitude n'a pas de «couleur» politique, elle est le fait d'étudiants de toutes tendances. Elle domine évidemment chez un petit groupe d'étudiants qui revendique un idéal libre-exaministe, souvent hérité d'une tradition familiale, et s'inscrivent, parfois machinalement dans le courant de pensée de l'Alma mater. Ceux-ci semblent notamment issus de la bourgeoisie bruxelloise. Pour quelques-uns la suspension met surtout fin à une situation ambiguë: supprimant la cause du malaise, elle représente un réel soulagement!

Un tiers d'avis défavorables

L'examen des témoignages fait apparaître qu'un tiers des étudiants s'opposent à la fermeture.

Il faut écarter d'emblée les étudiants qui croient la suspension des cours ordonnée par le commissaire Ipsen. Ceux-ci désirent que l'Université reste ouverte pour résister à l'occupant et prônent en fait une attitude de résistance similaire à celle des étudiants qui approuvent la décision du Conseil.

Quant aux réactions véritablement réprobatrices, elles s'expliquent par le choc subi d'une part, par le manque d'information sur les raisons de la suspension d'autre part.

C'est souvent la peur ou la colère provoquée par l'arrêt des études qui anime les «réfractaires». Peur d'un avenir incertain car nombre d'entre eux vivent cette rupture comme définitive: lorsque l'inscription à l'U.L.B. n'allait pas de soi, parce qu'il avait fallu convaincre des parents rétifs ou consentir un sacrifice financier. La suspension des cours pouvait alors être le prétexte à un veto cette fois définitif! Autre crainte exprimée par les étudiants: celle de voir la population estudiantine livrée à l'occupant. C'était là un discours qui était aussi celui de membres du corps professoral qui, peu ou prou, l'ont transmis aux étudiants.

L'impression dominante laissée par les témoignages est celle d'une sous-information: beaucoup d'étudiants ont réagi négativement le 25 novembre parce qu'ils ignoraient quelles étaient les causes de la suspension. Pourquoi admettre cette situation alors qu'apparemment rien n'a changé? Ceux-là n'ont pas perçu l'alourdissement de l'ambiance et

ignoré les - rares - signes tels la disparition inexplicable de quelques enseignants. Mais à vrai dire, la majorité des étudiants semble dans le cas. Aucune trace enfin d'étudiants favorables à l'Ordre nouveau qui auraient soutenu l'autorité allemande et se seraient à cette fin opposés à la suspension des cours.

L'engagement des mouvements estudiantins

L'A.G. est véritablement l'organe représentatif des étudiants auprès des autorités académiques: elle rassemble les piliers des principaux cercles d'étudiants, cercles facultaires en tête. C'est à ce titre que le 25 novembre, l'A.G. «approuve pleinement l'attitude de l'Université et l'en félicite; (elle) décide que les étudiants s'abstiendront de suivre les cours jusqu'à nouvel ordre, même si ceux-ci venaient à reprendre sous l'effet d'une contrainte émanant d'une autorité étrangère à l'Université». Cet ordre du jour est signé par Jean Mardulyn, Jan Dufour, Denis des Cressonnières, R. Ewalenko, R. Lipper, J.L. Servais, J. Schmidt, P. Rebuffat, J. Leten, Jean Thys,. Ces décisions seront dans les jours qui suivent, transmises aux étudiants par des communiqués et des tracts. C'est véritablement une grève que l'A.G. entend organiser, dans la perspective d'une rapide reprise des cours; les délégués organisent d'ailleurs une permanence quotidienne au Café de la Tourelle, boulevard Général-Jacques, comme le précise une circulaire du 30 novembre. A cette date cependant, l'espoir d'une reprise des cours n'est plus, et l'on se dirige déjà vers la réorganisation de «l'activité scientifique» des étudiants.

Parallèlement à cette action, beaucoup de groupements politiques estudiantins (dont les dirigeants se comptent souvent parmi les signataires susnommés) manifestent individuellement leur soutien; nous conservons peu de traces de l'attitude des groupements politiques estudiantins, souvent dissous, mais on retiendra la vive réaction de la section bruxelloise des Etudiants socialistes unifiés.² Simultanément, la population estudiantine de Bruxelles reçoit d'autres messages de soutien: «Votre lutte est celle de toute la jeunesse» affirme la Fédération bruxelloise des Jeunes Gardes Socialistes.

Cet engagement des délégués étudiants sera sanctionné par l'autorité allemande: Mardulyn, Servais, des Cressonnières, Bruneel et Rebuffat seront incarcérés à la prison de Saint-Gilles ou à la citadelle de Huy dès décembre, pour être séparément et progressivement libérés au cours de l'année 1942. Enfin, le cercle *Geen taal, geen vrijheid* qui rassemble les étudiants flamands se solidarise, par la voix de son président, avec les

A S S O C I A T I O N G E N E R A L E D E S E T U D I A N T S

D E L'U.L.B.

Cher Camarade,

L'Association Générale des Étudiants de l'U.L.B. tient à te faire savoir qu'elle continue son activité malgré les événements.

Il est rappelé que son activité consiste à défendre les intérêts des étudiants et à maintenir entre eux les contacts nécessaires, et cela en rapport constant avec les autorités académiques.

Il t'est conseillé de ne prendre aucune décision, ni de ne faire aucune démarche avant qu'il ne te soit indiqué une ligne de conduite.

Pour ce faire, l'A.G.E. a décidé d'établir une permanence aux fins de maintenir le contact entre étudiants. Cette permanence se tiendra tous les jours de 10 heures à midi au Café de la Tourelle, boulevard Général Jacques. Elle permettra de te donner des instructions et renseignements dont tu pourrais avoir besoin.

Donc, 1°) Ne prends aucune initiative (inscription dans une autre université) avant de telles instructions;

2°) Maintiens-toi en contact avec nous et tes camarades grâce à la permanence;

3°) Tu recevras incessamment de nos nouvelles; nous nous efforçons de résoudre toutes les questions qui t'inquiètent (Cours, contacts, activités estudiantines ou autres);

4°) Veille à ce que ces instructions soient diffusées et à cette fin, répands les.

BRUXELLES, le 30 novembre 1941

Pour l'Association Générale,

Le Bureau.

L'Association Générale des Étudiants tente de réorganiser les activités estudiantines après la suspension. Tract du 30 novembre 1941.

autorités académiques: comme on l'a vu, Jan Dufour figure parmi les signataires de la première circulaire de l'A.G. On peut supposer que cette prise de position n'aura pu que décevoir le pouvoir occupant qui n'avait pas réussi à scinder la communauté étudiante en deux blocs linguistiques.

Les étudiants ont dû faire face à un événement auxquels ils n'étaient pas préparés. Ceci impliquera souvent des choix rapides et décisifs. Instinctifs parfois, comme le geste de la trésorière du cercle de philologie classique qui «sauve» la caisse du cercle et la convertit en ouvrages

classiques qui serviront aux cours clandestins...et seront légués au nouveau cercle à la Libération!

Beaucoup d'entre eux confondront souvent «fermeture» et «suspension des cours». A vrai dire, la nuance est parfois mince, puisque seule la bibliothèque reste plus ou moins accessible...

Mais c'est sans doute un idéal de résistance que représente à leur yeux le soutien au Conseil d'administration. Quoi qu'il en soit, les mémoires ont occulté bien des nuances: chaque ancien étudiant a voulu aujourd'hui généraliser sa propre attitude, face à la suspension, à l'ensemble de la population estudiantine.

Notes

1. Témoignage de G. DEKNOP, étudiant en philologie germanique.
2. Un tract fut diffusé par les E.S.U. dans le courant du mois de décembre qui appelait à maintenir les positions de l'U.L.B. face aux tentatives allemandes.

Pour le public: l'événement du jour

La suspension des cours décrétée par le Conseil d'administration de l'Université suscitera bien des réactions: celles-ci se manifesteront notamment au travers de la presse, tant allemande et de collaboration qu'au sein de la presse clandestine et dans les milieux belges de Londres. La lecture de cette presse nous permet de mieux cerner comment les différents acteurs en présence, flamands et francophones, ont fait de cet événement un enjeu ou un symbole.

Didier Devriese

Les réactions francophones lors de la suspension des cours¹

La presse allemande et collaborationniste

Bien avant la suspension des cours, la presse de collaboration avait pris position face à l'Université: outre quelques articles qui faisaient de l'Université le lieu privilégié du complot judéo-maçonnique, se manifestait aussi le désir de récupérer celle-ci pour la mettre au service de la «révolution contemporaine» de l'Ordre Nouveau; ainsi G.A. Pirsch, dans *Le Soir* du 23 avril 1941, incitait-il les étudiants de l'U.L.B. à abandonner leur attitude désuète et attentiste et à participer à l'effort collectif. S'adressant aux responsables d'organisations estudiantines, telles l'A.S.U.B. ou le Jeune Théâtre, il expliquait: «(...) il suffirait d'adapter le programme poursuivi par de tels organismes aux nécessités actuelles pour que les étudiants de l'U.L.B. puissent participer aux efforts tentés ailleurs pour redresser la Belgique».²

Ce discours, pris ici à titre d'exemple, allait perdurer bien au-delà du 25 novembre. D'autres arguments visaient à démontrer la nécessité d'introduire un bilinguisme réel à l'Université de Bruxelles³ et l'on voyait déjà apparaître une démonstration qui ferait *flores* par la suite: l'U.L.B. qui devait à l'Etat la majeure partie de son financement (60%)

Wissenschaft als Tarnung

Selbst guten Schauspielern passiert es gelegentlich, dass sie aus der Rolle fallen. Das Publikum nimmt das zwar übel, ist aber meist gern bereit, diesen Fehler zu vergessen, wenn der Schauspieler wenigstens das nächstmal wieder gute Leistung zeigt. So dachten wohl auch der Verwaltungsrat der Universität Brüssel und die Professoren, als sie unlängst eigenmächtig den Universitätsbetrieb einstellten, weil einmal etwas nicht so gegangen war, wie sie es sich gedacht hatten. Vielleicht spekulierten sie auch auf einen stimmungsmässigen Publikumserfolg oder auf eine Kompromisslösung. Mag dem sein, wie ihm will, die Herren der Universität Brüssel sind jedenfalls schlechte Schauspieler, doch das kann man ihnen nicht so sehr übel nehmen, dies ist ja auch nicht ihr Metier. Sie sind — und das ist schon bedenklicher — offensichtlich auch schlechte Psychologen und sie sind ausserdem noch schlechtere Realpolitiker, obwohl sie sich unzweifelhaft berufen glaubten, und etwas darauf einbildeten, die Wissenschaft zu tarnen und so auch in Politik zu machen. Man kann aber nie zwei Herren dienen. Man muss sich vielmehr klar entscheiden, ob man als Vertreter einer in Europa unrettbar verlorenen Politik inaktiviert werden oder als Wissenschaftler leben und weiterarbeiten will. Wer sich zum Wissenschaftler berufen glaubt, wird sich für die Wissenschaft entscheiden; wer die Wissenschaft zum Instrument destruk-

ohne diese Bindung aufzugeben, aus politischen Gründen ausserdem Liberalismus alten Schlags auch dem von Emile Vandervelde, dem einstigen Präsidenten der Dritten Internationale vertretenen marxistischen Sozialismus huldigte. Das Wort «frei» bedeutete im Titel der Universität Brüssel keine Charakterisierung ihrer wissenschaftlichen Arbeit, sondern war und blieb eine vielleicht bewusst irreführende Ursprungsbezeichnung. Für denjenigen, der dies weiss, wird es damit klar und verständlich, warum in dieser Universität seit 1933 jede innere Berührung mit dem deutschen Geistesleben peinlich vermieden wurde, warum sich diese Universität zur Hochburg deutschfeindlicher Propaganda entwickelte und aus welchen Gründen etwa 100 Professoren der Brüsseler Hochschule Ende 1939 ihre Unterschrift unter das berüchtigte «Brüsseler Manifest» der belgischen Intellektuellen setzten, in dem Polen verherrlicht wurde und Deutschland die Schuld am Ausbruch des Krieges zugeschoben werden sollte. Die wilden deutschfeindlichen Manifestationen der Brüsseler Studenten im Frühjahr 1940 zeigten nur zu deutlich, welche gelehrte Schüler die politisierenden Kathederhelden gefunden hatten. Auch die masslosen Schmähungen, mit denen geflüchtete Professoren der Brüsseler Universität den belgischen König nach der Kapitulation überschütteten, werden stets ein niederschmetterndes

Critiques allemandes à l'égard de l'U.L.B.: la Brüsseler Zeitung du 2 décembre 1941.

n'avait pas à refuser toute intervention de celui-ci dans ses affaires internes.⁴

Ainsi étaient posés dès avant la suspension des enseignements, quelques griefs principaux entretenus à l'égard de l'Université.

Quant aux premières réactions à la suspension, elles consistent à publier des communiqués de l'agence *Belgapress*, lesquels émanent des autorités militaires allemandes.⁵

Autour de ces communiqués l'on rédigea d'abord dans la presse allemande - la *Brüsseler Zeitung* - puis dans la presse de collaboration, des articles qui les commentent et en prennent les idées maîtresses. L'analyse de la version allemande de l'événement résume donc souvent l'essentiel de l'argumentation évoquée.

C'est le 30 novembre - soit 5 jours après la cessation d'activité de l'Université - que paraît le premier communiqué, simultanément dans la *Brüsseler Zeitung* et dans le *Pays réel*. Il sera repris le lendemain dans d'autres quotidiens tels *Le Soir*, le *Journal de Charleroi*, etc.

Sous le titre *Mesures contre l'Université* qui met l'accent sur les sanctions encourues, le texte souligne que l'Université agit de sa propre autorité. Dès lors, aux dires du communiqué, la décision - prise sans l'aval de l'autorité militaire - est illégale, comme l'est toute incitation à la grève. Le texte vise en fait à imputer la responsabilité au Conseil d'administration de l'Université, ce qui permettra de montrer l'autorité militaire sous un jour favorable (elle n'est aucunement responsable de l'événement) et de lui attirer les bonnes grâces du public, en plaignant d'ailleurs les étudiants - voire les professeurs - victimes des agissements de leurs responsables. Vient ensuite l'annonce du «différé des mesures» prises à l'encontre des dits responsables. Cette précision qui intervient alors qu'a lieu une tentative allemande de «sauvetage» de l'Université,⁶ est une incitation à reprendre les cours, puisqu'auquel cas, les sanctions s'évanouiraient. Voilà qui témoigne en tous cas de la volonté allemande de maintenir l'Université ouverte. A cette fin, les causes et péripéties du conflit ne sont pas envisagées. Le communiqué est reproduit sans aucun commentaire dans les journaux francophones susdits.

Par contre, le 2 décembre paraît dans la *Brüsseler Zeitung* un long article de commentaire intitulé *Wissenschaft als Tarnung* (La science comme camouflage): l'essentiel est contenu dans le titre. Entendant démontrer que les autorités académiques camouflent sous de - mauvais - prétextes scientifiques des tendances politiques anti-allemandes, l'auteur fait l'historique des positions de l'Université depuis 1933, et met en évidence sa qualité maçonnique, son libéralisme désuet, son socialisme marxiste, voire son anti-royalisme. Plus avant, le texte souligne que

la grève déclenchée n'est qu'un marchandage auquel il n'est certes pas question de céder.

Par ailleurs, l'auteur met encore une fois l'accent sur les responsabilités endossées par les administrateurs et sur les pénibles conséquences de leur acte pour les «plus de 3 000 étudiants et professeurs» (le chiffre est souligné).

Bien qu'il soit plus explicatif que le communiqué du 30 novembre, cet article fait peu état des motifs de la rupture entre l'Université et l'autorité militaire; l'auteur se plaît à souligner la magnanimité de l'autorité allemande, qui a permis la réouverture de l'Université en 1940, malgré les lourdes tares dont celle-ci est atteinte! Parmi ces tares, notons évidemment la mauvaise volonté de l'U.L.B. à instaurer un réel bilinguisme, dans la mesure où les trois candidats proposés par les Allemands sont non seulement flamands mais d'une plus haute valeur scientifique que ceux qu'on leur oppose... Ce faisant, l'auteur est revenu à son point de départ: il entend prouver que ce n'est pas l'argument scientifique qui prime pour l'U.L.B.

A l'appui des tentatives allemandes pour faire reprendre les cours, paraît le lendemain un nouveau communiqué *Belgapress*, assorti de commentaires de l'article de la *Brüsseler Zeitung* que nous venons d'examiner.⁶ Les causes de la suspension y sont cette fois clairement décrites: le refus de l'U.L.B. d'admettre trois professeurs flamands. On fait appel cette fois à un argument juridique pour dénoncer l'attitude de l'Université: les trois professeurs récusés ont été nommés légalement par le département de l'Instruction publique, dans une Université d'Etat (Gand). Ainsi, en leur refusant une place à Bruxelles, c'est l'autorité publique belge que l'U.L.B. désavoue. De la sorte, une autorité privée se substitue à «la plus haute et unique autorité» - belge - en période d'occupation. Cette procédure est jugée d'autant plus choquante que l'Etat fournit à l'Université l'essentiel de son budget, argument bien connu. Tout ceci vise à mettre une nouvelle fois l'Université dans son tort tant vis-à-vis de l'Etat que vis-à-vis de la collectivité toute entière. De plus, la *Militärverwaltung* passe au second plan, et le conflit n'apparaît plus que sur un terrain strictement belge.

L'ensemble de l'argumentation (illégalité de la décision, refus du bilinguisme etc.) sera repris à partir du 10 décembre après l'arrestation des responsables universitaires.

A cette date, plusieurs quotidiens⁷ font état des sanctions prises à l'encontre des administrateurs de l'U.L.B. Mais l'important est ailleurs: outre le fait que les cours ne pourront reprendre que sur autorisation du commandement militaire - ce qui inverse le problème -, le communi-

qué précise que les provocations ne resteront pas impunies, d'où qu'elles viennent. Ceci sous-entend que les intellectuels ne seront pas privilégiés et peut passer pour un avertissement destiné aux autres Universités. Quant aux rumeurs de germanisation, elles étaient - bien sûr - dénuées de tout fondement! Les thèmes sont abondamment développés dans la *Brüsseler Zeitung* du même jour, où l'on met en avant les moyens financiers des autorités académiques, qui permettront à ces intellectuels extrémistes franc-maçons et bourgeois de perpétrer leur forfait... Après cette date, «l'information» va faire place, dans la presse de collaboration, à un débat sur l'avenir de l'Université. Pour la première fois, on remarque de nettes divergences entre les auteurs en présence. R. De Becker publie dans *Le Soir* du 13 décembre un long plaidoyer qui, s'il s'accompagne d'une dénonciation de l'attitude de l'Université (le refus du bilinguisme est le symbole du refus de l'Ordre Nouveau), prône essentiellement le maintien d'une élite intellectuelle non-catholique. Il soutient à cette fin la réouverture d'une Université bruxelloise, grâce à de «nouveaux éléments» acquis à l'Ordre Nouveau mais en faisant appel aussi à d'anciens professeurs.

A ce discours répond celui du périodique rexiste *Cassandra* (13 déc. 1941) qui, développant la thèse du complot judéo- maçonnique marxiste fomenté par les «agents étrangers» que sont Marcel Barzin et Henri Grégoire, défend à l'inverse du *Soir* la thèse de l'étatisation de l'Université de Bruxelles. Cette opposition entre les deux organes de presse ira croissant; *Cassandra* reprendra le thème de l'étatisation en publiant une lettre d'étudiants - manifestement construite de toutes pièces - favorable à ses thèses.⁸ R. De Becker y répondra par un discours plus nettement anti-catholique, attaquant «ceux qui visent à identifier l'ordre nouveau pour lequel nous luttons à un ordre chrétien, voire catholique (...)».⁹ On ne peut s'empêcher de sourire en lisant sous sa plume cette vibrante défense du «libre-examen en tant que méthode d'investigation scientifique (...)».

Le débat se poursuivra par voie de presse interposée mais ceci sort du cadre que nous évoquons ici. Quant au sort de l'U.L.B., il sera à nouveau traité par la presse collaborante au cours des mois de janvier et février 1942 pour évoquer l'échec des dernières tentatives menées afin d'organiser un «enseignement d'Etat» se substituant à l'Université, mais aussi pour préciser que les «anciens» étudiants de l'U.L.B. qui se sont inscrits dans d'autres Universités peuvent présenter le jury d'Etat.¹⁰

La presse clandestine

Le premier journal clandestin qui réagit à la suspension des cours est *La voix des Belges*. Catholique conservateur et royaliste, l'organe du Mouvement National Belge publié à la date du 30 novembre (date en réalité ultérieure au vu du contenu) un article intitulé «Réveil de l'Université». Le ton de l'article est ainsi donné: après avoir déploré les «étranges concessions» consenties par l'Université, l'auteur se félicite du geste «catégorique, cassant, hautain» de l'Université. Le récit des événements est exact et précis, et l'auteur s'attarde sur la personnalité d'Anton Jacob, candidat à une chaire bruxelloise, pour montrer l'infamie des procédés allemands.

Bref, l'honneur est sauf et le geste servira d'exemple. Ces différents thèmes réapparaîtront ici et là dans la presse clandestine: *La Lanterne* (catholique royaliste, édité à Halle), s'attaque aussi, le 10 décembre aux anciennes faiblesses de l'Université et dresse un récit fantaisiste des échanges verbaux entre «un délégué» de l'Université et des représentants allemands. *Le Belge* (catholique et bruxellois) espère que l'acte de l'Université servira d'exemple aux secrétaires généraux et se réjouit de voir la cohésion des étudiants et du corps professoral. Ce journal clandestin publie d'ailleurs une longue mise au point qui dénonce la version allemande donnée par la presse de collaboration. Enfin, on peut y lire, suite à l'arrestation des membres du Conseil d'administration, un appel à la solidarité des autres Universités et une incitation à la grève des universitaires.¹¹

Cet appel à la solidarité trouve un écho favorable auprès du *Coq victorieux* qui, sous le titre «Un bel exemple» incite les étudiants liégeois à faire preuve de la même fermeté à l'égard de l'occupant si celui-ci venait à «frapper (...) sans rémission un des milieux les plus hostiles, le milieu estudiantin liégeois».¹²

La Libre Belgique (dite de Peter Pan), sans doute le journal clandestin le plus important par son tirage et la qualité de ses informations, va consacrer une longue série d'articles à la suspension des cours, lesquels s'étaleront du 15 décembre 1941 au 15 février 1942. La série débute par un historique minutieusement exact des démêlés entre les autorités académiques et le pouvoir occupant.¹³ Elle entend démonter l'argumentation allemande et s'oppose notamment à l'argument juridique qui invoque la nomination des professeurs récusés par l'U.L.B. à l'Université d'Etat de Gand. Le clandestin appelle à une solidarité des autres universités et vilipende la trahison de «Messieurs les secrétaires généraux» (le secrétaire général de l'Instruction publique Nyns inclus).

V L'ESPOIR V

ORGANE DE COMBAT ET DE LIBERATION NATIONALE

MAGISTRATS ET BOURGEMESTRES I

Jusqu'à quand accepterez-vous d'être les bons émissaires de l'autorité occupante ? Le Pays attend de vous des exemples de civisme.



Lettre ouverte aux Bourgmestres belges

Après le cuivre, le caoutchouc. Après le caoutchouc, la laine. Vous serez bientôt chargés d'aller désahabiller à domicile vos concitoyens. La machine de guerre allemande, tenue en échec par l'Armée rouge, contrebatte à Moscou et en Afrique, a besoin de toujours plus de matériel, de toujours plus d'équipement; il lui faut faire face à une épouvantable usure, et ses gigantesques stocks s'épuisent à une allure vertigineuse. Aussi, est-elle obligée de ramener la guerre, une fois de plus, sur le plan civil. Tous les citoyens des pays occupés s'y trouvent engagés.

Vous-mêmes, en tant que bourgmestres, vous venez de prendre position dans la bataille du cuivre.

A ceux d'entre vous, malheureusement trop peu nombreux, qui ont refusé d'obtempérer aux ordres de la Kommandantur, nous n'avons qu'à dire : Bravo ! Bravo et Merci ! Maintenez votre élan, faites front à nouveau. Galvanisez les énergies autour de vous, et sachez que tous les patriotes, et en tout premier lieu vos concitoyens, vous admirent et comptent sur vous.

Par contre, à ceux qui, dès le premier jour, ont cru devoir céder; à ceux qui se sont mués en exécuteurs des basses œuvres de l'occupant, à tous ceux-là nous affirmions : prenez garde ! La loi belge et la loi internationale s'accordent sur ce point, que les coupables d'actes favorables à l'ennemi sont passibles des peines applicables en cas de haute trahison. La livraison de métaux à l'armée occupante est un acte net, caractérisé, de haute trahison. Toutes les arguties des Leemans, Romée et tutti quanti n'y changeront rien. Que ceux dont le seul souci, en s'aplatissant devant les embochés, est de sauvegarder leur précieuse personne, sachent bien que leur calcul est faux; et qu'en agissant de cette façon, ils ont tout simplement scellé leur sort. Mais il est une autre catégorie.

Bourgmestres I

Vous avez accepté l'honneur de votre charge. Sachez, l'heure venue, faire face à ses exigences. Que ceux d'entre vous qui veulent avoir le droit d'appartenir encore à notre peuple belge, fassent désormais, fièrement, simplement, leur devoir.

Que les lâches et les traîtres cèdent : ils se sont mis déjà au ban du pays et, demain, ils paieront leur trahison.

Pour les autres, tous les autres, que le mot d'ordre soit :

Plus une once de fourniture à l'ennemi !

A aucun prix, sous aucun prétexte !

Soyez des hommes, Messieurs. Et non des chiffes.

La trahison des clercs n'aura pas lieu

L'agression dont l'Université libre de Bruxelles est l'objet a commencé au milieu de 1940 par la désignation d'un « commissaire » chargé d'exercer un contrôle politique.

En novembre 1940, les Nazis imposent la mise à pied provisoire d'un certain nombre de professeurs juifs, étrangers ou entachés d'une tare qui n'a pas été spécifiée. Au mois d'août 1941, ils obtiennent que le Conseil d'Administration délègue une partie de ses pouvoirs au Bureau; ils exigent le remplacement définitif de professeurs dont la mise à pied n'avait été consentie auparavant par l'Université qu'en raison de son caractère temporaire; ils obtiennent enfin que l'Université procède au dédoublement linguistique des cours de première année.

Sur 18 candidats présentés à leur ratification, les Nazis en ont accepté deux au début de novembre. Puis, le « commissaire » informe l'Université que, « devant récompenser le Dr Jacob pour les services rendus en 1914-18 », il l'a désigné lui-même au titre de professeur ordinaire en même temps qu'il a nommé Van Roosbroeck et De Meyer aux fonctions de chargé de cours.

Unanimité de la presse clandestine: «La trahison des clercs n'aura pas lieu», *L'Espoir*, décembre 1941.

Force précisions sont offertes aux lecteurs du journal paru le 1er janvier: on y trouve le texte de la résolution du Conseil d'administration du 24 novembre, ainsi qu'une protestation émise par «l'ordre des avocats près la Cour de Cassation» contre l'arrestation de René Marcq, son ancien bâtonnier, professeur à l'U.L.B. S'ensuit, le 15 janvier, la publication de la liste «complète» des «professeurs collaborationnistes» qui avaient accepté de reprendre les cours. Enfin, *La Libre* publie en février un article de trois colonnes qui détaille, sources à l'appui, les tentatives entreprises pour organiser un enseignement d'Etat en place de l'Université. L'auteur souligne la portée symbolique de l'acte de résistance de l'U.L.B., «corps constitué», après avoir dénoncé la soumission généralisée de l'autorité publique belge.¹⁴

L'ensemble de ces articles vise deux objectifs: il s'agit d'une part de démentir des informations données par la presse allemande et collabo-

rante, de rétablir les faits dans leur exactitude et de justifier ainsi aux yeux du public la position de l'Université. D'autre part, ceci étant posé, la suspension des cours prendra valeur de symbole, appelant à une large union contre l'occupant. Somme toute, *La Libre Belgique* aura fourni la version la plus complète et la plus précise des événements.

Le Peuple reparait sous sa forme clandestine en décembre 1941. Il faut cependant attendre le mois de janvier 1942 pour que l'on y évoque la suspension des cours. Sous le titre «Les clercs n'ont pas trahi» (similaire à celui de *l'Espoir*, autre organe socialiste), le clandestin publie un court article qui insiste sur la portée morale du geste des administrateurs et professeurs de l'U.L.B. L'accomplissement d'un tel «devoir de conscience» amènera sans nul doute les étudiants à comprendre l'attitude des autorités et à prendre exemple. L'auteur n'est pas sans s'inquiéter implicitement du sort de ces 3 000 étudiants qui doivent interrompre leurs études.

L'U.L.B. réapparaîtra plus tard dans les colonnes du *Peuple* qui, ému du sort des «otages de Huy», fera écho aux démarches entreprises par les recteurs des universités en vue de leur libération, et sera seul à accorder pardon au secrétaire général de l'Instruction publique, Nyns, après qu'il se fut «fait l'âme de l'entrevue projetée en vue de libérer les détenus». ¹⁵

C'est au sein de la presse clandestine du parti communiste et du Front de l'Indépendance que l'on trouve le plus de journaux édités par des organismes de jeunesse et destinés à ce public. Autour d'un noyau d'étudiants issus des Etudiants Socialistes Unifiés va se créer un mouvement plus vaste, le Rassemblement Estudiantin. Leurs journaux respectifs feront naturellement une place importante à la suspension des cours, puis aux événements qui en découleront. Toutefois, outre cette presse spécifique, la presse communiste fera de manière générale écho à la résistance de l'Université libre. Sous un titre sobre «L'Université de Bruxelles refuse de collaborer», *Le Drapeau rouge* inaugure une série d'articles consacrés à la suspension des cours. Le texte met l'accent sur le refus de l'U.L.B. de nommer Anton Jacob, «devenu agent nazi», et insiste sur l'enthousiasme des étudiants et professeurs à l'annonce de cette décision. Il est parmi les seuls journaux clandestins à faire remarquer que les étudiants «venaient de payer leurs droits d'inscription» et en déduit que les occupants comptaient ainsi briser la combativité des étudiants. Mais c'est pour affirmer que cette résistance n'est pas vaincue et espérer qu'elle s'étendra aux autres universités. Le message est clair: la résistance de l'U.L.B. - et particulièrement celle des étudiants - est un exemple à suivre. ¹⁶ L'arrestation des membres du Conseil d'adminis-

tration donne l'occasion au *Drapeau rouge* de louer la résistance des professeurs et d'insister sur la solidarité (nécessaire) des intellectuels et des ouvriers.¹⁷ Le lien entre la population et l'Université est mis à l'honneur dans *l'Enseignement* du 15 décembre 1941, dont l'article entend surtout donner une version exacte du conflit entre l'Université et le commissaire. Mais l'essentiel réside dans le fait que l'U.L.B. soit devenue un «foyer de résistance»: ainsi l'annonce *Libération*, premier journal clandestin du Front de l'Indépendance à Bruxelles, dans son premier numéro, en janvier 1942.

Quant aux journaux clandestins des organisations étudiantes, que nous évoquions, ils consacreront de nombreuses pages à la suspension, ses causes et ses effets. Ainsi du premier *Bulletin d'Information* de janvier 1942 du Rassemblement Etudiantin qui consacre une page au «récit des faits» et à l'énoncé de mots d'ordre tels que «portez fièrement vos pennes»! Le même mois, «l'organe wallon du Rassemblement National des Etudiants» le *R.E.*, publié à Liège, «invite tous les étudiants à faire front contre les tentatives d'envahissement de nos universités par les professeurs nazis». Autrement dit, que l'exemple bruxellois serve à Liège! Ce message de solidarité perdurera dans la presse pour jeunes, comme *Jeunesse Nouvelle*, l'organe de la Fédération Nationale des Jeunes Gardes Socialistes.¹⁸ La seule exception marquante à ce discours de solidarité réside dans le conflit doctrinal qui oppose communistes et trotskistes: *l'Etudiant face à La voie de Lénine*.

On peut donc distinguer deux thèmes privilégiés par la presse communiste francophone: solidarité des intellectuels avec l'ensemble de la population d'une part, solidarité des universitaires entre eux d'autre part. La suspension des activités de l'U.L.B., comme symbole de résistance, pourra donc utilement servir de tentative d'élargissement du mouvement - et particulièrement au sein des organisations de jeunesse. Mais cette «fermeture volontaire» répond au credo de ces étudiants qui animent depuis les années 30 le mouvement anti-fasciste en Belgique.

La presse libre

On retiendra essentiellement de la presse belge de Londres d'une part les communiqués de presse, faisant état, en décembre des difficultés auxquelles étaient confrontées les autorités académiques, des causes de la rupture entre celles-ci et le pouvoir occupant et de l'arrestation des principaux responsables de l'Université;¹⁹ on trouve d'autre part, notamment dans *Belgium* divers articles, dus à René Hilaire²⁰ et à Henri

Rolin.²¹ Le premier dressait le constat de l'impossibilité de maintenir un enseignement basé sur le principe du libre-examen sous l'Ordre Nouveau tandis que Henri Rolin établissait un historique précis des faits et des motivations respectives et affirmait la volonté de l'occupant allemand «d'étatiser» l'Université Libre de Bruxelles afin qu'elle devienne *the instrument for the nazification of Belgium*.

Conclusion

L'analyse des différentes presses, tant allemande ou pro-allemande que clandestine fait apparaître peu de positions inattendues.

Toutefois la lecture des communiqués *Belgapress* permet de cerner la volonté allemande de faire bonne figure en se déchargeant de la responsabilité de la «fermeture» de l'U.L.B. On note à cette fin la volonté de placer le conflit sur un terrain belge, de sorte aussi que l'Université apparaisse comme un simple îlot extrémiste au cœur d'une communauté acquise à l'Ordre Nouveau. La collaboration montre aussi à l'occasion de la suspension ses dissensions: milieux «laïques» et catholiques s'affrontent à cette occasion.

La presse clandestine au contraire fait taire ses éventuelles divergences pour prôner avant tout l'union face au fascisme.

Quant à Londres, on y conclut logiquement à l'impossibilité de maintenir une université libre en Belgique occupée.

Il reste donc à souligner la relative absence de préoccupations d'ordre linguistique dans la presse francophone, sauf dans la presse de collaboration qui s'enthousiasme à l'idée d'une réconciliation nationale. Quoi qu'il en soit, la suspension des cours à l'Université Libre de Bruxelles aura acquis une portée symbolique.

Dirk Martin

Réactions flamandes à la fermeture de l'U.L.B.

Concrètement, les réactions flamandes à la fermeture de l'U.L.B. peuvent être étudiées sur trois plans: dans la presse censurée, dans la presse clandestine et, enfin, dans la presse publiée à Londres ainsi que par le biais des émissions de Radio-Belgique. Il s'agit ici évidemment d'une fraction particulièrement réduite de l'opinion publique, fraction qui avait déjà choisi son camp et encore ceux qui pouvaient ou voulaient se prononcer.

Du côté de la collaboration

Les réactions de la collaboration flamande vont du ton négatif au ton destructeur. Malgré la mise au pas de la presse d'information, des accents différents sont mis en fonction du journal et de l'orientation qu'il représentait. Il nous faut donc examiner les choses de plus près. Alors que les difficultés n'avaient pas encore filtré dans la presse à la fin du mois de novembre,²² il en ira autrement à partir du 1er décembre. Ce jour-là, le lecteur de la presse flamande put lire un bref communiqué diffusé par l'agence de presse *Belgapress* et sans doute inspiré par la *Militärverwaltung*. Ce communiqué portait sur la décision de fermeture «arbitraire» prise par le Conseil d'administration après qu'il ait refusé la nomination du trio Jacob-Van Roosbroeck-De Maeyer. Selon le communiqué, il s'agissait d'une «incitation à la grève» qui pouvait avoir de sérieuses conséquences.

A ce moment-là, aucun journal n'avait encore fait de commentaires sur l'événement. Quelques jours plus tard, le 3 décembre, paraissaient les premiers commentaires qui émanaient en fait directement de l'occupant. En effet, différents journaux - mais pas, chose curieuse, l'organe du VNV, *Volk en Staat* - annoncèrent avoir reçu par l'entremise de *Belgapress*, «de milieux autorisés (...) des considérations» qui furent publiées par la suite. Il s'agit de la version allemande des faits - connue - camouflant le conflit sous la forme d'un problème interne à la Belgique. L'Université libre s'était arrogé le droit «de désavouer publiquement la plus haute autorité en matière d'enseignement (le secrétaire-général Nyns)» (les trois candidats refusés n'étaient-ils pas des «fonctionnaires» de l'Université de Gand?). De la part d'une université qui recevait 60% de son budget de l'Etat, on pouvait tout de même espérer

«que dans des affaires de cette importance, elle ait demandé des directives à la seule autorité responsable du pays»...

On constate que jusqu'à présent il n'est pas question d'arguments «idéologiques» (du type franc-maçonnerie ou autre). Le journal bruxellois *Het Laatste Nieuws*²³ a été le premier à modifier cette situation en ajoutant, aux considérations qui lui étaient dictées, un commentaire issu du *Brüsseler Zeitung*. On pouvait y lire que l'Université devait choisir: soit «demeurer la représentante impuissante d'une politique irrationnelle sans issue en Europe, soit subsister et travailler comme la représentante du savoir».

Venait ensuite l'artillerie lourde: l'Université était décrite comme représentante des loges maçonniques, du libéralisme, du socialisme marxiste, de la propagande anti-allemande.²⁴

Mais comme nous l'avons déjà vu, le reste de la presse se limita au texte de *Belgapress* ou ne fit même aucune mention des faits.

L'hebdomadaire *De SS Man*, émanation de la tendance SS au sein de la collaboration, fournit, avec quelque retard, le premier petit article présentant sa propre opinion sur les événements. Comme de coutume, les commentateurs ne se distinguaient pas par un style des plus diplomatiques. En effet, le journal qualifiait d'«histoires stériles» l'attitude du conseil d'administration, de certains (sic) professeurs et étudiants, signe d'une «arriération mentale lamentable». Ce qui n'avait rien de surprenant de la part «d'un repaire de la loge, réactionnaire et anti-flamand», d'«un nid d'ordures nauséabondes» peuplé de «petits chefs décatis». C'était d'ailleurs la première fois que l'on utilisait le «caractère anti-flamand» de l'U.L.B. en tant qu'argument. Et le *SS Man* de conclure en suggérant de se servir de l'opportunité «pour reconquérir sur le champ une université flamande sur le sol flamand qu'est Bruxelles».²⁵

Comme on le sait, la *Militärverwaltung* avait exigé de l'Université qu'elle retire sa mesure et lui avait donné quelques jours de délai, jusqu'au 4 décembre. Mais le conseil d'administration resta sur ses positions. La presse collaborationniste patienta donc encore quelques jours avant de réagir, attendant vraisemblablement l'autorisation de la *Propaganda Abteilung*.

La plupart des journaux signalèrent, les 10 et 11 décembre («*Belgapress*... l'autorité militaire allemande communique») que le «commandant militaire» avait pris les mesures que l'on sait contre l'Université. En tête du communiqué qui y était joint, on insistait surtout sur l'arrestation, comme otages, de dix membres du conseil d'administration. Dans les jours qui suivirent, on trouva enfin quelques éditoriaux originaux sur cette affaire.

«Enfin», car les événements relatifs à l'Université libre furent noyés dans d'autres nouvelles belges et internationales: le mariage de Léopold III, la création d'une soi-disant Association juive, la lutte pour la conquête de Moscou, la réorganisation de la gendarmerie, Pearl Harbour et même la question des pommes de terre.

Quoi qu'il en soit, c'est dans le journal *Het Algemeen Nieuws*²⁶ que parut en première page un long article intitulé «De Brusselse universiteit hervalt in haar vorige fouten» (L'Université de Bruxelles retombe dans ses erreurs passées) consacré à la fermeture. Il ne s'agit pas ici de patriotisme, écrit «Verax», au contraire, la tranquillité dans le pays est mise à mal par le «sabotage de la restauration des droits des Flamands». L'Université s'était contentée de flamandiser à la lettre; il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement dans un bastion d'influence maçonnique, de la «germanophobie», d'idées communistes et marxistes et d'anti-Flamands virulents. Le conseil d'administration ne comprenait que trop bien qu'une «infiltration flamande pure» (sic) serait utilisée comme «un facteur actif dans l'offensive culturelle de la prise de conscience nationale de la capitale» et avait de ce fait fermé les portes de l'Université. D'ailleurs, l'Université n'était pas conséquente dans sa décision: d'abord, elle avait créé des cours flamands en tenant compte des conditions émises par l'occupant pour les saboter ensuite elle-même... Bref, il s'agissait d'une «affaire grotesque» et l'on pouvait se demander pourquoi l'occupant n'était pas intervenu plus tôt. Mais le temps «des hommes de la loge et des politiciens à l'affût, tyranniques et rusés» qui siégeaient au conseil d'administration et du «corps professoral arrogant» (les étudiants ne valaient pas beaucoup mieux) était désormais révolu.

«Verax» conclut en considérant que le corps professoral et les autorités académiques s'interrogeraient probablement sur la possibilité d'une reprise des cours après le Nouvel An. Un véritable dédoublement ne manquerait pas de rayonner sur «la vie culturelle de la capitale» et de rendre service à la «communauté populaire flamande».²⁷

Le journal *Het Algemeen Nieuws* analysait donc clairement la situation dans une optique nationaliste-flamande. Ce qui n'était pas vraiment et même pas du tout le cas de l'éditorial du *Het Laatste Nieuws* consacré à cette affaire quelques jours plus tard.

J. Verplaetse²⁸ débutait son propos en se demandant pourquoi après l'«occupation momentanée» du territoire et après «la mort de l'idéologie», l'Université n'avait pas reconnu le nouvel état de fait comme «une base réelle et le point de départ d'un nouveau travail». Mais, au contraire, l'atmosphère devenait «de plus en plus hostile contre la vie

De Brusselsche Universiteit 6

Haar rol in het verleden en haar taak in de toekomst

DE politieke ideologie, waarop de Brusselsche Universiteit gebouwd was, kreeg door de gebeurtenissen van Mei 1940 een doodelijken slag, welke ook de verdere ontwikkeling moge wezen van de internationale en nationale omwenteling.

Daardoor werd ook de organisatie der Universiteit zelf zwaar getroffen, zowel in wezen en doelstelling als in geest en leeraarskorps.

Nochtans lag de redding voor het grijpen, nl. den nieuwen toestand erkennen als werkelijken grondslag en vertrekpunt voor nieuw werk. De nieuwe toestand, d.w.z. de momenteele bezetting van het land en de noodzakelijke omwenteling voor de toekomst. Het werk lag besloten in de medewerking aan de herwording van ons volk.

De Universiteit echter heeft de levende werkelijkheid miskend en zich aan een strak verleden vastgeklampt. De ideologie was dood en de ideologen wilden de hoogeschool in den dood meeslepen en met haar de jeugd en het volk in nood. Daarom werden de talloze openstaande leerstoelen niet bezet en bleven ter beschikking van de Joden en vreemdelingen die het hazenpad gekozen hadden. De atmosfeer werd meer en meer vijandig tegenover leven en volkstraditie, meer en meer doordrongen van verderf en verval.

Het bleef dueren tot de Duitsche overheid ingreep en de Universiteit toefaf. De orde zou in de Universiteit hersteld

hoorigheid, iets wat totnogtoe niet het geval was.

Dat de vrijheid door tucht zal beheerscht worden, want elk van de leeren en leerlingen kan maar vrij zijn op voorwaarde dat ons volk niet verknecht is.

Dat het Nederlandsch op hetzelfde peil zal staan als het Fransch en dat derhalve de Nederlandsche kursussen nooit door Vlaamschhaters of Vlaamsch-onkundigen of wetenschappelijk minderwaardigen zullen gedoceerd worden.

Dat de Universiteit volksch moet worden en dat namelijk het recht van vrijheid ook de plicht weze de vrijheid aan het gansche volk te gunnen en niet aan een kaste voor te behouden. De vefo's ter wille van «subversieve» gedachten waardoor armtierige venerabelen gezonde krachten meenden te verpletteren zijn wel nooit versmachtend geweest omdat de dragers der «subversieve» gedachten sterk genoeg waren om hun vrijheid strijdend te heroveren maar zij hebben zwaar gewogen en wegen nog zwaar op ons volk. De vrijmetseleers- en Jodenkliek die ons volk in het verderf heeft gestort, moet onverbiddelijk uitgesloten worden.

Dat de hernieuwing een orde moet scheppen. Deze orde moet de wetenschap en het volk dienen. Partijpolitiek van welken aard ook, oud of nieuw, moet streng geweerd worden in de organisatie en bij de benoeming. Indien geen

Le projet de Verplaetse pour l'Université, *Het Laatste Nieuws*, 14 décembre 1941.

et les traditions populaires». Verplaetse ne jugeait pourtant pas nécessaire de revenir en arrière. Il importait désormais de trouver une solution réaliste qui donne satisfaction aux «intérêts nationaux». Selon Verplaetse, celle-ci devait se développer autour de trois lignes de force. Première ligne de force, l'Université de Bruxelles est une «université belge» qui, de par sa situation géographique, doit avoir une orientation nationale. Bien comprise, cette première ligne de force impliquait l'égalité de droit entre le néerlandais et le français. Cela signifiait également que l'Université devait être populaire et non plus réservée à une caste (en d'autres termes, la clique des Juifs et des franc-maçons). Il devait également être clairement établi que le «système démocratique» avait fait son temps et que l'Université devait être une université d'«ordre», de cet ordre qui servait la science et le peuple, de cet ordre qui excluait tous les partis politiques, les anciens comme les nouveaux (allusion à la concurrence entre les mouvements de collaboration?). Deuxième ligne de force: le renouveau ne pouvait se faire que sous la tutelle de l'Etat. L'«idéologie» avait en effet démontré qu'elle ne pouvait ou ne voulait pas s'adapter. Troisième ligne de force: une certaine continuité n'était pas à exclure. Pour «cet assainissement, tous les anciennes forces de poids» issues de l'ancienne Université et qui voulaient collaborer à l'établissement de l'«ordre» étaient les bienvenues.

Et Verplaetse de conclure: une *universitas populi* populaire pourrait ainsi remplacer le fractionnement national, le cloisonnement social et la rupture spirituelle.²⁹

Même si la solution flamande proposée par le journal catholique et nationaliste flamand *Het Algemeen Nieuws* n'était pas totalement identique à la solution belgiciste proposée par le journal «libre-penseur» *Het Laatste Nieuws*, il n'en demeure pas moins que les deux journaux pensaient donc à l'une ou l'autre forme de poursuite des cours.

Cela n'était apparemment pas le cas du *SS Man* dans lequel le journaliste S.T.³⁰ reproduisait les sentiments négatifs des milieux SS flamands. Selon Trio, on avait encore été beaucoup trop conciliant avec le «fransquillonisme franc-maçonnique» qui avait si souvent administré «des gifles cinglantes» à la Flandre. Certes, on n'exigeait pas que les «bouffeurs de Flamands» de l'U.L.B. soient fusillés mais qu'on les fasse par exemple travailler dans les mines où ils pourraient «souffrir et se sacrifier pour un idéal». Ils sauraient ainsi que ce l'on a fait subir aux activistes de 14-18.

Pour Trio, il paraissait évident qu'il en était fini de l'Université car il ne souffla mot d'éventuelles solutions alternatives.³¹

A côté des alternatives proposées par «les milieux non rattachés à un groupe précis» et le point de vue négatif du *SS Man*, le mouvement unique, le VNV, restait étonnamment silencieux sur les événements. Quoi qu'il en soit, *Volk en Staat* ne s'intéressait pas alors à la question. S'agissait-il d'un signe de désintérêt - pourtant le mouvement avait particulièrement à cœur la reconquête flamande de Bruxelles - ou savait-il qu'une université flamande ou thioise n'entraîne pas dans les plans de l'occupant?

De façon générale également, l'intérêt pour le problème retombait au degré zéro. Seul *Het Laatste Nieuws* aborda encore brièvement la question de la réforme de l'Université. Il était fait allusion à une proposition du secrétaire général adjoint de l'Enseignement, De Vleeschauwer, qui allait dans le sens d'une étatisation de l'Université. Le journal restait d'ailleurs manifestement partisan d'une poursuite des cours. On ne pouvait évidemment pas faire comme si rien ne s'était passé mais il y avait «une tradition qui, vue sur le plan strictement scientifique, ne pouvait se perdre» pourvu que l'Université bilingue soit libérée des influences «réactionnaires bourgeoises». Quoi qu'il en soit, on avait besoin de sang neuf, surtout dans les branches «où l'enseignement a une responsabilité directe vis-à-vis de la communauté», c'est-à-dire les «sciences philosophiques, juridiques, politiques et sociales». ³² Quelques jours plus tard, il fut encore question, dans un éditorial du journal, des prochains «cours flamands de l'Université de Bruxelles». ³³ Mais même *Het Laatste Nieuws* dut se rendre à l'évidence que rien ne bougerait plus - ou reçut-elle des directives en ce sens de la *Propaganda Abteilung*? - et resta désormais silencieuse sur cette question qui n'avait été somme toute qu'un mois à la une...

Assez paradoxalement, on a pu constater que les «véritables» publications collaborationnistes s'étaient manifestées le moins. Par contre, les journaux qui étaient, d'une manière ou d'une autre, les héritiers de situations d'avant-guerre, avaient abordé le problème de manière «constructive».

Il apparaît malgré tout très clairement que ces journaux dits d'«accommodation» (plutôt que des journaux dits de collaboration) n'accordaient pas de chance de survie à l'U.L.B. originelle.

Dans la presse clandestine

Cette U.L.B. originelle et la décision de fermeture prise par ses autorités constituèrent pour la presse clandestine flamande de toutes tendances l'une des nombreuses occasions d'invectiver l'occupant et la collabora-

LEVE DE VRIJE UNIVERSITEIT

De lezer kent waarschijnlijk volledig de gebeurtenissen die zich in de Vrije Universiteit te Brussel hebben afgespeeld, zoodat we kort kunnen zijn in onze historische. Er is dus het volgende gebeurd :

De nazi's die het niet goed hadden aangedurfd de Vrije Universiteit, - deze haard van vaderlandsliefde, rechtvaardigheidzin en vrijheidsdrang, - te sluiten, beproefden hier hun systeem van onderdrukstelling en geleidelijke insijpeling. Eerste stap : het aanstellen van een Duitschen commissaris die voor taak kreeg de leden van den beheerraad naar zijn nazi-pijpen te laten dansen. Hoe heerlijk is dat mislukte! Vorige maand stelde hij de kandidaturen voor van drie nieuwe professoren. En deze kandidaten waren drie oud-activisten, die zich in 1940 op nog plattere en somniger wijze dan in '14-18 in

dienst hebben gesteld van den bezetter Anton Jacob, Dr. Martens en De Mayer. Hoe meer de Herr Kommissar ook aandrong en met alle nazi-bliksems dreigde, hoe meer hij ook bijgestaan werd door een beheerraadlid, den verrader Hendrik de Man, - de beheerraad verzette zich met man en macht tegen de drie kandidaturen. Toen de nazi's tegen den wil van den beheerraad in, de benoemingen "mann militari" wilden doordrijven, heeft de beheerraad de staking uitgeroepen.

Even schenen de nazi's terug te krabbelen. De beheerraad kreeg "bedenktijd". De sekretarische-generaal van Openbaar Onderwijs werd aangesteld als bemiddelaar doch de beheerraad was niet bereid te kapituleren. De beheerraad heeft liever de Universiteit zien sluiten, liever dan te wijken voor de nazi-ontantgen, liever dan de Vrije Universiteit te laten aantasten door de Hitler-peest.

Er omtrent heeft de Beheerraad gehandeld maar den zin van de reusachtige meerderheid van ons volk ! De leden van den Unieparlamentsbeheerraad hebben door Km. Meese, mammoedige houding de bewondering van alle patriotten afgedwongen.

Tien honner zijn als gijzelaars aangehouden. De professoren zijn tot werkloosheid gekomen. Eric duizend studenten zijn tijdelijk in hun studie belemmerd. Een intellectueel kapitaal gaat tijdelijk taloor... Maar de patriottische oer is gevrijwaard. Een machtige uiting van verzet tusschen is op het Derde Front geregistreerd. Aan Hitler werd sans tusschen besezen dat ons volk zich niet laat knechten !

Patriotten, hoed af voor de fiere beheerders van de werkelijk VRIJE Universiteit ! Solidair met de getroffensten !

Een verheugend Nieuws.

Een verheugend nieuws heeft ons bereikt. Bij den inzet van het overweldigend Russisch tegenoffensief dat de vernietiging van zoveel Duitsche divisies voor Lovelg had, werd ook een divisie bijna volledig in de pan gehakt die ons bijzonder na aan het harte ligt ; namelijk de S.3.-Standarte Westland "Vikings".

Waarom deze divisie ons zoo na aan het harte ligt ? Welat ze voornamelijk samengesteld was uit het gespuis dat in de Zwarte brigade, Ditsche Eilittie en Mix-formatie gerekruteerd was.

Den hartelijk woord van dank aan onze Russische bondgenooten die dat karweitje voor ons hebben opgeknapt !

«Leve de Vrije Universiteit», *België Vrij*, janvier 1941.

tion.

La presse clandestine non communiste, en l'occurrence *De Werker*, l'organe du Parti socialiste clandestin, et *Vrij*, la soi-disant *Libre Belgique* flamande, furent les premiers à réagir.

De Werker insista sur le fait que l'U.L.B. avait fondamentalement décidé du dédoublement linguistique et qu'il n'y avait eu jusqu'alors que peu de frictions. Mais alors que des candidats professeurs flamands³⁴ qui ne s'étaient pas contentés de s'opposer à l'indépendance et à la liberté de la Belgique - et dont «l'un d'entre eux avait en plus obtenu le titre de docteur à l'Université catholique de Louvain» - lui étaient imposés, l'«Université de la Libre Pensée» avait eu raison de fermer ses portes.

Après s'en être pris aux représailles allemandes, le journal socialiste conclut une nouvelle fois par une apostrophe laïque: il regrettait qu'il y ait pas encore eu «le moindre signe de solidarité» de la part des autres universités belges (faisant manifestement allusion à la K.U.L./U.C.L.).³⁵

Cette connotation philosophique, présente dans l'article de *De Werker*, ne se retrouve absolument pas dans l'article que *Vrij* consacra à l'affaire. Après un titre en caractères gras et une fleur lancée aux «courageux professeurs et étudiants», le journal se contenta de reprendre en grande partie le texte de l'Association générale des Etudiants. Et *Vrij* de conclure qu'il était maintenant plus que manifeste que l'occupant se mêlait dans tous les domaines d'affaires intérieures belges («la politique de sape contre la Nation»). *Vrij* constatait également que «nos intellectuels» se trouvent «aux côtés de la grande majorité de nos travailleurs manuels» dans la lutte contre «l'ennemi et ses suppôts».³⁶

Alors que *De Werker* mettait en lumière la position particulière de l'Université, *Vrij*, un journal plus bourgeois, insistait plutôt, à l'occasion des mêmes événements, sur l'unité de la résistance.

Le journal *België Vrij*, organe du Front de l'Indépendance, allait dans la même direction. Dans une brève analyse, il était question de l'«ingérence graduelle» à l'U.L.B., ce «foyer du patriotisme», de cette ingérence nazie à laquelle avait aidé un «membre du conseil d'administration, le traître Henri de Man». Mais le conseil d'administration ne s'avouait pas vaincu devant le «chantage nazi». Comme les autres journaux clandestins, *België Vrij* ne trouvait pas l'événement agréable pour les étudiants mais l'«honneur patriotique» était sauf et l'on notait ainsi «une puissante forme de résistance supplémentaire sur le Troisième Front».³⁷

La rhétorique de ce journal était manifestement aussi irréaliste que celle des deux autres journaux cités.

Toute forme d'emphase n'était pas non plus absente de la réaction du journal *Vrije Jeugd*, l'organe de la jeunesse populaire révolutionnaire. L'Université avait fait le bon choix: «plutôt pas de cours qu'une bêtification à la Goebbels infligée par des traîtres et des cas pathologiques». La lutte des intellectuels bruxellois «désormais alliés à toutes les couches de la population» pouvait servir d'exemple à toutes les écoles de Flandre.

Le journal communiste en appelait également à une lutte permanente à la fois pour les valeurs de la culture et de l'esprit ainsi que pour de plus modestes satisfactions matérielles.³⁸ Il était donc évident que *Vrije Jeugd* intégrait la question de l'U.L.B. dans la vision qu'avaient les

communistes de la résistance (de la jeunesse).

C'était également le cas du journal clandestin *Roode Vaan*. Celui-ci affirmait que les plans des nazis et des fascistes de l'intérieur (en l'occurrence le secrétaire général Nyns) avaient échoué et signalait quelques actions de résistance dans une série d'écoles flamandes - actions qui étaient plutôt le résultat du hasard - pour démontrer que la solidarité était en train de se développer. Seuls la R.U.G. et la K.U.L./U.C.L. manquaient encore à l'appel. Enthousiaste, l'organe du Parti communiste flamand concluait en affirmant «que le front des intellectuels luttait au coude à coude avec les travailleurs contre la mise au pas par les nazis et en vue de la libération».³⁹ Ainsi l'organe communiste reprenait quasiment les propos émis quelques semaines auparavant par le journal clandestin *Vrij* qui se trouvait pourtant de l'autre côté de l'échiquier politique.

Quoi qu'il en soit, les journaux clandestins qui se consacrèrent à cette affaire - ce qui ne fut certainement pas le cas de tous - développèrent des accents spécifiques dans leurs commentaires. Pourtant cette question ne constitua pas une véritable priorité pour la presse clandestine flamande.

A Londres

Les Flamands de Londres avaient manifestement aussi d'autres chats à fouetter. On peut dire que tant la presse officielle (*Onafhankelijk België*) que Radio Belgique (Radio België) se limitèrent au minimum. Dans le journal *Onafhankelijk België* de début décembre 1941, il était surtout question des succès de «nos pilotes», du sabotage, des Etats-Unis dans la guerre, etc. On retrouve cependant dans deux brefs articles la narration plus ou moins correcte du déroulement des faits à l'U.L.B.⁴⁰

La seule et unique prise de position en la matière est l'œuvre du sous-secrétaire d'Etat libéral, J. Hoste, qui, sous le titre «Deux universités fermées», évoquait l'«ancestral esprit de liberté» des universités de Leyde et de Bruxelles. Hoste signalait que, dès avant la guerre, l'U.L.B. avait instauré des cours en flamand et qu'aujourd'hui, sous prétexte d'un dédoublement, des «nationaux-socialistes» lui étaient imposés. Il conclut en déclarant que les Flamands qui étaient partisans d'un enseignement supérieur à Bruxelles devaient approuver sans réserve la décision du conseil d'administration.⁴¹

Avec ce thème des Flamands à Bruxelles - qui était totalement absent de la presse clandestine -, Hoste abordait donc le même problème que

celui déjà évoqué par certains journaux collaborationnistes...

Une deuxième réaction londonienne fut le fait de «*Radio België*» où dans une causerie, Nand Geersens («Jan Moedwil») considéra la décision de fermeture comme un véritable sacrifice («un capital intellectuel disparaît»).⁴² C'était la conséquence du plan des «brutes» allemandes pour démanteler «un moyen de savoir et ainsi la liberté d'expression» pour favoriser «la destruction de la Belgique». Leur moyen: la flaman-disation imposée. Geersens estimait cependant que les Flamands «se-raient plus que contrariés par cette mesure» d'autant plus qu'un dédoublement partiel était en cours. Et Jan Moedwil de conclure: dans le cadre du «fascisme, de l'hitlérisme ou du nazisme, il n'y a pas de place pour un libre développement de la science». ⁴³ A Londres, on en resta aux réactions d'Hoste et de Geersens.

Conclusion

Il est évident que les Flamands de Londres tentèrent d'empêcher un éventuel réflexe anti-francophone et mirent l'accent sur le dédoublement linguistique déjà introduit à l'U.L.B..

Cette attention portée au conflit linguistique était, par contre, quasi absente de la presse clandestine flamande. Il y était surtout question de stimuler une action solidaire de résistance contre l'occupant et la collaboration.

Pour la presse collaborationniste flamande, l'aspect linguistique demeura l'un des aspects essentiels. A sa manière, elle tenta également d'introduire des considérations sociales dans cette question, décrivant l'U.L.B. comme une université de caste et une université de la loge. L'idée d'une université réformée au service de toute la communauté ne fut abordée ni à Londres ni par la presse clandestine.

L'aspect philosophique, enfin, ne fut pris en compte par personne sauf par les militants socialistes clandestins...

On a donc pu constater que dans la toile de fond constituée par la tendance générale des commentaires flamands (pour ou contre l'U.L.B.), il existait aussi une palette d'éléments d'analyse et d'opinion. Mais sur le plan quantitatif, l'intérêt porté à l'U.L.B. semble relativement mince et surtout de courte durée. Pour l'homme de la rue, la question des pommes de terre et le mariage de Léopold III parurent plus importants que les événements qui eurent lieu dans une université de la capitale, majoritairement francophone.

Notes

1. Mes vifs remerciements vont à M.E. Josse, licencié en histoire, qui a largement contribué à rassembler et sélectionner la documentation nécessaire à cet article.
2. *Le Soir*, 23.04.41, «L'U.L.B., le dernier repaire d'une démocratie agonisante».
3. Le mot «libre» allait dès l'automne 1940 disparaître de l'appellation de l'Université dans la presse de collaboration «dure», tel la presse rexiste, tandis que certains quotidiens plus modérés maintiendraient l'appellation exacte de l'institution.
4. *Le Pays réel*, 18.09.1941, «L'enseignement flamand sera introduit progressivement à l'Université de Bruxelles».
5. L'agence d'information *Belga* devenue *Belgapress* était en fait aux ordres de la *Propaganda Abteilung*, organisme relevant officiellement de la section civile de la *Militärverwaltung* dirigée par E. Reeder mais également subordonnée en fait au *Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda*; sur ce point, voir E. De Bens, «La presse au temps de l'occupation de la Belgique, 1940-1944», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1970, pp. 1-11.
6. *Le Soir*, 3.12.1941, et *Le Pays réel*, 3.12.1941.
7. *Le Soir*, 10.12.1941, *Le journal de Charleroi*, 10.12.1941, etc.
8. *Cassandre*, 21.12.1941; les arguments en faveur d'une étatisation seront repris ultérieurement par *Cassandre*, 28.12.1941, notamment en dénonçant les mesures qui visent à conserver à l'U.L.B. l'usage de son patrimoine.
9. *Le Soir*, 22.12.1941.
10. Notamment *Le Journal de Charleroi*, 11.02.1942.
11. *Le Belge*, n° 65, 66 et 67
12. *Le Coq victorieux*, n° 40
13. *La Libre Belgique*, 15.12.1941
14. *La Libre Belgique*, 15.02.1942
15. *Le Peuple*, n° 5, février 1942
16. *Le Drapeau rouge*, n° 14, décembre 1941
17. *Le Drapeau rouge*, n° 15, décembre 1941
18. *Jeunesse Nouvelle*, janvier-février 1942
19. Communiqué - Archives Inbel n° 188, *Belgium*, vol. II, 16.01.1942 et *Belgium*, vol. III, 16.03.1942.
20. *Belgium*, vol. II, 2.01.1942
21. *Belgium*, vol. III, 16.04.1942
22. Dans le journal *Het Laatste Nieuws* du 25 novembre figurait un petit article léger sur la Saint-Verhaegen («verwaterde studentenfeesten», des fêtes estudiantines édulcorées).
23. *Het Laatste Nieuws* comptait encore divers collaborateurs issus du journal libéral et laïque d'avant-guerre et ne passait pas pour un dur de la collaboration.
24. *H.L.N.*, 3/12/1941.
25. *De SS Man*, 6/12/1941
26. Il s'agit, manifestement, d'une émanation du journal catholique d'avant-guerre, *De Standaard*, et, tout comme *Het Laatste Nieuws*, non rattaché à un groupe particulier de la collaboration.
27. *H.L.N.*, 11/12/1941
28. On le retrouvera par la suite à la rédaction du *Soir* volé.
29. *H.L.N.* 14/12/1941.

30. Seraf Trio, chef du service d'information de la *De Vlag*.
31. *SS Man*, 20/12/1941.
32. *H.L.N.*, 21/12/1941.
33. *Idem*, 31/12/1941.
34. Parmi eux, le journal mentionnait...le docteur Martens.
35. *De Werker*, s.d. (déc. 1941).
36. *Vrij!*, déc. 1941.
37. *België Vrij*, janv. 1941.
38. *Vrije Jeugd*, s.d. (début 1942).
39. *R. V.*, févr. 1942.
40. *Onafhankelijk België*, 4 et 25/12/1941.
41. *Idem*, 1/1/1942.
42. Un peu plus loin dans l'émission, Geersens abordera le fait que «pour certains» la fermeture n'était tout de même pas si évidente.
43. *Radio-België*, émission du 13/12/1941.

Chapitre 3
L'Université après la suspension
des cours

Pour les étudiants: des choix impérieux

Christine Denuit-Somerhausen

Vers d'autres Universités

Lorsque les étudiants apprennent, le 25 novembre 1941 à 10 heures, que l'U.L.B. a décidé de suspendre ses cours, ils sont laissés sans autre consigne officielle de la part des autorités académiques que celle de se disperser dans le calme. L'Association Générale des Etudiants (A.G.), qui regroupe les dirigeants des cercles estudiantins, prend clairement position: le 25 novembre, elle approuve la décision de fermeture et dès le 30 novembre, elle conseille aux étudiants de ne pas prendre l'initiative de s'inscrire dans une autre université, de maintenir les contacts avec l'A.G. et d'attendre des instructions. Celles-ci ne se font pas attendre; en décembre 1941, un tract de l'A.G. trace aux étudiants une ligne de conduite précise: continuer à travailler afin de se préparer à passer des examens lorsque le conflit sera apaisé, former des groupes d'étude, par année, pour bénéficier des cours et des séminaires clandestins qui seront organisés. Mais combien d'étudiants, parmi les 3 125 inscrits au rôle pour l'année académique 1941-1942,¹ ont-ils eu connaissance de ces directives?

Généralement surpris par la suspension des cours, les étudiants, dans leur majorité, comprennent et approuvent cette décision. Mais ils n'éprouvent pas moins des réactions individuelles d'inquiétude ou même d'angoisse devant le grave problème de la poursuite de leurs études. Différentes possibilités s'offrent à eux. La solution la plus simple est probablement d'aller s'inscrire dans une autre université; mais c'est aussi la plus coûteuse, puisqu'elle entraîne dans la plupart des cas des frais de déplacement ou de logement. Une autre consiste à se préparer, seul ou en groupe, au jury central, éventuellement grâce à des cours clandestins qui s'organisent très rapidement, comme il sera dit plus loin. Des considérations d'ordres divers motivent les choix difficiles des

N° du rôle : I62

Bruxelles, le 21.FÉV.1942

AUX ETUDIANTS INSCRITS AU ROLE DE L'U.L.B.

Monsieur,

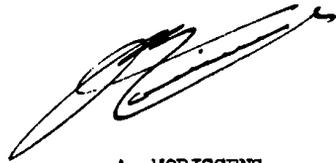
J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le Dr IPSEN, Commissaire désigné par l'Autorité militaire allemande auprès de l'Université de Bruxelles, n'élève aucune objection contre le fait, pour les étudiants qui étaient inscrits à l'Université, de prendre une inscription dans une autre Université, ou pour le grade légal, de se présenter aux épreuves d'Etat (Jury Central).

D'autre part, il autorise le remboursement du montant des droits de fréquentation des cours et des laboratoires acquitté en octobre-novembre 1941.

Dans le cas où vous demandez le remboursement, veuillez retourner au Secrétariat de l'Université (Office des Renseignements Universitaires), 50, avenue des Nations à Bruxelles, le bulletin ci-joint, dûment complété, et y annexer votre carte d'étudiant.

Si vous n'êtes pas majeur, le bulletin doit être complété et signé par votre père (ou votre tuteur).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



A. MORISSENS,
Secrétaire de l'Université

Monsieur Robert DEGUIDE

Lettre circulaire du secrétaire de l'Université annonçant que le Commissaire Ipsen autorise l'inscription des étudiants de l'U.L.B. dans d'autres Universités et le remboursement des droits d'inscription, 21 février 1942.

étudiants: l'attachement à certaines valeurs philosophiques ou politiques, les impératifs économiques et familiaux, les problèmes pratiques de logement ou de transport. Ce serait présenter une vision tout à fait schématique et même fausse de la situation que d'opposer les étudiants qui, pour conserver l'enseignement de l'U.L.B., ont suivi des cours clandestins et passé des examens devant le jury central ou même des examens clandestins, à ceux qui ont poursuivi leurs études de manière régulière dans d'autres universités. La réalité, telle qu'elle se dégage des nombreux témoignages recueillis auprès des anciens étudiants de l'U.L.B., est beaucoup plus complexe et nuancée.

Certes, la volonté de résister à leur manière à l'occupant allemand, la fidélité au principe du libre examen et, souvent aussi, des considérations d'ordre pécuniaire ou familial ont conduit bien des étudiants à rester à Bruxelles pour suivre des cours clandestins dans un premier temps et à se présenter au jury central. Mais nombre de ces étudiants «clandestins», après avoir achevé leur année d'études ou un cycle tel que les candidatures, rallient ensuite, pour une licence ou un doctorat, les autres universités où ils rejoignent ceux qui se sont directement inscrits après la fermeture de l'U.L.B. D'autres, qui ont choisi la voie clandestine, ne fréquentent les autres universités que pour certains cours: c'est le cas d'étudiants de candidature en médecine, qui ne vont à Louvain que pour pratiquer des dissections sur des cadavres appartenant à l'U.L.B.! De même, des étudiants de doctorat en médecine ne se rendent à Liège ou à Louvain que pour des cours de clinique, car une attestation de présence à ces cours est indispensable pour être admis au jury central. Des groupes d'étudiants font la navette ensemble, en train, vers Liège pour ces cours de clinique. Lorsque, pendant les derniers mois d'occupation, les bombardements rendent les trajets fort périlleux, les étudiants organisent même un roulement entre eux afin de diminuer le nombre de personnes exposées au danger de ces déplacements.

La voie la plus souvent empruntée pour poursuivre les études universitaires est cependant le départ vers une autre université, que ce soit en 1941-1942 ou plus tard. A Louvain, le Recteur Magnifique, Mgr Van Waeyenbergh, estime à environ 600 le nombre d'étudiants de l'U.L.B. qui se sont inscrits à l'U.C.L. durant l'année académique 1941-1942.² Mais nombre d'inscriptions sont tout à fait fictives, les étudiants ayant besoin d'une occupation officielle pour échapper au risque du travail obligatoire pour les chômeurs, dès mars 1942 et pour les étudiants de première année, dès le printemps de 1943. Inscription fictive, assistance aux cours clandestins, passage des examens au jury central et reprise des cours à l'U.L.B. après la Libération: c'est le parcours universitaire

mouvementé de nombreux étudiants, notamment de futurs médecins dont les études durent 7 ans. L'Université Catholique de Louvain est fort généreuse à cet égard. Le Recteur Magnifique, Mgr Van Waeyenbergh, accepte l'inscription fictive de nombreux étudiants dont il sait pertinemment qu'ils ne suivront jamais les cours de Louvain, en raison de leurs convictions philosophiques. Il pose là un geste de solidarité interuniversitaire qui doit être souligné.

Il n'est pas possible de préciser, dans l'état actuel des données et à cause du phénomène des inscriptions fictives, combien d'étudiants ont réellement poursuivi leurs études dans les autres universités belges. L'enquête menée parmi les anciens étudiants de l'U.L.B. a cependant mis en évidence les principaux critères qui ont déterminé le choix de la nouvelle université: les étudiants ont pris en considération des critères idéologiques, la situation géographique des universités ou encore la possibilité de loger chez des membres de leurs familles résidant dans une ville universitaire. Ceux qui privilégient le critère idéologique choisissent principalement Liège, car ils attendent de cette université d'Etat une neutralité philosophique impossible à Louvain. Ceux qui, pour des raisons pécuniaires principalement, fondent leur choix sur le critère de la proximité, s'en iront très nombreux à Louvain: la navette quotidienne est possible soit en tram, soit en train, soit même à vélo, et elle évite de devoir payer un logement sur place. Dans ce choix difficile, l'influence des parents se fait souvent sentir: quelques-uns sont radicalement hostiles à l'U.C.L., d'autres, même libre-penseurs, ne laissent d'autre choix à leurs filles que de faire le trajet quotidien vers Louvain, car ils refusent de les voir loger ailleurs que sous le toit familial. Le choix de l'U.C.L., motivé par des considérations géographiques et pécuniaires impérieuses, s'est cependant fait le plus souvent à l'*encontre* des convictions philosophiques profondes des étudiants. Malgré l'accueil dénué de prosélytisme dont les autorités de Louvain font preuve, cette opposition philosophique amène un certain nombre d'étudiants à quitter Louvain au terme d'un cycle d'études pour rejoindre ensuite l'Université de Liège: c'est le cas de futurs médecins qui terminent leurs candidatures à Louvain et s'en vont ensuite commencer le cycle du doctorat à Liège, pour achever enfin leurs études dans l'université de leurs débuts, à Bruxelles, après la Libération. D'autres, dont les études sont moins longues que celles de médecine et qui achèvent leur licence à Louvain, résolvent leur problème philosophique en obtenant un autre diplôme, tel l'agrégation, au Jury central, ou en revenant à l'U.L.B. dès la Libération pour y préparer un doctorat.

Si de nombreux étudiants de l'U.L.B. poursuivent leurs études à Lou-

vain contre leurs convictions philosophiques, il faut aussi noter le cas inverse de quelques étudiants catholiques qui avaient commencé leurs études à l'Université de Bruxelles parce que celle-ci était proche de leur domicile (cela diminuait les charges financières de leur famille) et qui, en raison de la fermeture de l'U.L.B., s'inscrivent tout naturellement à Louvain.

D'autres universités accueillent encore des étudiants de l'U.L.B. Des étudiants de Sciences appliquées choisissent de poursuivre leurs études à la Faculté Polytechnique de Mons (Ecole des Mines). L'Institut Warocqué de Mons accueille des étudiants de l'Ecole de Commerce Solvay; il y a probablement un grand nombre d'inscriptions fictives car, selon le témoignage d'un ancien étudiant de Solvay, les étudiants de cette Ecole y ont tous été inscrits sans assister aux cours et «étaient automatiquement inscrits aux examens, agréés et promus dans l'année suivante». Gand reçoit des étudiants de philologie romane ou germanique, ou des étudiants originaires de cette région. La Faculté Saint-Louis, à Bruxelles, recueille également quelques étudiants, pour une évidente raison de proximité. Quelques étudiants originaires de Lessines ou d'Enghien envisagent de s'inscrire à l'Université de Lille, puisque le Nord de la France occupée dépend du ressort du Général von Falkenhausen, comme la Belgique. Mais les programmes, structurés de manière différente, les obligerait à recommencer une année d'études, ce qui les fait renoncer à leur projet.

Partout, les étudiants de Bruxelles reçoivent bon accueil. Le plus extraordinaire est évidemment celui que leur réserve l'Université de Louvain, malgré l'irréductible opposition que connaissent l'U.C.L. et l'U.L.B. sur le plan philosophique. Accueil chaleureux, excellent, parfait: les qualificatifs ne manquent pas aux anciens étudiants de l'U.L.B. venus à Louvain pour exprimer la sympathie qu'ils ont perçue, surtout chez les professeurs de l'U.C.L., lors de leur séjour chez la vieille sœur ennemie de l'U.L.B. Cet accueil n'est pas improvisé: des professeurs de l'U.L.B., dont le Dr Albert Dustin, ancien recteur, l'ont préparé par des contacts pris dès la suspension des cours.³ L'U.C.L. va jusqu'à suspendre, pour les étudiants venus de l'U.L.B., l'article du règlement de l'université en vertu duquel les étudiants de Louvain sont tenus de professer la religion catholique. Le cours de religion est donc supprimé pour les nouveaux venus qui le demandent. Plus surprenant encore, Mgr Suenens, alors Vice-Recteur de l'U.C.L., s'adresse spontanément à quelques étudiants pour leur dire que l'accueil à l'U.C.L. n'impliquera aucune obligation, ni même aucune influence sur les plans philosophique et religieux.⁴ En outre, de nombreux professeurs n'hésitent pas à

redonner des parties de leurs cours afin d'adapter leur enseignement aux connaissances des étudiants de l'U.L.B., qui ont souvent perdu plusieurs mois de cours avant de venir s'inscrire à Louvain. Seuls quelques étudiants flamands de Louvain manifestent occasionnellement leur hostilité à l'arrivée des U.L.Bistes. L'un de ceux-ci se souvient d'avoir vu le slogan *Weg met de vrijmetselaars* sur les murs de la ville.

A Louvain, les jeunes filles doivent cependant s'adapter à des conditions de vie fort différentes de celles qu'elles connaissaient à Bruxelles. Les exigences de l'U.C.L. paraissent bien rétrogrades et contraignantes à plus d'une jeune fille à l'esprit indépendant. Celles qui logent sur place doivent obligatoirement s'installer dans une «pédagogie», établissement réservé aux jeunes filles, généralement tenu par des sœurs et où règne une discipline assez stricte. Les repas se prennent là aussi: les jeunes filles ne sont pas admises dans les cafés d'étudiants. Dans les salles de cours, les filles doivent s'asseoir aux premiers rangs, séparées des jeunes gens.

L'Université de Liège, elle aussi, réserve bon accueil aux nombreux étudiants qui viennent gonfler ses auditoriums, notamment en médecine. Pour diminuer la fréquence des déplacements entre Bruxelles et Liège, des professeurs acceptent de regrouper leurs cours en une seule journée. L'Université de Liège manifeste aussi sa souplesse envers des étudiants de 4^e doctorat en médecine, venus pour obtenir leur diplôme final, en acceptant de reconnaître la validité de cours donnés à l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles.

La majorité des anciens étudiants qui ont donné leur témoignage en 1991 sur la période de l'occupation ont réussi à poursuivre leurs études et ce, principalement à Liège ou à Louvain. Relativement rares sont ceux qui ont abandonné leurs études universitaires ou les ont temporairement interrompues. Mais il serait prématuré d'en tirer une conclusion quant aux conséquences de la suspension des cours sur le cursus de l'ensemble des étudiants inscrits pour l'année académique 1941-1942: nous ne savons rien du choix de ceux qui ont disparu sous l'occupation, qui sont décédés depuis lors ou dont la trace n'a pas été retrouvée. Les impératifs économiques qui empêchent un certain nombre d'étudiants de s'inscrire dans une autre université ou les obligent à gagner leur vie lorsqu'ils doivent assumer des charges de famille sont principalement à l'origine de l'abandon définitif des études universitaires. En cause également, les déplacements trop difficiles, voire périlleux, qui découragent quelques étudiants, l'engagement sans partage dans la résistance, le mariage, pour quelques jeunes filles, ou encore les erreurs d'orientation. Quelques étudiants qui, poussés par leurs parents, se sont

LIÈGE, le 15 octobre 1943.

Le Recteur de l'Université de Liège certifie que Monsieur HOEBANX Jean-Jacques, né à Forest-Brunelles, le 28 mars 1920, domicilié à Saint-Gilles-Brunelles, rue Alfred Gluysemar, 72, est inscrit au rôle des étudiants pour l'année académique 1943-1944, sous le N° 209, comme élève régulier du doctorat en philosophie et lettres (groupe: histoire).



Lon Gantich

Certificat d'inscription délivré par l'Université de Liège au doctorant en Histoire Jean-Jacques Hoebanx, futur professeur à l'U.L.B., 15 octobre 1943.

lancés dans des études qui ne correspondaient pas à leurs aspirations, saisissent la suspension des cours comme l'occasion de rectifier leur choix et s'engagent dans la vie active ou font des études non universitaires.

Les mêmes causes motivent généralement l'interruption temporaire des études universitaires, soit après la fermeture de l'U.L.B., soit plus tard sous l'occupation. Pour certains, l'interruption forcée des études est à l'origine de passionnantes expériences qu'ils n'auraient sans doute pas vécues dans des circonstances normales: une étudiante de philologie romane entreprend pendant la guerre des études d'assistante sociale. Cela lui donnera l'occasion d'effectuer, pour son mémoire sur la police féminine, un stage d'un an comme inspectrice de police et de s'occuper de la protection de l'enfance, des vols et même des prostituées. D'autres, par profonde fidélité à l'U.L.B., interrompent totalement leurs études pour les terminer à la Libération. Qu'ils aient simplement passé leurs examens finaux, comme cet étudiant de l'Ecole de commerce Solvay qui se trouvait en dernière année en novembre 1941 et n'envisageait aucun autre diplôme que celui de Solvay, ou qu'ils aient suivi



quelques cours clandestins et repris des études de plusieurs années après la Libération, leur choix témoigne d'une foi notable dans la victoire finale des Alliés et d'un courage intellectuel remarquable. Des étudiants juifs, aussi, sont forcés d'interrompre leurs études pour se cacher pendant deux longues années, de septembre 1942 à septembre 1944. Beaucoup de jeunes gens qui ont poursuivi leurs études de l'une ou l'autre manière connaissent une nouvelle coupure dans leur cursus académique à la Libération, en raison du service militaire obligatoire ou d'un engagement volontaire dans les armées belge ou britannique. Parmi eux, plusieurs, mus par le patriotisme, vivent même cet épisode militaire avec une sorte d'allégresse. Après la vie sous le joug de l'occupant allemand, la participation à l'effort militaire d'une armée alliée, sur la voie de la reconquête, devait constituer une sorte de catharsis.

Les cours clandestins ont rassemblé des étudiants dont l'attachement à l'U.L.B. est indéniable, mais tout aussi éloquente est la tenace volonté de nombreux étudiants qui ont poursuivi leurs études par d'autres voies, d'obtenir un diplôme final ou complémentaire à l'U.L.B., même lorsque leurs travaux menant au doctorat étaient fort avancés. Au-delà de la diversité des situations vécues, et malgré la marge d'incertitude de l'enquête, une constante paraît établie: la génération U.L.B. des années 1940-45 marque un attachement profond, et parfois opiniâtre, au libre examen, non seulement comme fondement de *son* université, mais aussi comme principe guidant ses actes, durant et après les avatars de l'occupation.

Eliane Gubin

Très vite, des cours clandestins

1941-1942. Le souci majeur: poursuivre l'année commencée

Une épreuve «à choix multiples»

Après la suspension des cours, beaucoup d'étudiants, on l'a vu, s'inscrivent dans une autre université. D'autres abandonnent leurs études (momentanément ou définitivement), d'autres encore font le dur choix du travail personnel, comme en témoigne une étudiante en philologie romane qui se rappelle les longues journées à la Bibliothèque Royale, passées parfois à ne rien faire dans les caves, dans l'attente d'une fin d'alerte qu'on oubliait régulièrement de sonner. Obsédée par la hantise de perdre ses notes, elle les recopie consciencieusement chaque soir et les enfouit dans sa cave au fond d'un vieux cartable... Mais le travail en solitaire n'est pas possible pour les disciplines où le programme légal impose des stages, des travaux pratiques ou des laboratoires. Là, l'organisation s'impose: c'est indubitablement l'amorce des cours clandestins.

Dès le 25 novembre, l'A.G., qui avait fort bien perçu la nécessité de proposer rapidement des mots d'ordre, même attentistes, pour enrayer les départs vers les autres universités, appelle les étudiants à la cohésion. Cinq jours plus tard, le 30 novembre, elle leur demande explicitement «de ne prendre aucune décision ni de ne faire aucune démarche avant qu'il ne [...] soit indiqué une ligne de conduite». Une permanence de l'A.G. se tient tous les jours de 10 à 12 h. au café *La Tourelle* pour fournir tous les renseignements à propos de l'objectif qui s'ébauche: préparer les examens du Jury central.⁵

Dans le choix des cours clandestins, l'environnement direct joue ici un rôle capital. Selon l'année d'étude (les premières candidatures sont les plus fragiles, les moins aptes à s'organiser), selon les disciplines (contacts facilités par les travaux pratiques), selon les promotions ou les groupes (certains plus soudés que d'autres)...il n'y a pas, en cette fin novembre 1941, une réponse au *struggle for study*, mais des réponses dans lesquelles il faut encore faire la part des décisions parentales. Cinquante ans plus tard, beaucoup s'en souviennent cependant comme d'une volonté collective de défendre un idéal, sorte d'aventure exaltante comme on peut en vivre à vingt ans, sans peser tout à fait les risques potentiels. «La recherche, l'étude se poursuivaient au nez et à la barbe de l'occupant, faisant par ce geste même acte de résistance...».

Chez les autorités académiques, pour les responsables des Cercles facultaires, de l'U.A.E., la fidélité à l'U.L.B. est évidente mais elle se double d'une réflexion à plus long terme. Il s'agit de faire en sorte qu'au moment où l'Université rouvrira ses portes, il puisse s'établir d'emblée une continuité, à partir d'un noyau actif qui assurerait immédiatement la poursuite des activités.

«Cours spontanés» et embryons d'organisation: à l'aube du système D

Des premières formes d'études clandestines se dessinent rapidement, avec l'aide des enseignants. Evoquant les dispositions prises avec un professeur au bord du lac du Bois de la Cambre, juste après la suspension des cours, un Ancien constate: «Ce fut en fait notre premier cours clandestin». «...En sortant pour plus de trois ans de l'auditoire, - se souvient une étudiante de 1ère candidature en math-physique - j'avais rendez-vous chez Françoise Laporte et même un cours à préparer d'avance par moi-même: le prochain chapitre d'analyse». Ainsi se constitue une équipe qui allait se retrouver tous les matins «dans la petite salle à manger de Mme Laporte, rue de l'Elan à Boitsfort... Dans les mois qui suivent le sentiment de solidarité et les liens entre nous étaient tels que l'idée de nous quitter ne nous venait pas». Et de fait, le petit groupe subsiste toute la guerre même s'il s'effiloche, passant de 17 à 7 puis à 5 étudiants.

En sciences, où l'organisation fut précoce, les étudiants de 2^e candidature math-physique et chimie apparaissent tout de suite comme «le groupe privilégié des clandestins» par leur étonnante solidarité et la rapidité de leur résolution. Le 25 novembre, quelques étudiants en math-physique se regroupent aussitôt «autour de leur président R. Lorent». L'idée de continuer à travailler ensemble est lancée. L'utopie prend corps autour d'une chope à *La Petite Suisse*: les équipes déjà formées pour les travaux pratiques serviront de base à l'organisation. En seconde candidature chimie, Jean Petit apparaît comme un véritable «rassembleur» d'étudiants. Partout des responsables sont désignés: Poswick, Petit, Joassart, Anne Fonteyne... et tant d'autres. En contact avec des professeurs, et avant les *Cours Publics* dont il sera question plus loin, des cours de mathématiques, de biologie végétale, de biologie animale et physique sont mis sur pied. Ils se donnent à l'école moyenne C boulevard Clovis, au lycée d'Ixelles, à l'école communale rue Américaine («il était amusant de nous voir tous [une quarantaine] installés sur les bancs d'une école primaire»), à l'athénée d'Uccle au Dieweg où sont organisés, sous l'égide d'aînés, les premiers laboratoires. Dès janvier, ils le seront à l'Institut Meurice. Un merveilleux «enseignement mutuel» se met ainsi

en place: «Chacun de nous est responsable d'un cours, a des contacts avec le professeur titulaire ou un de ses assistants et expose la matière du cours à ses camarades, parfois dans une autre année ou une autre section». De son côté, René Sneyers, président du Cercle des Sciences (CdS), assure la poursuite de l'Office des Cours, responsable de la vente de syllabus. C'est en catastrophe et en tram (le fameux tram 16!) qu'il déménage les stocks avec des camarades pour les entreposer dans son grenier au 36 rue de la Croix à Ixelles. C'est là que le CdS tiendra désormais son «quartier général».

Mobilisation identique chez les futurs polytechniciens. Devant l'attitude indécise du *Cercle Polytechnique*, l'*Association des Etudiants de Polytechnique* (A.E.P.) est créée le 25 novembre sous la présidence de René Engen, à qui succédera André Jaumotte puis Roger Maricq. Un local, loué au 45 rue de l'Abbaye, sert de lieu de réunion et de stockage pour les syllabus, vendus le samedi après-midi. Dès décembre 1941, l'A.E.P. est en mesure d'aider les étudiants, quel que soit leur choix:

- s'ils abandonnent leurs études, l'A.E.P. leur cherche soit des stages payés en usine, où ils peuvent poursuivre une certaine formation, soit des «stages fictifs» pour échapper au travail obligatoire
- s'ils poursuivent leurs études, l'A.E.P. prend contact avec d'autres universités pour faciliter leur intégration, mais son rôle principal fut surtout d'aider à préparer les examens du Jury central. Une Commission, en accord avec 9 professeurs et aidée par l'A.I.Br., fonctionnera de janvier 1942 à août 1944.

Les travaux pratiques restent la principale difficulté pour ces «clandestins». Un accès aux laboratoires est négocié avec des entreprises privées (les brasseries Wielemans, l'Union Minière du Haut-Katanga...). A l'Institut Meurice -dont le Conseil d'Administration accepte d'héberger des ULBistes dès janvier- l'organisation des «t.p.» est officiellement confiée à Jean Plainevaux, alors étudiant en 3^e grade d'ingénieur. Les étudiants en sciences appliquées paieront eux-mêmes les frais de laboratoires ainsi que la rémunération de l'assistant Trolin. 92 étudiants, munis d'une carte d'élèves libres, y suivent des TP de mathématiques, de physique et chimie dans le courant de l'année 1941-42. A partir de mai, l'insertion des étudiants dans les laboratoires organisés dans le cadre des *Cours Publics*, à l'Institut des Arts et Métiers, apporte une aide appréciable.

Dans toutes les Facultés se dessinent ainsi, à des degrés divers, des structures pour préparer les étudiants aux examens du Jury Central. En Pharmacie, le président du Cercle, Jean Theys organise des stages au Laboratoire intercommunal d'Analyse des Denrées alimentaires de la

Ville de Bruxelles. Il est aidé par l'*Amicale des Pharmaciens de l'U.L.B.* dont le président, J. Schammelhout, organise des labos dans son officine, dans d'autres officines privées où les étudiants sont déclarés comme «travailleurs libres». En Philosophie et lettres, la préparation des cours par petits groupes est effective en philologie romane, en philologie classique surtout. En Droit, des cours s'organisent au domicile de certains enseignants grâce au président du Cercle facultaire, Oscar Grünenwald. En Médecine, le problème ne se pose réellement que pour les candidatures car - fait étonnant à souligner et qui vaut pour toute la période - les enseignements en doctorat se sont poursuivis à la Faculté de Médecine, à Saint-Pierre, à la Clinique Depage tandis que les certificats de présence aux cliniques furent fournis par les universités de Louvain, Gand ou Liège.

La Ville de Bruxelles à la rescousse: les Cours Publics Universitaires

Dès janvier 1942, l'idée de «camoufler» un enseignement «ulbiste» sous le couvert des *Cours Publics Universitaires*, sortes de conférences dispensées par la Ville de Bruxelles, prend naissance. Il ne s'agit pas d'un enseignement complet mais de quelques matières pour les candidatures de philosophie et lettres, de sciences et de sciences appliquées, jugées trop difficiles pour être préparées isolément. L'idée émane d'André Puttemans, secrétaire général de l'*Association des professeurs issus de l'ULB*. Des pourparlers s'engagent avec les autorités communales et, le 14 février 1942, le Comité de Gestion du Fonds d'Entraide de l'U.A.E.⁶ charge Puttemans de soumettre le projet à Désiré Tits, directeur de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles. Trois jours plus tard, les deux hommes se rencontrent.

A partir de ce moment, les choses se mettent en place avec une rapidité étonnante. La tâche pourtant n'est pas mince: organiser non seulement des cours qui répondent aux exigences du Jury central mais surtout recruter des professeurs extérieurs à l'U.L.B. (dans les athénées et les lycées principalement),... tourner ainsi l'une des principales difficultés qui était, rappelons-le, l'interdiction faite par l'autorité allemande aux membres du corps professoral de participer d'une manière quelconque à «une continuation de l'enseignement de l'U.L.B.» ou à la préparation au Jury central. A chaque étape, l'avis est pris auprès des autorités académiques, auprès des vice-présidents des facultés (en l'absence des présidents incarcérés à la citadelle de Huy), auprès des titulaires des cours concernés.

Tout est pratiquement bouclé le 23 février, en moins d'une semaine. L'ouverture est officiellement fixée au 9 mars, avec l'approbation, cette

Cours de la ville de Bruxelles, communs aux étudiants de sciences mathématiques et Physiques, et à ceux de polytechnique.

Cours suivis:

Analyse et Algèbre: donné par M^{me} De Bever (directiv. M^l de page)
Géométrie: donné par M^l Forbat (directiv. de M^l Le Bois)
Mécanique: " " Van Hout (sous direction)
Physique: " " Festraet
Laboratoire (Physique): " " Debrant (orthographe mal connue)
Exercices de Math.: Jules Geldschmidt.
Descriptive: " " Arbalestry (dir. Charoy)

Les cinq premiers cours se donnaient aux Arts et Métiers, le dernier à l'Académie.

Le 20 mars 43, les cours de la ville de Bruxelles sont suspendus. Ne poursuivent leurs études que les trois premiers étudiants (Richard Carbay s'inscrit aux V.T.). Certains cours tels que l'algèbre sont terminés.

M^l organise la continuation des autres cours dans des locaux improvisés:

chez Rose Robyns (étudiant en physique)
Louise Purbayn (" ")
Royer et Jean D'noix (étudiants de polytechnique)
au local du C.P.

Physique: M^l Festraet nous donne encore quelques leçons; mais nous devons surtout travailler par nous-mêmes.

Mécanique: lorsque M^l Van Hout est terminés ses cours, M^l

Les étudiants rédigent des «rapports» sur les cours clandestins qu'ils ont suivis (ici, Claire Fonteyne), septembre 1944.

fois, des présidents de Facultés, libérés entretemps. Ces cours se donnent uniquement l'après-midi, à l'École moyenne de la rue Ernest Allard pour les candidatures de philosophie et lettres, aux Instituts des Arts et Métiers et à l'Académie des Beaux-Arts pour celles des sciences et sciences appliquées. Les intitulés sont «aménagés» pour éviter la reconnaissance immédiate du subterfuge: le droit naturel camouflé en «Introduction au droit», la logique en «Introduction à la philosophie»... Au total, 27 cours et 4 exercices pratiques sont ainsi dispensés par 23 professeurs et 9 assistants, entre le 9 mars et le 31 juillet 1942. L'organisation des laboratoires à l'Institut des Arts et Métiers est un peu plus lente mais à partir du 4 mai, avec un matériel de fortune, 140 étudiants suivent les labos de physique, 134 de chimie, 120 de zoologie. Leur accès est soumis à un droit d'inscription (50 à 25 francs), qui couvre surtout les assurances. Le matériel provient de l'U.L.B., des Instituts concernés, une partie est achetée par l'*Association des professeurs issus de l'U.L.B.* ou par les étudiants eux-mêmes. Des certificats de fréquentation, délivrés au Palais du Midi et dûment revêtus du cachet de la Ville de Bruxelles et de la signature de D. Tits (à qui l'échevin Robert Catteau avait donné les pleins pouvoirs avant son arrestation), mettent les «clandestins» à l'abri du S.T.O. A l'instar des «étudiants réguliers» ils obtiennent abonnements de trams, de trains, bons de chaussures et allocations familiales.

L'épreuve du feu: le Jury central

Environ 400 étudiants sont inscrits aux *Cours publics* pendant le premier semestre 1942. Ceux-ci n'oblitérent pas les autres formes de cours clandestins puisque seules certaines matières sont proposées. Pour le reste, la diversité des formules de complément est étonnante: préparations individuelles, entre copains, par petits groupes...chacun puise dans les solutions qui s'offrent à lui.. «Nous nous procurions dans la mesure des possibilités, les cours donnés dans les autres (certaines autres) universités - confie un licencié en philologie romane -, et la lecture des bouquins *ad hoc* achevait notre préparation». Chez les étudiants de sciences, le «système des cellules» se poursuit, le plus souvent au domicile de l'un d'eux. Si la diversité des expériences individuelles rend illusoire toute description exhaustive, et si la nécessaire discrétion empêche toute estimation chiffrée des «clandestins», au moins peut-on faire état des 888 jeunes gens et jeunes filles qui, courageusement, affrontent à Gand la première session du Jury central (425 en candidatures - 243 en 1^{ère} année, 156 en 2^e année, 26 en troisième médecine -, 463 en licences, doctorats ou grades d'ingénieur).

Les 1^{ères} candidatures essuient un taux d'échec important (70%), mais les résultats sont plus réconfortants en 2^e année (58% de réussite), particulièrement en 2^e candidature mathématiques-physique où la cohésion évoquée plus haut porte ses fruits. Mais compte-tenu des circonstances, ces résultats, comparés à ceux de l'ensemble des candidatures régulières à l'U.L.B. en 1938-39 (60% de réussite) sont, somme toute, acceptables. En licences, grades d'ingénieur ou doctorats, par contre, les résultats sont bons, ce qui permet de supposer qu'à ce niveau, les préparations ont été efficaces: 65% de réussite en philosophie et lettres, 61% en Droit, 75% en Sciences, 85% en Sciences appliquées, 88% en Médecine.

Mais cette première épreuve laisse des souvenirs mélangés: beaucoup gardent une impression de «choc», la surprise, «toujours renouvelée» de se trouver face à un examinateur inconnu avec qui «en quelques minutes, le courant passait...ou ne passait pas». D'autres évoquent l'hostilité de professeurs ralliés à l'Ordre Nouveau, certains en parlent comme d'un «jeu de massacre»: La difficulté majeure reste, sans aucun doute, le système lui-même, très différent de celui en vigueur aujourd'hui, qui rendait les examens du Jury Central particulièrement redoutables et éprouvants.

1942-1943: du détournement à la clandestinité

Une «université ersatz»

La parade des *Cours Publics* ayant donné de bons résultats - sans réaction apparente de l'autorité allemande - une structure complète pour les candidatures est prévue pour 1942-43. Quelques cours importants sont joints pour les licences. Cette extension des *Cours Publics* est décidée dès juin 1942, en liaison étroite avec l'U.A.E. (dont le bureau sera hébergé à partir d'août par la Fédération des Industries Métallurgiques). Au cours de plusieurs réunions du conseil d'administration de l'U.A.E., les 13 juin, 2 et 17 juillet 1942, une Commission, présidée par Jean La Barre et composée de représentants des différentes Facultés et de deux délégués étudiants, J. Mardulyn et J.-L. Servais, est chargée de préparer une «vraie» rentrée académique. L'entreprise est à peine camouflée, la plus grande publicité écrite et orale lui est faite. Une brochure photocopiée de 5 pages est largement diffusée, qui résume l'activité de l'année précédente, annonce celle de l'année qui s'ouvre, présente les programmes et les horaires des cours. Un *Office de Renseignements*, placé sous la direction de l'A.G., est créé et établi à partir du 17 août 1942 au 108 A rue Jourdan, au coin de la rue Berckmans.

Ouvert tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., l'*Office* poursuit un double but: informer sur les *Cours Publics* et le Jury central, fournir une aide matérielle directe en procurant les indispensables cartes de fréquentation (toujours délivrées avec le cachet de la Ville de Bruxelles). Elles permettent aux «clandestins» d'être en règle vis-à-vis du S.T.O. et d'obtenir, comme précédemment, abonnements de trams, de trains, allocations familiales...

L'entreprise est, cette fois, sans commune mesure avec la précédente, dans la forme mais aussi dans l'esprit. Mettre tout en œuvre pour aider des étudiants à terminer une année brutalement interrompue par l'occupant est une chose, recruter des «nouvelles» premières candidatures pour commencer un cursus universitaire à Bruxelles en est une autre. Il s'agit bien d'assurer la permanence d'un enseignement de l'U.L.B.: c'est, explicitement, une des fonctions principales de l'*Office de Renseignements*, chargé de recruter des rhétoriciens. Des contacts sont pris avec de nombreux préfets et préfètes de Bruxelles et de province; certains fournissent même des listes d'élèves à l'*Office de Renseignements* qui se tient à disposition «pour recevoir les jeunes gens des athénées et leurs parents». Pour les sciences appliquées, dans le respect de la plus stricte légalité, il est explicitement conseillé aux lycéens de présenter d'abord l'examen d'entrée en Polytechnique dans une autre université avant de s'inscrire aux cours clandestins!

Les motivations des uns et des autres, en cet été 1942, sont donc diverses et une première année «clandestine» ne préjuge pas de l'avenir. Certains, effrayés ou échaudés par le Jury central, prennent à la rentrée le chemin de Louvain ou de Liège. D'autres, qui ont réussi le Jury Central, font de même en raison de l'importance des travaux pratiques en licence. Seul un petit «noyau dur» entend poursuivre, contre vents et marées, les études «à l'U.L.B.».

L'élément nouveau est donc moins, en octobre 1942, la poursuite des enseignements que le recrutement affiché d'étudiants de première candidature: ils seront 139 à s'inscrire aux *Cours Publics*, soit 42% des effectifs totaux (325 en février 1943). 109 cours, 3 séminaires et 4 laboratoires sont organisés. La seule précaution -minime- prise pour camoufler le caractère U.L.B.-iste du corps professoral consiste dans la nomination, sur les 69 enseignants, d'une régente et de 5 professeurs diplômés de Gand, Liège ou Louvain. Les 63 autres sont «tous issus de l'Alma Mater».

Les cours qui débutent le 5 octobre 1942 se donnent désormais toute la journée et constituent en quelque sorte un enseignement «de plein exercice». Tout est prévu pour que le cursus clandestin se rapproche le

plus possible d'un cursus «normal» Les auditoires, multipliés, sont dispersés dans les différents établissements scolaires de la Ville de Bruxelles. L'Institut des Arts et Métiers, l'Institut Meurice, la clinique Depage restent les lieux privilégiés pour les laboratoires. Comme par le passé, cette organisation s'est faite avec l'accord des autorités académiques.

La préparation par d'autres moyens

Si les *Cours Publics* drainent sans nul doute une bonne partie des étudiants clandestins - partiellement pour les laboratoires, de manière plus complète pour les cours de candidatures - toutes les autres formes d'enseignement clandestin subsistent et pallient les carences, notamment pour les années de licences, de doctorats. Les contacts avec les enseignants se font parfois de la manière la plus inattendue, ainsi le professeur Bonenfant rencontrant toutes les semaines une dizaine d'étudiants en histoire au café l'*Old Tom*, Porte de Namur. En Droit, le nombre significatif d'étudiants qui se présentent au Jury central (47 candidats pour les 3 années de doctorat à la 1ère session de 1943) témoigne de la persistance des préparations clandestines ou personnelles. Quant à la majorité des étudiants de l'Ecole de Commerce, ils suivent des cours organisés par leur Cercle et présentent -nous y reviendrons- des examens tout aussi clandestins.

D'autres tentatives d'aide aux étudiants s'organisent, avec plus ou moins de succès. A l'Athénée de Schaerbeek, le professeur Abel essaie de camoufler, dès octobre 1942, «sous les apparences d'une rhétorique supérieure, des cours de 1ère candidature en philosophie et lettres et en sciences mathématiques». Dans d'autres athénées également des «cours complémentaires» préparent en réalité au Jury central. A côté de toutes les formules qui s'entrecroisent, il existe aussi le réseau de cours privés payants chez des professeurs.

La réaction de l'autorité militaire allemande

Un premier incident éclate en novembre 1942. Tandis que le journal *Cassandra* dénonce la «collusion maçonnique» entre l'administration communale de Bruxelles et les autorités académiques de l'U.L.B. et la poursuite, sous le manteau, d'un enseignement libre-exaministe, la Gestapo effectue des perquisitions: à l'Institut des Arts et Métiers; de manière plus ciblée, le 2 novembre, à l'*Office de Renseignements*. Des documents sont saisis, les scellés sont posés. L'*Office* entre dans la clandestinité et poursuit son rôle d'information à partir de janvier 1943, mais en sourdine, dans les locaux de l'Ecole moyenne de la rue Ernest Allard.

Camouflage

IL semble d'ailleurs que, dans le domaine des découvertes, on en ait fait quelques autres qui, elles, non plus, ne manquent ni de saveur, ni de pittoresque.

Ne dit-on pas, dans les milieux fort bien informés, que l'Ecole des Arts et Métiers servait d'abri et de refuge à certains cours de feu l'U. L. B.? Bien sûr, on avait pris soin d'établir autour de ces cours-là un très léger écran de protection, ou, si l'on préfère, un petit camouflage, mais le fait n'en était pas moins là.

Mais qu'y a-t-il d'étonnant à cela? L'administration communale de Bruxelles, comme celles des faubourgs, n'était-elle pas sous le contrôle du Grand-Orient de Belgique?

L'hebdomadaire *Cassandra* dénonce les cours clandestins, 8 novembre 1944.

Première alerte, apparemment sans suite. Jusqu'en mars 1943, les *Wehrbestelle* de Bruxelles et de province continuent à accepter les cartes de fréquentation aux *Cours Publics*, au même titre que les inscriptions régulières dans les Universités. Les tracasseries commencent à ce moment, se précisent le mois suivant. Convoqué par le dr Petri, chef de la section «Culture» à l'Administration militaire allemande, Puttemans est mis en demeure, le 12 avril, de mettre fin aux *Cours Publics*, de fermer «cette université ersatz». Persuadé d'une riposte rapide des Allemands et de l'imminence des perquisitions, il alerte aussitôt les responsables, Tits, les professeurs. Pourtant, il s'écoule 8 jours avant que Tits ne soit convoqué à son tour, le 20 avril; sept jours encore avant qu'une double interdiction lui soit officiellement signifiée le 27 avril:

- interdiction de poursuivre les *Cours Publics*,
- interdiction à tous les professeurs de poursuivre leurs enseignements sous quelle que forme que ce soit pour préparer les étudiants au Jury central.

Officiellement, les *Cours Publics* ont donc pris fin le 3 mai 1943. Près de trois semaines s'étaient écoulées depuis la mise en demeure faite à Puttemans, la plupart des documents compromettants avaient pu être évacués, les archives mises en sécurité. La matière de nombreux cours est «bouclée» et, lorsqu'elle n'a pas pu l'être, l'enseignement s'est poursuivi en cachette jusqu'en juillet 1943, le plus souvent au domicile des enseignants.

De nombreuses questions restent en suspens à propos de l'attitude de l'occupant. Pourquoi la tolérance des *Cours Publics* dans un premier temps, les semonces dans un second temps, la fermeture brutale en avril 1943? De toute évidence, l'administration allemande n'était pas dupe et connaissait l'organisation «clandestine»: Puttemans lui-même a été impressionné par l'abondance et la qualité de l'information dont disposait Petri. Dans le revirement d'attitude de l'occupant, il y voit surtout l'influence de De Vleeshauwer, professeur d'Ordre Nouveau à l'Université de Gand, particulièrement hostile à l'U.L.B.. Cela reste une hypothèse. Bornons-nous à souligner que ces mesures s'insèrent dans un contrôle accru de la jeunesse estudiantine, qui frappe particulièrement les «clandestins». Les Cercles facultaires de l'U.L.B. sont dissous au début 1943 et leurs activités interdites. En même temps, les ordonnances allemandes sur le travail obligatoire, présenté par la presse collaboratrice comme une «mesure de justice sociale», se succèdent. Le 9 février 1943, l'administration militaire décide la mise au travail de tous les étudiants de première candidature pour une période de 6 mois (1^{er} mai au 31 octobre). C'est la raison pour laquelle d'ailleurs les *Cours Publics* se terminèrent pour les 1ères années, dès avril. En juin (ordonnance du 26 juin 1943) leur admission aux examens du Jury central, tout comme l'inscription en 1^{ère} candidature, est désormais soumise à l'accomplissement d'un an de travail, attesté par un certificat. Comme la plupart des «clandestins» sont réfractaires au travail obligatoire, la voie du Jury central leur est désormais fermée. Atteindre les premières candidatures, c'est couper l'arbre à la racine: incontestablement le contrôle se resserre.

La première session 1943: peu d'appelés mais plus d'élus

C'est pourquoi, en dépit d'une organisation mieux structurée, le nombre d'étudiants qui se présentent aux examens de la première session du Jury Central, en août-septembre 1943, ne s'élève qu'à 66 pour les candidatures. Mais les années supérieures se ressentent également de la situation (248 candidats contre 463 à la première session de 1942). Par contre, les taux de réussite, eux, sont à la hausse: 74% de réussite pour

les secondes candidatures (philosophie et lettres, sciences, sciences appliquées), 84% pour les licences, grades d'ingénieurs et doctorats.

1943-44: cours et examens prennent le «maquis»

Une situation de plus en plus tendue

A partir de mai 1943, la situation devient de plus en plus difficile pour ceux qui persistent à étudier à Bruxelles. Le risque majeur est, bien sûr, la menace du S.T.O. Passés dans la clandestinité, les Cercles Facultaires et l'A.G., en liaison avec l'U.A.E., procurent des moyens pour échapper au travail obligatoire ou à la déportation en Allemagne. A la guerre comme à la guerre: les solutions sont diverses. Réinscription pour les lycéens et lycéennes dans leur établissement d'origine, fausses cartes de travail délivrées par des entreprises, «travailleurs libres» dans différents laboratoires ou officines, inscription fictive dans d'autres universités, faux papiers enfin. Jean Petit, avec la complicité des recteurs de l'U.L.B. et de l'U.C.L., obtient des certificats pour étudiants de licence où seul le nom est inscrit à l'encre. «Victor Mathot, grâce à un corrector «home made», lavait le document et inscrivait le nom d'un étudiant de première. Celui-ci allait alors s'inscrire en licence à Louvain, avec la bénédiction du Recteur Magnifique»...

Les cours prennent résolument le maquis. En sciences, les chevilles-ouvrières, René Sneyers, Jean Petit, Anne Fonteyne..., en sciences appliquées Jean Plainevaux...poursuivent inlassablement l'organisation par petits groupes. Les cours se donnent dans les locaux les plus variés: des athénées et des écoles, bien sûr, mais aussi la salle des fêtes de la coopérative du «Logis» à Watermael, la salle de patronage de Notre-Dame du Perpétuel Secours (!) à Floreal (Boitsfort), le local des «Guides» rue du Trône, le bureau du secrétaire général de la Fondation Universitaire J. Van der Belen rue d'Egmont, la cave de la maison du sénateur Rolin (où, détail piquant, se sont donnés sous l'occupation allemande des cours clandestins... d'allemand!). Le souvenir qui domine dans les esprits est celui du mouvement, trajets, navettes, déménagements multiples: «une bonne partie de notre temps consistait à nous déplacer». On se rendait aux cours «à pied, à vélo, en tram. On était prévenu par téléphone». Insolite aussi le décor: salle à manger, grenier («nous étions assis autour d'une table de ping-pong»)...et même «aubette» au terminus d'un tram.

Pour les laboratoires, le problème demeure épineux. Ils se poursuivent à l'Institut Meurice où 129 étudiants suivent des TP en 1943-1944. A l'Institut des Arts et Métiers, les manipulations continuent malgré

l'interdiction des *Cours Publics*, sans inscription ni assurance cette fois. Les étudiants entraient isolément, gagnaient les labos et «s'ils étaient interpellés dans les couloirs, ils devaient se faire passer pour des lecteurs cherchant la bibliothèque...» Des travaux pratiques s'effectuent dans des laboratoires de fortune, chez les professeurs («les TP d'électricité sur la table de la salle à manger de P. Kipfer»), dans différents laboratoires privés...

Mais il est clair que les choses se compliquent. La crainte de la traque organisée par la *Wehrbestelle* pousse un certain nombre à abandonner les cours clandestins pour travailler à domicile. L'entraide se manifeste alors sous forme de notes que l'on se passe, de syllabus que l'on échange. A mesure que le temps passe, l'évolution de la guerre fait naître d'autres objectifs, la résistance armée s'intensifie et, pour ceux qui gagnent les rangs de la 41^e compagnie «universitaire» des P.A., les études sont postposées à la victoire. Mais les cours clandestins auraient, selon un témoignage, formé «une magnifique pépinière dans laquelle nous trouvions toutes les recrues dont nous avons besoin».

Les examens clandestins

Pour ceux qui ne peuvent plus s'inscrire au Jury central, il ne reste désormais que la solution des examens clandestins. Celle-ci n'est pas neuve: les examens clandestins existent depuis 1942. Dans le contexte de la guerre, ils constituent «une hypothèque optimiste sur un avenir incertain» car nul ne sait exactement le sort qui pourra être réservé à ces notes engrangées dans l'espoir de jours meilleurs.

Organisés d'abord pour les étudiants inscrits au grade scientifique, principalement ceux de l'Ecole de Commerce, de l'Ecole des Sciences politiques et sociales, ils s'étendent à d'autres à partir de novembre 1942 en raison des mesures de plus en plus strictes sur le S.T.O. A partir de 1943-1944, les examens clandestins deviennent la règle pour les réfactaires au travail obligatoire. Ils sont présentés eux aussi dans les lieux les plus divers par mesure de prudence, souvent au domicile des professeurs, mais aussi chez des responsables de cours clandestins ou dans des établissements scolaires. Une étudiante en sciences se souvient: «Le professeur Lurquin, déguisé en concierge de l'école communale de la rue Américaine, mal rasé et en savates, m'accueillant un soir pour me faire passer l'examen»... Ou encore: «Un jour, le professeur, à l'heure fixée, arrive méconnaissable du fait de son déguisement. Stupéfait...jusqu'à l'instant où il me parle».

Conclusions

Le souvenir de mes 20 ans...

Chez tous, les cours clandestins se confondent avec le souvenir nostalgique des années de jeunesse, vécues dans un climat d'exception (l'atmosphère oppressante de la guerre, la débrouille des études, les difficultés matérielles de tous ordres, les dangers de la résistance pour certains...) mais parées de l'auréole la plus indestructible: celle des 20 ans.

La clandestinité s'accompagne aussi d'un extraordinaire souffle de solidarité, sans aucune mesure avec les liens qui se nouent entre étudiants en «temps normal». Tous les témoignages concordent pour rappeler l'entente qui anima les groupes. La solidarité est encore aiguisée par les difficultés, par les risques qui donnent incontestablement tant de poids et de prix à la réussite. Il s'agissait en quelque sorte de prouver «que l'organisation policière la plus perfectionnée ne peut pas grand chose contre l'intelligence et la volonté d'un petit groupe d'individus». Aussi, note Jean Petit, «il y aurait beaucoup à dire sur l'aspect psychologique d'un groupe travaillant en commun dans une cave».

S'il faut relativiser l'ampleur *quantitative* du phénomène (la grande majorité des étudiants inscrits en 1941 n'a pas pris le chemin des cours clandestins et rares furent ceux qui les ont suivis pendant 3 ans), on ne saurait assez insister sur l'aspect *qualitatif* de l'expérience, au plan humain comme au plan pédagogique. L'arrêt brutal de l'enseignement magistral, le bouleversement complet des relations entre enseignants et étudiants, la nécessité de méthodes nouvelles, en rupture avec la pédagogie traditionnelle, constituent autant de points positifs ancrés dans la mémoire des anciens «clandestins».

Une pédagogie de la clandestinité

«A vrai dire, l'expression devenue classique 'cours clandestins' est quelque peu impropre. Lorsqu'il y eut des cours - dans une première période - ils furent à peine clandestins, ils étaient plus exactement 'camouflés'. Et lorsque les cours devinrent vraiment 'clandestins', ils cessèrent d'être des cours.» (P. LIBOIS, Conférence donnée le 29/01/1972 à l'U.L.B.)

De fait, les méthodes appliquées intuitivement renouent avec celles prônées par les grands pédagogues du début du siècle: effort personnel, enseignement mutuel, compréhension réciproque. Brusquement confrontés à la nécessité d'apprendre **pour eux-mêmes et par eux-**

mêmes, les étudiants clandestins se révèlent responsables, motivés, efficaces. «Je ne crois pas, confie l'un d'eux, que j'aurais travaillé mieux avec de vrais cours». Il ne s'agit plus de «bloquer» superficiellement mais bien de comprendre à fond la matière qu'il faudra ensuite exposer à des camarades. Il ne suffit plus de se limiter au contenu d'un cours polycopié: si l'on veut réussir l'épreuve du Jury central, il faut lire, compléter ses notes, se procurer les ouvrages nécessaires.

L'autodiscipline est exemplaire. Rapportée par les anciens, elle l'est aussi par les professeurs des *Cours Publics*. Dans ce système, très peu (sinon pas) de «touristes» mais des étudiants extrêmement concernés, qui manifestent une grande lucidité sur leur formation. Ces traits frappent tout particulièrement quand on consulte les rapports transmis aux autorités académiques en septembre 1944: les étudiants responsables des groupes soulignent spontanément les faiblesses, les lacunes de leur formation, les matières qu'ils estiment devoir reprendre.

A la libération, cette expérience pédagogique fait naître l'espoir d'un renouveau, surtout lorsque le recteur Van den Dungen, dégageant les leçons des cours clandestins, les propose en exemple pour l'avenir: «... cette coopération du maître et de l'élève... doit désormais être la règle de notre vie sociale». Mais le souffle retombe vite, la continuité renoue avec la tradition. Pour certains, qui avaient idéalisé d'autant plus l'enseignement à l'Université qu'il était pour eux synonyme de retour à la paix, la déception est grande quand l'U.L.B. rouvre ses portes. Ce n'est pas par hasard si les anciens clandestins ont tenu à rappeler leur expérience par une publication, précisément au début des années 1970 dans la foulée de la contestation de mai 1968.⁷

Etre étudiant au quotidien

Quelles furent les conséquences de la fermeture de l'U.L.B. sur la vie de plus de 3 000 étudiants inscrits pour l'année académique 1941-1942? Et, au delà de l'événement ponctuel, comment l'étudiant conciliait-il ravitaillement et poursuite des études, distraction et couvre-feu, travail obligatoire et dérogation liée au statut de l'étudiant?

Avec la guerre en toile de fond, les étudiants allaient devoir adapter l'insouciance de leur jeunesse à l'indispensable débrouillardise imposée par l'occupation vécue au quotidien.

Le ravitaillement: un problème qui se pose dès 1940

Le problème du ravitaillement apparaît dès le début du conflit. Certes, avant les années soixante, la majorité du corps étudiantin demeurait issu d'un monde privilégié. Mais il n'en demeure pas moins que, dès 1940, certains étudiants allaient être confrontés à des situations de pénurie.

Constitué en 1938 - à l'origine, dans le but d'aider les étudiants étrangers en situation régulière dans le pays - le Comité d'aide universitaire allait devoir faire face à de nouvelles tâches. Concrètement, il fournit une aide à la fois logistique (prêts de cours et de livres) et financière (inscriptions aux examens, allocations de logement...). En collaboration avec le service social de l'Université, le Comité d'aide universitaire permit également que des repas «gratuits ou semi-gratuits» fussent servis «aux étudiants qui en feraient la demande».⁸ En septembre 1940, l'Université décida, en outre, de consacrer une partie de ses terrains situés à Auderghem à la culture maraîchère. Les récoltes servirent d'abord à l'approvisionnement du restaurant de la Cité; les surplus étant destinés au personnel. Après que l'accès au restaurant de la Cité ait été fermé aux étudiants par l'occupant en mars 1941, des repas furent servis dans la Laiterie du Bois de la Cambre jusqu'en septembre 1942. Le Secours d'Hiver et l'association *Pro Juventute* fournirent également une aide aux étudiants sur le plan alimentaire.

Etant donné les carences dont souffraient certains étudiants, le recteur, Van den Dungen, proposa, en février 1941, aux présidents des cinq facultés et quatre écoles que comptait alors l'Université, d'alléger cours et programmes pour remédier à la fatigue qui touchait tant d'étudiants. Le service médical de l'Université intervint également en distribuant des

vitamines. L'Association des Médecins anciens étudiants de l'U.L.B. mit sur pied, en coordination avec l'Union des Anciens Etudiants et l'Amicale des Pharmaciens, un service médical gratuit destiné aux étudiants et à leur famille.

La fermeture de l'Université, suivie de celle du restaurant universitaire, n'allait, bien sûr, pas améliorer la situation.

Pourtant, les témoignages révèlent peu de situations de détresse extrême. De manière générale, les étudiants ne se plaignent pas trop des carences alimentaires même si pour bon nombre d'entre eux, les difficultés liées au ravitaillement demeurent le souvenir le plus marquant de la guerre. Même après la fermeture, l'U.A.E. et des associations d'anciens ainsi que des particuliers aidèrent discrètement des étudiants dans le besoin.⁹

Pour les étudiants qui décidèrent de poursuivre leurs études à Liège ou à Mons (les polytechniciens) et qui logèrent sur place, le problème du ravitaillement fut généralement pris en charge tant bien que mal par les parents. Retournant dans leur famille presque chaque semaine, ils en revenaient les valises chargées de victuailles et échappaient ainsi à la corvée des interminables queues. Mais le ravitaillement ne remplaçait pas la chaleur d'une vie de famille. Il est vrai que ces «étudiants en exil forcé» se retrouvaient seuls, déracinés, dans une ville qu'ils ne connaissaient pas, dans une université qu'ils n'avaient pas véritablement choisie et où ils arrivaient souvent au milieu de leurs études, voire en milieu d'année que ce soit après la fermeture de l'U.L.B., après un échec au jury central voire lorsque le travail obligatoire fut imposé.

Une nouvelle menace: le travail obligatoire

Le 6 octobre 1942, l'occupant décrète l'instauration du travail obligatoire en Belgique et en Allemagne. Cette mesure touchait, en principe, tous les hommes âgés de 18 à 50 ans et les femmes de 21 à 35 ans. Devant les protestations qui s'élevèrent, les femmes en furent dispensées en janvier 1943. Les étudiants, eux, en étaient exemptés.

Pour les anciens de l'U.L.B. qui avaient d'emblée décidé de poursuivre leurs études dans une autre université, cette mesure n'eut aucune conséquence. Par contre, ceux qui suivaient les cours clandestins devaient d'urgence régulariser leur situation ou prendre le risque de devenir réfractaire.

Les universités se firent accueillantes et inscrivirent, même de manière rétroactive si nécessaire, les étudiants ayant besoin d'une couverture officielle.

Oberfeld-/ Feldkommandentur

Brüssel 30-9-43



Bescheinigung Gruppe C Nr. 171 924
über Freistellung vom Arbeitseinsatz im Reich

Der *Blanc* (*Baruf*) *Bar* (*Name*) *Marc* (*Vorname*)
geb. am *19-11-21* wohnhaft in *Amelissen* Nr. *95*
Identitätskarte der Gemeinde *Amelissen* Nr. *320.732*

ist auf Grund besonderer persönlicher Verhältnisse bis auf weiteres/für die Zeit bis zum *30-9-44* vom Arbeitseinsatz im Reich freigestellt.

Diese Bescheinigung gilt nur in Verbindung mit der Identitätskarte und für die oben angegebene Zeit. Sie kann vorzeitig ungültig erklärt werden, wenn der Befreiungsgrund nicht mehr zutrifft.



Für Nachträge der Werbestelle			

Marc Bar échappe au travail obligatoire grâce à une inscription en philologie classique à Louvain; attestation délivrée par la Wehrbestelle, 30 septembre 1943.

L'inscription dans une autre université ne fut pas la seule voie utilisée pour échapper au travail obligatoire. Certains étudiants avaient choisi de travailler. En ce domaine, des associations d'anciens étudiants ou des cercles facultaires «semi-clandestins» jouèrent un rôle important. L'Association des Ingénieurs issus de l'Université de Bruxelles, par exemple, obtint, pour des étudiants, des emplois plus ou moins fictifs dans l'industrie. La Croix-Rouge engagea également des étudiants de l'U.L.B. en vue de la confection de colis destinés aux prisonniers de guerre. Mais bientôt, les dispositions de l'occupant allaient toucher plus directement la population estudiantine.

A partir de février 1943, les étudiants de première candidature tombaient à leur tour sous la menace du travail obligatoire. Une ordonnance allemande, datée du 9 février, prévoyait en effet la mise au travail obligatoire de ces étudiants du 1er mai au 31 octobre 1943. Les recteurs de toutes les universités protestèrent vivement contre cette mesure. De leur côté, les étudiants appelèrent, par voie de tracts, à se dérober à ce

diktat allemand. Certains cours furent désertés par crainte de rafles allemandes. Des incidents eurent lieu lorsque des étudiants descendirent dans la rue. Selon Dirk Martin,¹⁰ les trois quarts des étudiants de première candidature se seraient néanmoins présentés aux Offices du travail. Aux Facultés universitaires Saint-Louis où étudiait la future historienne, Andrée Scufflaire, le secrétaire de la Faculté protégeait ses étudiants en falsifiant leur carte d'étudiant, les inscrivant d'office en deuxième candidature.

Dans le courant de l'été 1943, l'étau se resserra encore autour des étudiants puisque l'occupant avait décidé que pour s'inscrire en première candidature, les étudiants du secondaire seraient tenus d'effectuer des prestations sous forme de travail obligatoire. Il n'y eut donc pas de première candidature au cours de l'année académique 1943-1944. Des cours clandestins s'organisèrent autour des universités. D'autres menaces pesaient aussi désormais sur l'ensemble de la population estudiantine tenue, en principe, de se soumettre au travail obligatoire pour pouvoir poursuivre des études. Là encore, les recteurs refusèrent de coopérer avec l'occupant, rendant plus difficile l'enrôlement de la population estudiantine pour le travail obligatoire.

Malgré la guerre, la vie continue!

A l'heure où certains choisissaient de concentrer tous leurs efforts sur leurs études, où d'autres entraient dans la vie professionnelle, où d'autres encore, résistants ou réfractaires, devaient se cacher, les loisirs ne furent jamais complètement absents de la vie de la majorité des étudiants. Théâtre, cinéma, concerts classiques avaient leurs faveurs même si le cinéma semblait, globalement, moins apprécié à cause des actualités et des films allemands. Certes, déclare Lucienne Mazurelle, étudiante en droit, «nous avons des loisirs de guerre, différents de ceux d'une vie universitaire normale. Mais nous étions une bande de copains, jeunes et insoucians». Néanmoins, on remarque aujourd'hui une certaine pudeur dans les témoignages des étudiants de la guerre comme s'il apparaissait indécent d'associer distraction et occupation. Difficile aussi de dresser un tableau des loisirs estudiantins puisque pour certains, somme toute, peu de choses avaient changé par rapport à l'avant-guerre alors que pour d'autres, la vie culturelle était en veilleuse. Tous admettent néanmoins qu'un des passages quasi obligés de la vie estudiantine, c'est-à-dire la guindaille, fut délaissée. Par contre, des soirées dansantes se maintinrent dans la semi-clandestinité puisqu'officiellement il était interdit de danser dans un lieu public. Souvent, un

étudiant faisait le guet de manière à pouvoir avertir les joyeux danseurs de remplacer un morceau de swing par de la musique classique. Bien évidemment, le couvre-feu limitait les possibilités de distractions nocturnes.

La vie sportive permettait également de maintenir le contact. Football, basket-ball, balle-pelote voire tennis étaient les sports favoris. L'Association sportive universitaire (A.S.U.B.), fondée à l'U.L.B. en 1919, poursuivit ses activités durant toute la guerre permettant ainsi de conserver vivants les «principes de l'U.L.B.». ¹¹

Bien sûr, la peur était une sérieuse entrave aux distractions. Raymond Screvens, étudiant en droit, raconte: «Pendant la guerre, on n'avait pas beaucoup de contacts avec l'extérieur. On était fermé sur soi-même. On avait peur des rafles. Quand on était arrêté, tête collée au mur, fouillé, insulté..., on restait enfermé chez soi pendant au moins deux mois. Cela m'est arrivé et c'était vraiment traumatisant».

Quelles que soient les distractions, il apparaît avant tout indispensable de ne pas perdre contact et d'échapper à la solitude qui menace. Les étudiants demeurés à Bruxelles se retrouvaient dans les cafés estudiantins d'avant-guerre, la *Tourelle*, la *Jambe de bois* et autre *Nez qui pend* ou encore chez eux, en petits groupes. Dans cet univers calfeutré, la convivialité semble en effet avoir gagné en intensité. Dans une période où certains devaient ou préféraient se cacher, la lecture et l'écoute de la radio occupaient également les heures creuses.

Pour ceux qui avaient décidé de poursuivre leurs études à Liège ou à Louvain, tout en continuant à loger à Bruxelles, le trajet en train était également l'occasion de conserver le contact. Les transports étaient lents, peu confortables, parfois interrompus par les convois militaires ou les bombardements, mais l'humour demeurait présent. Ainsi les étudiants de première candidature demeuraient, tradition oblige, la cible de leurs aînés: «Qu'un bleu» se mêlât à notre groupe, il devenait aussitôt la victime de la traditionnelle plaisanterie: «Où vas-tu, fieuf?» «Ben, à Louvain». Et nous, faussement compatissants: «mais, mon pauvre vieux, nous sommes dans le direct pour Cologne, il ne s'arrête pas à Louvain!» A mesure que défilaient les kilomètres, nous regardions féroquement les transes envahir notre innocente victime, qui, une fois à Louvain, se fondait dans la foule, heureuse de s'en tirer à si bon compte.» ¹² Parfois même, le trajet se résumait à un très long aller-retour sans pouvoir assister aux cours après que le train ait été bloqué par une alerte.

Loin des grands engagements pour lesquels la communauté estudiantine se mobilisa, cette image de la vie quotidienne révèle avant tout, dans

le chef des étudiants, un besoin urgent de vivre, de sortir, une impression d'avoir quelque part perdu ce que d'aucuns considèrent comme les plus belles années de leur vie. L'étouffoir qu'a représenté la guerre pour nombre de ces jeunes apparaît au fil des témoignages comme l'image la plus intense d'une guerre dont ils n'évoquent, somme toute, que peu les enjeux, aujourd'hui, cinquante ans plus tard.

Notes

1. On estime la population estudiantine réelle de l'U.L.B. en 1941-1942 à environ 2 700 personnes, car quelques centaines d'étudiants s'étaient inscrits dans plusieurs disciplines à la fois, ce qui porte le nombre des inscriptions à 3 125. Le service des Archives de l'U.L.B. a recueilli environ 500 témoignages, ce qui représente un tiers des 1 500 étudiants de l'époque encore en vie et un peu moins d'1/5 du nombre total de l'effectif estudiantin de 1941. L'échantillon paraît donc suffisant pour autoriser des conclusions valables.

2. Rapport sur l'exercice 1942-1943 présenté par Mgr Van Waeyenbergh à la réunion des évêques du 26 juillet 1943, cité par Alain Dantoing, *L'épiscopat belge en 1939-1941: de la neutralité à la présence*, dissertation présentée pour l'obtention du grade de docteur en philosophie et lettres, U.C.L., 1990, 3 vol., p. 544.

3. Témoignage du Dr Jean-Pierre Dustin, neveu d'Albert Dustin.

4. Témoignages de MM. J.-P. Dustin et F. Lefebvre.

5. Le régime du Jury central était fort différent de l'actuel Jury d'Etat. Il s'agissait de présenter un certain nombre de matières et non pas de choisir les cours d'une université. Les cours clandestins ne pouvaient donc pas se limiter au contenu des enseignements dispensés à l'U.L.B. mais devaient être adaptés aux exigences du Jury central (adaptation faite grâce aux conseils des titulaires et souvent même aux conseils pris auprès de professeurs d'autres universités). Des listes d'ouvrages de lecture générale furent diffusées.

6. Le Comité de Gestion avait été adjoint au Bureau de l'U.A.E. dès le début de l'année 1942 pour assurer l'administration courante. Il s'occupa surtout du Fonds spécial d'Entraide qui octroyait des bourses aux étudiants inscrits dans d'autres universités et assurait à ceux qui ne pouvaient la payer l'inscription au Jury central.

7. On trouvera les noms de tous les collaborateurs des *Cours Publics* dans le rapport d'André Puttemans, le nom des responsables des cours et travaux pratiques, des listes d'étudiants, les résultats d'examens clandestins dans les nombreux rapports transmis aux autorités académiques dès 1944. Une première enquête, suscitée en 1972 par Anne Fonteyne, en vue de rédiger la brochure sur les *Cours clandestins...*, a permis de récolter un nombre important de témoignages. Cette documentation, augmentée d'environ 500 interviews recueillis en 1991, forme un fonds abondant qui permettrait sinon une étude exhaustive (peut-on épuiser des activités clandestines, par définition multiformes et fluctuantes au gré des circonstances?), du moins un exposé approfondi.

8. Sur le Comité d'aide universitaire, voir dossier 5574 «Comité d'aide universitaire», Secours et facilités pendant la période de guerre, Archives de l'U.L.B..

9. Sur les activités de l'U.A.E. et de divers cercles d'anciens, voir divers articles dans le *Bulletin de l'Union des Anciens Etudiants*, novembre 1944. Sur l'aide apportée par

des particuliers ainsi que par certaines entreprises, voir dossier «Bienfaiteurs», Archives de l'U.L.B..

10. Pour tous les renseignements concernant le travail obligatoire et les universités, voir MARTIN, D., *Les universités belges pendant la Deuxième Guerre Mondiale* in *L'occupation en France et en Belgique 1940-1944*, tome 1, numéro spécial hors série de la Revue du Nord, Actes du colloque de Lille, 26-28 avril 1985, Lille, 1987, pp. 315-336.

11. *Aspects du sport à l'Université* in *Bulletin de l'U.A.E.*, avril 1945, pp. 29-32.

12. Témoignage de Marie-Henriette Géronchal, *Petite chronique d'une grande guerre*, Archives de l'U.L.B..

Marie-Rose Thielemans

Initiatives allemandes pour une réouverture de l'Université

Après la fermeture de l'Université, des membres du Conseil et des professeurs demandèrent à Nyns d'intervenir pour aplanir le conflit. Nyns obtint de Craushaar que l'expiration de l'ultimatum allemand fût repoussée jusqu'au 4 décembre. Selon Craushaar, la décision de suspension, ayant été prise unilatéralement, était nulle et les cours devaient reprendre, sinon il y aurait fermeture et les étudiants seraient empêchés de s'inscrire ailleurs; ce serait une simple grève des professeurs qui serait réprimée et le statut imposé à l'U.L.B. serait plus dur que celui des Universités de l'Etat.

Nyns exposa le point de vue allemand aux représentants de l'U.L.B. toujours totalement opposés à la nomination de Jacob. Si les trois professeurs étaient de bons Belges, ils n'avaient qu'à le prouver en refusant de donner cours dans pareille situation. En conclusion, il fallait demander à Jacob de retirer sa candidature. Il fut implicitement entendu que c'était la seule qui fût problème.

Ipsen communiqua à Nyns le texte de la lettre et du formulaire qu'il comptait faire parvenir individuellement aux professeurs, si le conflit n'était pas réglé à la date du 4 décembre: le corps professoral était invité à reprendre les cours et chaque professeur devrait remplir une déclaration spécifiant s'il reprenait ses activités.

Nyns convoqua Jacob, le 4 décembre. Jacob refusa de se retirer, il ajouta - et ici on mesure qu'il était parfaitement au courant des vues du Reich au sujet de l'avenir de l'U.L.B. - que l'Université de Bruxelles deviendrait un centre international après la guerre dans l'Europe nouvelle.

Cornil exposa à Nyns, le 5 décembre qu'une «cassure» était inévitable mais qu'après celle-ci, le département de l'Instruction publique pourrait étudier un mode de gestion d'affaires de l'Université dans l'intérêt des étudiants et des professeurs.

Après l'échec de Nyns, des mesures furent prises contre l'U.L.B.: le commissaire fut investi des compétences du Conseil, huit membres du

Conseil furent arrêtés et envoyés à la citadelle de Huy, d'autres durent payer des amendes, le président Frérichs se vit infliger une amende et fut assigné à résidence tout comme Héger et Van den Dungen. Les traitements des professeurs qui avaient refusé de reprendre les cours étaient suspendus et les membres du Conseil se voyaient interdire l'exercice de fonctions publiques.

L'Association Générale des étudiants ayant tenté d'entraîner les étudiants des autres Universités dans le conflit, mais sans succès, les meneurs étudiants furent arrêtés.

Ipsen n'avait reçu que 19 réponses positives sur 300 formulaires adressés au corps enseignant et dans la plupart des réponses, il était dit que les cours reprendraient lorsque le Conseil d'administration en donnerait l'ordre, il y avait donc solidarité avec le Conseil.

Frérichs tenta de toucher le gouverneur général von Falkenhausen; il lui exposait la situation de l'Université, celle-ci s'en tenait strictement au *modus vivendi* établi avec le commissaire qui n'aurait qu'un droit de veto, les cours reprendraient si les nominations litigieuses étaient invalidées. Sa démarche resta sans réponse. Frérichs exposa à Nyns les mêmes arguments en ajoutant que la gestion par l'Etat était possible sur cette base qui recueillerait une large majorité.

Nyns écrivit donc à Reeder, le 29 décembre, pour lui faire part des conditions de gestion par l'Etat. Il s'agissait, en fait, du maintien total de l'Université sous le masque du Ministère. On lui répondit que le Conseil était définitivement dissous, que les trois nominations litigieuses seraient confirmées, que les pouvoirs du commissaire allemand resteraient les mêmes et que les otages seraient libérés.

Nyns soumit à Héger et Van den Dungen les conditions des Allemands à la mise en œuvre de son projet et leur demanda si, ainsi revu et corrigé, il avait une chance d'être accepté: la réponse fut non. En effet, l'Université conservait son statut juridique et ainsi le corps professoral aurait l'air de désavouer le Conseil.

Nyns remania donc sa copie. Cette fois, il était simplement question d'organisation provisoire de cours par l'Etat avec le personnel de l'U.L.B. pour préparer les étudiants aux examens. Un directeur des cours choisi dans le corps enseignant serait nommé par le Ministère; Nyns pourvoirait aux vacances pour les nouveaux cours créés, après consultation des Facultés selon le mode en vigueur dans les Universités d'Etat. La gestion du patrimoine de l'U.L.B. serait confiée à l'Etat. Van den Dungen et Héger pensèrent que cette formule était acceptable, même avec la présence des trois professeurs indésirables, parce que la personnalité juridique de l'U.L.B. n'était plus en cause. C'était l'Etat

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique,
Le Secrétaire Général du Ministère des Finances,

Considérant que l'Université Libre de Bruxelles et ses organes dirigeants se trouvent dans l'impossibilité de fonctionner;

Considérant que l'intérêt supérieur du pays et le souci de l'avenir des milliers d'étudiants en cause exigent l'intervention de mesures spéciales;

Vu la loi du 10 mai 1940 relative aux délégations des pouvoirs;

Considérant l'impossibilité de recourir à l'autorité supérieure;

A R R E T E N T :

Article 1er. L'Etat organise à Bruxelles un enseignement offrant aux étudiants, privés des cours de l'Université Libre de Bruxelles, la possibilité de se préparer à subir des examens à la fin de la présente année académique

Pour assurer cet enseignement il fait appel aux professeurs et au personnel scientifique de l'institution précitée. ^{En conséquence} Il pourvoit, le cas échéant, aux vacances éventuelles par la désignation de membres du personnel ayant accepté de donner cours et de membres du personnel des Universités de l'Etat

Article 2. Le Chef du Département de l'Instruction Publique nomme un " Directeur des cours " choisi dans le sein du corps professoral. Ce Directeur des cours exerce les attributions qui lui sont confiées par le Chef du Département de l'Instruction Publique et généralement celles dévolues aux recteurs des Universités de l'Etat par les lois et règlements sur la matière.

Article 3. Afin de pourvoir aux vacances autres que celles prévues à l'article 1er, al. 3 du présent arrêté, le Chef du Département de l'Instruction Publique désigne ^{par} les membres du personnel enseignant, scientifique, administratif et de service, pour la durée de l'enseignement organisé par l'Etat.

En ce qui concerne le personnel enseignant et scientifique, ces désignations se font sur avis des facultés compétentes suivant les règles en vigueur dans les universités de l'Etat. Ces avis seront transmis au Chef du Département de l'Instruction Publique par l'intermédiaire du Directeur des cours qui y joint ses observations.

Article 4. Le Directeur des cours propose au Chef du Département de l'Instruction Publique les mesures d'exécution que requièrent la bonne marche de l'enseignement et l'application du présent arrêté.

Article 5. Si la situation reste la même, les dispositions du présent arrêté continueront à sortir leurs effets au-delà de la présente année académique.

Bruxelles, le

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Instruction Publique,

Le Secrétaire Général du Ministère des Finances

qui se chargeait de couvrir la question des nominations. Le recteur écrivit au corps professoral en insistant sur trois points: il s'agissait d'une organisation provisoire et non d'une nouvelle Université ouverte sur les ruines de l'U.L.B. et sur le fait que le conflit portant essentiellement sur le droit d'une Université libre de nommer aux postes vacants, les professeurs qui accepteraient la nouvelle formule ne désavoueraient pas le Conseil, il fallait enfin qu'un nombre suffisant de membres du corps professoral donnât son accord.

La nouvelle formule enthousiasma la *Militärverwaltung* qui y décelait la possibilité d'exercer une influence déterminante sur les destinées de l'Université. Reeder n'y fit aucune objection mais il exigea qu'un ordre parfait soit maintenu lors de la reprise des cours. Les prisonniers de Huy seraient libérés et pourraient reprendre leur cours. Nyns insista sur la nécessité absolue d'avoir le concours de plus des trois quarts du corps enseignant pour marcher de l'avant.

Une enquête officieuse fut donc menée rondement: 270 professeurs sur 298 furent touchés: moins de la moitié avaient accepté la nouvelle formule et les raisons du rejet tenaient dans la crainte de désavouer le Conseil, de n'être pas suivi par les prisonniers de Huy, que la nouvelle attitude soit considérée dans l'opinion publique comme un camouflage. Nyns écrivit donc à Reeder qu'il aurait fallu que les 4/5^e du corps professoral donnent leur accord pour que l'entreprise soit viable. Si les prisonniers de Huy étaient libérés, les esprits pourraient évoluer, même dès la fin de l'année académique.

Le 24 février, une délégation composée des recteurs des trois autres Universités et du président de la Fondation universitaire se rendit chez Craushaar pour obtenir la libération des professeurs enfermés à la citadelle de Huy, Nyns appuya leur démarche. Dès le 25 février, la position de l'occupant s'assouplit: on lèverait les arrestations, pour faciliter le renouvellement par Nyns de sa tentative de faire accepter son projet.

Le commissaire Ipsen était désappointé lorsqu'il rédigea son rapport du 30 avril 1942. En cas d'échec de Nyns en juin, se poserait la question de l'ouverture de cours universitaires à Bruxelles par l'administration militaire. Ipsen n'en était pas partisan pour trois raisons: en 1940, lors de la réouverture de l'U.L.B., on avait déclaré qu'il s'agissait d'une expérience, le pays ne disposait pas de suffisamment d'éléments de bonne volonté, ensuite l'expérience de 1916 à Gand plaidait pour l'abstention. Cependant, Bruxelles était l'endroit adéquat pour un centre universitaire en Belgique, et dans le futur dans le grand espace culturel allemand.

Nyns, selon la promesse qu'il avait faite à l'administration allemande, consulta les autorités universitaires: cette fois le projet ne recevrait pas le quart de réponses favorables. Nyns communiqua à Craushaar sa décision de ne pas entreprendre de nouvelles démarches au sein du corps professoral: la méfiance s'était accrue à l'égard de l'action des secrétaires généraux, on exigeait le retrait des nominations de Jacob et consorts, on mettait en avant les problèmes de maintien de l'ordre qui surgiraient si ces questions n'étaient pas résolues avant la reprise. Craushaar demanda à Nyns de poursuivre, jusqu'en août-septembre, ses efforts pour faire accepter son plan de janvier et il annonça, en cas de nouvel échec, des mesures de rétorsion contre l'U.L.B.

Le 11 juillet, Nyns fit part au Bureau de son entrevue avec Craushaar et demanda si les menaces allemandes pouvaient faire changer la décision: la réponse unanime fut non. Nyns répondit donc à Craushaar qu'il renonçait à effectuer de nouvelles démarches, la consultation des professeurs étant vouée à l'échec.

Il restait à assurer la sauvegarde des installations: bibliothèques et équipements scientifiques. Mgr Van Waeyenbergh fit une démarche personnelle dans ce sens auprès de Nyns qui la répercuta auprès de Reeder. Ils obtinrent satisfaction. Deux employés furent même maintenus à la bibliothèque et les équipements furent préservés. Les périodiques continuèrent à enrichir la bibliothèque.

Le 13 août 1942, Reeder fermait officiellement l'Université de Bruxelles. Le long temps de réflexion qu'il avait laissé aux autorités académiques et au corps professoral n'avait fait que confirmer aux yeux de ceux-ci l'intérêt indéniable que présentait ce centre scientifique pour le développement ultérieur de la politique culturelle de l'Allemagne.

Le dernier rapport d'Ipsen est le reflet de son échec qui était dû à une résistance passive de Nyns solidaire de facto avec l'U.L.B. Ni les associations étudiantes, ni les Universités belges ni même les forces flamandes n'avaient appuyé la *Militärverwaltung*, tout simplement parce qu'il s'agissait d'une initiative allemande. L'autorité militaire n'avait pas trouvé un minimum de collaborateurs, sans lesquels toute réussite était impossible. Et cependant, Bruxelles, ville mondiale, charnière entre les cultures germanique et latine, était le terroir rêvé pour le développement de contacts entre ces deux mondes. L'Université de Bruxelles devrait, dans l'avenir, devenir une Université bilingue pour conduire au trilinguisme, ce qui évidemment dépendrait de l'influence allemande sur l'espace belge.¹

Note

1. Ce chapitre est rédigé sur la base du dossier personnel de Marcel Nyns (A.G.R., Papiers Nyns, n° 152) et sur les rapports allemands (A.U.L.B., 1ZZ/109).

Andrée Despy-Meyer

Des professeurs sans chaire

Les autorités militaires allemandes ne s'attendaient pas à la décision prise par le Conseil d'administration de l'Université de suspendre les cours le 25 novembre 1941. Le commissaire Ipsen était du reste absent du Bruxelles et c'est le Dr. Petri, chef de la *Kulturabteilung* qui l'en informa, l'obligeant à revenir en toute hâte de Hambourg où il séjournait. De retour, dès le lendemain, le 26 novembre, il prescrivit l'envoi aux membres du corps enseignant d'une circulaire leur enjoignant de reprendre immédiatement leurs cours. Des avis furent affichés informant les étudiants de cet événement. Son ordre était renouvelé dans une dépêche individuelle, le 1er décembre, avec un formulaire à remplir par lequel chaque enseignant déclarait soit reprendre ses cours à une date à indiquer, soit refusait de le faire. La plupart des professeurs ne répondirent pas, certains refusèrent par écrit. Sur l'ensemble des membres du corps enseignant, seuls 19 acceptèrent de poursuivre leurs enseignements et à ce titre bénéficièrent de leur traitement.

C'est au commissaire Ipsen en personne qu'ils s'adressèrent, l'administration de l'Université n'en ayant eu connaissance que le 10 décembre lorsqu'elle reçut ordre de payer leurs traitements. Au relevé des noms, on constate que ces 19 professeurs et assistants faisaient quasi exclusivement tous partie des Facultés des sciences et des sciences appliquées et l'on peut supposer que s'ils avaient donné des réponses affirmatives c'était souvent à cause de leurs activités de recherches dans leurs laboratoires. Il semble, en effet, que si finalement ils n'avaient été que 19 à vouloir poursuivre leurs activités, les discussions et les divisions au sein du corps enseignant n'en avaient pas moins été assez tendues. Le 31 janvier 1942, après l'échec de sa tentative de réorganiser un enseignement, le Commissaire envoya à tous les membres du corps enseignant une circulaire leur interdisant toute activité didactique. Toutefois, ils étaient autorisés à fréquenter leurs laboratoires mais uniquement pour poursuivre leurs recherches et non pour en tirer argument pour donner des cours.

Dans les mois qui suivirent, Ipsen espérait encore remettre sur pied un enseignement pour l'année 1942-1943 - il avait même tenté une étatisation provisoire de l'Université. Ce n'est qu'en août 1942 qu'il comprit qu'il n'y parviendrait pas et qu'il «congédia» tout le corps enseignant y compris les 19 personnes maintenues en fonction. L'accès à l'Université était dorénavant interdit aux professeurs, assistants et chercheurs. Réserve faite de l'Ecole universitaire d'infirmières de l'hôpital Saint-Pierre qui reçut l'autorisation du Commissaire allemand de continuer à fonctionner pour la formation du personnel hospitalier.

On a vu plus haut que des sanctions avaient été prises par l'occupant à l'encontre des membres du Conseil d'administration, les uns enfermés à la citadelle de Huy, les autres assignés à résidence. Parmi ceux qui furent internés à Huy du 10 décembre 1941 au 1er mars 1942, un certain nombre (tels Gustave Charlier, Louis Baes, Albert Dustin, Marcel Vauthier, Lucien Hauman et René Marcq) réfléchirent à l'avenir de l'Université: ils constituèrent des dossiers qu'ils souhaitaient voir traiter au moment de la réouverture de l'Université contenant les améliorations qu'il faudrait apporter à son fonctionnement et à ses enseignements. Toutes ces idées ainsi soulevées furent réexaminées par la suite dans le plus grand secret par plusieurs de ces mêmes professeurs accompagnés cette fois d'autres de leurs collègues: Frans van Kalken, Georges Smets, Jean La Barre, Jean Lameere et Pol Gérard. Ces réflexions devaient aboutir en mai 1943 à la constitution d'une série de dossiers connus sous le nom d' «Entretiens de Huy».

Quant à savoir ce que firent ces professeurs «sans chaire» de l'Université durant cette longue période de suspension des cours qui prit fin avec la libération de Bruxelles en septembre 1944 et l'organisation d'une session d'examens dès le mois d'octobre, il n'est guère possible de le préciser. Tout ce que l'on sait, c'est qu'ils furent un certain nombre à aider leurs étudiants, tant ceux qui se préparaient aux sessions du Jury central, que ceux qui avaient choisi de s'inscrire dans une autre Université de façon fictive. Ils le faisaient avec beaucoup de précaution, puisque l'on sait qu'il leur était tout à fait interdit d'enseigner. Les uns donnaient leurs cours aux étudiants par petits groupes chez eux puis au domicile de l'un ou l'autre d'entre eux afin de n'éveiller aucun soupçon; d'autres dirigeaient des travaux pratiques organisés tant chez des particuliers que dans certaines institutions de la capitale qui acceptaient d'accueillir clandestinement des étudiants en petit nombre. Des professeurs rencontraient également celles et ceux qui étaient en dernière année d'études dans l'une ou l'autre taverne de la ville, afin de les aider à mener à bien leurs travaux terminaux.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES.

Bruxelles, le septembre 1942

Monsieur le Professeur,

Par suite de la lettre de démission qu'il a adressée aux membres du Corps enseignant, le Commissaire auprès de l'Université ne vous autorise plus à fréquenter les locaux universitaires.

Si vous avez laissé dans vos bureaux ou laboratoires des objets qui sont votre propriété personnelle et que vous désirez reprendre, vous m'obligeriez en voulant bien m'indiquer par écrit quels sont ces objets et où ils se trouvent.

J'aurai l'honneur de vous faire connaître ultérieurement comment vous pourrez rentrer en leur possession.

Veillez agréer, Monsieur....., l'expression de mes sentiments les plus distingués.

LE SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE,

A. MORISSENS.

A Monsieur le Professeur DEKKERS, René
Avenue Emile Beco, 102
Ixelles

L'accès aux locaux est définitivement interdit aux professeurs après la fermeture de l'Université, septembre 1942.

Les professeurs de médecine, par contre, purent longtemps encore dispenser leurs enseignements, sans être inquiétés, dans les bâtiments de la porte de Hal, à l'hôpital Saint-Pierre qui leur était contigu ainsi qu'à la Clinique Antoine Depage située non loin de là.

Ainsi donc, au lendemain de la fermeture de l'Université, pendant les trois années qui allaient suivre, le corps professoral fut loin de rester inactif: les uns réfléchissaient à ce que devrait devenir l'Université après la libération; d'autres s'occupaient de leurs étudiants; d'autres encore étaient déjà entrés - ou se préparaient à le faire - dans divers mouvements de résistance contre l'occupant et plusieurs d'entre eux seraient soit pour un temps incarcérés à Huy, soit déportés dans des camps de concentration en Allemagne.

Ils savaient qu'ils pouvaient compter sur la solidarité de leurs collègues des autres Universités: en août 1942, les professeurs de l'Université de Gand publièrent à leur intention une lettre ouverte rendant hommage à leur comportement et prônant l'entente entre les quatre université. Plusieurs professeurs en sciences de l'U.L.B. avaient pu trouver un refuge temporaire dans les laboratoires liégeois. Quant au recteur de l'Université de Louvain, Mgr. Van Waeyenbergh, il manifesta à plusieurs reprises et dans plus d'un domaine une solidarité efficace envers l'U.L.B.

André Uyttebrouck

Pour les employés et les techniciens, la vie continue...

Le personnel non enseignant a connu un sort quelque peu différent de celui que subirent professeurs et assistants. Encore faut-il, dans son cas aussi, distinguer les périodes qui marquèrent les années 1939-1945. Pour les mois de la mobilisation et du début de la guerre, il n'y a rien d'original à signaler: quelques agents furent mobilisés; certains partirent pour l'Allemagne comme prisonniers de guerre avec comme conséquence notamment de voir certains concierges remplacés par leurs épouses. Rien de particulier non plus pour la période s'étendant de la reprise des activités académiques, en septembre 1940, à la suspension des cours, le 25 novembre de l'année suivante. Tout au plus faut-il mentionner d'une part qu'en janvier 1941, le personnel dut certifier, «sous la foi du serment, ne pas être visé par l'arrêté du 28 octobre 1940 relatif aux juifs», d'autre part que, dès mai-juin 1940, trois employés de la Faculté de médecine, un préparateur, un garçon de laboratoire et un agent chargé de l'entretien des animaux servant aux expériences, furent réquisitionnés par l'armée allemande pour être mis à la disposition de la *Hygienische Bakteriologische Untersuchungstelle* (Centre de recherches en matière d'hygiène et de bactériologie) installée depuis le 20 mai 1940 dans des locaux, eux aussi réquisitionnés, de la Faculté, rue de la Gendarmerie (aujourd'hui rue Héger-Bordet). Par la suite, l'Université eut toutes les peines du monde à se faire rembourser par les autorités occupantes, le traitement de ses agents; elle y parvint enfin, en 1943, à l'intervention du Commissaire Ipsen.

Les choses commencèrent à évoluer différemment à partir du 26 novembre 1941. Le 27 novembre, le président Frérichs maintenait en activités, par la procédure d'urgence prévue par l'article 27 des statuts de l'U.L.B., et pour la durée de la suspension des cours, les trois fonctionnaires supérieurs de l'Université, à savoir le secrétaire Albert Morissens, le trésorier Raoul De Saeyer et le directeur des services techniques généraux Paul Bervelt. En fait, c'était tout le personnel administratif et technique qui restait en charge. Peu après et compte tenu de l'échec

des tentatives de reprise des cours, le Commissaire Ipsen se vit investi, le 10 décembre 1941, par l'administration militaire de tous les pouvoirs normalement dévolus au Conseil d'administration de l'U.L.B. Il décida aussitôt que le secrétaire Morissens lui servirait d'intermédiaire unique avec le personnel dont, pour le reste, le sort ne subit pas de modification.

A cette époque, ce personnel administratif et technique comptait environ 180 appointés auxquels il faut ajouter un certain nombre d'ouvriers salariés et au moins une trentaine de nettoyeuses payées à l'heure tout comme l'étaient les ouvriers. Parmi les appointés, une bonne cinquantaine relevait de l'administration centrale (12 fonctionnaires ou employés au secrétariat, auquel étaient aussi subordonnés théoriquement les six appariteurs des Facultés et de l'Ecole de commerce, 9 à la comptabilité, 6 au service des achats, 14 à la bibliothèque, 14 aussi dont 3 techniciens aux services techniques généraux); les autres, soit plus de 120 personnes, travaillaient dans les Facultés et se composaient de 11 ou 12 employés, 28 techniciens, 59 préparateurs, 21 garçons de laboratoire et 3 chefs d'atelier. Les Facultés de philosophie et lettres et de droit et l'Ecole de commerce n'utilisaient chacune qu'une seule personne (leur appariteur) tandis que la médecine et la pharmacie en totalisaient 58, les sciences un peu moins de quarante et l'Ecole polytechnique 23. Tout ce personnel fut donc maintenu en fonction, du moins pour quelques mois. Et le 27 janvier 1942, le Commissaire Ipsen, ayant définitivement perdu l'espoir de voir l'enseignement reprendre avant la fin de l'année académique, prit deux mesures qui n'étaient en définitive pas trop défavorables à l'Université: 1° il autorisa les étudiants à présenter leurs examens devant le Jury central; 2° il permit aux laboratoires de rester ouverts pour les travaux de recherche, à l'exclusion de toute activité pédagogique. Sans doute, comme le suggère le secrétaire Morissens dans le rapport qu'il rédigea au lendemain de la Libération, la bienveillance d'Ipsen était-elle due au fait qu'il espérait malgré tout pouvoir remettre sur pieds un enseignement pour l'année académique suivante. En tout état de cause les locaux restèrent accessibles aux étudiants, qui pouvaient fréquenter la bibliothèque, comme aux professeurs et au personnel scientifique, autorisés à travailler dans leurs laboratoires.

Puis brusquement, au début du mois d'août et alors que le Commissaire Ipsen était absent de Bruxelles, l'administration militaire décida la fermeture et la liquidation pure et simple de l'Université. Des délégués de la Gestapo se présentèrent le 11 août au secrétariat, avec l'ordre d'expulser le personnel et d'apposer les scellés sur tous les bâtiments.

Les échanges de vues qui ont eu lieu entre MM. IPSEN et ROLOFF, d'une part, et Monsieur MORISSENS, de l'autre, ont abouti aux conclusions suivantes:

LICENCIEMENT DU PERSONNEL SUBALTERNE.

1° M. IPSEN est d'accord sur les deux propositions du l. de la lettre du Secrétaire n° 8231 du 2 septembre 1942:

ne pas envoyer la lettre de préavis au personnel maintenu en fonctions ni aux prisonniers de guerre.

2° Le Commissaire a reçu une lettre de la Croix-Rouge demandant s'il est d'accord sur la reprise par elle du personnel mis en préavis à l'Université.

Il a répondu à la Croix-Rouge en lui donnant son accord.

CONGEDIEMENT DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE.

M. IPSEN accepte que le Secrétaire n'appose pas son contre-seing sur les lettres de congédiement.

Il demande de laisser en suspens l'envoi des lettres aux personnes prévues au lll.- 1° et 2° de la même lettre n° 8231.

CIRCULAIRES AUX ORGANISMES OCCUPANT CERTAINS LOCAUX.

Le Commissaire est d'accord pour différer l'envoi des circulaires AUX ORGANISMES installés dans les locaux de la Faculté de Médecine et aux Sociétés savantes qui ont déposé leurs livres à l'Université.

BIBLIOTHEQUE.

1.- Bibliothèque centrale

a) Deux employés subalternes peuvent être maintenus pour assurer la conservation des livres et poursuivre la constitution des collections de périodiques.

Ces deux employés dépendront directement du Secrétaire.

Extrait des accords conclus entre le secrétaire Morissens et le Commissaire Ipsen pour la gestion courante de l'Université, 3 septembre 1942.

En conséquence aussi, il fut décidé ce même jour de démettre tous les membres du personnel, tant enseignant qu'administratif, technique ou salarié. Seule la Faculté de médecine, grâce à sa localisation particulière et surtout à ses liens avec la Commission d'assistance publique et l'hôpital Saint-Pierre, échappa à la mise sous scellés. Le secrétaire Morissens et deux de ses subordonnés s'y réfugièrent momentanément. Quelques jours plus tard, au retour du Commissaire Ipsen, la situation s'améliora un peu. Chargé officiellement de procéder à la liquidation de l'U.L.B., le Commissaire prit contact avec les trois fonctionnaires

généraux de l'Université qui, pour leur part, s'efforcèrent, à l'occasion des entrevues successives qu'ils eurent avec lui fin août et début septembre, d'obtenir au plus vite la levée des scellés et de maintenir en activité le plus grand nombre de services et d'employés possible. Au terme de ces discussions, l'Université ne fut pas véritablement «liquidée» mais seulement fermée *sine die*, avec maintien en fonction d'une partie du personnel pour assurer notamment la maintenance des locaux dont une partie, le bâtiment dit C.R.B., fut presque entièrement occupé par l'armée allemande.

C'est ainsi par exemple, que la bibliothèque centrale fut fermée. Mais, sous prétexte de ne pas gêner les autres bibliothèques scientifiques, universitaires et autres (comme la «Royale»), le service du prêt interbibliothèques put continuer à fonctionner. De même, l'antenne de la porte de Hal, pour sa part, resta ouverte, car les livres et périodiques étaient indispensables aux médecins de Saint-Pierre. De sorte que 5 agents sur 14 (dont deux à la Médecine) restèrent en fonction. Cela permit d'ailleurs de continuer, dans une certaine mesure, le prêt à domicile de livres à des professeurs et chercheurs de l'U.L.B., soit par la voie officielle du «prêt-inter», soit par des rendez-vous «clandestins» donnés à l'extérieur du campus.

Au total, plus de 50 membres du personnel administratif et technique purent continuer leur tâche; en dehors des 5 bibliothécaires déjà évoqués, il restait 4 fonctionnaires ou employés au Secrétariat, 8 à la Comptabilité et aux Achats, 8 aux Services techniques et ateliers généraux, 9 concierges et une vingtaine de techniciens, préparateurs et garçons de laboratoire dans les Facultés, dont 11 travaillaient à la Médecine. Il faut y ajouter une quinzaine de personnes rémunérées sur des «fonds spéciaux», parmi lesquels 9 attachés à l'Institut de Sociologie Solvay, dont on avait assuré aux Allemands qu'il était tout à fait autonome par rapport à l'U.L.B. Sous un prétexte identique, l'Institut Bordet et l'Ecole d'infirmières avaient pu être maintenus en activité: ces deux institutions furent théoriquement gérées par la Commission d'assistance publique et en fait par leurs comités respectifs (où continuèrent à siéger, mais à titre personnel, les anciens représentants de l'U.L.B.) Quant au personnel «licencié», il reçut son préavis. Le secrétaire Morissens fit admettre à Ipsen que l'on mit à la retraite anticipée tous les employés ayant atteint 60 ans. Les autres trouvèrent pour une bonne part à s'engager à la Croix-Rouge de Belgique (une septantaine) ou dans des firmes sympathisantes, comme le groupe Solvay; quelques-uns se placèrent individuellement dans divers secteurs du privé. Il est à noter que, par la suite et en dépit des circonstances, aucun des membres du

personnel, resté en service ou occupé par la Croix-Rouge, ne fut déporté en Allemagne au titre du travail obligatoire.

Le 1^{er} octobre 1943, le commissariat allemand auprès de l'U.L.B. ayant été supprimé par décision du général von Craushaar du 5 septembre précédent, les pouvoirs du Commissaire Ipsen furent transférés directement à l'administration militaire, représentée par le professeur Petri, chef du service *Kultur*. Rien ne changea dans la gestion courante de l'Université jusqu'à la Libération.

Pendant toute la guerre, l'U.L.B. aida son personnel à atténuer les rigueurs du ravitaillement. Trois mesures principales furent prises.

En premier lieu, dès août-septembre 1940, quelques employés obtinrent de pouvoir cultiver des terrains libres du côté de l'avenue Buyl, à condition de le faire en dehors des heures normales de service! Très vite l'opération prit plus d'ampleur, et bientôt plus de 130 personnes, dont quelques rares enseignants, comme Georges Chiurdoglu, alors assistant, s'attachèrent à faire pousser pommes de terre et légumes sur des lopins d'une superficie de 150 m² chacun, transformant ainsi pelouses et terrains du Solbosch en cultures maraîchères. Bientôt il fallut établir parmi ces «colons» un rôle de garde nocturne (de 22 h à 6 h du matin) car les maraudeurs n'étaient pas rares, comme c'était d'ailleurs le cas dans toutes les régions pareillement mises en culture dans les parcs et terrains vagues de la région bruxelloise.

En deuxième lieu, comme l'Université était propriétaire de nombreuses terres agricoles en Flandre occidentale, elle prit contact avec les agriculteurs locataires en vue d'approvisionner son personnel en pommes de terre. L'action débuta en 1941 et se poursuivit bien au delà de la Libération. En principe, seuls les membres du personnel administratif et technique et les enseignants à temps plein pouvaient bénéficier de ces distributions, à un tarif fort avantageux. La ration était de 120 kg par personne composant le ménage; en 1942-1943, une liste fait connaître le nom des 203 bénéficiaires percevant de une à huit rations (total = environ 500 rations), les recordmen (8 rations) étant les professeurs Albert Dalcq et Jean Pasteels qui avaient chacun six enfants à charge. Au début, la distribution était organisée par l'administration centrale de l'U.L.B.; après la fermeture d'août 1942, elle le fut par un «Groupe ment pour l'approvisionnement en pommes de terre», organisme de façade mis sur pied car l'Université n'était plus officiellement en mesure, par suite des circonstances, de s'occuper des anciens membres de son personnel.

Enfin, le Jardin Massart fut mis à contribution dès août 1941. Sous le prétexte d'étudier des procédés tendant à améliorer la qualité et le

Bruxelles, le 4 août 1941.

NOTE SUR L'ORGANISATION DES CULTURES MARAÎCHÈRES
A AUDERGHEM.

R 11

Les cultures de légumes étant faites par les soins et aux frais de l'Université, les produits lui appartiennent et elle seule en dispose.

- Ces produits sont destinés:
- 1° en premier lieu, à l'approvisionnement du Restaurant de la Cité Estudiantine.
 - 2° pour l'excédent, au personnel de l'Université et aux membres full-time du Corps Professoral.
 - 3° pour l'excédent éventuel, la vente sera permise aux mieux des intérêts de l'Université, à un organisme d'utilité publique (Croix Rouge - Hôpitaux, etc).

Le Secrétaire de l'Université fixe hebdomadairement le contingent et la répartition de la production entre ces catégories de consommateurs.

Un expéditeur, placé sous la direction de M. DE KEYZER, est désigné à Audergem pour organiser les expéditions et contrôler les sorties de produits maraîchers.

Pour chaque expédition et pour chaque destinataire, il établira, en triple exemplaire, un bordereau d'expédition, en se servant d'un carnet à duplicata.

Il remettra un exemplaire au camionneur pour être délivré au destinataire et recevra décharge du camionneur sur le feuillet fixe de son carnet.

Le troisième exemplaire sera remis hebdomadairement à la comptabilité après y avoir mentionné les prix d'après la mercuriale officielle (prix du producteur).

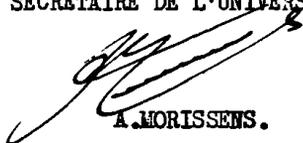
Monsieur MULLER est désigné pour être expéditeur.

L'ADMINISTRATEUR DE L'UNIVERSITE,



F. HEGER

LE SECRETAIRE DE L'UNIVERSITE,



A. MORISSENS.

Organisation de cultures maraîchères au Jardin Massart, 4 août 1941.

rendement de la production maraîchère, et sous le contrôle très officiel de la «Corporation nationale de l'agriculture et de l'alimentation - Groupement général Produits horticoles», et non sans quelques conflits personnels entre les responsables du Jardin, le professeur Conard et le docteur De Keyser, un hectare et demi fut consacré à la culture intensive de pommes de terre et de légumes destinés au restaurant universitaire et aux mêmes bénéficiaires que ceux déjà cités plus haut. Des «lots» étaient constitués, variant bien sûr au gré des saisons, et vendus quasi au jour le jour aux employés et enseignants à temps plein. Voici quelques exemples: le 8 août 1941, le lot, d'une valeur de 11 F, comprenait 3 choux verts et 1/2 kg de pois à écosser ou de haricots à couper; les 11 et 12 novembre 1942, le colis contenait 2 kg de pois pour 11 F; les 18 et 19 novembre 1942, 3 kg de pommes de terre pour 4,50 F. Ici encore l'expérience se poursuit au delà de la Libération, cette fois sous le contrôle du Ministère du ravitaillement.

Dès la Libération, le personnel administratif et technique qui avait été «licencié» en 1942 put, s'il le désirait, reprendre ses fonctions. Des mesures furent prises d'emblée pour adapter les rémunérations à l'augmentation du coût de la vie.

André Uyttebrouck

Un patrimoine à préserver

Décrire le sort du patrimoine mobilier et immobilier de l'Université pendant la guerre constitue sans doute une tâche quasi impossible. Les documents laissés par la trésorerie et la comptabilité sont en partie lacunaires et, quand ils existent, sont rarement d'une transparence cristalline. Le lecteur comprendra aisément que ce n'est pas au moment de l'affrontement avec l'autorité occupante qu'une plus grande clarté allait s'installer. Enfin les responsables de l'institution devaient avouer eux-mêmes qu'ils ne disposaient d'aucune estimation sérieuse quant à la valeur réelle du patrimoine immobilier: comme l'U.L.B. était exemptée du paiement de l'impôt foncier, elle n'avait jamais cru bon d'établir le revenu cadastral de ses propriétés. Dans ce brouillard relatif, c'est le sort des bâtiments universitaires qui se révèle le mieux connu. Rien de particulier n'est à signaler pour la période s'achevant le 10 mai 1940. Une fois commencées les opérations militaires en Belgique, les cours furent suspendus de fait et l'Université se vida de ses étudiants. Ceux qui logeaient à la Cité s'en allèrent presque tous, à l'exception de quelques pensionnaires étrangers empêchés de rentrer dans leur pays. C'est justement la Cité estudiantine qui, la première, allait connaître l'occupation dans ses locaux, dès l'entrée des Allemands à Bruxelles. Le 19 mai, en vertu d'un plan élaboré avant l'invasion, la Croix-Rouge de Belgique avait bien tenté de prendre l'ensemble des installations sous sa protection, en faisant hisser son drapeau sur le bâtiment; elle comptait y organiser un centre d'accueil pour les réfugiés. Mais dans la nuit du 19 au 20, des militaires allemands s'installèrent dans une partie des lieux bientôt suivis des auxiliaires de l'armée, puis par des militaires du train.

Pendant quelques semaines, Croix-Rouge belge et armée allemande se partagèrent la Cité, non sans quelques tiraillements dus notamment à l'insuffisance de la literie que chacun dès lors se disputait âprement. Les réfugiés rentrant progressivement chez eux, la Croix-Rouge décidait, le 20 juin 1940, d'organiser un hôpital auxiliaire pour les blessés de la tête

et des nerfs dans la Maison des étudiantes tandis que le même jour, l'autorité militaire réquisitionnait la totalité de la Maison des étudiants où allaient aussi s'installer des infirmières de l'armée allemande.

A la reprise des cours, une partie du restaurant et de la cuisine furent mis à la disposition des dirigeants de la Cité pour servir aux étudiants. Cette situation prit fin au début du mois de mars 1941: toute la Cité ayant alors été réquisitionnée par l'armée allemande qui y logea les *Helperinnen* (corps féminin des téléphonistes, qualifiées par les Bruxellois de «souris grises»), la Ville de Bruxelles permit l'installation d'un restaurant universitaire à la Laiterie du bois de la Cambre; cet établissement provisoire fut fermé en septembre 1942, alors qu'il était encore fréquenté quotidiennement par une moyenne de 17 étudiants. De même, les autorités de l'U.L.B. avaient établi dans la Villa Capouillet un restaurant pour le personnel de l'U.L.B. Rappelons ici que la Cité estudiantine constitua jusqu'en 1969, année de sa reprise par l'U.L.B., un organisme autonome géré par un Conseil d'administration propre; le restaurant était, à l'époque du début des hostilités, réservé aux pensionnaires de la Cité qui étaient servis à table par des serveuses. C'est après la guerre que le restaurant fut ouvert définitivement aux non-pensionnaires ainsi qu'au personnel de l'Université, et ce n'est qu'en 1949 que le libre-service fut instauré.

Dans l'intervalle, chambres et restaurant n'avaient pu être rendus accessibles à leurs légitimes bénéficiaires au lendemain de la Libération. En effet, la Cité resta occupée pendant de longs mois par l'armée anglaise d'abord, puis par une mission civile hollandaise, et enfin une nouvelle fois par l'armée anglaise qui en fit un hôtel de repos pour permissionnaires. Le retour à son affectation normale ne put s'effectuer que fin octobre - début novembre de l'année 1945. Il est à noter que les dirigeants de la Cité percurent des allocations de réquisition, tant avant qu'après septembre 1944.

Avant la fermeture d'août 1942, c'est donc la Cité estudiantine qui constitua le seul immeuble occupé au Solbosch. A la porte de Hal en revanche, de nombreux locaux furent réquisitionnés dès 1940. Dans le chapitre précédent, il a déjà été question de l'*Hygienische Bakteriologische Untersuchungsstelle*; ce laboratoire s'était installé en mai-juin 1940 dans des locaux situés aux 3^e et 4^e étages du bâtiment A et avait même réquisitionné du personnel attaché au laboratoire de bactériologie. Du bâtiment A furent aussi occupés un garage (depuis juin 1940), quatre salles du service de biochimie (au 2^e étage, depuis juillet 1940) et cinq salles du service du professeur Govaerts (au 3^e étage, d'octobre 1940 au début d'avril 1941); au bâtiment B, les Allemands réquisitionnèrent

II. OCCUPATION DES BATIMENTS :

- A. Les services administratifs pourront rentrer lundi dans leurs locaux du Solbosch. Une levée partielle des scellés sera faite dans ce but.

Il faut prévoir l'occupation, par l'Armée allemande de tout le bâtiment à front de l'Avenue des Nations (sauf Bibliothèque) et une grande partie des bâtiments des Facultés des Sciences Appliquées et des Sciences.

Le contenu des locaux à occuper (sauf les meubles nécessaires à l'occupant) sera transféré dans des locaux qui échapperont à l'occupation.

Monsieur MORISSENS est prié de préparer un plan pour le transfert, ainsi que la liste du matériel demandant des soins d'entretien.

- B. des dispositions seront prises pour permettre le retrait des objets personnels appartenant à des membres du Corps enseignant. Une circulaire les en avisera en les priant de fournir par écrit des indications à ce sujet.

L'occupation des bâtiments: compte rendu de l'entrevue Ipsen-Morissens du 22 août 1942.

les locaux du service des autopsies (depuis mai 1940), un garage (depuis juin 1940) et sept salles du 4^e étage (depuis septembre 1940); quant au bâtiment C, il fut presque totalement occupé (les cinq étages supérieurs et deux caves) dès septembre 1940 par des services médicaux de l'armée allemande, qui y entretenrent un véritable hôpital auxiliaire; par la suite ce *Sonderlazarett* aménagea aussi des salles dans les souterrains existant sous le boulevard de Waterloo, en raison de la protection qu'ils pouvaient offrir en cas de bombardement.

La situation faite à l'Ecole de médecine explique sans doute pourquoi les scellés ne furent pas mis sur ses bâtiments en août 1942. Il a déjà été dit ailleurs que certains laboratoires et la bibliothèque, utiles aux médecins de Saint-Pierre comme aux services allemands, purent continuer à fonctionner. Tout au plus faut-il préciser que quelques locaux supplémentaires furent progressivement occupés d'octobre 1942 à mai 1944. Le 8 juin 1944, à la suite du débarquement de Normandie, le *Sonderlazarett* opéra une réquisition massive des locaux restés libres, ne laissant à la disposition de l'U.L.B. que quelques salles où fut entassé le matériel non saisi. L'importance de l'occupation allemande à la Porte de Hal eut néanmoins une conséquence positive: pendant toute la

guerre, les bâtiments purent être chauffés normalement, grâce à du charbon fourni par l'occupant.

Au Solbosch, la «liquidation» de l'U.L.B. annoncée en août 1942 par l'administration militaire aurait pu signifier l'occupation de la totalité des bâtiments. Dans la pratique il n'en fut rien, même si les réquisitions s'étendirent dans une proportion assez considérable. C'est ainsi que la troupe occupa tout le bâtiment C.R.B. (l'actuel bâtiment A) à l'exception de la Bibliothèque. L'administration, qui disposait jusque là du rez-de-chaussée de la partie centrale du bâtiment, dut se replier dans les bureaux de l'immeuble des laboratoires techniques. Furent aussi occupés en totalité l'Institut d'Éducation physique (l'actuel Bâtiment E₂) et la plaine des sports dont le Commissaire Ipsen avait pourtant accepté qu'elle restât encore en partie à la disposition de l'A.S.U.B. (Association sportive universitaire de Bruxelles), mais que l'officier sportif de l'*Oberfeldkommandantur* refusa de partager avec des civils. Le bâtiment des sciences et des sciences appliquées (l'actuel U) fut relativement épargné. Les troupes allemandes ne s'emparèrent que du Musée de minéralogie (dont les collections furent déménagées) pour y installer un réfectoire et des cuisines, tandis que quelques locaux du dernier étage de l'aile sud, affectés auparavant au laboratoire de radio-électricité virent s'installer une compagnie d'écoute et de repérage. Le 1er avril 1943, celle-ci fut remplacée par de l'infanterie puis, fin juillet 1944, par une unité de S.S. Flamands lesquels, en peu de semaines, commirent plus de déprédations que tous ceux qui les avaient précédés. L'occupation s'accompagna de la réquisition de certains meubles et appareils, mais là aussi, le bilan resta somme toute relativement modéré, certains services ayant pris la précaution de mettre à l'abri leurs appareils les plus précieux ou de restituer leur matériel à ceux qui, comme le F.N.R.S., l'avaient mis à la disposition de l'U.L.B. tout en en restant propriétaires. En mai 1944, la valeur de l'ensemble du matériel réquisitionné (par achat ou par location) ou saisi était estimée à 1 076 000 F (de l'époque), non compris celui qui était resté dans les locaux réquisitionnés.

À la Libération, le Bureau de l'Université estima qu'il faudrait de deux à trois millions de francs pour remettre en état les bâtiments et rééquiper les services en matériel indispensable à la recherche et à l'enseignement. Ceci nous conduit à dire un mot des finances.

Pour l'année académique 1941-1942, un budget d'un peu plus de 20 000 000 F avait été établi; il était en léger déséquilibre les recettes étant estimées à 20 160 000 F et les dépenses prévues à 20 594 000 F. Ces chiffres restaient cependant très proches de ceux de 1939-1940,

l'inflation n'ayant pas encore fait sentir ses effets. Les recettes escomptées comportaient 12 200 000 F de subsides (attendus de l'Etat, soit les trois cinquièmes de ce que recevaient les Universités d'Etat), soit 60% du total, 4 000 000 F de minervals espérés, soit près de 20% du total, le reste provenant du portefeuille, d'intérêts bancaires et, dans une faible mesure (300 000 F), de loyers.

Les événements de novembre 1941 entraînèrent le non-paiement par l'Etat du subside attendu. Toutefois des démarches entreprises par le secrétaire et le chef de la comptabilité de l'U.L.B. auprès du secrétaire général de l'Instruction publique, Nijns, démarches menées avec l'appui du Commissaire Ipsen, aboutirent au versement, en 1942, d'une somme de 6 000 000 F. De plus le même Ipsen accepta le principe du remboursement aux étudiants du minerval qu'ils avaient versé.

Une fois fermée, l'Université n'allait plus disposer, officiellement du moins, que des recettes de son patrimoine. Les comptes de 1942-1943 font état de 3 705 699 F, soit 3 231 805 F provenant du portefeuille, 30 770 F d'intérêts (venant de dépôts bancaires et de créances), 423 165 F de loyers «normaux» et 19 959 F de recettes extraordinaires (dont 16 754 F de loyers pour des locaux réquisitionnés).

Le portefeuille, principale source officielle de revenus pendant la fermeture, se composait de deux parties: le portefeuille propre de l'U.L.B. (qui rapporta 1 050 006 F en 1942-1943) et le portefeuille de la Fondation Hoover. Cette dernière, dont l'intitulé complet était «Fondation Hoover pour le développement de l'Université de Bruxelles», avait été institué le 7 mai 1926, par acte passé devant le notaire Hauchamps; c'était un établissement d'utilité publique constitué par la *Commission for Relief in Belgium*, dans le but de réunir des ressources financières destinées à aider l'U.L.B. dans sa mission d'enseignement et de recherche; elle avait son siège à Bruxelles dans l'immeuble de la Fondation universitaire, 11 rue d'Egmont, et était dirigée par un Conseil d'administration de 9 membres (4 désignés par l'U.L.B. et 5 par la *Commission for relief*). Le portefeuille était placé pour une part en Belgique et pour une autre à l'étranger, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada. Pendant la fermeture, ces capitaux placés à l'étranger permirent d'aider des professeurs de l'U.L.B. réfugiés en Amérique ou en Grande-Bretagne.

En dehors de ses ressources officielles, l'Université bénéficia aussi d'aides discrètes voire clandestines, afin d'aider certains employés congédiés ainsi que les membres du corps enseignant «licenciés» en 1942, et déjà privés de leur rémunération depuis la fin de l'année 1941. Par un curieux paradoxe, les professeurs suspendus par les Allemands

Dans l'ensemble, le budget qui se montait en 41-42 à 20.160.000 francs a été ramené au total de 3.400.000 francs.

=====

II. DEPENSES

L'enseignement étant suspendu, nous avons divisé les dépenses en quatre chapitres.

Nous n'avons pas prévu de rubrique immobilisations, ni frais d'enseignement. Au budget précédent les totaux de ces chapitres s'élevaient respectivement à 275.000 et 16.051.000 frs.

<u>A.- CORPS ENSEIGNANT</u>	<u>Prévisions</u> <u>1942-43</u>	<u>Budget</u> <u>1941-42</u>	<u>Comptes</u> <u>1940-41</u>
1. <u>Traitements</u>	718.000	10.700.000	10.047.456
2. <u>Pensions</u>	122.000	1.150.000	1.163.806

Nous avons prévu les rémunérations que nous sommes autorisés à verser aux Professeurs suspendus, ainsi que les primes aux caisses de pensions relatives à ces émoluments, et les suppléments d'allocations attribués antérieurement pour l'Université à certains Professeurs pensionnés.

L'autorité allemande nous a prescrit de continuer, jusqu'à nouvel ordre, le paiement du traitement de certains Professeurs autorisés. N'ayant aucune donnée précise quant à la durée de ces paiements nous les inscrirons en dépenses extraordinaires et n'avons prévu de ce chef aucune somme au budget.

<u>B.- PERSONNEL</u>	<u>Prévisions</u> <u>1942-43</u>	<u>Budget</u> <u>1941-42</u>	<u>Comptes</u> <u>1940-41</u>
I. <u>Traitements</u>			
a) Secrétariat	170.000	320.000	367.555
b) Comptabilité & Achats	330.000	555.000	544.670
c) Bibliothèque	190.000	435.000	401.708
d) Services Techniques	200.000	272.000	245.844

Le personnel a été fortement réduit quant au nombre. Le taux des traitements a été maintenu, sauf qu'aucune augmentation pour ancienneté n'a été allouée.

dès 1940 continuèrent, pour autant qu'ils fussent présents en Belgique, à percevoir très officiellement une rémunération à titre de mise en disponibilité; ils touchaient ainsi 80% de leur dernier traitement. Mais ceux qui étaient restés actifs jusqu'au 25 novembre 1941 se virent donc privés de ressources officielles. Ils purent survivre grâce à de riches sympathisants de l'U.L.B. comme la famille Solvay, à des emprunts contractés quelque temps auprès de la «Caisse d'Avances et de Prêts», à la Commission d'assistance publique (qui prit en charge le traitement de quelques employés de la Faculté de médecine, ainsi que les indemnités dues à des élèves-médecins et à certains médecins hospitaliers), à l'Institut de sociologie et à l'Institut de physiologie Solvay qui avaient leurs ressources propres, etc., etc. Une décision du Conseil d'administration du 9 septembre 1944 fait savoir que les décomptes seraient établis ultérieurement, promesse non tenue, ce qui nous laisse dans l'ignorance du montant réel de ces aides. Tout au plus sait-on que plusieurs de ces bienfaiteurs firent, fin 1944 - début 1945, don à l'U.L.B. des sommes qu'ils avaient avancées en 1942-1944; ce fut le cas notamment d'Ernest-John Solvay, d'Emile Tournay-Solvay et du baron Hankar. Signalons encore que, pendant la période de fermeture, l'Université continua à bénéficier de legs. Elle dut cependant attendre la Libération pour, aux termes de la loi, obtenir du gouvernement l'autorisation de les accepter.

Au total, et avec le recul du temps, il faut reconnaître que le sort de l'U.L.B. aurait pu être bien pire. Face à la résistance manifestée à partir de novembre 1941, véritable provocation aux yeux de l'ennemi, les réactions auraient pu être bien plus brutales: réquisition de tous les bâtiments, confiscation du patrimoine, mise à disposition du service de travail obligatoire des étudiants et des membres du personnel de l'Université rebelle, voire déportations massives de ceux-ci, etc., etc. Aucune de ces mesures extrêmes ne fut prise, à se demander si aux yeux de dirigeants nazis purs et durs, l'attitude de l'administration militaire n'aurait pu être qualifiée de laxiste. Et, sans vouloir réhabiliter personne, on peut tenter de comprendre l'étonnement et l'amertume d'un Ipsen et d'un Petri devant l'hostilité permanente que leur manifesta l'U.L.B. depuis la fin des hostilités. Pour eux, et sans vouloir en rien leur donner raison, elle a sans doute été, paraphrasant les paroles du général von Falkenhausen qui fut leur supérieur, l'«ingrate Université».

A gauche: Dépenses et recettes au budget de 1942-1943.



1. L'exode: des étudiants cantonnés dans le Gers, 1940.

2. L'actuel square Groupe G, devenu lieu de repos d'une unité de l'armée belge, 1940.





3-4. Henri Grégoire (3) et Marcel Barzin (4), professeurs aux Facultés de philosophie et lettres et de droit, co-responsables du *Manifeste du Flambeau* d'octobre 1939.





5. «La collaboration allemande à l'U.L.B.»: au centre, G.A. Walz, le premier commissaire, 1940-1941.

6. René Dekkers, professeur à la Faculté de droit, prêta son concours aux autorités de l'Université lors des entretiens avec les représentants allemands, 1940-1941.





7. Georges Smets, professeur à la Faculté de philosophie et lettres et à l'École des sciences politiques et sociales, sera écarté de l'Université par l'occupant allemand, 1941.

8. Alexandre Pinkus, professeur à la Faculté des Sciences appliquées, sera définitivement exclu du corps enseignant de l'Université le 25 juillet 1941, conformément à l'ordonnance anti-juive du 28 octobre 1940.





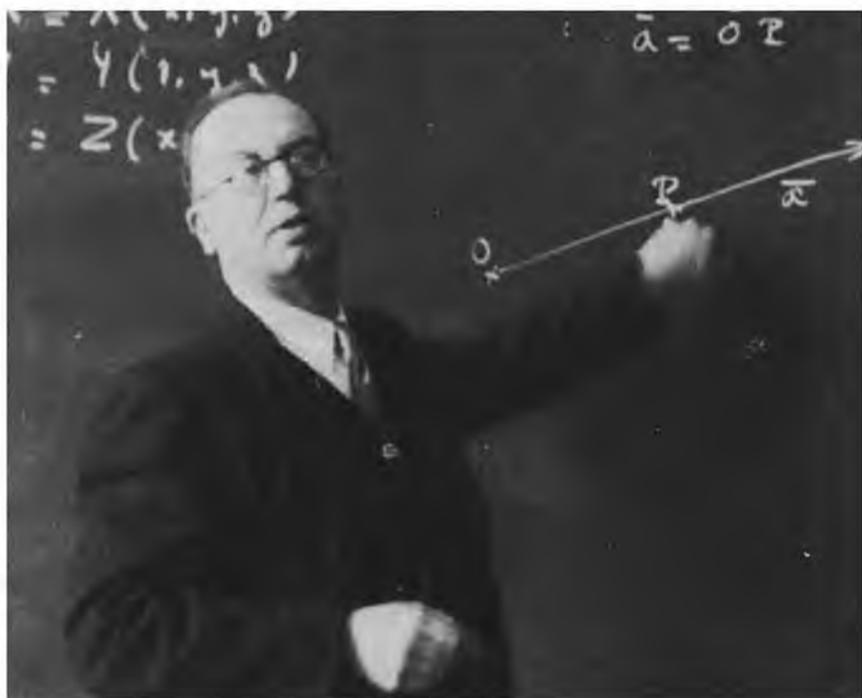
9. Charles Chargois, professeur en Sciences et Sciences appliquées, quittait ostensiblement l'auditoire à la vue d'un uniforme allemand, 1940-1941.



10-11. Pour les étudiants, la vie continue dans les salles de travail (sciences appliquées) (10) ...ou sur les toits de l'Université (1^{ère} candidature en Mathématiques- Physique, le 10 juin 1941) (11)



12-13. Charles Frérichs, président du Conseil et Frans van den Dungen, recteur, annonceront au commissaire Ipsen et aux étudiants la suspension des cours, 1941.





14-15. Albert Dustin, président de la Faculté de médecine (14) et René Marcq, président honoraire de l'Université (15) seront incarcérés avec d'autres à la forteresse de Huy jusqu'au 1er mars 1942.





16-17. Accueil d'étudiants en médecine dans les universités de Liège, 1942 (16), et de Louvain, 1944 (17).





18-19. La tension des cours clandestins: un cours pratique de zoologie dans un «laboratoire» privé (18) ou une leçon de géométrie descriptive donnée par une étudiante (19), 1941-1942.





20-21. La vision allemande de la vie quotidienne: l'Université devenue décor de photo de mode (20) ...et l'envers du décor: l'approvisionnement en charbon (21), 1942-1943.





22. Albert Morissens, secrétaire de l'Université assurera la gestion de l'Université et des bâtiments.

23. Parmi les terrains de l'Université affectés à la culture maraîchère: le Jardin Massart, 1941.





24. Parmi les Etudiants Socialistes Unifiés, de futurs résistants, 1937.

25. Richard Lipper, étudiant à l'Ecole de Commerce, fusillé pour faits de résistance le 17 février 1944.





26. Les locaux détournés de leur usage puis abandonnés par les troupes allemandes, 1944.



27. L'U.L.B. à visage découvert: la première sortie officielle des étudiants, un cortège vers le Soldat Inconnu, 1944.

28. Jacques Cox, parti combattre en Angleterre, sera le premier recteur de l'Université libérée, 1944.





29-30. Charles de Gaulle et Winston Churchill, décorés des insignes de Docteur Honoris Causa, 1945.





31. Partie néerlandaise du programme de cours 1941-1942.

32. Auguste Ley, professeur de psychologie à la section néerlandaise de candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit, 1941.



Chapitre 4

L'Engagement

José Gotovitch

Les multiples résistances universitaires

La contribution ci-après commet, à chaque nom cité, une injustice pour tous ceux qu'elle ne citera point. C'est la contrainte de l'espace imparti, mais également le résultat d'une tentative d'élargir le cadre classique de l'évocation des résistants de notre maison, en privilégiant leur diversité exemplaire. Cette volonté a guidé les choix indispensables. Cette contribution est partielle, nous le savons, ô combien; nous avons tenté qu'elle ne soit en rien partielle.

La résistance n'est ni un état de grâce, ni un automatisme. On n'y glisse pas insensiblement. Un acte volontaire, le refus, en marque le début. Et la fermeture en fut un, collectivement posé, mais assumé par chacun des enseignants qui prit individuellement la responsabilité de dire non. L'Université le reconnut et en célébra les protagonistes par l'attribution, en 1946, de plus de trois cents médailles «Résistance» à tous ceux qui avaient refusé de poursuivre leurs enseignements. C'était avant la grande marée qui dévalua par après ces marques de reconnaissance. Parmi les personnes distinguées, vingt-quatre assistants et chefs de travaux qui s'étaient particulièrement préoccupés de l'organisation des cours clandestins, aux côtés de 170 autres, étudiants, anciens, professeurs du secondaire, cadres d'entreprise et fonctionnaires: l'Université voulut les remercier de la même façon.

Après le sabotage volontaire, les cours clandestins constituaient en effet le prolongement de cette résistance institutionnelle. Mais une fois l'U.L.B. fermée, y eut-il une résistance, des résistances directement générées par l'esprit maison, se rattachant à elle ou à ses traditions? Poser la question n'est pas faire injure aux médaillés justement reconnus comme résistants parmi les membres et anciens membres de ce que l'on n'appelait pas encore à l'époque la communauté universitaire. C'est poser sereinement un problème historique qui nous aidera à mieux appréhender le phénomène, au delà des célébrations circonstancielles et de certaines images installées dans la mémoire collective.

Divers bilans dressés par l'Université au lendemain de la guerre nous

permettent de prendre la mesure du phénomène. Mais les catégories retenues ne concordant pas d'un texte à l'autre, le nombre des victimes constitue le premier et le plus irréfutable des constats. Dix-neuf enseignants et médecins hospitaliers ont été déportés, onze emprisonnés, dont quatre furent fusillés ou décapités et deux moururent en déportation. Parmi les deux-cent cinq étudiants et anciens étudiants recensés décédés «par suite de faits de guerre» de tous ordres, trente-trois furent fusillés, décapités ou pendus, septante et un moururent dans les camps. Cent trente-six étudiants et anciens étudiants ont été prisonniers politiques. Un autre recensement relève quarante-sept victimes parmi les étudiants effectivement inscrits de 1939 à 1941. Le personnel administratif et technique recense vingt-cinq résistants, dont cinq emprisonnés et deux morts en déportation. L'U.L.B. est par ailleurs dix-sept fois tragiquement présente parmi les tombes du Tir National.

Ce décompte funèbre marque donc bien l'importance du phénomène résistance dans la mouvance U.L.B.-iste, et l'épreuve inverse pratiquée par Dirk Martin dans le chapitre suivant indique sans le moindre doute qu'il s'agit bien là d'une orientation générique, ni accidentelle, ni marginale. Mais il ne faut pas se cacher que la résistance, à l'Université comme dans la nation entière, n'impliqua activement qu'une proportion limitée de la population. Les dossiers, les enquêtes font apparaître qu'il fut parfaitement possible de traverser les années trente et la guerre à l'U.L.B. sans être affecté par le bouillonnement qu'en retient l'histoire. Il est d'autant plus important dès lors de dégager des éléments intelligibles qui ne réduisent pas le phénomène résistance à une énumération sans intérêt.

Pour rattacher une filière résistante à l'Université, le cheminement passe soit par l'activité prolongée d'organisations préexistantes, soit par la mise à jour de réseaux idéologiques, culturels ou professionnels dont une part certaine tient en un concept très à la mode mais incontournable, celui de génération, voire même ici, de promotions.

C'est qu'en effet, tant les archives reconsultées que l'enquête nouvelle lancée à l'occasion de cette célébration révèlent la multiplicité des formes et réseaux de résistance dans lesquels s'engagèrent ceux qui, par leur réponse au questionnaire, établissaient un lien entre leur activité et l'Université. La palette est particulièrement variée qui va du *Groupe G*, à juste titre bien connu et largement mis en lumière, au *Groupe Hotton* et aux Partisans armés (*P.A.*), en passant par le Front de l'Indépendance (*F.I.*), le Mouvement national belge (*M.N.B.*), l'*Armée Secrète*, *Comète*, l'Organisation militaire belge de la Résistance (*O.M.B.R.*), divers *Services de renseignements*, plusieurs journaux

clandestins, et jusqu'au *Mouvement National Royaliste* plutôt inattendu, ce qui rend bien compte du choix souvent aléatoire de l'engagement clandestin. Diversité mais aussi dispersion géographique qui reflète bien le recrutement de l'Université quand des étudiants et des anciens opèrent d'Anvers à Tournai et d'Arlon à Soignies.

Les affinités idéologiques jouent un rôle certain, nous le verrons, mais pas contraignant: si bien des étudiants se déclarant proches ou membres du Parti ouvrier belge (P.O.B.) se retrouvent au *Groupe G* avec Jean Burgers, qui est des leurs, bien d'autres seront également à l'A.S. Quant aux libéraux, dont plusieurs sont à la *Légion Belge*, précurseur de l'A.S. et tenant d'une droite musclée, leur parcours en conduira de nombreux au F.I., proche des communistes.

Il reste que se dégagent très clairement quelques fortes cohérences. En termes de sociabilités professionnelles et partant, de générations, polytechniciens et médecins se distinguent. Jouant également sur les générations mais traversant les disciplines, les dirigeants étudiants, de l'A.G., du *Librex* et des Cercles facultaires qui ont vécu côte à côte les années politiquement trépidantes de la guerre d'Espagne à l'occupation forment, malgré les nuances, un terreau résistant. Enfin, soudés par un engagement d'autant plus exalté qu'ils se sont constitués en forteresse assiégée lors du pacte germano-soviétique, les *Etudiants Socialistes Unifiés*, label conservé par les communistes après la rupture de l'unité, maintiennent et leur cohésion et leurs structures au service d'une politique qui s'inscrit dans le cadre de celle du Parti Communiste belge (P.C.B.), et bientôt du F.I.

En termes de résistance, ces éléments débouchent sur la constitution de trois noyaux principaux, loin d'être isolés les uns des autres: le *Groupe G*, le *Service Hotton* et la nébuleuse F.I. (E.S.U., P.A., *Médecine Libre*, *Justice Libre*) sous-tendue par le P.C.B.

Premiers à se manifester sous forme clandestine, les E.S.U. ont salué la rentrée de novembre 1940 par un tract qui exprime toute l'ambiguïté de leur position: dénonçant l'arbitraire et l'obscurantisme des mesures prises contre les professeurs et avocats juifs et appelant à la défense du Libre-Examen contre toute tentative d'étouffement, ils pourfendent par ailleurs l'impérialisme anglais. Ils condamnent l'anglophilie qu'exprimait la manifestation du 11 novembre, celle précisément par laquelle des centaines d'étudiants de l'U.L.B., mobilisés par le bouche à oreille lancé par quelques cercles facultaires, avaient marqué dans la rue le début de l'opposition résolue à l'occupation. Les E.S.U. ne sont cependant pas totalement isolés. L'un des leurs responsables, Jacques Leten, est Président du Cercle de Droit, donc à ce titre membre du comité de

L'UNIVERSITÉ LIBRE

ORGANE
RASSEMBLEMENT ÉTUDIANTIN BRUXELLOIS



1942

Avec l'année apparaît notre journal
L'aspect qu'elle eue dans les
seura nous dans une énergie nouvelle.
Régularité de l'Université Libre de
Bruxelles.

nous saluons les peuples opprimés
combattent pour leur libération.

nous saluons que combattent également
les classes, sur les voies de communica-
tions et à toute les postes de la vie po-
litique subvertent l'organisation ennemie.

Nous saluons nous aussi et avec de
nouvelles armes dans la bataille qui se
joue au sein de la bande des hommes libres
sur les fronts d'aggravement.

+

Déjà la répression nous frappe. Des
membres du Conseil d'Administration de
notre Université sont emprisonnés pour
avoir défendu les intérêts de leur Université
de leur assemblée.

Le président de l'Association Générale
des Étudiants Jean Maréchal est
arrêté pour avoir, en dehors de toute ac-
tion particulière, présidé à l'organisation
facultaire du corps étudiantin.

Son camarade de Comité Jean Bervais
subit le même sort!
Plusieurs dizaines d'étudiants gé-
néralistes, à titre d'étage, les trains
militaires.

Le pouvoir allemand, s'attaquant à des
personnes qui s'est à se reprocher que
leur fibre conception du rôle de diri-
geant ou d'inducteur de l'Université Libre
se présente en un tel état de toute
solidité; il confie ce que nous voulons
défendre le Libre-Pensée n'est aujourd'
d'hui combattre l'occupant.

+

Devant ses inquiétudes Jean Maréchal
aura assumé de la confiance et de
l'amitié de ses 2.600 camarades.

Il leur dira pourquoi, se débata de
toute action particulière, l'Association
Générale s'est trouvée sur les côtés des
autorités académiques pour défendre
ses libertés universitaires.

Il le dira avec l'objectivité mais
aussi avec l'énergie qui le caractéri-
sent.

+

Notre tâche à nous est différente,
nous ne voulons voir dans les événements
universitaires qu'un écho du conflit
général et l'occasion d'apporter de nou-
velles couches d'étudiants à la lutte
antifasciste sur le front intérieur.

C'est la raison d'être du Rassemble-
ment étudiantin et de son organe.

Le 20 mai 1940, l'armée belge a capi-
tulé mais la paix n'a pas été signée;
Hitler le rappelle constamment. Toute
attention par le maintien de la présence
de nos prisonniers dans les camps, sur
les facilités d'absence par les discus-
sions arbitraires sur notre territoire.

Soldats ou U.S.A.A. lors de l'inves-
sion nous restons solidaires aujourd'hui.

Nous ne sommes tenus par aucun traité
et avons devoir moral à minimiser un ob-
stacle à nous appliquer nos méthodes de
guerre totale.

+

L'épreuve nous a rapproché Libéraux,
Socialistes, Communistes, sans parti,
nous avons franchi nos différences: une
politique et philosophiques.

Notre nous sommes unis pour réaliser
le Confiance et la coopération
actuelle qui nous enlève survie à la
victoire de notre cause.

En 1940-41-42, nous avons vu
notre Université Libre, nous nous
publiques d'autre part, sans aucun
une action forte et efficace.

Notre adresse, se voit avec un soutien
les organisations universitaires libé-
rales.

Mais ce sont aussi tous les autres
étudiants qui s'alignent sur la politique
jusqu'à présent trouvant une
raison de combattre cette cause anti-
fasciste.

Le combat des étudiants dans le premier numéro de l'Université Libre, janvier 1942.

l'A.G. et ses relations avec les autres sont excellentes. En Sciences, en Droit, en Sciences politiques, en Polytechnique, les E.S.U. disposent de noyaux actifs où quelques assistants et chercheurs assurent le relais vers Paul Libois qui assume la responsabilité des intellectuels communistes bruxellois. En médecine, les étudiants des dernières années intègrent le noyau des médecins qui rayonnent à Saint-Pierre et Brugmann, autour notamment de René Dumont. Un cercle très actif d'infirmières est ainsi «contaminé» à son tour. Leur activité spécifique est, à l'époque, l'étude des classiques du marxisme...

Dans la foulée du Front de l'Indépendance et dans le contexte bouleversé par l'entrée de l'U.R.S.S. dans la guerre, les E.S.U. lancent en septembre 1941, avec leur premier organe clandestin *L'Étudiant*, un appel à la constitution d'un *Rassemblement Étudiantin* qui en serait le prolongement. Le R.E. recevra l'appui de l'équipe dirigeante de l'A.G. lors de la fermeture et l'*Université Libre*, le clandestin qu'il édite

à partir de janvier 1942 dénonce notamment les arrestations de Mardulyn, Servais et des Cressonnières et exalte le geste posé par l'Université. En 1943, il tentera de dissuader les étudiants de répondre aux convocations au Travail Obligatoire.

Mais l'Université fermée, le combat essentiel se situe déjà sur un autre terrain comme l'illustre le parcours de Reine Borms, entrée aux E.S.U. en octobre 1941 à l'U.L.B., et qui «exporte» le R.E. à l'Université de Liège, avant d'assumer des transports d'armes pour les P.A. Haroun Tazieff et Robert Lejour.¹ Avocat issu de l'U.L.B. et commandant des P.A. de Liège, ce dernier fut assassiné dans sa cellule le 31 août 1944 après un procès retentissant qui tourna à la confusion de ses bourreaux. Il avait volontairement quitté le prétoire pour l'action armée. En effet quand en 1941 à Bruxelles, le Parti communiste met sur pied ses premiers noyaux d'action directe contre l'occupant et ses collaborateurs, il se tourne vers les seuls «techniciens» dont il dispose et leur demande de «bricoler» bombes incendiaires et explosifs. Mais ces médecins, ingénieurs et chimistes se muèrent eux-mêmes en guerrilleros urbains, déroulant sous nos yeux par leur action, la plus belle démonstration qui puisse être d'un réseau alliant générations et affinité idéologique. C'est la raison essentielle de l'abondance des noms cités ci-après, tant ils permettent de sortir de l'abstraction ce concept de génération-filiation. L'U.L.B. figure au centre de toutes les convergences.

Premier chimiste amateur, l'ancien chirurgien des Brigades Internationales en Espagne, René Dumont confectionne la bombe qui explose le 2 octobre 1941 dans le local maçonnique de la rue de Laeken réquisitionné par Rex pour ses volontaires du Front de l'Est. Mais réussites et catastrophes se succèdent. Au plan humain d'abord: l'avocat Albert Depelsenaire et l'étudiant en médecine Eugène Soumenkoff sont arrêtés en octobre 1941 à la suite d'une opération ratée contre des camions de la *Wehrmacht*. Catastrophes matérielles également car ces labos de fortune explosent de temps en temps. C'est pourquoi Dumont doit passer la main à Jean Guillissen, assistant en Sciences Appliquées, rentré de Suisse en 1940. Avec ce dernier, les promotions 1936 et 1937 de Polytechnique entrent en scène. Emile Altorfer, Louis Orfinger et Jacques Grippa sont compagnons d'études de Guillissen et ont été membres avec lui des E.S.U. Responsable important du P.C. à Bruxelles, Grippa a organisé les premiers noyaux d'intellectuels «terroristes». Brulé après les arrestations d'octobre, il reviendra à la direction nationale des P.A. en 1943 après un passage à Verviers. La compagne de Guillissen, Fel Lewin, ancienne de Philo, est la sœur de Rosine, étudiante en Science Po et responsable des E.S.U. et du R.E. Le couple est fort

proche des Orfinger. En 1941, Louis Orfinger travaille à la Bell à Anvers. Régine Karlin, sa femme, avocate U.L.B. et future «Commandant Partisan» à Namur, achète sur le port des kilos de potasse et ensemble, ils les apportent chaussée de Boendael où leur ami Guillissen confectionne de multiples bombes dont celle qui explose au passage des volontaires du Front de l'Est le 8 mars 1942. A Bruxelles, Emile Altorfer est rapidement associé à cette filière «Armements » des P.A., montée par ses amis de promotion et camarades de parti. A la Bell, Orfinger a comme collègue François De Keghel, également polytechnicien, amené au marxisme à l'U.L.B. par l'assistant Jules Géhéniau. Ce dernier, qui succèdera d'abord à Libois comme responsable des intellectuels bruxellois, rejoint dans l'illégalité les P.A. et en dirigera un moment le service Renseignements. Envoyé d'abord sur le terrain, De Keghel place des bombes qui n'explorent pas, faute de détonateurs adéquats, et renverse du phosphore dans les cinémas fréquentés par les soldats allemands. Il y brûle, reconnaît-il, surtout ses vêtements. Illégal à son tour, comme Orfinger et Altorfer, il dirigera ensuite «l'Armement» P.A. en province. Plus jeune, Jacques Wurth a connu Guillissen comme assistant et par lui, militant E.S.U., a adhéré au P.C. avant guerre. Il opère aux «Renseignements» P.A. sous la direction d'Antonina Grégoire, diplômée de Solvay, ancienne Présidente de l'A.G. des Etudiantes. Frère de René, Albert Dumont, ingénieur à Electrobél ainsi que Jean Morissens, doctorant chimiste, secrétaire des E.S.U. en 1937 et Jean Michel, autre chimiste, ami de Pierre Brachet amené par Dumont, complètent une filière technique et opérative qui constitua l'épine dorsale des Partisans Armés.

Sans présenter le même degré de cohésion quasi «familiale», les juristes, les médecins et les enseignants qui développèrent au départ de petits noyaux U.L.B.-istes des organisations du *Front de l'Indépendance* à l'enseigne de *Médecine Libre*, *Justice Libre* et des *Amis de l'U.L.B.*, d'*Enseignement* et son équivalent flamand *L.O.M.O.* avec Aloïs Gerlo, reproduisent ce même écheveau de promotions universitaires, de compagnonnage aux Etudiants Marxistes (plus anciens) ou Socialistes Unifiés, mais également, datant alors de la «vie active», du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes. La clandestinité rêvant toujours de cloisonnement mais l'appliquant rarement, les passages de l'une à l'autre composante de ces mouvements étaient fréquents, quand ils n'étaient pas tout simplement imposés par la brèche constante des arrestations.

Parallèlement aux «anciens, les étudiants de 1940-1941 occupent une large place dans la nébuleuse F.I. Plusieurs, comme Jacques Leten et

Fernand Lecocq, sont aspirés par les instances dirigeantes du Rassemblement National de la Jeunesse, le R.N.J. D'autres, comme Ro Lewin, Yvonne Rombouts ou Georgette Smolski, plongent dans l'organisation «adulte», le F.I. L'action directe s'offre à plusieurs comme le seul exutoire possible et ils sont d'autant mieux acceptés que la recherche de volontaires ne s'avère pas facile en ces années 1941-1942. Militant Jeune garde socialiste unifié (J.G.S.U.) de La Louvière, Jean Roch est en première candi à la fermeture. Fils d'un échevin socialiste, il a côtoyé Achille Chavée et d'autres anciens des Brigades de sa région. Il est chargé de monter des «Jeunes P.A.», entreprise vouée à l'échec mais qui servira de transition pour quelques-uns des camarades qu'il recrute et qui, recrutant à leur tour, s'intégreront à partir de 1942 à des noyaux P.A.: on trouve ainsi, notamment, Jacques Aronovitch à Namur, Adrien Pauporté et Jacques Lemaître à Bruxelles. Phénomène particulièrement frappant du rayonnement de l'U.L.B., même fermée: parmi les étudiants qui suivent les chemins multiples des cours clandestins, Christian De Backer, de 2^{ème} candi chimie, passe par son Athénée d'Ixelles où il sème la bonne parole E.S.U. et laisse deviner son activité de P.A. Ainsi se prépare, autour de Marcel Duhén, la levée d'une promotion lycéenne qui formera en 1944, la «Compagnie Universitaire» des P.A., avec notamment Teddy Maillet, Jean Christens, Paule Achten., futurs U.L.B.-istes...

Ceux-là ont accompli un premier pas en rejoignant les E.S.U. Mais une autre filière, quasi «apolitique», conduit des enfants de la grande bourgeoisie à se jeter, en 1943 dans l'action la plus dure moralement et la plus dangereuse physiquement: l'exécution de collaborateurs de premier rang. La plus retentissante de toute l'occupation est bien celle de Paul Colin, le 14 avril 1943, accomplie par trois P.A., dont Arnaud Fraiteur inscrit en Polytechnique à l'U.L.B. à la rentrée de 1941. Son image a été, à juste titre, largement évoquée. Mais le geste de Jean Coppens, étudiant en droit et compagnon P.A. de Fraiteur, a une symbolique U.L.B.-iste particulièrement forte quand il abat Louis Fonsny, ancien dirigeant du *Librex*, ancien responsable étudiant du Comité pour l'Espagne républicaine, devenu journaliste au *Travail* de De Man puis au *Soir* censuré. Tous deux seront arrêtés et exécutés. Ainsi, partie d'un lieu idéologique commun, qui imprima très fortement sa marque à l'U.L.B. depuis les années de la guerre d'Espagne, notre filière s'est fortement étoffée, ramifiée, mais aussi métamorphosée dans la mesure où elle est devenue partie d'un mouvement qui visait au delà de l'université et de la guerre, à s'affirmer comme force permanente de la société. Le phénomène est amplifié à l'Université qui constituera

encore longtemps après-guerre un milieu abrité et autonome, avec des rapports de force propres ne correspondant pas exactement à la société environnante. Rien n'est simple cependant et toute généralisation serait caricature: un seul exemple nous servira de relativisation. Etudiant libéral et proche collaborateur de Norbert Hougardy, franc-maçon, rallié à la *Légion Belge (A.S.)* par Basile Risopoulos, Henri Rousseau rejoint par la suite le F.I. où il dirigera les *Milices Patriotiques* en Hainaut puis à Bruxelles. Achevant ses études après-guerre, ce responsable important de la filière F.I. poursuivra sans l'infléchir un «pur» parcours libéral.

Ceux dont il s'agira à présent ont, en revanche, circonscrit leur action à la guerre et disparaissent volontairement avec elle, si ce n'est dans la mémoire collective. Sans doute leur place s'est faite un peu trop discrète et l'occasion est belle pour donner un bref coup de lumière.

Ils sont treize, étudiants et anciens étudiants à figurer sous le label «Service Hotton» parmi les médaillés résistants de l'U.L.B.. Mais comme tout ce qui touche à la résistance, c'est une appellation commode pour désigner des éléments fort diversifiés. La parution précoce d'un clandestin imprimé, *Çà ira! Les Nazis à la lanterne*, marque la naissance d'un groupe qui se voulait avant tout d'action psychologique et de vigilance patriotique. Il se donne pour nom «Comité de Surveillance de Bruxelles». Son inspirateur est un ancien chef de cabinet du ministre libéral Bovesse, Marcel Franckson, ingénieur en chef à la S.N.C.B., dont les deux fils, Renaud, doctorant en chimie, et Jean, étudiant en médecine, ont rassemblé une petite équipe où les Sciences jouent un rôle important, ne fût-ce que par la participation du Président du cercle facultaire, Roger Bayez. Mais on y trouve également des polytechniciens et des juristes. Les *Etudiants Wallons* en constituent le noyau initial. A la fin de l'année 1941, la volonté de «faire plus» se manifeste. Elle se trouve encouragée par des rencontres sur les routes de l'exode, qui ont conduit des étudiants de l'U.L.B., sursitaires mobilisés et désireux d'agir, à rejoindre le groupement des «Grenadiers». Bayez est de ceux-là, qui fait la liaison entre ces aspirations du «C.S.B. 1940» et les moyens en armes qu'offre le groupement. L'étudiant en médecine Léon Diseur, Robert Bronchart, Georges Royen et Albert Lambotte, étudiants en droit, Martin Dehousse étudiant en sciences en sont également. Une razzia décapite le mouvement en octobre 1941. Le groupe Franckson prend en quelque sorte le relais, mais il se lance, lui, dans l'action immédiate: à Bruxelles, pendant toute l'année 1942 et jusqu'en juin 1943, se succèdent des attentats contre des locaux de collaborateurs et des sabotages contre des installations allemandes, bientôt des exécu-

tions d'agents nazis infiltrés. Mais à partir de 1943, la répression, guidée parfois par ces informateurs, fauche dangereusement les rangs. C'est ainsi que le 30 juin 1943, au 40 de la rue Van Volsem à Ixelles, découverts dans leur planque, plusieurs membres du groupe livrent un véritable Fort Chabrol pendant trois heures contre des unités allemandes. Il y a une dizaine de victimes. A la tête des assiégés, Marcel Demonceau, licencié en sciences économiques, présent dans le groupe depuis le début et agent, avec sa femme Rita Bonjean, du service Marc, auteur de coups d'une audace étonnante. Victime une première fois du traître De Zitter, lors d'un attentat manqué contre Léon Degrelle, il parvient une fois encore à s'échapper. Il tombe cependant en juillet. Torturé à Breendonck, il est fusillé après une ultime tentative d'évasion, le 28 février 1944.

Bruxelles est devenu intenable. Le groupe, devenu le *Service Hotton* et reconnu par la 2^{ème} Direction du Ministère de la Défense Nationale, s'implante en Ardennes et passe de la guerrilla urbaine à la guerrilla classique. Mais l'adaptation ne se fait pas sans mal. Le chef du Service «Hotton» est un ingénieur civil A.I.Br., Albéric Maistriau, fils du bourgmestre libéral de Mons. Renaud Franckson, «Martial», en dirige le Groupe D. qui rassemble nos U.L.B.-istes rescapés. A l'automne 1943 un nouveau départ est pris par une installation définitive dans la région de Chimay-Mariembourg. Disposant d'une base d'appui civile bien structurée, de camps disciplinés, d'un armement relativement abondant qu'enrichissent désormais des parachutages, le *Groupe D du Service Hotton* va mener une campagne intense de sabotages et affronter directement les troupes allemandes, opérant quelques fois en liaison avec des résistants français et des groupes de l'A.S. Retenons, dans un palmarès impressionnant, ce clin d'oeil U.L.B.-iste à l'histoire: le 22 août 1944, le Groupe D prend d'assaut et libère la Gare de Treigne. Bilan final: trente-deux mois d'action militaire, menés par un total de 250 hommes et femmes au départ desquels une poignée d'étudiants de l'Université. Ceux-ci compteront trois fusillés et cinq déportés en Allemagne. Si le *Service Hotton* entre difficilement dans une catégorie spécifique, la tonalité wallonne est clairement perceptible et des accents libéraux sont manifestes. Le message du Groupe en se dissolvant en septembre 1944 n'était pas neutre: «Nous ne nous laisserons frustrer du prix de la Victoire par aucun fascisme, par aucune dictature... car autrement nous commettrions vis-à-vis de nos camarades qui sont morts la plus grande des lâchetés».

L'U.L.B. est un creuset, Franckson connaît Burgers qui connaît bien Guillissen, ceci à titre d'exemple. Les expériences s'échangent, les

groupes s'épaulent à l'occasion, les frontières sont fluides: venus de *Hotton*, Georges Papy (qui se revendique également du R.E.) et Jean Poorterman (étudiant en droit) sont restés à Bruxelles et s'intègrent au *Groupe G*.

Sur ce groupe exemplaire auquel la mémoire collective rattache sans hésitations l'U.L.B., les écrits désormais abondent. Ses figures centrales, au premier plan desquelles se détachent Jean Burgers, Richard Altenhof, Robert Leclercq et Henri Neuman ont fait l'objet d'esquisses biographiques détaillées. Certains ont pris eux-mêmes la plume, pour saluer leurs camarades disparus le plus souvent; des hommages leur ont été rendus depuis l'autre rive idéologique. C'est que le *G* est pleinement, totalement issu du milieu U.L.B.. Formé d'étudiants ou plutôt de jeunes diplômés, mais aussi, et c'est peut-être là sa marque particulière, le *G* est le seul mouvement de résistance auquel un nombre significatif d'enseignants ont apporté leur concours direct: Pierre Baudoux, Paul De Groote, Max Cosyns, Jean Pelseener, Jean Lameere, Richard De Vooght, Pierre Van Eepoel, Walter Bourgeois... Compétences techniques, solidarité institutionnelle, élitisme non discutable, confiance à priori, ceci explique cela, sans véritablement tout élucider: une alchimie qui sans doute cristallise cet indéfinissable mais bien réel «esprit U.L.B.». Rayonnement et organisation: ce groupe qui ne compta au total qu'une trentaine de membres de la communauté universitaire, fut à la base d'un mouvement s'étendant sur tout le territoire et ralliant des milliers de volontaires venus de tous horizons.

L'origine, bien connue et détaillée, est cette équipe étudiante engagée dans les combats progressistes des années trente, à travers le Cercle et les *Cahiers du Libre Examen*, l'A.G. On y retrouve des signataires des premiers appels étudiants de novembre 41: Jean Mardulyn (Président de l'A.G.), Richard Lippper (Bureau de l'A.G.), Jean-Louis Servais (Président de Sciences-Po), René Ewalenko (du Bureau de l'A.G.), ou encore Freddy Schenus (ex-Président de Solvay), membre du *G* à Liège. C'est à la même veine que se rattachent deux «Archanges», dont André Wendelen (ex-Président du Cercle de droit) et plus tard Christian Lepoivre (ex-Président du Librex), parachutés de Londres auprès de ces hommes du terrain, leurs copains étudiants.

Sur un sujet aussi largement balisé, nous aurions scrupule à poursuivre dans l'espace qui nous est compté. Mais le *G* est démonstratif de l'existence d'une élite étudiante qui rappellerait, toutes proportions gardées, et sans les barrières de caste qu'elle se plaisait à élever, à la génération oxfordienne des *thirties*. Le *G* fut aussi par excellence une passerelle entre les divers noyaux et personnes issus de ce même moule

universitaire. Cela facilita de fréquentes coopérations sur le terrain, relativement peu pratiquées sous d'autres enseignes.

Mais à côté de ces cohérences, ce trop rapide survol ne saurait négliger de relever ce qui pourrait en toute logique passer pour des incongruités, si la résistance n'était aussi cette suite de rencontres inattendues et de liaisons nouées par le hasard. L'arrière petit-fils de César De Paepe, étudiant en médecine, a rejoint l'*Armée Secrète*, réputée de droite, où il a dû côtoyer un autre carabin U.L.B.iste, Président des «libre-penseurs catholiques»! Le socialiste wallon Jacques Guyaux (Philo classique) se signale à Gand dans cette même *Armée Secrète*, sans toutefois quitter le G alors que le libéral André Biltiau (mathématicien) rejoint le M.N.B., plutôt catholique. Ces parcours individuels ne prouvent rien mais illustrent tout.

Une question se pose cependant: nous avons souligné jusqu'ici l'engagement particulièrement important des intellectuels dans l'action directe. Cette place importante est à nos yeux la conséquence manifeste d'une absence de tradition de violence dans la classe ouvrière, palliée par l'enthousiasme à la fois réfléchi et romantique de ces étudiants issus pour la plupart de la bourgeoisie. Autre question sous forme de constatation: peu de liens semblent exister entre l'action résistante menée par des membres du personnel et celle des étudiants et enseignants. Caractéristique à cet égard est le chemin de Firmin De Vreese, comptable à l'U.L.B. depuis 1932 et Jeune garde socialiste (J.G.S.), qui ne croise celui d'aucun E.S.U. avant son arrestation en août 1942 et sa déportation.

Autre interrogation d'un tout autre ordre. Il faut constater que l'U.L.B. n'inspira directement aucun de ces laboratoires de pensée dont la résistance française fut si riche et qui firent cruellement défaut en Belgique. Signe de temps sans doute, les travaux du *Groupement d'Etudes économiques* qui voulaient préparer l'avenir sont largement influencés par une pensée venue de Louvain avec Dupriez et Baudhuin. On trouve en revanche le label U.L.B. parmi les pères de l'accord de solidarité sociale qui allait donner son visage à la Belgique d'après-guerre. P. Goldschmidt, Léon Delsinne et Henri Fuss portent bien la marque de l'Université, mais faire de celle-ci l'inspiratrice de la sécurité sociale belge serait certainement abusif.

Retournons à présent notre couple violence-pensée pour nous interroger sur la part des universitaires dans une action où leurs compétences pouvaient paraître s'imposer: l'action psychologique ou plus modestement la presse clandestine. A l'enseigne de «Paix-Vérité-Discipline, Organe libre d'union et d'action nationale», *La Belgique Nouvelle*

parut sur deux pages ronéotées, mais avec régularité de la fin 1940 à 1944. Son initiateur-rédacteur principal était et demeura de bout en bout Maurice De Laet, professeur à la Faculté de Médecine et haut fonctionnaire du ministère de la Santé Publique révoqué par les Allemands. Parmi ses collaborateurs réguliers, H. Bekaert, H. Fuss et l'avocat, franc-maçon très actif, Marcel Lerat. En juin 1943, le journal annonçait son adhésion au F.I. *La Belgique Nouvelle-Echo de Belgique*, plus ambitieux car imprimé sur quatre pages de 1942 à 1943, bénéficia de l'apport d'André Chamart-Houssa, avocat «impliqué» par ailleurs dans les cours clandestins. Pour revenir à *Justice Libre*, il faut souligner que sous ce titre parut un clandestin qui analysa avec une acuité féroce les actes des Secrétaires Généraux et certaines faiblesses de l'appareil judiciaire, comme il en salua les sursauts. Dans un tout autre genre, un étudiant produisit un éphémère *Poil occulté* tandis que Jacques Van



Un journal dans la tradition estudiantine: *Le Poil Occulté*.

Offelen éditait un petit mais précoce *Clan d'Estin*. Bien entendu, on relèvera la présence d'universitaires dans la rédaction de nombreux organes clandestins, à commencer par leur pionnier, Albert Van de Kerckhove, déjà présent en 1914-1918 et fondateur de *Chut!* en juin 1940. Mais pas de *Cahiers du Libre- Examen* clandestins ou d'organe équivalent plus directement représentatif de la tradition maison. Il y a là sans doute objet à recherches et réflexions.

Dans un dernier registre enfin, la présence au sein du *Comité Gilles*, correspondant clandestin du gouvernement de Londres en Belgique

occupée, de Walter Ganshof van der Meersch revêt une signification liée à l'importance du personnage. Est-ce pour cela que Londres limita son choix à ce seul U.L.B.-iste? Le rôle capital joué ensuite par ce dernier dans la capitale britannique compense sans doute la modestie de la représentation laïque dans cet organe d'information et d'orientation. Et puisque Londres est une autre face de la résistance à l'occupation de la Belgique, il faut y signaler l'active présence des professeurs Cox, Bigwood, Walter De Keyzer et Rolin, tout en ne pouvant énumérer les étudiants et anciens étudiants qui, dans la R.A.F. et dans les Forces belges de Grande-Bretagne, combattirent directement l'ennemi. En clôturant ce survol, aussi frustrant pour l'auteur qu'il le sera pour le lecteur ancien résistant, nous pensons avoir éclairé des aspects importants du phénomène résistance en prenant soin d'en dégager le contexte sans lequel il n'offre aucune lisibilité. Si le Libre Examen est un large manteau qui recouvre toutes nos actions, encore faut-il qu'il ne soit pas un voile commode pour n'expliquer rien en expliquant tout. C'est pourquoi nous avons veillé à dégager des contours plus précis en personnifiant les parcours, sans nous cacher les insuffisances et les injustices du procédé. Cette «méthode» peut nous aider à surmonter les occultations que les chemins mystérieux de la mémoire risquent de projeter sur la période. Les résistances U.L.B., dans leurs grandeurs et leurs limites, méritent cette mémoire totale. Il reste beaucoup à faire pour la compléter.

Notes

1. Reine Borms, arrêtée en août 1944 et déportée à Ravensbruck.
2. Antonina Grégoire est l'épouse de Jean Bastien, avocat, ancien officier des Brigades internationales et l'un des premier Chef d'Etat Major des P.A.

Dirk Martin

Collaboration et «accommodation»

La première année académique: le moindre mal?

Il n'entre pas dans mes intentions de faire l'historique de la réouverture, de la première année académique, de la suspension des cours et de la fermeture définitive de l'U.L.B.

On peut cependant difficilement aborder - il s'agit déjà là d'un premier constat - la «véritable» collaboration très limitée de l'Université sans examiner la politique d'«accommodation» qui détermina, au départ, l'attitude de l'U.L.B. durant l'occupation. Pour ce faire, il est indispensable d'étudier les sources émanant de l'occupant. Certaines règles en matière de critique historique doivent évidemment être observées vis-à-vis de ces documents (qui écrivait certains rapports? à qui étaient-ils destinés?... en d'autres termes, un texte n'est jamais neutre) mais leur consultation nous livre une série d'éléments qui sans cela auraient pu échapper à l'attention.

Il faut avant toute chose mentionner le fait que l'Université, comme d'ailleurs les autres écoles supérieures, avait rouvert ses portes sous l'occupation allemande.

Il est également évident que, dans les premiers rapports allemands relatifs à l'U.L.B., les autorités universitaires bénéficiaient d'un large crédit. Dans l'un des premiers rapports émanant de la *Kulturverwaltung* (Reese et Petri) présentant les différents recteurs des universités belges, on pouvait lire à propos du recteur Van den Dungen: «*kann bisher der Wille zu loyaler Mitarbeit nicht abgesprochen werden*».¹

De même, le premier commissaire de l'U.L.B. Walz répéta, dans son *Bericht über die Entwicklung an der Universität Brüssel*, que le recteur et l'administrateur avaient prouvé «*bei allen Verhandlungen den loyalen und korrekten Willen zur Zusammenarbeit*».

Pour amadouer ses chefs (et pour prouver sa propre nécessité?), Walz dépeignait sans doute les choses de manière légèrement idéalisée. Mais, quoi qu'il en soit, il signala qu'il en allait tout autrement avec les

étudiants, surtout ceux qui gravitaient autour du *Cercle du Libre Examen*. A ce sujet, Walz faisait allusion à une série de tracts illégaux qui lui avaient été transmis par le recteur...

Au cours d'un entretien avec Walz, le recteur aurait d'ailleurs déclaré qu'étant donné la bonne volonté des autorités universitaires de travailler avec «*den Vertrauensmännern des Militärverwaltungschefts*», elle était désormais l'objet d'attaques d'un petit groupe d'étudiants fanatiques qui reprochait «*den Universitätsorganen unpatriotisches Verhalten*». Mais, selon le recteur, la majorité des professeurs et des étudiants étaient partisans d'une «*positive Wiederaufnahme der Arbeit und des Lehrbetriebs*».

Est-ce pour cette raison que l'*Association Générale des Etudiants*, qui existait avant-guerre, avait pu poursuivre ses activités?

Quoi qu'il en soit, l'un des points essentiels des projets allemands en vue de l'établissement, à Bruxelles, à longue échéance, d'un «bastion germano-allemand» était l'influence à avoir sur le milieu étudiantin de l'U.L.B. C'est là que la «véritable» collaboration devait entrer en scène. En effet, la *Militärverwaltung* et plus particulièrement le docteur Striefler, le *Beauftragte des Reichsstudentenführers für Belgien*, avait découvert, à l'Université, quelque quatre-vingts étudiants flamands prêts à rallier une nouvelle *Brussels Studentenverbond*² et qui se montraient disposés «*für eine Zusammenarbeit mit Deutschland durchaus abgeschlossen*». Il s'agissait donc d'une minorité extrêmement réduite d'étudiants qui ne pouvaient pas faire grand chose pour mener à bien la «*Germanisierung der Brüsseler Universität (und damit auch der Stadt Brüssel)*».

C'est pourquoi Striefler avait imaginé drainer à l'U.L.B., au début de l'année académique 1941-1942, en collaboration avec la V.V.S., quatre cents étudiants environ issus de la *Rijksuniversiteit Gent* (R.U.G.) et de la *Katholieke Universiteit Leuven* (K.U.L.)

Mais globalement et jusqu'au printemps 1941, les autorités allemandes compétentes ne paraissaient pas mécontentes, du moins dans les rapports adressés à leurs supérieurs. Ainsi avaient-elles, par exemple, constaté que les leçons des *Gastprofessoren* allemands étaient mieux suivies. Des professeurs de l'U.L.B. s'y montraient. Même la mise à l'écart des professeurs juifs s'était «bien» terminée.

Quelques mois plus tard, le nouveau commissaire de l'U.L.B., Ipsen, se montra cependant franchement négatif. La collaboration avec les autorités universitaires (même Van den Dungen qui se laissait «utiliser») et les présidents de Faculté était une plaisanterie. Seuls quelques membres du personnel enseignant entraient en ligne de compte pour la

«Zusammenarbeit» mais n'avaient que, selon Ipsen, «*kaum akademische Einflussmöglichkeit (z.B. der flämische Chemiker Van de Walle)*». C'était sans doute aussi le cas d'Henri De Man, Carl Hentze, Paul Ledoux et quelques autres qui avaient rallié le camp de la collaboration. Ils agissaient de manière dispersée et leur influence était limitée. De Man avait bien d'autres choses en tête que de s'occuper de l'U.L.B. Le sinologue Hentze³ était surtout connu en tant que membre du *Vlaamse Cultuurraad*. Ledoux, professeur extraordinaire en Sciences, s'était pourtant quant à lui distingué sur le plan universitaire; par l'entremise d'Ipsen, il avait, par exemple, réussi à organiser, à l'Université, des journées coloniales avec participation allemande. Il avait également effectué un «voyage d'étude» en Allemagne en compagnie de quelques étudiants. Pour quelques autres, les choses en restèrent au stade «des sympathies plus ou moins ouvertes» en faveur des mouvements et des idées d'ordre nouveau.⁴

L'escalade du conflit

Entretemps, le conflit relatif aux exigences allemandes et qui opposait le nouveau commissaire allemand au conseil d'administration de l'Université avait atteint un premier point d'orgue.

Au cours de la session de l'été 1941, on était arrivé à une espèce de compromis et cette fois Ipsen - à côté de toutes ses critiques - commença lui aussi à distribuer des fleurs. L'«*attentiste*» Van den Dungen (attentiste «*aus Mangel an Einfluss, nicht aus Mangel an Bereitschaft*») avait, après la conclusion du compromis «*mit bemerkenswerten Eifer zur Beschleunigung des Reformprogramms beigetragen (...) als ob er nach der Aufgabe des Widerstandes durch den Verwaltungsrat erleichtert und gedeckt durch dessen Beschlüsse seine innere Bereitschaft zur Mitarbeit gern in die Tat umsetzte*».

Même en tenant compte des règles de la critique historique, lorsqu'on examine le contenu des rapports allemands, il apparaît qu'au cours de cette première année académique en période d'occupation, une politique d'accommodation - même si elle n'était pas pensée⁵ - avait vu le jour à l'U.L.B. Une série de professeurs ne paraissaient d'ailleurs pas dupes et confirmaient ainsi indirectement certaines déclarations de Walz et d'Ipsen.⁶

Comme il a déjà été mentionné, la véritable collaboration demeurait particulièrement limitée. Par dessus tout, une série de conflits surgirent sur la portée exacte de la «conquête» de l'U.L.B. notamment en ce qui

**NATIONAAL - SOCIALISTISCHE
JEUGD in VLAANDEREN**

Jongerenkwartier - Brussel
KONINKLIJKESTRAAT 290 - Tel. 177163

DIENT Kabinet van de Jeugdlei

In uw antwoord steeds dezen dienst vermelden.



194

okt. 1941

Betreft: kwestie der organisatie van de hoogstudenten aan de
Universiteit te Brussel.

In alle speciale middelen vormen van lang vóór 10 Mei 1940 de leden
van V.N.V.-Militie en jeugdbeweging een werk- en aktiegemeenschap.
Zociete bestond en bestaat nog in fabrieken, enz. Vóór 10 Mei was
de speciale groepering van nationaal-socialistische krachten vaak
volledig geheim, b.v. in het Belgisch leger.

Le conflit d'influence au sein de la *Brussels Studentenver-
bond*: lettre de Lehembre, «Diets Jeugdlei», à la *Militär-
verwaltung*, octobre 1941.

concerne le *Brussels Studentenverbond*.

Dans les milieux du V.N.V., et plus particulièrement au sein de la N.S.J.V. et dans le chef du «Diets Jeugdlei» Lehembre, on semblait particulièrement mécontent de la manière dont les Allemands, avec la B.S.V., avaient tiré la couverture à eux. Il était certes évident qu'à Bruxelles aussi, il devait y avoir «une association regroupant les étudiants, soutenue par des forces de cette ère nouvelle - plus ou moins publique, si possible et en coulisse, si nécessaire». Mais celle-ci devait s'occuper des affaires étudiantes, faire partie, il est vrai, de la structure du V.N.V., mais pour ce qui est de la politique national-socialiste sur le plan concret, elle devait rester de la compétence des autres formations du V.N.V. Lehembre ne pouvait donc admettre que quelque chose d'autre soit fondé «spécialement avec des objectifs négatifs à l'égard de ce qui existe» et qu'il y ait «des personnalités qui émergent alors qu'elles viennent d'arriver à Bruxelles». ⁷ Le fait que le *Sonderführer* Striefler - et sans doute aussi le milieu de la DEVLAGE - en collaboration avec la B.S.V. et avec le contingent annoncé d'étudiants flamands pour 1941-1942 semblait mener sa propre politique, «avec des arrières pensées contre le V.N.V., mouvement à caractère unique et le mouvement de jeunes», donna donc heu à de sérieuses difficultés au sein de ce noyau, déjà si restreint, de la collaboration.

Du côté allemand, on ne donna pas de suite à l'affaire d'autant que le conflit avec le conseil d'administration s'était à nouveau enflammé à l'occasion de l'affaire Jacob-Van Roosbroeck-De Maeyer.

La décision de fermeture adoptée par l'U.L.B. prouve que la politique d'accommodation avait, elle aussi, ses limites. Les Allemands étaient furieux. Seuls 18 membres du personnel enseignant (sur trois cents environ) avaient répondu positivement à l'ultimatum en matière de reprise des cours.

Certains pensaient d'ailleurs aux étudiants, d'autres à leur position personnelle, d'autres encore n'étaient pas suffisamment informés. Seuls quelques-uns avaient répondu positivement par conviction. Il est frappant de constater que la moitié d'entre eux étaient issus des Sciences appliquées. Parmi les autres, trois étaient issus de la Faculté de Philosophie et Lettres, deux de l'Ecole de Commerce et un de la Faculté de Médecine.⁸

Après la Libération, le groupe des dix-huit allait être chargé de tous les péchés d'Israël. Mais, la politique d'accommodation n'avait pas cessé avec eux.

Vers une réouverture?

Dans les semaines qui suivirent, le secrétaire général de l'Enseignement, Nyns, tenta - avec l'aval des autorités occupantes et avec plus ou moins de zèle - de trouver une solution en vue de la poursuite des cours sur base d'une étatisation de l'U.L.B., une idée qui, d'après les sources allemandes, était issue de milieux gravitant autour de l'Université. Cela semble confirmé par un mémorandum de l'ancien président du conseil d'administration, Frérichs. La (deuxième) proposition de Nyns allant dans ce sens, en janvier 1942, avait d'ailleurs, selon le commissaire Ipsen, le soutien de Van den Dungen, de l'administrateur de l'Université, Héger, des vice-présidents de Faculté, du président Frérichs et de quelques membres du conseil d'administration.

Début 1942, un questionnaire relatif à la réouverture de l'Université dans une structure étatisée fut envoyé au personnel enseignant. Environ la moitié de ceux qui ont été consultés répondirent positivement mais de manière conditionnelle, l'autre moitié répondit négativement. La Faculté de médecine se serait même prononcée «*uberwiegend für Wiederaufnahme des Lehrbetriebs*». Certaines informations parues dans la presse collaborationniste - qui n'avait aucune raison d'épargner l'U.L.B. - prouvent que la fermeture n'était pas si évidente pour tout le monde.⁹

Pourtant, l'enthousiasme en faveur d'une réouverture demeura trop restreint pour qu'elle devienne une formule applicable sur le plan pratique.

Dans tout cela, les étudiants étaient demeurés très calmes. Certains d'entre eux avaient pourtant apparemment pris parti contre le conseil d'administration. Un important groupe d'étudiants (ainsi se présentaient-ils) déclara, dans une lettre ouverte à la presse de la collaboration, qu'ils étaient trompés par les autorités de l'Université et ils exprimaient leurs espoirs de voir aboutir les tentatives de Nyns en vue d'une réouverture de l'U.L.B. dans laquelle aurait disparu «le pauvre esprit judéo-maçonnique et vainement anglophile».¹⁰

Mais comme il a déjà été signalé, les choses en restèrent là. Du côté allemand, on ne se découragea pas et l'on plaida en faveur du projet Nyns «*bei vertrauenswürdigen und geeigneten Mitglieder des Lehrkörpers*». Il apparaît également qu'une solution en ce sens avait encore des chances d'aboutir puisqu'une série de professeurs, hostiles au projet, estimaient que le recteur était un partisan manifeste de la formule Nyns «alors qu'il ne pouvait méconnaître le grave danger qu'elle faisait courir à l'Université par l'éventualité d'une scission de son corps professoral». De son côté, le commissaire Ipsen signalait, dans son rapport daté de fin avril 1942, que Nyns était effectivement soutenu par le recteur, par le président du conseil d'administration, par Solvay, membre du conseil et par d'autres. D'ailleurs certains «*gutwilligen Mitgliedern des Lehrkörpers und anderen Vertrauensleuten*» estimaient que Nyns restait trop inactif pour faire aboutir le projet.

Quoi qu'il en soit, l'alternative de Nyns ne déboucha finalement sur rien et ce principalement parce qu'une majorité des enseignants demeuraient soit hésitants soit négatifs vis-à-vis de la formule étatisée.

Déçu, l'occupant cessa ses tentatives à l'été 1942 et ferma définitivement l'U.L.B. Amer, Ipsen constata que «*abgesehen von einzelnen Persönlichkeiten die sich vorbehaltlos für den Kurs des Militärverwaltung voll einsetzten*», même parmi les Flamands, étudiants et professeurs, montrèrent trop peu d'enthousiasme.

A ce stade-ci, seul le noyau dur de la collaboration se berçait encore d'illusions. La réaction de quelques anciens étudiants¹¹ qui avaient opté en faveur de l'ordre nouveau est révélatrice de cet état d'esprit. Il s'agit de deux rédacteurs du *Soir* volé, Pierre de Ligne et Louis Fonsny. «P.D.L.» regrettait la fermeture comme étant la conséquence de l'attitude de «certains leaders de la résistance suicidaire». Il était tout de même impensable que Bruxelles, «une ville qui se trouve à un carrefour important des cultures européennes, la capitale d'un Etat

dont la dualité ethnique et culturelle impose de ce fait un rôle essentiel pour la cohésion nationale» n'ait plus d'université. De plus, il n'y aurait donc plus d'université basée sur une philosophie a-religieuse alors que les institutions de caractère confessionnel subsistaient. De Ligne conclut que soit ces dernières devaient également disparaître, soit une nouvelle institution laïque devait voir le jour...¹²

A la suite du décès de John Hagemans - un dirigeant de la jeunesse rexiste et ancien étudiant de l'U.L.B. - sur le front de l'Est, Louis Fonsny revint sur cette question quelques semaines plus tard. Comme De Ligne, il évoqua la vocation européenne et nationale d'une université établie à Bruxelles et qui devait être non-confessionnelle. Il convenait donc d'œuvrer à la mise en place d'une université qui serait «vraiment nationale, accessible à nos deux communautés» et où serait formée une élite «pénétrée des principes de la Révolution contemporaine». En un mot, une Université Nationale qui serait rompue au maintien du libre-examinisme («mais débarrassée de la superstructure politique que certains de ses zéloteurs avaient voulu lui donner»). Enfin, cette université, à la frontière entre «latinité et germanisme», serait un coup de fouet à la perspective d'une Europe unie.

Mais ces profanes rêvaient tout éveillés. La majorité du personnel académique était touché par les représailles allemandes et ne pouvait donc être dans le coup au sein d'une U.L.B. éventuellement rouverte. Quant aux autres, ils avaient manifestement peu de temps ou d'envie de s'occuper de projets de réouverture utopiques animés d'idéaux enflammés.

Le groupe des dix-huit «oui» continua à percevoir son traitement (jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un nouvel emploi), cinq d'entre eux purent continuer à travailler dans leur laboratoire,¹³ d'autres siégèrent encore dans des jurys d'examens. L'adhésion de quatre d'entre eux à l'ordre nouveau était bien établie mais on en resta généralement à «des paroles, des opinions, des sympathies, des réflexions, des attitudes». En dehors de ce premier groupe des dix-huit, cinq personnes poursuivirent leurs activités. Ils continuèrent par exemple à donner cours à la R.U.G. (Haesaert, mais il était déjà nommé avant la guerre), demeurèrent membres de Rex (le Docteur Martin) ou effectuèrent un voyage commercial en Allemagne (Pourbaix).

Et les étudiants? Ceux-ci s'étaient dirigés vers d'autres universités ou suivaient les cours clandestins. Quelques individualités se sentirent sans doute mûres pour partir au front de l'Est. Un petit groupe continua à s'organiser. Effectivement, début 1943 (!), le conflit au sein des étudiants collaborateurs flamands de Bruxelles fut apaisé par la création,

au sein de la V.V.S., d'une «*Germaanse studentengemeenschap*» (avec *Leiter Demets*) qui regroupait les étudiants de la DEVLAGE et du V.N.V. L'arrivée des carabiniers d'Offenbach...

Collaboration et «accommodation»

Il était donc clair que les conditions en vue d'une université d'ordre nouveau n'étaient globalement pas réunies.

Il n'existait pas de véritable groupe de collaborateurs. Une loupe aurait même été nécessaire pour trouver les quelques individualités impliquées dans la collaboration.

Il manquait donc - et ce dès avant la fermeture - un noyau de professeurs d'ordre nouveau et un groupe d'étudiants «radicaux» suffisamment nombreux pour servir de point de cristallisation à une «Révolution contemporaine» dans le monde universitaire bruxellois.

Ainsi l'U.L.B. se distinguait-elle par exemple de la R.U.G. L'Université du Libre examen témoigna donc manifestement - en premier ressort par sa fermeture spontanée - d'un état d'esprit particulier. En ce sens, elle était certainement une «université résistante».

Cependant, il est tout aussi incontestable - et là, on peut effectivement établir des comparaisons avec les autres universités belges - qu'il y eut à l'U.L.B., au cours de la première année académique et encore lors des tentatives de réouverture, un courant d'«accommodation» non négligeable qui laissa (provisoirement) de côté les grands principes.

Mais à partir du moment où le choix était devenu inévitable, la grosse majorité sut ce qu'elle devait faire. Il est frappant de constater qu'après la fermeture, les différentes formes de résistance «générale» attirèrent tant d'éléments de l'U.L.B. Alors que du côté de la collaboration, c'était presque le désert...

Notes

* Les citations qui apparaissent dans le texte sont toutes extraites des rapports rédigés par l'administration militaire allemande ou des procès-verbaux du Conseil d'administration de l'U.L.B.

1. On y signalait également que Van den Dungen «*die deutschfeindliche Politik der Männer um Grégoire und den Flambeau niemals mitgemacht hat*».

2. Striefler voulait surtout utiliser le B.S.V. pour contrer l'influence catholique au sein de la «*Verbond van Vlaamse Studenten*» (V.V.S.), l'association générale des étudiants en Flandre.

3. Hentze n'était devenu professeur à l'U.L.B. qu'au début 1941 et était membre de la *Algemene SS*.

4. Un exemple typique est celui du docteur Decoux qui effectuait des travaux scientifiques à l'Université et qui avait élaboré, à l'automne 1940, un rapport sur la réforme des études de médecine contenant la recommandation suivante: «il est indispensable d'exclure du corps professoral de l'U.L.B., les Francs-Maçons et les Juifs».

5. Après l'occupation, elle fut décrite par les autorités de l'U.L.B. comme «l'attitude temporisatrice adoptée par les autorités universitaires».

6. On reprocha notamment au recteur «certains termes employés dans les circulaires adressées au corps professoral (qui) ont heurté péniblement les sentiments patriotiques; elles servaient l'œuvre de démoralisation de l'ennemi».

7. N.S.J.V. Lehembre à la *Militärverwaltung* (Volk/Jeugd), oct. 1941.

8. Dans l'ordre académique, il s'agissait de six professeurs, de six assistants, de deux chargés de cours, de deux maîtres de conférence, d'un professeur associé et d'un chef de travaux.

9. *Cassandre* écrivit par exemple: «On commettrait une grave injustice en confondant tous les professeurs dans une même réprobation et en ne tenant pas compte de la haute valeur scientifique et morale de quelques-uns d'entre eux, ceux-là même qui refusèrent ces derniers mois d'adopter une attitude politique ou de se mettre au service de la maçonnerie» (14/12/1941).

10. «(...) ces Vénérables, nageant dans l'opulence, se moquent (avec la suspension des cours) de l'effort que doivent fournir bon nombre de parents pour donner à leurs enfants une éducation intellectuelle dont une nation a tant besoin» (voir *Cassandre*, 21/12/1941).

11. Et non des moindres: tous deux bénéficièrent d'une certaine renommée au cours de leurs études en tant que dirigeants du *Libre Examen*.

12. *Le Soir*, 22-23/8/1942.

13. Dans ce contexte, Warnant, professeur en Sciences appliquées et Joukoff, son «maître de conférences», effectuèrent bien quelques recherches mineures pour la *Luftfahrtforschungsanstalt Hermann Goering* à Braunschweig (U.L.B., P.V. du conseil d'administration, 1/12/1944).

13. Bien qu'il ne s'agissait là aussi que d'une minorité décroissante du personnel académique et des étudiants.

Chapitre 5
La «question juive»

Maxime Steinberg

La «question juive» à l'Université

Les «critiques» de l'Université

C'est «avec étonnement» que le chef de l'administration d'occupation aurait, du moins d'après sa réplique, pris connaissance des «critiques» de l'Université Libre de Bruxelles relatives à l'ordre allemand d'éliminer les professeurs juifs. L'affaire ne concernait pas la seule université de Bruxelles. L'ordonnance du commandant militaire - datée du 28 octobre 1940 et publiée le 5 novembre - interdisait aux juifs les fonctions et activités de fonctionnaires, d'avocats, de journalistes et d'enseignants. Toutes les institutions dont relevaient ces juifs frappés d'interdit professionnel étaient impliquées dans son exécution. Du point de vue allemand, cette opération était délicate à mener. La notion de «juif» était inconnue dans le droit belge. L'antisémitisme d'état et, a fortiori, le principe racial étaient contraires aux principes constitutionnels du pays occupé.

L'U.L.B. ne manqua pas de rappeler les principes d'égalité et de liberté de conscience. Dans la lettre du rectorat au commissaire allemand de l'université, ce rappel constituait les fameuses «critiques que l'occupant désapprouvait vivement». L'administration militaire connaissait pourtant cet argument d'inconstitutionnalité et d'illégalité. Un mois plus tôt, les secrétaires généraux des ministres belges l'avaient objecté pour se dérober à la suggestion allemande de décréter d'initiative belge un statut des juifs. La manœuvre les piégeait. Elle visait - et elle réussit - à faire accepter comme un moindre mal les obligations que les ordonnances anti-juives sur le point d'être édictées entraînaient pour leurs services administratifs belges.

Le décret le plus important du dispositif anti-juif n'était pas celui qui, dans la lettre du rectorat, «heurte les principes de notre Université». Dans leur pragmatisme, les militaires allemands de la capitale belge s'étaient aperçus «très rapidement du peu d'influence exercée par les juifs en Belgique». Leur élimination des fonctions et activités publiques

- point obligé du programme nazi - ne donna qu'un résultat des plus dérisoires dans ce territoire. En cherchant bien, on finit par découvrir à peine une soixantaine de fonctionnaires à révoquer, guère plus d'une vingtaine d'avocats à radier et une quarantaine d'enseignants à exclusion. Ils étaient encore 3 ou 5 présents dans le corps académique. La «question juive» s'y posait dans sa dimension la plus étriquée. Même parmi les étudiants, les juifs n'étaient pas une centaine. Dans sa masse, cette population n'appartenait pas aux milieux sociaux et culturels où l'establishment belge recrutait ses gens d'influence. Les 55 000 juifs du pays à persécuter étaient, pour la plupart, de condition modeste, sinon misérable. Très souvent petits artisans ou commerçants, ils étaient à 94% de nationalité étrangère, des immigrés des années 1920-1930, voire des réfugiés du Grand Reich allemand arrivés à la veille de la guerre. Tout comme les autorités belges, l'occupant ignorait leur nombre réel et si, par opportunité politique, il s'était abstenu jusqu'à l'automne 1940 d'aborder cette délicate «question juive», le concours des administrations communales lui était indispensable pour les recenser. Afin de préserver la «collaboration» de l'appareil d'Etat belge à l'administration du territoire occupé, le pouvoir militaire ménagea autant que possible les susceptibilités légalistes des autorités belges. Surtout, il veilla à ne pas les acculer à une rupture pour une question juive. Leur part d'initiative fut, dès lors, circonscrite au strict minimum indispensable dans l'exécution des premiers décrets anti-juifs. Introduisant le principe racial dans la légalité du pays occupé, la première ordonnance intimait à ces juifs ainsi définis l'ordre de requérir leur inscription dans un registre ouvert à leur intention dans les administrations communales pour se conformer à la contrainte allemande. Pour ne pas effaroucher, le dispositif ne comportait pas d'autres dangers immédiats que l'«emprisonnement» et l'«amende», ainsi que la «confiscation des biens»... en cas d'insubordination.

Une «défense» étriquée

L'U.L.B., du moins son Conseil d'administration, comprit fort bien qu'il fallait se prononcer sur les deux ordonnances du 28 octobre 1940: toutes deux, conclut-il, «violait les principes de justice, de tolérance et d'égalité devant la loi dont la défense a été et est la raison d'être de l'Université Libre de Bruxelles». Aussi, dans la position du conseil, ces «ordonnances contre les juifs» appelaient-elles «une protestation» de l'Université. Réuni le 14 novembre pour prendre attitude, le Conseil

Enfin, depuis que nous sommes entrés en relations, a paru l'Ordonnance du 28 octobre publiée au "Verordnungsblatt" du 6 novembre distribué le 9 novembre.

Elle heurte les principes de notre Université comme les heurterait toute mesure qui frapperait une partie de nos concitoyens en raison de leurs croyances ou de leurs convictions philosophiques. Elle est contraire à la Constitution Belge, dont l'article 6 garantit à tous les Belges l'égalité devant la loi et dont l'article 14 leur garantit la liberté de conscience.

Lors de notre première rencontre vous avez invoqué la Convention de La Haye pour appuyer la mesure que le Pouvoir occupant avait décidé de nous imposer. A notre tour nous invoquons cette même Convention pour nous protéger contre les exigences qu'elle devrait nous permettre d'écarter.

Nous vous avons promis une collaboration loyale dans votre tâche de contrôle telle que vous nous l'avez définie.

Pour le bien de la haute mission scientifique que nous devons sauvegarder, nous vous prions d'examiner les considérations qui précèdent dans le même esprit que celui qui les a inspirées et nous vous conjurons, Monsieur le Commissaire, d'user des pouvoirs dont vous êtes investi pour écarter des questions dont l'urgence ne s'impose pas et qui seraient de nature à troubler nos rapports que nous voulons confiants.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire, d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour Monsieur Franz van den Dungen,

LE RECTEUR ff,

(s) E. Bogaert.

Protestation du Conseil d'administration à l'égard de l'Ordonnance du 28 octobre 1940 contre les Juifs, 14 novembre 1940.

cernait, en l'occurrence, l'enjeu de la question juive avec plus de pertinence que le tract anonyme distribué, le 12, à la reprise des cours. Ce tract émanait des communistes. Ils saisissaient l'occasion des ordonnances anti-juives pour se manifester à l'Université et appelaient les «camarades» au nom du Libre Examen à se dresser «contre l'arbitraire et l'obscurantisme». Leur tract cherchait à les mobiliser dans une action et, à cette fin, mettait l'accent sur l'aspect le moins déterminant de la persécution antisémite en voie d'être instituée en Belgique occupée. Ce qui «révolte nos consciences» était, dans le texte communiste, «le décret qui exclut de leurs fonctions nos professeurs israélites comme il

exclut de leurs fonctions les avocats, les fonctionnaires et les journalistes». La police de sécurité allemande transmet, quant à elle, ce «tract à caractère anti-allemand» à Berlin. Les policiers SS de la capitale belge inclinèrent à penser que «les auteurs et distributeurs [...] appartiennent probablement aux milieux juifs». La provenance de leur exemplaire les avaient induits en erreur. Il leur était parvenu de l'hôpital universitaire Saint-Pierre à Bruxelles où il avait été distribué aux jeunes médecins. En effet dès septembre, un médecin de l'hôpital avait exhorté les autorités allemandes à réformer l'enseignement et la pratique de la médecine pour les libérer de l'emprise des juifs et des francs-maçons. A la police de sécurité, c'était le même service des «adversaires idéologiques» qui opérait les uns et les autres. Le complaisant informateur de l'hôpital, impatient de cette réforme salubre, avait nominalement dénoncé ses confrères juifs occupant des postes importants. Amer, il déplorait qu'aucun mouvement antisémite n'arrivât à s'affirmer à l'U.L.B. et tout particulièrement à la Faculté de Médecine, points d'appui du mouvement juif en Belgique. Pour sa part, la police SS élaborant son rapport sur le judaïsme, désignerait cette «fondation maçonnique» soumise à «une forte infiltration juive» comme «la représentation incontestée de la pensée juive».

Pourtant, la défense des principes qui étaient sa «raison d'être» fut étriquée dans la protestation de l'U.L.B. en novembre 1940. Comme le tract communiste - mais sans en appeler à la communauté universitaire -, la lettre du rectorat au commissaire allemand de l'Université n'alla pas au delà de la solidarité collégiale avec les professeurs frappés d'interdit. Loin d'être aussi critique que le chef de l'administration militaire voulut bien la lire, elle lui tendait même une perche.

La convention internationale de La Haye y était invoquée «pour», soulignait-elle, «nous protéger contre les exigences qu'elle devait nous permettre d'écarter». Résolu à mettre au pas cette Université si mal venue dans le paysage d'une occupation nazie, le général allemand repoussa toute «restriction» dans l'application de l'ordonnance contestée. Son «étonnement» devant les «critiques» de l'U.L.B. était bel et bien une feinte. Il donnait à penser qu'elles avaient fait mouche et renvoyait ainsi les autorités académiques à la problématique de leur relation au pouvoir d'occupation. Avec les autres autorités, l'administration militaire préférait considérer que «l'exécution correcte» de l'élimination des juifs d'influence «est un test permettant d'éprouver la volonté des services belges en vue d'une collaboration loyale». Dans cette question juive traitée avec tant de circonspection, s'ils rejetèrent toute suggestion belge d'y aménager encore des exceptions, les militaires

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

OFFICE DES RENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

Avril 1941

RELEVÉ DES ÉTUDIANTS JUIFS INSCRITS AUX COURS POUR 1940-1941

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

OFFICE DES RENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

Janvier 1942

LISTE DES ÉTUDIANTS PRÉSUMÉS JUIFS INSCRITS AUX
COURS POUR 1941-1942

N° du rôle

Noms

Listes des étudiants juifs ou présumés juifs établies par l'Office de Renseignements Universitaires de l'U.L.B., avril 1941-janvier 1942.

allemands acceptèrent sans rechigner que, conformément à la loi belge, toute personne interdite «bénéficie» matériellement «des avantages de la mise en non-activité». A l'U.L.B., aucun professeur juif ne refusa le compromis.¹ En se soumettant à l'interdit professionnel, ils dispensaient les autorités académiques d'éprouver leur propre détermination de ne pas «participer à l'exécution de ces ordonnances». Chacun acceptant le fait accompli, la «question juive» ne pesait d'aucun poids dans le contentieux idéologique qui, très exactement un an plus tard, détermina l'U.L.B. à l'épreuve de force avec l'autorité d'occupation pour sauvegarder sa raison d'être. Entre temps, le fait accompli lui imposait sa logique dans la question juive. Comme les autres autorités du pays, celles de l'Université laissèrent leurs services administratifs procéder à l'«exécution passive» des ordres allemands en cette matière. Le Conseil de Législation avait recommandé cette pratique du moindre mal aux secrétaires généraux des ministères belges inquiets, en novembre 1940, des responsabilités que le pouvoir allemand leur imposait dans une «question juive» si contradictoires avec leur devoir légal. A

l'U.L.B., l'«exécution passive» consista, après avoir géré l'élimination des professeurs juifs, à préparer celle, prochaine, des étudiants identifiés comme juifs.

Les ex-étudiants juifs

L'exclusion de tous les juifs de l'enseignement «aryen» était au programme des persécutions nazies. L'ordonnance qui la décréta fut promulguée seulement à la fin de 1941, après la fermeture volontaire de l'U.L.B.. Anticipant sur l'événement juif, son office des renseignements universitaires établit, dès avril, un «relevé» de 79 «étudiants juifs inscrits au cours pour 1940-1941». Mis à jour pour l'année académique 1941-1942, on ne le jugea pas suffisant après l'ordonnance du 1er décembre et, dès janvier 1942, l'office à la demande du commissaire sortit une troisième liste d'étudiants identifiés comme «présumés juifs». Le décret du 1^{er} décembre n'excluait pas les jeunes juifs de tout enseignement. Avec ses ordonnances anti-juives qui se multipliaient désormais, le pouvoir militaire d'occupation s'attachait néanmoins à préserver la fiction du respect des lois du pays. Achevant la ségrégation et l'isolement des juifs, il leur avait ordonné de se constituer en ghetto administratif sous la forme obligatoire d'une Association des juifs en Belgique - et non de Belgique! La nuance était décisive. Les statuts de l'Association publiés dans le *Moniteur belge* définissait le but officiel de «préparer [leur] émigration». Les notables juifs, calquant leur attitude sur la politique du moindre mal des autorités nationales, souhaitèrent s'adjoindre un des professeurs interdits de l'U.L.B. Après un délai de réflexion, Chaïm Perelman refusa de faire partie de leur comité à Bruxelles. Il accepta néanmoins d'être leur conseiller en matière d'enseignement. Dans l'attente de l'«émigration» annoncée, l'institution légale devait gérer l'exclusion des élèves juifs des écoles en conformité avec l'obligation scolaire légale. Son mandat était d'organiser un enseignement juif approprié. Dès le printemps 1942, plusieurs ex-étudiants de l'U.L.B. se mobilisèrent pour donner cours aux candidats instituteurs des futures écoles primaires juives. Il ne s'agissait nullement de «cours clandestins» comme ceux de l'U.L.B. Les universitaires juifs s'employaient, sous l'égide de l'Association officielle, à faire fonctionner une école moyenne ainsi qu'une école technique à Bruxelles. Ces initiatives, patronnées par des notables juifs, étaient dénoncées dans la clandestinité. L'association officielle y était stigmatisée comme «l'exécuteur direct de la Gestapo dans la communauté juive»! «Le

marteau forgé de notre sang et de notre chair qui, manœuvré par les nazis, assène les coups aux ouvriers et aux masses juifs», disait avec lyrisme le Parti ouvrier sioniste de gauche. Dans ce tract publié pour le deuxième anniversaire du 10 mai 1940, ce parti en appelait aussi «à l'intelligentsia juive». La résistance juive espérait convaincre les universitaires bruxellois de ne pas s'«engager dans les écoles du ghetto!» «Sans vous», répétait le tract, «les nazis ne pourront pas ouvrir les écoles!» Un tel discours d'insoumission n'était pas aussi persuasif que les décrets allemands, promulgués en mars 1942, sur le travail obligatoire en Belgique et dans le Nord de la France, ainsi que sur «les conditions de travail des juifs». Dès mai, leur internement dans des camps de travail était légalisé. La liquidation des entreprises juives libéra aussitôt une masse d'«asociaux». Dès le 13 juin, convoqués par l'Office National du Travail - institution belge -, ils commencèrent à être déportés au titre de travail obligatoire dans les camps de l'organisation Todt au mur de l'Atlantique.² Enfin, le 27 juillet s'ouvrit à Malines le camp de rassemblement pour la «mise au travail»... à l'Est. L'«émigration» annoncée prit cette forme officielle d'une prestation de travail. Devant la menace, les étudiants-professeurs s'arc-boutèrent à leurs écoles juives. En août, pendant que les convois de la solution finale emmenaient vers Auschwitz les prétendus prestataires de travail, enfants en bas âge et vieillards impotents compris, l'Ecole technique tirait argument de cette déportation. Son secrétaire général - un ex-étudiant de l'U.L.B. - exposait avec une conviction suspecte que cet «enseignement pouvait dans les circonstances actuelles servir de préparation à une émigration volontaire ou contrainte, en adaptant les jeunes gens et jeunes filles à des conditions de travail qu'ils ne seraient actuellement pas aptes à supporter». L'argument - l'ex-étudiant le savait - était spécieux! Lui n'ignorait rien de la mésaventure de son collègue, le très officiel directeur de l'Ecole moyenne. Le jour de l'ouverture de Malines, cet autre ex-étudiant, tout imbu de ses fonctions, avait prétendu négocier avec les SS du camp de rassemblement la libération de plusieurs de ses élèves convoqués pour la «mise au travail». On prit fort mal son intervention intempestive. Comme prévu, ses élèves furent déportés avec le convoi I du 4 août 1942. Lui, eu égard à son titre, resta interné à Malines. Sa protection arriva à échéance en mai 1944. Le convoi XXV l'emmena à son tour à Auschwitz où il fut gazé dès la descente du train.

Les étudiants de la solution finale

Un tiers des ex-étudiants de l'U.L.B. déportés à Auschwitz s'étaient ainsi laissés abuser par la protection aléatoire d'un statut privilégié. Si le pouvoir militaire d'occupation n'avait pas fait d'exception en 1940, son sens de l'opportunité lui dicta, en prévision de la déportation raciale imminente, d'y aménager, dès juillet 1942, un espace de moindre mal dont profitèrent les étudiants juifs de nationalité. La solution finale comportait de telles opportunités dans son déploiement. A Auschwitz aussi l'extermination systématique comportait l'exception d'un tiers des déportés jugés aptes au travail concentrationnaire. C'est pourquoi il y eut, en dépit du génocide, des rescapés - de rares survivants - de la déportation raciale, y compris parmi les ex-étudiants juifs de l'U.L.B. Sur les 79 inscrits au moment où l'occupant posait sa question juive à l'Université, 19 déportés de Belgique et 2 de France. Des 20 qui arrivèrent à Auschwitz - un étudiant s'était évadé du convoi - 5 étaient encore en vie à la libération des camps. Le seul professeur interdit qui fut déporté ne survécut pas à son arrivée à Auschwitz.

Ce bilan de la solution finale parmi les ex-étudiants de l'U.L.B. ne reproduit pas exactement celui de la population juive du pays. Les étudiants juifs n'ont pas été aussi vulnérables. Dans le pays, c'est près d'un juif sur deux - 44% - qui a disparu. La forte présence parmi les ex-étudiants de citoyens belges n'explique pas la différence. Au contraire, ces 30 étudiants juifs de nationalité belge ont été plus éprouvés que les étudiants étrangers. 11 furent déportés à Auschwitz et, parmi eux, 7 partirent avec le convoi XXII B - B comme Belges. Ils avaient été pris dans la nuit du 3 au 4 septembre 1943 pendant la grande rafle des citoyens belges. Pendant plus d'un an, l'administration militaire avait excepté de la « mise au travail » des juifs les 6% de ressortissants belges. Leur immunité servit à écarter toute crise avec les autorités belges. Sans protester, elles laissèrent les SS déporter la masse des juifs étrangers. Les rafles de l'été 1942 parmi ces derniers et leur traque à partir de l'automne ne persuadèrent pas tous les étudiants juifs de nationalité belge de quitter leur domicile légal.

Cette plongée dans la clandestinité explique les moindres ravages de la déportation raciale parmi les ex-étudiants juifs de nationalité étrangère pourtant plus nombreux. Des 49 inscrits sur la liste de l'office de renseignements universitaires, 8 seulement furent pris dans le convoi de Malines et 2, dans ceux de Drancy, en France où ils avaient été arrêtés dans leur fuite. Dans l'insécurité des immigrés laissés sans protection de la part des autorités belges, les rescapés des rafles de l'été 1942

avaient appris, en se cachant, les vertus de l'insoumission. Cette pédagogie n'était toutefois pas spontanée. Les étudiants-professeurs des éphémères écoles juives étaient eux aussi de nationalité étrangère. Tout autant, d'autres ex-étudiants, engagés dans le personnel de l'Association juive, tablèrent, tout au long de la traque des clandestins, sur l'intérêt des autorités allemandes à maintenir un ghetto légal. Même étrangers, les étudiants juifs de l'U.L.B. n'appartenaient guère aux milieux populaires où l'extrême-gauche juive, qu'elle fût communiste ou sioniste, recrutait les militants de la résistance. Dans cette Université que l'occupant stigmatisait pour ses tendances «de gauche», ces étudiants - belges ou étrangers - étaient tout aussi peu nombreux parmi les Etudiants Socialistes Unifiés.

Des exceptions marquantes

Une Jeanne Goldsobel, assassinée à Auschwitz, fait plutôt exception. Elle n'avait pas été déportée de Malines. Arrêtée pour «menées communistes», elle prit le chemin de Ravensbrück, deux jours avant l'ouverture du camp de rassemblement des juifs. Fusillé au Tir national à Schaerbeek, Szmul Poatsznik, doctorant en sciences économiques, fait quant à lui figure d'exception parmi les militants de la Main d'Oeuvre Immigrée du parti communiste passés à la lutte armée. Avec ses deux camarades des partisans, l'intellectuel avait été arrêté au cours d'une réquisition d'argent chez un millionnaire juif. Le conseil de guerre allemand les condamna à mort pour... «banditisme».

«Fusillé comme communiste» au fort de Breendonck, le jeune médecin Georges Livschitz - il avait passé son doctorat au Jury central en 1942 - n'avait appartenu à aucune organisation. Et c'est précisément parce qu'il n'était pas tributaire de leur discipline qu'il osa, avec deux disciples non juifs de l'Athénée d'Uccle, ce qu'aucun mouvement de résistance ne se risqua à entreprendre contre la déportation raciale dans toute l'Europe de la solution finale. L'idée d'attaquer un convoi en route vers Auschwitz lui vint du Comité de Défense des juifs. Cette organisation clandestine s'était formée pendant la grande vague de déportations de l'été 1942. Les communistes juifs et les «ouvriers sionistes de gauche» qui le constituèrent élargirent ce comité à d'autres courants politiques sous l'égide du Front de l'Indépendance. Le professeur Omer Goche - pourtant communiste - put convaincre de les rejoindre son collègue interdit d'enseignement Chaïm Perelman qui, politiquement, se situait tout à l'opposé de cette extrême-gauche juive.

Cette défense juive, véritable administration municipale pour les clandestins et surtout pour leurs enfants, n'était toutefois pas une structure de lutte armée. Concevant l'idée de libérer les déportés d'un convoi, elle chercha l'appui d'un groupe susceptible de monter l'opération. Les relations personnelles jouèrent ici un rôle essentiel. Une ex-étudiante de l'U.L.B., Hélène Bolle, fille d'un membre du comité, était l'amie de Livschitz. Ce dernier contacta son ami Robert Leclercq avec qui il avait milité au Libre Examen avant la guerre. Le projet, soumis au Groupe G, ne fut pas retenu. Néanmoins Livschitz, conseillé par Leclercq, reçut de Richard Altenhoff le seul revolver dont sa «bande terroriste» se servit pour «l'attentat du 19 avril 1943 contre le convoi de juifs (transport par train)». Ce fait d'arme lui valut d'être retenu pour la fusillade des «otages terroristes» de février 1944. Arrêtant le XX^e convoi entre Boortmeerbeek et Wespelaer, Livchitz et ses deux camarades parvinrent, sous le feu de l'escorte allemande, à ouvrir un wagon et à libérer une quinzaine de déportés.

C'est aux numéros de la série 700 que les libérés du coup de main figurent sur la liste de ce XX^e transport. Plus avant, au numéro 409, se lit le nom d'une déportée qui fut gazée dès l'arrivée du convoi à Auschwitz. En avril 1941, cette jeune femme portait un autre numéro - le 4 - sur une autre liste, le «relevé des étudiants juifs» de l'U.L.B. Avec la «question juive» posée à l'Université du Libre Examen dès 1940, ce qui était en cause n'était pas seulement des principes! Leur violation ouvrait la voie à la persécution des personnes et laissait les mains libres aux SS de la Solution finale.

Notes

1. Sur les 120 juifs frappés d'interdit professionnel en application de l'ordonnance du 28 octobre, seule l'avocate Régine Orfinger-Karlin, issue de l'U.L.B., refusa de se soumettre. Elle était inscrite au Barreau d'Anvers qui s'était opposé au diktat allemand. Celui de Bruxelles refusa de rayer les 14 juifs encore présents - le plus souvent des anciens de l'U.L.B. -, en s'abstenant de publier son tableau.
2. L'un des ex-étudiants, Naftali dit Maurice Landau, rapatrié des camps du Nord de la France, avec les autres «travailleurs obligatoires», s'évada, le 31 octobre 1942, du XVI convoi qui les emmenait à Auschwitz.

Chapitre 6

L'Université à nouveau libre

Alain Dierkens

L'heure des bilans et des projets

Le 9 septembre 1944, quelques jours seulement après la libération de Bruxelles, le Conseil d'administration de l'U.L.B. siégeait régulièrement pour la première fois depuis le 24 novembre 1941. Autour du président Charles Frérichs, du recteur Frans van den Dungen et de l'administrateur Paul Héger, s'étaient rassemblés vingt-trois autres membres du C.A.: l'heure des bilans avait sonné.

Au cours de cette séance et de la suivante (23 septembre) seront définies les grandes lignes de l'attitude de l'Université pendant les années ultérieures; les effets pratiques immédiats de ces options sont sensibles dans les dossiers formant l'important fonds «Rectorat 1940-1945» des Archives de l'U.L.B.

Hommages et remerciements

Très logiquement, la première pensée des responsables de l'U.L.B. s'adressait aux disparus, morts souvent pour leur engagement philosophique ou politique. Ce fut aussi le temps des hommages à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, avaient résisté à l'occupation allemande et dont la fidélité aux idéaux de l'U.L.B. s'était manifestée concrètement durant les années écoulées. Ce fut encore le temps des remerciements à ceux qui avaient aidé l'Université, son personnel, ses étudiants. Ce fut enfin le temps de la fierté. Écoutons Charles Frérichs, ouvrant la séance du 9 septembre: «(...) nous croyons pouvoir dire que les résolutions prises par le Conseil les 24 et 25 novembre 1941 ont fait subir à l'autorité occupante un échec complet. L'attitude de l'Université a eu dans l'opinion publique un très grand retentissement et nous a valu, alors que nous avons poussé la résistance jusqu'au sacrifice, de nombreuses et très réconfortantes amitiés».

L'administration occupa donc de longs mois, de longues années parfois, à dresser des listes - les plus complètes possibles, confrontées

systematiquement avec le témoignage de survivants et avec les renseignements émanant des communes - de professeurs, de chercheurs, d'étudiants et d'anciens étudiants morts pendant la guerre. A la demande de l'Université, Pierre Baudoux rédigea en 1953 le *Liber memorialis 1940-1944* qui donne le résultat de cette longue enquête.

Elle écrivit aussi, dès le 8 septembre 1944, d'innombrables lettres de remerciements aux «bienfaiteurs» de l'institution. Aux premiers rangs de ceux-ci se comptent des particuliers - comme Ernest-John Solvay et Emile Tournay-Solvay -, mais aussi des institutions tant scientifiques ou universitaires (comme les Universités de Liège et de Louvain) qu'industrielles ou économiques: la Ville de Bruxelles, l'Association des Anciens Etudiants de l'U.L.B., la direction de l'Instruction publique (A. Tits), l'Association des Professeurs issus de l'U.L.B. (André Puttemans) et bien d'autres. Tel particulier a apporté son aide dans l'organisation des cours clandestins, tel autre a hébergé un étudiant, un troisième a payé, pendant des mois voire des années, des avances sur le traitement de membres du personnel, un quatrième a garanti le chauffage d'un local où avait été rangé du matériel de l'Université, etc.

Les lettres aux dirigeants de l'U.L.B. abondent également, tantôt pour dire la confiance dans l'avenir de l'Université, tantôt pour signaler un fait généreux qui risquait de passer inaperçu. C'est dans cette correspondance que se dévoilent des sympathies ou des témoignages d'estime. Les uns sont bien connus et ont déjà été cités plus haut, comme l'attitude exemplaire du recteur de l'Université de Louvain envers les anciens étudiants de l'U.L.B. D'autres, évidents, n'ont pas encore été évoqués: ainsi les liens de l'Université et de la franc-maçonnerie font l'objet d'un échange de lettres tant avec le Grand-Orient de Belgique (dont le Grand-Maître, Paul Erculisse, était professeur à l'U.L.B.) qu'avec la loge «Prométhée» à l'Orient de Bruxelles (dont le recteur Frans Van den Dungen et son successeur au rectorat, Jacques Cox, avaient été Vénérables Maîtres). Mais il y a aussi les vœux émanant de la Fédération des Associations chrétiennes d'étudiants de Belgique (par ailleurs imprimés dans son organe *Pro Christo*) et ceux émis dans une lettre datée de Téhéran le 10 décembre 1944, par laquelle l'Association des anciens étudiants iraniens loue la «leçon donnée au monde par les étudiants de l'U.L.B. qui voulaient vivre libres dans un pays libre». Il y eut également, mais un peu plus tard, l'établissement de listes de résistants (qui débouchera, le 20 juin 1947, sur la remise d'une médaille «résistance» de l'Université aux «étudiants et anciens étudiants ayant participé à la résistance»), avec ce qu'une telle enquête entraîne de témoignages et de confrontations. Et après la création, le 8 janvier 1946,

d'une Commission de la Résistance Nationale, l'Université s'interrogera sur la possibilité de faire reconnaître l'U.L.B. comme «organisme de résistance civile» et donc de faire attribuer une croix ou une médaille civique à tous les membres de l'Alma mater.

Sanctions disciplinaires

Dès la séance du 9 septembre 1944 se posa la question des sanctions à prendre à l'encontre des enseignants ou des membres du personnel qui auraient marqué une sympathie, même passive, pour l'occupant allemand. Il s'agissait en premier lieu d'examiner le cas des dix-huit membres de l'U.L.B. qui avaient répondu favorablement en décembre 1941 à la demande du commissariat de l'autorité allemande de poursuivre leur enseignement: la Commission d'enquête, présidée par l'ancien président du Conseil d'administration René Marcq, travailla avec conscience et, en décembre 1944, elle avait achevé l'essentiel de son travail. Elle dut cependant envisager ultérieurement l'un ou l'autre cas mineur et statuera alors le plus souvent par un total non-lieu (ainsi en ce qui concerne le recteur Van den Dungen et l'historien Paul Bonenfant). Comme un chapitre est spécifiquement consacré à cette question par Dirk Martin, je puis me contenter d'insister ici sur le temps considérable consacré à cette question lors des premières séances du C.A. et sur les peines, somme toutes légères, qui en découlèrent: indice sûr de la faible ampleur de la collaboration et, inversement, de la cohérence de l'attitude courageuse de l'U.L.B.

Et l'enseignement?

La réouverture de l'Université et la reprise des cours auraient pu être l'occasion de repenser la pédagogie et les structures de l'enseignement à l'U.L.B. Comme Andrée Despy l'a dit plus haut, les membres du C.A. et les autres responsables (étudiants et professeurs) qui avaient été emprisonnés à Huy du 10 décembre 1941 au 1er mars 1942 avaient longuement discuté de ces questions et, rejoints par d'autres collègues après leur libération, ils avaient mis au point en 1942 et 1943 un volumineux rapport: les «Entretiens de Huy», conservés aux Archives de l'U.L.B. (et qui attendent toujours leur historien...). Le 9 septembre 1944, le président Frérichs rend hommage «à ceux de nos collègues du Conseil et aux membres du corps professoral qui ont séjourné pendant

trois mois à Huy et qui, au cours de leur détention, ont étudié un grand nombre de problèmes intéressant l'Université et nous ont remis un rapport très intéressant sur les réformes et les progrès à réaliser dans notre maison». Mais, plutôt que de procéder rapidement à une réévaluation sans nul doute souhaitable, le C.A. décide, le 23 septembre, qu'«en raison de l'importance des efforts exigés pour remettre sur pied l'enseignement déjà existant, l'Université se bornera, pour l'instant, à réorganiser les cours qui étaient instaurés avant le mois de mai 1940 et postposera toute modification ou extension de l'enseignement».

Il ne fait aucun doute que ces «Entretiens de Huy» - une quarantaine de fardes traitant des examens, des méthodes et du contrôle de l'enseignement, du Conseil d'administration, du programme de chacune des Facultés, du statut du corps enseignant, du recrutement, du patrimoine, de la publicité, des bibliothèques, des cours de perfectionnement,... - sont d'une singulière richesse et dépassent le bilan lucide d'un système jugé vieillot pour déboucher sur des perspectives pédagogiques et institutionnelles qui ne seront rencontrées qu'après 1968. Leur application - ou, tout au moins, leur discussion - aurait atténué la déception de nombreux étudiants qui, ayant bénéficié des cours clandestins ou ayant étudié dans des circonstances difficiles, se sont étonnés de retrouver, à l'U.L.B., un enseignement exactement similaire à celui qu'ils avaient connu avant 1940. Si l'on croit en certains témoignages recueillis récemment, l'impression était manifestement que la guerre n'avait rien - ou presque rien- changé à l'U.L.B. en matière d'enseignement.

Cette étrange passivité des autorités académiques en la question s'explique, bien sûr, par l'urgence de reprendre les travaux au plus vite, de faire le bilan des années de guerre, de dresser l'inventaire des richesses matérielles et humaines. Elle n'en est pas moins regrettable, comme l'est aussi l'attitude attentiste de l'Université en ce qui concerne le dédoublement de l'U.L.B. et la question de l'enseignement en néerlandais. Indice significatif: le dossier «Enseignement flamand» des Entretiens de Huy ne contenait qu'une seule page d'une vingtaine de lignes. La création, dès le 23 septembre 1944, d'une commission universitaire sur l'extension de l'enseignement flamand fut loin de résoudre le problème, comme le montre ci-après l'article de Frank Scheelings.

La reprise des cours

La cérémonie de réouverture de l'Université, d'abord programmée le 23 octobre 1944, eut lieu au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles le jour

de la Saint-Verhaegen, le 20 novembre 1944, en présence des plus hautes autorités politiques et académiques du Royaume. A la tribune se succèdent Charles Frérichs (président du C.A.), René Marcq (président honoraire du C.A.), Eugène Dupréel, Paul Brien, le recteur Frans van den Dungen et Jean-Louis Servais, président de l'Association générale des Etudiants de l'U.L.B. Les discours de circonstance mettent en exergue l'attitude courageuse de l'Université («un des plus glorieux témoins de la dignité et de la grandeur de la Belgique») et rappellent les grands principes de l'institution et les exigences de l'attitude libre-exaministe.

Conformément à ce qui avait été décidé au C.A. du 9 septembre, les élections à l'U.L.B. ont lieu après la cérémonie de réouverture («ceux qui ont été au péril doivent être à l'honneur»). Jacques Cox, élu recteur le 30 novembre 1944, décide qu'il n'y aura pas de séance solennelle de rentrée «pour maintenir l'unité d'attitude de l'Université pendant la guerre» mais qu'il convient de privilégier l'accueil des étudiants et d'insister, à cette occasion, sur les traditions philosophiques et morales de l'U.L.B.

Les cours reprennent effectivement le 8 janvier 1945. Progressivement sont abordées (et résolues) les difficultés administratives liées aux examens, au programme des cours, aux nominations et promotions des membres du personnel. La nouvelle année académique, qui s'ouvre le 25 octobre 1945, montre une institution qui a retrouvé son intégrité.

Dirk Martin

L'épuration

Immédiatement après la Libération, et pour la première fois, le 9 septembre 1944, une commission d'enquête se réunit dans le cadre des séances du Conseil d'administration de l'Université pour mener à bien l'épuration interne (et non pénale).

Au cours de cette première séance, on décida qui allait être touché. Les dix-huit membres du personnel académique qui avaient répondu positivement - malgré la décision de fermeture prise par le conseil en novembre 1941 - à la demande du commissaire allemand Ipsen en matière de poursuite des cours allaient être les premiers concernés. Outre ces dix-huit personnes, il fallait également examiner le cas de ceux qui étaient l'objet de critiques du fait de leur attitude pendant la guerre (une quinzaine de personnes allaient être concernées). Enfin, il fut décidé de convoquer les personnes concernées pour qu'elles puissent se justifier. Un bon mois plus tard, il apparut que cinq personnes n'avaient pas réagi.¹ Avant d'examiner les cas individuellement, la commission estima que tous devaient être démis à dater du 1er janvier 1942... Fin octobre, on se mit enfin réellement au travail et, en quelques jours, la majorité des dix-huit cas furent passés en revue. Dans le courant des mois de décembre 1944 et janvier 1945, les autres cas allaient être examinés.

Qui?

Il est intéressant de savoir qui fut appelé à se justifier. Douze personnes (donc plus d'un tiers de l'ensemble) étaient issues des Sciences appliquées. Cinq autres avaient un mandat en Droit, cinq en Philosophie et Lettres, quatre en Sciences et quatre en Médecine. Il y avait également deux personnes issues de l'Ecole de Commerce et une des Sciences politiques.

Il s'agissait de quinze professeurs ordinaires, de sept assistants, de trois chefs de travaux et de deux chargés de cours, «maîtres de conférence»

et agrégés de chaque. Enfin, étaient également concernés un professeur extraordinaire et un professeur associé.

Si l'on examine uniquement les dix-huit cas qui avaient dit «oui» en 1941, la prépondérance des Sciences appliquées y est encore plus forte puisqu'elle atteint la moitié. De surcroît, ajoutons que trois des quatre professeurs issus de la Faculté des Sciences faisaient partie du groupe des dix-huit. Douze des dix-huit cas étaient donc issus de deux Facultés...

Par contre, le nombre de professeurs ordinaires est moindre parmi le groupe des dix-huit que si l'on prend en considération l'ensemble du groupe (six contre quinze sur trente-trois) alors que le nombre des personnes de grade inférieur est plus élevé.

Sur le plan général, il est donc clair qu'émergent les Sciences appliquées et les professeurs ordinaires. Ce phénomène des Sciences appliquées est plus frappant dans le noyau des dix-huit mais là, par contre, une proportion plus modeste de professeurs ordinaires.

Les accusations

Quelles accusations pesaient sur ces 33 «cas»?

Pour le groupe des dix-huit, les choses sont claires: ils avaient répondu «oui» à Ipsen et cela leur fut lourdement reproché par la commission. Cet aspect-là seul formait déjà un élément de démoralisation; plus encore, il s'agissait d'une faute à l'égard de la «formation morale et civique de la jeunesse», c'était une désertion.

Les effets secondaires liés au «oui» constituaient une circonstance encore plus aggravante: contrairement à ceux qui avaient répondu «non», les dix-huit avaient continué à percevoir leur salaire, soit jusqu'à la fermeture de l'ULB par les Allemands, soit jusqu'en 1944. En outre, certains d'entre eux avaient pu continuer à travailler dans leur laboratoire² et deux d'entre eux avaient continué à siéger dans les jurys d'examens, au F.N.R.S. etc... alors que cela était interdit par l'occupant à leurs collègues.

Finalement, il ne fut reproché explicitement qu'à quatre d'entre eux d'avoir été pro-allemands et favorables à l'ordre nouveau. A l'exception de Paul Ledoux, chargé de cours en Sciences, il fut cependant établi qu'il s'agissait de sympathies sans plus.

A Betty Raucq, assistante en Philosophie et Lettres, il fut par exemple reproché d'avoir été en contact avec De Vleeschauwer, le directeur général de l'*Instruction publique*, une personnalité dans le monde de

Monsieur le Recteur de l'Université
Libre
50, avenue F.D. Roosevelt
BRUXELLES.

*transmis à
N. de la...
24/12/45.
J.F.L.*

Mon cher Recteur,

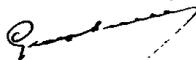
Je crois bien faire en vous donnant ici le contenu de la communication téléphonique que m'a faite Paul-M-G. LEVY:

Paul LEDOUX, arrêté à Hambourg comme nous savions, a été ramené à Bruxelles dans un convoi de soixante-dix prisonniers qui doivent comparaitre devant la justice belge.

Il a déjà été interrogé. Il aurait déclaré qu'il ^{aurait} dû se mettre au service des Allemands pour avoir de quoi vivre, et de plus, qu'il ne comprend pas qu'on ait quelque chose à lui reprocher : il n'a fait que du travail scientifique, comme il l'avait fait antérieurement pour le British Museum.

Lévy m'a dit aussi que, à Hambourg, le capitaine Pierre van Praag, de la Military Police belge, a saisi le dossier d'Ipsen concernant l'Université Libre. Lévy ajoute qu'on lui a promis la photocopie de ce dossier, il espère qu'on la lui remettra s'il a l'occasion de passer à Hambourg.

Bien cordialement,


G. SMETS.

Retour à Bruxelles de Paul Ledoux, chargé de cours à l'Ecole polytechnique, coupable de collaboration, 22 décembre 1945.

la collaboration. L'artillerie lourde fut réservée au cas de Paul Ledoux qui était d'ailleurs effectivement un véritable collaborateur. Le sinologue Carl Hentze (qui n'avait d'ailleurs été nommé qu'au cours de l'occupation) ne fut par contre pas du tout traité. Son cas n'était-il que trop clair?³

On ne peut cependant pas reprocher trop de parti-pris à la commission. Le cas de l'assistant en Sciences Deffet par exemple, qui avait dit «oui» mais qui présentait ce geste comme une couverture pour des activités dans la résistance, fut minutieusement réexaminé à trois reprises.

Quant aux quinze cas restants, on leur reprochait des faits très disparates. Ainsi reprochait-on à un petit groupe de quatre professeurs ordinaires en Droit d'avoir assisté à des exposés du *Gastprofessor* allemand Reu. Parmi eux figurait le professeur De Page à qui l'on reprochait principalement d'avoir demandé l'intervention du commissaire Walz pour que sa maison soit libérée et de ne plus avoir mentionné son titre à l'U.L.B. dans ses publications.

Une série d'autres noms connus défilèrent également. On reprocha au professeur en Philosophie et Lettres Haesaert, qui avait donné des cours à la Rijksuniversiteit Gent (où il était nommé depuis des années) après la fermeture de l'U.L.B., d'avoir, par cela reconnu qu'il ne voyait pas d'obstacle à la personnalité de l'ancien activiste Jacob (professeur à la R.U.G.I) dont la perspective de nomination avait été l'une des principales pierres d'achoppement à l'U.L.B. en 1941.

Le Professeur Bonenfant dut justifier sa participation à la *Commission chargée de la révision des manuels scolaires* instituée fin 1940.⁴

Certains professeurs qui ne siégeaient pas au sein de la commission reprochèrent au recteur Van den Dungen de ne pas avoir été suffisamment ferme quant aux tentatives de réouverture au cours de la première année académique et d'avoir de ce fait heurté «les sentiments patriotiques».

La commission porta beaucoup d'intérêt au professeur Warnant de la Faculté des Sciences appliquées qui, malgré le fait qu'il avait été récusé par les Allemands, avait poursuivi des recherches dans son laboratoire notamment sur la résistance des métaux et ce, après l'intervention du professeur germano-danois Dirksen. La commission examina avec la plus grande attention la question de savoir si les expériences avaient ou non un intérêt militaire et devaient, si tel était le cas, être considérées comme une trahison. La commission ne put arriver à un avis unanime et décida donc de ne pas faire dépendre la mesure éventuelle à prendre contre Warnant de critères techniques.

Enfin, il y avait le cas du professeur extraordinaire Henri De Man qu'il

n'y avait pas lieu d'examiner de plus près puisqu'une enquête pénale était déjà en cours.

On examina ensuite le cas des «seconds couteaux». Que leur fut-il reproché? Le fait d'avoir adhéré à l'association des médecins rexistes, d'avoir prononcé un discours contre le «régime» belge d'avant 1940, d'avoir effectué un voyage technico-commercial en Allemagne et à H.L. - bien qu'elle avait tout simplement la malchance d'être l'épouse du chargé de cours Ledoux déjà cité - d'avoir reçu chez elle Petri et d'autres Allemands.

La commission d'enquête ne fut certainement pas trop restrictive dans les faits retenus. Il est tout de même frappant que le fait d'avoir répondu positivement à une demande de Nyns en 1942 relative à la réouverture de l'U.L.B. sous la forme d'une université d'Etat n'ait pas été retenu comme un fait répréhensible. Mais sans doute la commission aurait-elle eu beaucoup plus de travail.

La défense des inculpés

En toute justice, tous ceux à qui l'on reprochait un fait quelconque eurent la possibilité de se justifier.

Le principal argument invoqué, surtout parmi le groupe des dix-huit, était qu'ils avaient répondu «oui» pour préserver l'Université et pour éviter que les étudiants ne soient livrés à eux-mêmes en cas de fermeture. Parmi d'autres arguments, liés ou non aux précédents, on trouvait le fait que l'on n'était pas suffisamment informé pour avoir une vision claire sur la portée de la question d'Ipsen à propos de la poursuite des cours; on avait agi ainsi pour ne pas se faire remarquer et ne pas menacer, de ce fait, certaines activités clandestines.

Parmi le groupe des dix-huit, on retrouva encore d'autres arguments présentés par deux «étrangers»: Joukoff, qui était d'origine russe, déclara avoir agi sous la pression de l'*Office des Réfugiés Russes en Belgique*. Le Luxembourgeois Ewert craignait, quant à lui, d'être incorporé comme soldat à la *Wehrmacht* s'il agissait autrement.

Parmi les autres cas, les motivations apparurent comme étant très divergentes, chose somme toute logique puisque ce qu'on leur reprochait l'était également.

Le recteur Van den Dungen et le groupe des professeurs qui avaient assisté aux exposés du *Gastprofessor* allemand Reu (De Page, Lespes, Gevers, Dekkers) agissaient conformément à «l'attitude temporisatrice adoptée par les autorités universitaires».



D'autres arguments avaient un caractère plus personnel. Il s'agissait de protéger un laboratoire (Warnant et ses *Luftfahrtforschungsanstalt*-expérimentés); l'époux - dont elle était entretemps divorcée - était le coupable (H.L.); on avait démissionné en décembre 1941 (Haesaert et Victor); on ne payait plus les cotisations à Rex (Martin); aucune fonction précise n'était requise et on avait d'ailleurs présenté sa démission (Bonenfant et la Commission des manuels scolaires).

Chacun semblait donc avoir une bonne justification à avancer à propos de ce qui lui était reproché. Les «véritables» collaborateurs n'avaient d'ailleurs pas réagi; ils se trouvaient déjà derrière les barreaux ou à l'étranger (Ledoux, Hentze, Raucq, De Man). Quoi qu'il en soit, les autres avaient adopté une attitude défensive. Une exception pourtant: Miller, assistant et chef de travaux à l'Ecole de Commerce, l'un de ceux qui avaient dit «oui», passa franchement à la contre-attaque. L'U.L.B. avait quand même «accepté un commissaire et elle a accepté que des professeurs soient suspendus». Par-dessus le marché, Jacob et consorts avaient été amnistiés par le Parlement... On ne tint nullement compte de ces arguments et Miller allait être parmi les lourdement pénalisés.

Les mesures d'épuration adoptées

Après que les personnes concernées aient présenté leur défense, la commission d'enquête définit l'importance de leur peine. Cela se déroula en quelques tours de votes d'où l'unanimité n'émergea pas toujours. Très tôt déjà au cours de la procédure, Dekkers, un membre de la commission, avait posé la question de savoir si ceux qui avaient agi par manque de clairvoyance devaient être traités de la même manière que ceux qui avaient volontairement trahi.

Après le déroulement de la séance du 31 octobre, alors que l'on avait décidé du sort d'une grande partie du groupe des dix-huit, Solvay, membre de la commission, fit acter au procès-verbal: «je ne crois pas qu'ils aient voulu se mettre au service de l'occupant ni qu'ils aient été animés par l'esprit de lucre. Peut-être ont-ils parfois eu peur pour eux-mêmes»...

Mais l'état d'esprit de la majorité des membres de la commission n'était pas aussi conciliant. Pourtant, la plus lourde mesure -la mise à pied - ne fut prise que contre cinq des trente-trois cas. Elle toucha le professeur extraordinaire Henri De Man, le chargé de cours Paul Ledoux, l'assistant Oreste Miller, le professeur Fernand Descans et l'assistante Betty Raucq. En ce qui concerne De Man et Ledoux, les choses étaient

évidentes. Pour Raucq, c'était déjà nettement moins le cas. De par son attitude lors de sa défense, Miller avait peut-être laissé une mauvaise impression. Le professeur Descans a vraisemblablement été destitué pour avoir été le seul⁶ professeur ordinaire à avoir continué à percevoir son traitement par l'entremise de l'autorité occupante jusqu'en 1944. Pour les neuf cas suivants (à une exception près, tous membres du groupe des dix-huit), on a imaginé la formule «a cessé d'appartenir à l'Université depuis le 5 décembre 1941».⁷ Sur le plan formel, il ne s'agissait pas d'une mise à pied. Elle concernait généralement des personnes de niveau moindre (il n'y avait que deux professeurs ordinaires). Il s'agissait notamment des cas Joukoff, Deffet, Van De Walle⁸ et Warnant à qui l'on avait apparemment laissé le bénéfice du doute. La grande partie du groupe des dix-huit fut donc sanctionnée par la mise à pied ou la démission forcée. Outre ces deux mesures, il fut également décidé dans un cas de ne plus faire appel aux services d'un «maître de conférence» (un des «oui») et dans un autre cas de sanctionner par le retrait du titre (le docteur Martin, agrégé, membre de *Rex*). Cinq personnes purent elle-mêmes offrir leur démission (au cas où elles l'avaient déjà présentée, celle-ci était acceptée). Cette disposition touchait le Luxembourgeois Ewert, Haesaert et d'autres.

Vinrent enfin ceux contre lesquels aucune sanction n'était retenue. Neuf personnes furent blanchies. Parmi elles figuraient Van den Dungen, les professeurs qui avaient assisté aux exposés de Reu, l'épouse de Ledoux, le professeur De Page et le professeur Bonenfant.

On «regretta» certes l'attitude d'Haesaert et de De Page. Enfin, la nomination du collaborateur Hentze fut considérée comme nulle et une personne (Cornette) était entretemps décédée.

Après trois mois de travail sérieux, le rideau était donc retombé⁹. C'était surtout le groupe des dix-huit qui était sanctionné. Pour les autres, aucune mesure ne fut prise ou alors ce ne furent que de légères sanctions. En mettant sur la sellette un maximum de personnes qui pouvaient être concernées par une épuration, une rentrée sans souci put avoir lieu. Des recherches avaient pourtant été effectuées sur 10% environ du personnel académique (quelque 30 cas sur 300 environ). Globalement, des sanctions diverses n'avaient été prises que contre un peu plus de 6% de ce personnel (20 personnes environ). Il s'agit là d'un chiffre significativement plus bas qu'à la R.U.G. L'Université libre pouvait être satisfaite de la fermeté de son personnel académique dans une période particulièrement difficile de son histoire.

Notes

* La principale source utilisée dans cet article est constituée des procès-verbaux du Conseil d'Administration de l'U.L.B.

1. Ledoux et Hentze devaient se trouver en Allemagne, Cornette était décédé.
2. En Sciences appliquées, Joukoff (et son chef Warnant, voir plus loin) fut le seul à qui l'on reprocha également d'avoir travaillé pour des services allemands.
3. Au sujet de Ledoux et de Hentze, voir le chapitre sur la collaboration.
4. Parmi les membres de la commission figurait également... Rob. Van Roosbroeck.
5. Voir le chapitre consacré à la collaboration.
6. A l'exception de Van de Walle mais celui-ci constituait, selon la commission, de manière évidente, un cas de manquement aux facultés de jugement.
7. L'occupant avait donné à l'U.L.B. un délai jusqu'en décembre pour se raviser.
8. Selon Ipsen, il l'était l'un des rares avec lequel on pouvait entreprendre quelque chose... (voir le chapitre sur la collaboration).
9. Pour les étudiants qui avaient quelque chose à se reprocher, une disposition générale fut adoptée. Ils ne pouvaient pas se réinscrire. Seul un cas fut examiné individuellement par la commission, en l'occurrence le cas d'un étudiant qui avait effectué un voyage en Allemagne.

La question du dédoublement linguistique

Une histoire à deux facettes:
l'introduction de cours en néerlandais et le dédoublement

L'introduction de cours en néerlandais et le dédoublement de l'Université sont souvent cités d'un seul trait. Pourtant, il s'agit de deux affaires différentes. L'introduction de cours en néerlandais débuta dès avant la guerre. C'était le résultat de dispositions légales. Ces cours avaient fréquemment la forme de cours de langues où était enseignée la terminologie néerlandaise de la spécialité étudiée en vue de permettre aux étudiants sortis de l'U.L.B. de se perfectionner en néerlandais ou d'obtenir un diplôme flamand leur permettant ainsi de commencer leur carrière dans l'espace linguistique néerlandophone. L'évolution de la Faculté de Droit est typique à cet égard. C'est là que furent introduits les premiers cours en néerlandais en réaction à la législation linguistique qui venait d'entrer en vigueur dans les tribunaux. L'introduction, en Faculté de Médecine, d'un cours de «soins médicaux en langue néerlandaise» (3 heures) et d'un cours de «technique médicale» (15 heures), en néerlandais lui aussi, respectivement en 1933 et en 1938 fut tout aussi caractéristique de cette évolution. Les Facultés des Sciences et de Sciences appliquées avaient également, en 1945, quelques cours avec le même caractère linguistico-technique spécialisé. En Faculté de Philosophie et Lettres, il y avait en outre une série de cours qui étaient donnés en néerlandais, principalement du fait de leur objet (par exemple: Histoire de la littérature flamande; Exercices philologiques de flamand, etc.).

De par l'introduction d'un doctorat en droit en néerlandais (1935), l'Université espérait pouvoir contrer la perte d'emplois dans la partie flamande du pays pour ses futurs étudiants. La création de ce doctorat signifiait en pratique que les néerlandophones pouvaient désormais suivre une orientation dans leur propre langue et donc obtenir un diplôme néerlandais à l'U.L.B. Cette étape marquait également le début

d'une autre problématique: celle du dédoublement de l'Université en faveur des étudiants néerlandophones. Le 18 juin 1938, le conseil d'administration marqua son accord de principe pour poursuivre le dédoublement de la Faculté de Droit et opta donc, à ce moment, pour une politique active vis-à-vis de la population flamande.

Durant la guerre, l'occupant allemand voulut faire de l'Université un «bastion germanique» et amener carrément les autorités universitaires à passer à un dédoublement direct. Le 18 juillet 1941, le conseil d'administration décida à l'unanimité «de poursuivre progressivement l'organisation de cours en langue néerlandaise» conservant ainsi le contrôle sur le rythme auquel cela se déroulerait. Cette unanimité n'était pourtant qu'apparente. Après la guerre, on allait prendre ses distances par rapport à cette décision et l'introduction de nouveaux cours en néerlandais connut un certain ralentissement. En 1946 pourtant, on en vint au dédoublement, déjà projeté, des candidatures en droit si bien que les premiers étudiants à avoir entièrement effectué leurs études en néerlandais obtinrent leur diplôme en 1951. Ce n'est qu'en 1955 qu'intervint une nouvelle vague de dédoublement qui débuta en Faculté de Philosophie et Lettres. A partir de là, chaque année, une section allait être partiellement ou totalement dédoublée. Ce processus n'était pas encore totalement achevé au début des événements qui allaient donner naissance à la V.U.B. en 1969.

Le dédoublement dans les premières années de l'après-guerre: un sujet brûlant

Les projets allemands de dédoublement de l'Université contrastaient avec la politique que l'U.L.B. allait suivre dans la période 1945-1955. Rapidement pourtant, un pénible incident - la direction de l'U.L.B. ne voulut laisser aucune place à un discours prononcé en néerlandais - lors de la cérémonie d'ouverture de l'année académique 1944-1945 démontrait que cette problématique allait se poser à nouveau. Dès lors, le 14 octobre 1944, le conseil d'administration décida de créer une commission chargée d'«étudier la question flamande sous tous les aspects qui intéressent l'Université».

La commission fit part de ses observations dans un volumineux rapport. Elle analysait d'abord la situation existante, l'influence des lois linguistiques ainsi que les mesures déjà adoptées par l'U.L.B. Dans cette analyse, elle envisageait largement les possibilités des diplômés sur le plan professionnel. Les perspectives dans l'enseignement furent exami-

TRADUCTION

30 juillet 1941.-

Le Commandet Militaire pour
la Belgique et le Nord de la
France.

Le Chef de l'Administration militaire

A Monsieur le Recteur de l'Université.

OBJET: l'entretien de hier sur la situation de l'Université de Bruxelles.

Conformément à notre entretien de hier voici le point de vue adopté par l'administration militaire quant à la situation actuelle de l'Université et des mesures à prendre en conséquence:

1.

- 1) La décision de principe du Conseil d'Administration, tendant à introduire le bilinguisme dans toutes les Facultés, doit être réalisée loyalement et sans délai, afin que le dédoublement complet de l'Université de la capitale corresponde aux dispositions légales sur l'égalité des langues.

Lettre du général von Craushaar au recteur F. van den Dungen, lui enjoignant d'introduire le bilinguisme dans toutes les facultés.

nées avec la plus grande attention pour les diplômés en Philosophie et Lettres. La commission fit de même pour les fonctions notariales et juridiques et les possibilités au barreau pour les docteurs en droit et examina les possibilités d'emploi à l'Etat pour les diplômés des Facultés de Sciences appliquées et de Médecine. Chaque fois, la législation linguistique en vigueur fut examinée de manière détaillée. Ensuite, la commission donnait un aperçu des cours qui étaient donnés en néerlandais et analysait l'évolution du nombre d'étudiants avant et après la flamandisation de l'Université de Gand et le dédoublement à Louvain. Elle constata que l'U.L.B. n'avait jamais exercé une puissante force d'attraction sur les jeunes Flamands, que les lois linguistiques de 1932 et 1935 avaient encore fait diminuer cette force d'attraction et, surtout, qu'au cours des années qui avaient immédiatement précédé la guerre, le nombre de Flamands qui souhaitaient faire des études en français, ne cessait de diminuer. En outre, le nombre d'enseignants francophones dans l'enseignement moyen en Flandre baissait considérablement étant donné la stricte application de la législation linguistique, ce qui avait pour conséquence que les possibilités de débouchés et le rayonnement de l'U.L.B. dans la partie flamande du pays étaient en régression. Par contre, l'enseignement moyen s'était fortement développé en Flandre

à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il subsistait évidemment la question de savoir si ces étudiants potentiels en candidature, se basant sur la tradition, tourneraient le dos à l'U.L.B. et s'inscriraient à Gand ou à Louvain plutôt que de suivre les cours dans les sections francophones ou les futures sections néerlandophones de l'U.L.B.

La commission étudia également, par l'entremise d'une enquête dans les Facultés de Sciences, de Médecine et de Sciences appliquées, les conséquences matérielles d'un élargissement du nombre de cours en néerlandais. Elle conclut qu'il serait très difficile et même presque impossible pour la Faculté de Médecine de trouver le personnel scientifique nécessaire, que le nombre de laboratoires devrait être doublé et que de nouveaux bâtiments devraient être prévus. En cas de dédoublement, les dépenses de l'Université augmenteraient de 75%.

Il est frappant de constater que la commission ne put rendre d'avis unanime que sur quelques points. On estimait que le statut linguistique de l'Université devait être réglé une fois pour toutes; que les décisions prises au cours de l'occupation allemande ne pouvaient lier en aucune façon l'U.L.B. En outre, on estimait que l'Université devait contribuer au renforcement de l'unité nationale d'une part en répandant dans tout le pays ses principes philosophiques - ce qui signifiait qu'il fallait accroître le rayonnement de l'Université -, d'autre part en donnant un enseignement de qualité et en accomplissant des recherches scientifiques modernes. Selon la commission, ces problèmes matériels constituaient la pierre d'achoppement qui empêchait un dédoublement intégral de l'Université à brève échéance. La commission conseillait cependant de dédoubler les candidatures en droit pour mettre fin à cette étrange situation qui prévalait à la Faculté de Droit où seules les années de doctorat étaient dédoublées.

De profondes divergences prévalaient entre les membres de la commission quant à la politique à suivre à l'avenir et à la réalisation des avis émis. Certains scientifiques estimaient que l'U.L.B. devait rester francophone et ne pas en venir au dédoublement; d'autres étaient, en principe, favorables à un dédoublement intégral mais voulaient l'introduire progressivement.

Les opposants au dédoublement voulaient surtout voir la question réglée car ils craignaient qu'elle ne suscite une telle agitation que la recherche scientifique en subirait les conséquences. Ils n'avaient pas l'intention d'introduire à l'U.L.B. «une minorité estudiantine imprégnée d'une mystique racique (sic)»; on risquerait dès lors que la jeunesse wallonne tourne le dos à l'U.L.B. et aille étudier à Liège. En outre, ils estimaient que les futurs étudiants flamands issus d'écoles des environs

de Bruxelles étaient majoritairement catholiques et seraient donc hostiles au caractère libre-exaministe de l'Université. Ainsi introduirait-on un Cheval de Troie à l'Université: on n'était certainement pas disposé à épuiser les réserves financières de l'Université pour ces jeunes-là. En outre, ces membres de la commission tiraient argument du fait que le français, en tant que langue la plus universelle et la plus internationale, était, en Belgique («carrefour des grandes civilisations»), la plus apte à utiliser aussi parce que cette langue offrait la précision et la clarté nécessaires pour l'enseignement du savoir. Les étudiants flamands qui voulaient étudier en néerlandais pouvait laisser s'épanouir leurs éventuelles opinions libre-exaministes à la R.U.G. L'U.L.B. n'avait plus le monopole en tant qu'université libre-exaministe. D'ailleurs, l'U.L.B. ne serait à même de conserver son rayonnement libre-exaministe qu'en effectuant des recherches de haut niveau sur le plan qualitatif; cela impliquait plutôt le développement des structures existantes que la création de nouvelles. Si des néerlandophones voulaient malgré tout étudier à l'U.L.B., on pourrait dans l'avenir attribuer une tutelle chargée de les y accueillir et de les familiariser à la langue française. On pouvait certes intensifier les cours d'enseignement de la terminologie spécialisée en néerlandais. Ces cours étaient destinés d'une part aux étudiants néerlandophones afin que ceux-ci puissent traduire en néerlandais le bagage scientifique qui leur était enseigné et d'autre part aux étudiants wallons afin que ceux-ci soient mieux préparés aux examens de l'Etat. On pouvait en outre prévoir des cours «afin d'initier nos ingénieurs, médecins, pharmaciens, chimistes, professeurs à leur vie sociale en pays flamand».

Les partisans du dédoublement trouvaient exagérés les dangers d'une escalade. La crainte des professeurs - qui se référaient aux incidents relatifs au dédoublement de l'Université de Louvain - n'était pas fondée dans une université libre où, depuis 1936, des membres des deux communautés linguistiques évoluaient côte à côte à la Faculté de Droit. Ils estimaient que l'U.L.B. dédoublée exercerait une force d'attraction sur les élèves des athénées environnantes. De même, les quelque 600 étudiants de Louvain et de Gand - où régnait, selon la commission, un état d'esprit clérical presque identique - qui ne pouvaient bénéficier d'aucun enseignement libre-exaministe s'inscriraient dès lors à l'U.L.B. (à titre de comparaison, il y avait en tout 3282 étudiants inscrits à l'U.L.B. pour l'année académique 1938-1939).

Si l'U.L.B. voulait se maintenir en tant qu'université nationale et contribuer à l'unité du pays, elle devait dès lors veiller à ce que les jeunes néerlandophones trouvent, à l'Université, un milieu et un esprit qui

correspondent à celui de leurs humanités et de leur environnement familial. Les jeunes intellectuels, tant francophones que néerlandophones, pourraient étudier côte à côte dans une université de ce type et mutuellement sympathiser. L'égalité légale et dans les faits des deux langues nationales (provoquée, selon les membres de la commission, par la décentralisation et la diversification de la société, «du fait que des langues vulgaires passent au rang de langue cultivée») et la législation linguistique garantissaient à l'U.L.B. le bénéfice d'un nouveau rayonnement dans la partie flamande du pays. C'est pourquoi on considérait qu'il était moins nécessaire d'augmenter le nombre de cours de néerlandais consacrés à la terminologie scientifique. Les partisans (du dédoublement) préféraient, vu le manque de moyens sur le plan financier, un dédoublement en trois phases. Dans une première phase, l'U.L.B. devrait annoncer son intention de procéder au dédoublement si bien qu'elle pourrait ainsi regagner l'impact perdu auprès de l'opinion publique flamande. De la même manière porterait-on ainsi un coup à une législation qui voulait combattre la création de cours en néerlandais à l'U.L.B. Dans une deuxième phase, il fallait surtout dédoubler les facultés qui avaient une influence directe sur l'«esprit public». Dans une troisième phase, des modifications seraient apportées dans les facultés ayant une moins grande influence; les cours à caractère philosophique et politique figuraient parmi les premiers cours à donner en néerlandais. Le dédoublement pourrait en outre se faire au rythme auquel des enseignants compétents se présenteraient.

Bien que la question n'intéressait pas tous les étudiants, certains d'entre eux adoptèrent des positions moins nuancées que celles des vénérables membres de la commission. Un certain «Nicaise», selon ses propres termes «Belge d'expression française» et «défenseur de la culture française...et de l'Université», révéla dans le journal des étudiants le point de vue des adversaires du dédoublement. «(...) Les Flamands n'ont pas de langue. Le néerlandais officiel est une langue hybride, une construction artificielle, une langue morte. Ce qui vit, ce sont les idiomes (...). La petite bourgeoisie flamande parle un dialecte assez éloigné du néerlandais littéraire. Celui-ci, cultivé en Hollande, est une langue assez pauvre». Il relatait un entretien qu'il avait eu avec un Néerlandais qui trouvait que le néerlandais n'était pas une langue intéressante et concluait: «les Hollandais voient plus clair que nos Flamands qui sont aveuglés par leurs passions politiques». Cet état de choses était d'autant plus regrettable pour eux car (...) la fameuse loi linguistique (...) a désavantagé les Flamands cultivés qui verront leur génie limité par l'étroitesse d'une langue mineure dans un petit bout du vaste monde».

Heureusement pour eux, il démontrait que «les Flamands cultivés ne sont nullement désavantagés par un enseignement en français parce qu'ils sont déjà familiarisés avec une grande partie de son vocabulaire». Un véritable ami de l'U.L.B. ne pourrait ni ne saurait tolérer que l'Université devienne un jour bilingue et perde ainsi, selon Nicaise, sa célébrité et son universalité dans le monde. Cet article fut accueilli par une critique sarcastique d'André Delvaux, au nom des étudiants flamands de l'U.L.B. Dans le même temps, Delvaux indique quelle était, à ce moment, la position de principe des libre-exaministes flamands: «Nous considérons le fait d'être formés dans notre langue maternelle comme un droit. Lorsqu'il nous faudrait étudier en une langue étrangère, où donc se cacherait cette liberté chérie? Et l'importance dans la formation de la pensée et de la personnalité?». Dans un article nuancé et intelligent, Jan Du Four livre, quelques mois plus tard, la vision des Flamands quant à leur avenir. Il rappelle que les étudiants flamands n'ont jamais donné leur approbation aux initiatives de dédoublement de l'occupant allemand et ont combattu toutes les tentatives d'immixtion («dans une question qui n'intéressait que l'Université même») des Allemands. Il demandait au Conseil d'administration de remettre le dédoublement au programme en tenant compte de trois points: «1° l'évolution rapide de la Flandre vers son autonomie culturelle; 2° l'impossibilité pour les étudiants ayant fait leurs études moyennes en néerlandais de jouir des avantages spirituels du libre-examen; 3° la nécessité immédiate de créer une élite intellectuelle flamande». Ces points étaient développés dans le même ordre d'esprit que l'avaient fait les membres de la commission favorables au dédoublement. Pour ce qui est de l'aspect matériel des choses, il demandait au conseil de se souvenir d'une parole prononcée par l'un de ses professeurs les plus célèbres: «Notre caisse est vide; mais quand il faut trouver de l'argent pour défendre une bonne cause, on en trouve».

Considérations finales

Pour le Conseil d'administration qui menait, après les années de guerre, une politique de construction dans un esprit d'unité nationale et de coopération, la division interne sur la question du dédoublement était un élément très ennuyeux. En souscrivant d'une part à la politique de dédoublement mais d'autre part en la différant, elle pouvait gagner à sa politique de reprise tant les partisans du dédoublement que ses adversaires les plus virulents. La mauvaise situation financière de

l'Université fut à cet égard, à tort ou à raison, un alibi bienvenu. Effectivement, après la guerre, l'U.L.B. était obligée de s'adapter au nombre croissant d'étudiants ainsi qu'à un monde où les connaissances évoluaient toujours plus vite et qui nécessitait un rythme plus élevé d'investissements en matériel scientifique. Elle choisit en outre de développer ce qui existait déjà; dans les années d'après-guerre, elle ne créa qu'un nombre restreint d'instituts et de services auxiliaires. Les moyens financiers nécessaires furent trouvés par l'introduction d'une politique de construction beaucoup plus restrictive qu'avant la guerre et en limitant autant que possible la croissance du corps professoral. Ces choix quant à la politique à suivre n'étaient pas vraiment de nature à satisfaire les partisans d'un dédoublement et ce fut encore plus net lorsque la nature de l'argumentation pour ne pas dédoubler changea à la fin des années cinquante lorsqu'on affirma: «et surtout, il faut disposer du temps nécessaire pour former un corps enseignant de qualité».

Il est frappant de constater qu'au cours de la discussion menée après guerre sur la question du dédoublement, il fut fort peu fait allusion à la politique de l'occupant allemand. De manière indirecte, l'occupation avait effectivement fortement ralenti le dédoublement de l'Université. Et ce pas seulement parce que l'occupation avait provoqué des dégâts matériels qui allaient particulièrement grever le budget de l'Université après la guerre mais aussi parce qu'un certain nombre de «wallingants» - que l'on retrouvait aussi parmi le personnel de l'Université - avaient identifié le point de vue flamand à la politique de l'occupant allemand. Cet état d'esprit était clairement perceptible parmi les opposants au dédoublement lorsqu'ils affirmaient le «danger de constituer à Bruxelles (...) une élite flamande, flamingante au sens péjoratif du terme, toute imprégnée d'un mysticisme linguistique et racique (sic) et animée d'un esprit de conquête». La revendication du dédoublement, qui avait également été l'une des lignes de la politique des Allemands, fut, de ce fait, aisément perçue comme une négation gênante de l'Etat belge d'après-guerre. De nombreux francophones espéraient que, dans une Belgique unitaire libérée, le principe d'avant-guerre «bilinguisme avec priorité à la langue française» serait restauré. On espérait pouvoir dévisser l'étau de la législation linguistique. En 1945, les membres de la commission reprirent, dans le rapport, les paroles du Prix Nobel J. Bordet, fervent adversaire du dédoublement: «La législation linguistique en vigueur est une législation de contrainte et est appelée à disparaître un jour ou l'autre. L'U.L.B., pour cette double raison de principe et de fait, ne doit pas en tenir compte, et en tout cas, ne doit

Bibliographie

A. Sources et archives

- Bruxelles

Archives de l'Université Libre de Bruxelles

Procès-verbaux du Conseil d'administration et du Bureau.
1938-1946.

Rectorat. Dossiers généraux, 1938-1946 (en cours de classement, contenant de nombreux dossiers d'archives portant notamment sur la mobilisation du corps enseignant et des étudiants, les rapports entre les autorités académiques et la *Militärverwaltung* de 1940 à 1943, l'état des avoirs et du patrimoine de l'Université, le dédoublement linguistique de l'institution, etc.)

Secrétariat. 1938-1946.

Organisation générale

Enseignement

Etudiants

Propagande et relations extérieures

Finances

Occupation allemande

Bibliothèque. 1940-1942.

Office des Renseignements Universitaires. 1938-1946.

Papiers personnels

Papiers André Puttemans

Cercles interfacultaires

Association Générale des Etudiants

Documents divers

Fondation Hoover pour le développement de l'U.L.B.

Documents allemands relatifs aux rapports entre l'autorité occupante et l'U.L.B. 1940-1943 (constitué par R. Leclercq)

Collections de tracts, journaux étudiants et clandestins.

Archives Générales du Royaume
Papiers Nyns, n° 152.

Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale

Séries: Partis politiques et Mouvements culturels, Procès belges et allemands, Les Belges en France et à Londres, Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich, Mouvements de Résistance, Collections de tracts et journaux clandestins.

• Paris

Archives Nationales

Archives de l'Administration militaire allemande pour la Belgique et le Nord de la France, concernant l'histoire de l'U.L.B. de 1940 à 1945, séries AJ40/15 n° 2, 3, 7, 8, 9 et AJ40/21 n° 1, 4, 5, 9.

B. Ouvrages et articles

«Activité de l'amicale des pharmaciens pendant la période 1940-1941», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, pp. 25-28.

«Activité de l'Association des ingénieurs sortis de l'U.L.B., pendant la guerre», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, pp. 29-31.

«Activité de la Faculté de pharmacie pendant la fermeture volontaire de l'U.L.B.», *Revue de médecine et de pharmacie*, janvier 1945, pp. 35-36.

P. BAUDOUX, *Liber memorialis des membres du Conseil d'administration et du corps enseignant, des étudiants et anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles victimes de la guerre 1940-1944*, Bruxelles, 1953.

A.L.A. BEEKEN, *Message pour Philomène*, Bruxelles, 1948.

F. BULTE, «Mon Université: 1939-1945», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, mars 1966, pp. 20-23, avril 1966, pp. 24-

- 27, mai 1966, pp. 25-28, juin 1966, pp. 53-56, octobre 1966, pp. 22-24. «Cérémonie commémorative de la Résistance de l'Université libre de Bruxelles», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, juillet-août 1945, pp. 8-12.
- E. DE BENS, *De Belgische dagbladpers onder Duitse censuur (1940-1944)*, Anvers-Utrecht, 1973.
- E. DECREAENE et P. HOUSSA, «Rapport sur l'activité des médecins anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles (A.M.U.B.) de 1939 à 1944», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, pp. 24-25.
- A. DE JONGHE, «Het vraagstuk Brussel in de Duitse Flamenpolitik, 1940-1944. Het Duitse standpunt», *Taal en sociale integratie*, IV, 1981, pp. 430-437.
- F. DE PAUW, «Het ontstaan van de Nederlandstalige Faculteit der rechtsgeleerdheid aan de Vrije Universiteit Brussel», *Recht in Beweging*, I, Anvers, 1973, pp. 343-349.
- E. DESLE, «Het ontstaan en de politieke betekenis van de Brussels-franfone beweging in de periode 1945-1958», *Het probleem Brussel sinds Hertoginnedal (1963). Actes du colloque VUB-CRISP des 20 et 21 octobre 1988*, Bruxelles, 1989, pp. 403-444.
- A. DESPY-MEYER, «Inventaire des archives de l'administration militaire allemande pour la Belgique et le Nord de la France concernant l'histoire de l'U.L.B. de 1940 à 1945 conservées à Paris», *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université (25 novembre 1941)*, Université libre de Bruxelles, Service des archives, Etudes et monographies, n° 2, 1982, pp. 53-111.
- P. DE VROEDE, «Vijftig jaar Faculteit der Rechtsgeleerdheid V.U.B.», *Vijftig jaar Faculteit der Rechtsgeleerdheid V.U.B. Feestbundel naar aanleiding van de feestzitting van 27 november 1985*, Anvers, 1987, pp. 21-27.
- J. DU FOUR, «Le dédoublement des cours», *Bruxelles Universitaire*, 20 novembre 1945, pp. 7-8 et 15.
- «L'enseignement clandestin à la Faculté de médecine», *Bruxelles médical*, septembre 1944, p. 59.
- W.-J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, «Notice sur la vie et les travaux de Léon Cornil. Aperçu de l'histoire de l'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande, 1940-1944», *Rapport sur l'année académique 1963-1964. Université libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1972, pp. 201-225.
- J. GOTOVITCH, *Du rouge au tricolore*, Bruxelles, 1991 (sous presse).
- A. JAUMOTTE et E.R. MARICQ, «Activité du cercle: le Cercle polytechnique pendant l'occupation», *Revue de l'Ecole polytechnique*, janvier

1945, pp. 53-55.

E. JOSSE, Y. HOSTE, D. MARTIN, J. WYNANTS, *Guide de la presse clandestine de Belgique*, sous la dir. de J. GOTOVITCH, Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale, Bruxelles, 1991.

Ch. KESTELOOT, «Stratégies wallonnes et francophones à Bruxelles (1955-1963)», *Actes du colloque V.U.B.-C.R.I.S.P. des 20 et 21 octobre 1988*, Bruxelles, 1989, pp. 445-501.

J. LA BARRE, «L'Union des anciens étudiants de l'U.L.B. pendant la guerre», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, pp. 12-19.

J. LA BARRE, «L'Université libre de Bruxelles pendant la guerre 1940-1944», *Bruxelles médical*, numéro spécial, septembre 1944, pp. 38-43.

F. LEBLANC, «L'activité de l'Union des ingénieurs commerciaux de l'U.L.B., pendant l'occupation», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, p. 32.

H. LIEBRECHT, *L'Université de Bruxelles et la guerre*, Bruxelles, [1944].

D. MARTIN, «Les Universités belges pendant la deuxième guerre mondiale», *L'occupation en France et en Belgique, 1940-1944*, numéro spécial de la Revue du Nord, Lille, 1987.

H. NEUMAN, *Avant qu'il ne soit trop tard, portraits de résistants*, Paris-Gembloux, 1985.

NICAISE, «A propos d'un conflit. Le bilinguisme à l'Université de Bruxelles», *Bruxelles Universitaire*, 15 mai 1945, p. 10 et 26 octobre 1945, p. 4.

Cl. PREAUX, *Brussels University during the German occupation. An address to members of the British Forces*, Bruxelles, s.d.

A. PUTTEMANS, «Rapport sur l'activité de l'Association des professeurs issus de l'U.L.B. de 1939 à 1944», *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'U.L.B.*, novembre 1944, pp. 20-23.

M. RIVIÈRE, «L'U.L.B. et la guerre. Histoire de la fermeture», *En avant*, novembre 1959, pp. 12-15.

«Saint-Verhaegen d'exil», *Revue de médecine et de pharmacie*, numéro spécial, Saint-Verhaegen 1945, pp. 28-31.

Service Hotton. Groupe D. Rapport sur les activités du groupe D. 1940-1944. s.l.s.d.

M. STEINBERG, *L'Etoile et le fusil*, Bruxelles, 3 vol., 1983-1987.

J. STENGERS, «La fermeture de l'Université», *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941)*,

Université libre de Bruxelles, Service des Archives, Etudes et monographies, n° 2, 1982, pp. 35-48.

J. STENGERS, «Une page de l'histoire de l'Université de Bruxelles sous l'occupation: l'incident Rolin - De Man de novembre 1940», *Mélanges Mina Martens. Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles*, 1981, pp. 255-263.

W. UGEUX, *Le «Groupe G» (1942-1944). Deux héros de la résistance: Jean Burgers et Robert Leclercq*, Paris-Bruxelles, 1978.

U.L.B., *Faculté des sciences. Cours clandestins. 1941-1944*, Bruxelles, A.Sc.Br., 1976.

Université libre de Bruxelles. Séance solennelle de rentrée du 20 novembre 1944, Bruxelles, 1947.

A. UYTTEBROUCK, «Les grandes étapes des cinquante dernières années. B. La seconde guerre mondiale 1939-1945», *Les cent cinquante ans de l'Université libre de Bruxelles (1834-1984)*, Bruxelles, 1984, pp. 38-45.

A. UYTTEBROUCK, «Inventaire des papiers André Puttemans. Les cours 'clandestins' organisés après la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (1942-1943)», *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XLVII, 1976, pp. 531-544.

Fr. VAN KALKEN, *Histoire des Universités belges*, Bruxelles, 1954.

J. VAN WELKENHUYZEN, «L'Université libre de Bruxelles au début de l'occupation allemande (juin 1940-mai 1941)», *Quarantième anniversaire de la fermeture de l'Université libre de Bruxelles (25 novembre 1941)*, Université libre de Bruxelles, Service des Archives, Etudes et monographies, n° 2, 1982, pp. 13-34.

J. VAN WELKENHUYZEN, *Les Universités belges sous l'occupation allemande, 1940-1944*, Bruxelles, s.d. (Public. du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale).

M. VAUTHIER, *1940-1944, l'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1944.

Documentation iconographique

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

Archives de la ville de Bruxelles.

Athénée Uccle I, exposition «L'Athénée d'Uccle pendant la guerre», mars-avril 1991.

Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale.

Musée juif de Belgique.

Collections privées.

Liste des Collaborateurs

- Christine DENUIT-SOMERHAUSEN,
chargé de recherches historiques à la R.T.B.F.
- Andrée DESPY-MEYER,
directeur des Archives de l'U.L.B.
- Georges DESPY,
professeur de l'U.L.B.
- Didier DEVRIESE,
licencié en histoire (U.L.B.)
- Alain DIERKENS,
chargé de cours à l'U.L.B.
- José GOTOVITCH,
directeur f.f. du Centre de recherches et d'études historiques de la
seconde guerre mondiale, chargé de cours à l'U.L.B.
- Eliane GUBIN,
chargé de cours à l'U.L.B.
- Hervé HASQUIN,
président du Conseil d'administration de l'U.L.B.
- Chantal KESTELOOT,
licenciée en histoire (U.L.B.)
- Dirk MARTIN,
assistant au Centre de recherches et d'études historiques de la
seconde guerre mondiale
- Frank SCHEELINGS,
archiviste de la V.U.B.
- Maxime STEINBERG,
docteur en histoire (U.L.B.)
- Marie-Rose THIELEMANS,
chargé de cours à l'U.L.B.
- Françoise THYS-CLEMENT,
Recteur de l'U.L.B.
- André UYTTEBROUCK,
professeur à l'U.L.B.

ERRATUM

Brochure 25.11.1941. L'U.L.B. ferme ses portes

A la page 173 du chapitre intitulé *collaboration* et *"accommodation"*, il convient de supprimer la fin de la phrase "... ou effectuèrent un voyage commercial en Allemagne (Pourbaix)" (lignes 35 et 36).

L'auteur de l'article a mal interprété le procès-verbal de la 1291^{ème} réunion du Conseil d'administration de l'U.L.B. du 27 janvier 1945. Pour corriger cette erreur, nous transcrivons ci-dessous des extraits de ce procès-verbal :

"La Commission d'enquête constate :

"que, au cours de son voyage en Allemagne, Monsieur Pourbaix a mis tout en oeuvre pour obtenir la libération pour motif de santé, de Claude Decroly, chargé de cours à l'Université..."

"que, d'autre part, Monsieur Pourbaix s'est activement entremis en faveur de Monsieur Jeunehomme, ancien assistant de l'Université de Liège, condamné à mort par les Allemands..."

"La Commission estime :

"...qu'il apparaît nettement que tout en déférant à l'invitation qui lui était faite par la Société dont il était l'ingénieur-conseil, Monsieur Pourbaix cédait à un désir légitime et louable d'apporter une aide, même morale, à des collègues frappés par l'ennemi,

"qu'au surplus, toute l'attitude de Monsieur Pourbaix pendant la guerre témoigne de son attachement et de son dévouement à la cause de son pays.

"La Commission estime donc que le voyage fait par Monsieur Pourbaix en Allemagne en mars 1942 ne justifie aucune critique.

"Le Conseil, à l'unanimité, se rallie à ces conclusions".

Il convient, également de supprimer, en p.201, 6^{ème} ligne: *"...d'avoir effectué un voyage technico-commercial en Allemagne..."*

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.